DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13402 - 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 2 MARS 1988

Normalisation à la brésilienne

Il est des retrouvailles hautement symboliques. L'arrivée officielle d'une délégation brésilienne au siège du Fonds monétaire international à Washington, le lundi 29 février, en est une à plus d'un titre. Pour le Brésil, qui rentre dans le rang après plus de trois ans d'hostilité affichée à l'égard d'une institution-repoussoir présentée comme l' « affameur du peuple ». Pour l'ensemble des pays endettés d'Amérique latine, qui ont longtemps vu dans Brasilia le dernier bastion de résistance contre le traitement classique du problème de la dette.

Le Brésil semblait disposer d'atouts sans pareils dans la région pour tenir la dragée haute à ses créanciers. Son potentiel économique fait toujours rêver les investisseurs. Son industrialisation porte ses fruits : pour la première fois dans l'histoire du pays, un produit manufacturé, le matériel de transport, vient en tête des exportations, détrônant le café et le soja. Son endettement même, le premier du tiers-monde avec 120 milliards de dollars, constitue une arme auprès des banques et des gouvernements créanciers, soucieux de ne pas perdre leur mise mais aussi de ne pas déstabiliser une démocratie encore vulnérable.

Les limites de ces avantages sont pourtant apparues au fil des années et des tentatives solitaires de redressement de l'économie. Le rêve d'une inflation zéro né du « plan Cruzado » de février 1986 s'est vite évanoui. L'an dernier, la dérive des prix a atteint 365 %. Quant à l'épreuve de force tentée, en février 1987, avec un moratoire unilatéral sur le remboursement des intérêts dus aux banques créancières, elle s'est révélée contre-productive. La limitation des crédits devenait de plus en plus gênante, même si l'excédent commercial – plus de 11 milliards de dollars en 1987 – dépassait tous les pronostics. Engagé dans une course de vitesse avec l'Assemblée constituante tentée de raccourcir à quatre ans le mandat de transition du chef de l'Etat, le président Sarney cherchait à marquer des points. Il a joué la normalisation internationale, limitant l'impression de défaite laissée par un retour devant le FMI par la négociation, actuellement en très bonne voie, d'un accord avec les banques créancières.

Une telle tactique est bien faite pour soulager les interlocuteurs de Brasilia. Les risques de contagion, au cas où la rupture l'aurait emporté sur le dialogue, sont pour le moment écartés. Un scénario traditionnel pourra désormais se dérouler, conjuguant l'étalement des paiements avec une gestion plus rigoureuse grâce à l'octroi de nouveaux crédits. Mais si les créanciers peuvent marquer cette étape d'une pierre blanche, il n'est pas sûr que le Brésil deviendra pour autant un élève tranquille du FMI. Les premières critiques lancées contre un palliatif jugé coûteux en termes sociaux et politiques sont là pour rappeler que le plus difficile reste encore à faire.

M 0147 - 0302 0- 4,50 F



Une réponse indirecte au chef de l'Etat

M. Chirac prône la « vigilance » à l'égard de l'Union soviétique

M. Chirac a répondu indirectement, le mardi 1er mars au cours d'une conférence de presse, aux déclarations de M. Mitterrand hostiles à la modernisation des armes nucléaires de l'OTAN en Europe. Sans citer le nom du président de la République, le premier ministre a insisté sur la nécessité « de ne pas manquer à la solidarité avec nos alliés » et prône la « vigilance » à l'égard de l'Union soviétique.

L'exercice étant délicat – M. Chirace ne voulait pas mettre directement en cause le président de la République, – le premier ministre avait voulu mettre les choses au point d'entrée de jeu en lisant, avant de répondre aux questions des journalistes, une longue déclaration (16 pages) de politique étrangère. Ce texte ne fait aucune référence directe aux deux interviews de M. Mitterrand publiées la veille par *Ouest France* et *US News and World Report* (*le Monde* du 1er mars). Il est pourtant bien évident que le but de l'exercice était de répondre au président de la République. La conférence de presse n'a-t-elle pas d'ailleurs été convoquée précipitemment lundi en fin de matinée ?

Que répond donc M. Chirac au chef de l'Etat ? Que, s'il souhaite entretenir des relations « *confiantes et amicales* » avec l'Union soviétique, cet esprit d'ouverture doit s'accompagner d'une « *constante vigilance* ». C'est pourquoi, ajoute M. Chirac, « *je n'entends pour cela ni remettre en cause notre politique de dissuasion indépendante, ni manquer à la solidarité avec nos alliés. Le désarmement n'est pas une fin en soi. Il n'a de sens que s'il contribue à renforcer la sécurité de tous, en éliminant les déséquilibres qui favorisent aujourd'hui indiscutablement l'Union soviétique (...) La fermeté et la solidarité du monde occidental seront déterminantes pour amener l'Union soviétique à renoncer aux moyens d'intimidation massés à proximité du rideau de fer* ».

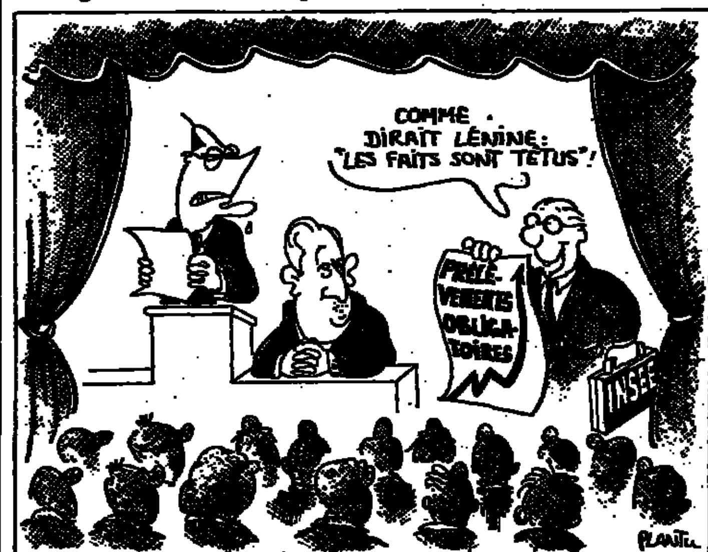
JACQUES AMALRIC et CLAIRE TRÉAN.

(*Lire la suite page 2.*)

44,7 % du produit national en 1987

Les prélèvements obligatoires continuent d'augmenter

Les prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) ont augmenté en France l'année dernière, passant, selon l'INSEE, de 44,4 % du produit intérieur brut en 1986 à 44,7 %. Ceci s'explique par l'augmentation des prélèvements sociaux visant à rétablir l'équilibre de la Sécurité sociale, et par l'amélioration de l'activité et des revenus depuis deux ans, qui gonfle les impôts des sociétés, des ménages et la TVA, malgré la baisse des taux.



(Lire page 43 l'article d'ALAIN VERNHOLES)

Les tensions ethniques dans les Républiques caucasiennes

L'Azerbaïdjan, à son tour...

Après la flambée de nationalisme de la semaine dernière en Arménie soviétique, l'agence Tass a fait état de « troubles » dans la République voisine d'Azerbaïdjan, plus précisément dans la ville de Sumgait, au nord de Bakou. L'AFP rapporte des informations de bonne source, selon lesquelles l'armée est intervenue pour rétablir l'ordre.

MOSCOU
de notre correspondant

L'immense manifestation pacifique d'Erevan s'était à peine dispersée que des violences ont éclaté dimanche 28 février à Sumgait, l'un des deux plus importants centres industriels de la République voisine d'Azerbaïdjan. Aucun détail n'était encore parvenu à Moscou mardi matin 1er mars sur l'ampleur exacte de ces événements, mais les six lignes du communiqué diffusé lundi après-midi par l'agence Tass ne laissent pas de doute sur la gravité des faits.

L'agence officielle soviétique parle, en effet, de « *troubles* » provoqués par un « *groupe de voyous* », dont il s'est ensuivi « *des excès et des violences* ». Laissant comprendre que, lundi en tout cas, le calme n'était pas encore revenu dans cette ville située à 35 kilomètres au nord-ouest de Bakou, la capitale de l'Azerbaïdjan, l'agence ajoute que « *des mesures ont été prises pour normaliser la situation dans la ville et garantir la discipline et l'ordre public* ».

En l'absence de toute explication officielle de ces violences, et faute d'être autorisé à se rendre sur place, on peut raisonnablement lier sans risques ces troubles de Sumgait à la tension suscitée dans le sud du Caucase par la volonté des Arméniens de rattacher à leur République le Nagorno-Karabakh, la région autonome d'Azerbaïdjan, où ils sont très largement majoritaires. Malgré les témoignages que l'on peut désormais lire quotidiennement dans la presse soviétique sur la solidité de l'amitié arméno-azéri, il est en fait clair qu'un ressentiment est en train de s'affirmer entre les deux peuples.

Aux accusations de discrimination et de brutalité ouvertement lancées depuis plus d'un an par les Arméniens, répond maintenant la colère des Azéris.

BERNARD GUETTA.

(*Lire la suite page 4.*)

Les ventes illicites d'armes à l'Iran

Le PS et l'affaire Luchaire

Le contrôleur général Barba avait conclu son rapport sur les ventes d'armes à l'Iran entre 1982 et 1986 en « n'excluant pas le versement par Luchaire de sommes au Parti socialiste ». *Cette conclusion est contredite par les premières auditions du magistrat instructeur.*

De l'affaire des ventes d'armements français par la société Luchaire au régime iranien, le grand public aura sans nul doute retenu ce soupçon : « *L'attitude du cabinet de M. Hernu a été motivée par des préoccupations d'ordre économique et social, ce qui n'exclut pas le versement par Luchaire de sommes – dont le montant total s'élèverait à 3 millions de francs environ – au Parti socialiste par l'intermédiaire de M. Falcoz.* » Telle était, en effet, l'une des conclusions, la plus accablante politiquement, sinon moralement, pour les socialistes, du rapport du contrôleur général des armées, Jean-François Barba, remis au ministre de la défense, M. André Giraud, le 6 juin 1986.

Plus ou moins clairement formulée, cette accusation revenait à trois autres reprises sous la plume de M. Barba, PDG de la société Luchaire, M. Daniel Dewavrin lui avait précisé que « *des sommes relativement peu importantes – de l'ordre de 2,5 à 3 millions de francs – ont été remises à M. Diaz, de l'entourage de M. Hernu, par l'intermédiaire de M. Falcoz* ».

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

(*Lire la suite page 12.*)

La polémique sur l'expérimentation d'Amiens

Coma dépassé : malade ou cadavre

L'expérimentation du CHU d'Amiens sur le corps d'un malade âgé de vingt-quatre ans, en état de coma dépassé continue de susciter une très vive polémique. L'autopsie du cadavre de Pascal Louette devait être pratiquée le mardi 1er mars. La famille du jeune homme, qui avait demandé le 27 février que Pascal Louette ne soit plus maintenu en vie artificielle, pourrait, selon son avocat, porter plainte avec constitution de partie civile.

Jamais sans doute une expérimentation médicale n'avait en France déclenché aussi vite une telle vague de réactions indignées. Jamais non plus un acte médical sur un organisme en état de coma dépassé n'avait été suivi d'une telle sanction administrative – le professeur Alain Milhaud a été suspendu de ses fonctions, – prise au plus haut niveau. La situation ainsi créée est d'autant plus paradoxale qu'un geste *a priori* beaucoup plus grave (une expérimentation sur un sujet qui avait conservé une partie de ses fonctions cérébrales effectuée sans autorisation de la famille) accompli en 1985 par le professeur Alain Milhaud n'avait pas provoqué de telles réactions ni entraîné de telles sanctions (*le Monde* du 20 novembre 1985).

Tout se passe comme si le professeur Milhaud jouait dans cette affaire le rôle du bouc émissaire. Parce qu'elle a été évoquée par l'un des plus grands noms de l'anesthésiologie devant une cours d'assises et non devant une assemblée de spécialistes, et parce qu'elle a été menée afin de confirmer un scénario insupportable, aux conséquences criminelles, dans un hôpital public, l'expérimentation d'Amiens ne pouvait être acceptée par la communauté des anesthésistes-réanimateurs.

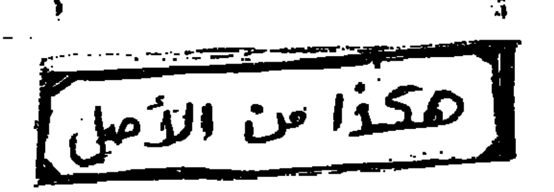
Elle ne pouvait pas non plus être couverte par les instances ordinales, médicales et administratives. Le professeur Milhaud savait-il qu'il était menacé ? Et comment ceux qui, depuis des années, l'ont soutenu ou qui ont fermé les yeux sur ces pratiques peuvent-ils aujourd'hui justifier leur condamnation ?

Cette polémique ne sera pas sans effets bénéfiques. Elle permettra notamment de s'interroger sur le concept de coma dépassé (de mort cérébrale) et sur les droits de la collectivité face à ces organismes maintenus artificiellement, au prix d'efforts et de sommes considérables, au seuil de la mort. On peut certes discuter la valeur scientifique de l'expérience d'Amiens ou encore épiloguer sur la différence entre une expérimentation « scientifique » et une autre à visée médico-légale. Mais, sur le fond, une double question se pose, simple et redoutable. Faut-il, comme le pense le professeur Jean Lassner, renoncer aux expérimentations sur ceux qui, selon lui, restent des malades, et en même temps renoncer aux prélèvements d'organes ? Faut-il au contraire continuer à autoriser ces prélèvements et, du même coup, accepter (avec les autorisations de la famille et d'une structure éthique) des expérimentations ? Des expérimentations qui sont déjà pratiquées, et depuis longtemps, dans de nombreux services hospitaliers d'anesthésie-réanimation.

JEAN-YVES NAU.

(*Lire les points de vue publiés dans « Le Monde Sciences et médecine » pages 21 et 22.*)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



هكذا من الأصل

Etranger

Le débat sur la sécurité européenne

M. Chirac prône la vigilance à l'égard de l'Union soviétique

(Suite de la première page.)

Ce que ne dit pas le premier ministre, mais ce qu'il pense, c'est qu'en prenant position contre la modernisation des forces nucléaires de l'OTAN à très courte portée M. Mitterrand fait bien trop tôt un cadeau à M. Gorbatchev. Un cadeau, au demeurant, dont la France n'est pas propriétaire puisqu'elle n'est pas membre de l'organisation militaire intégrée. Selon le premier ministre, la tactique adoptée par M. Mitterrand dans l'affaire des euromissiles était autrement meilleure : en prenant position en faveur de l'installation des Pershing-2 et des missiles de croisière américains, le président de la République avait manifesté une solidarité avec l'OTAN qui a sans doute joué dans la décision de M. Gorbatchev de sacrifier ses SS-20.

Autre insinuation de M. Chirac : si la France prend position contre la modernisation des armes nucléaires de l'OTAN, peut-elle encore être crédible lorsqu'elle affirme sa volonté de moderniser sa propre panoplie nucléaire, ce qui est prévu dans la nouvelle loi de programmation militaire ? Au passage, le premier ministre décochée une flèche empoisonnée au président de la République en affirmant que, « *dès mars 1986, j'ai décidé de reprendre l'effort de défense remis en cause depuis 1982* ». Il prend aussi nettement position contre l'option dite triple zéro — c'est-à-dire un accord américano-soviétique sur l'élimination des armes nucléaires à très courte portée (moins de 500 kilomètres) — affirmant : « *Je ne puis approuver l'idée d'une troisième option zéro, qui risquerait de conduire au départ des Américains d'Europe que personne ne peut souhaiter et surtout pas nos amis allemands* ».

Pour autant qu'on le sache, le président de la République n'a pas la même hostilité de principe à l'égard d'une option triple zéro. Il pense même que les armes nucléaires tactiques sont difficilement compatibles avec le principe de la dissuasion, puisqu'elles ne peuvent atteindre le vrai agresseur potentiel, c'est-à-dire l'URSS, et qu'elles appartiennent à une logique de bataille.

Pour montrer ses bonnes dispositions à l'égard d'un désarmement « *renforçant la sécurité de tous* », M. Chirac a désigné deux priorités, qui sont aussi aujourd'hui celles de M. Mitterrand : la réduction des arsenaux stratégiques des Deux Grands et celle des déséquilibres existant dans les forces classiques et chimiques des deux blocs. Il a même fait une proposition originale : « *Pourquoi ne pas imaginer qu'à la fin du siècle on ne compte pas plus de chars étrangers que de chars nationaux dans les pays de l'Est comme en Europe de l'Ouest ?* »

Pour le reste, le premier ministre a mentionné le Tchad, dont il souhaite « *les frontières enfin reconnues par tous* », le Proche-Orient, où la France « *doit peser de tout son poids afin que puissent s'ouvrir sans délai le dialogue et la négociation, dont les dramatiques événements des dernières semaines dans les territoires occupés ont rappelé une fois de plus l'urgente nécessité* ». Il a aussi mentionné l'importance, selon lui, des départements et territoires d'outre-mer, qui doivent constituer « *les véritables points d'appui du rayonnement de la France dans tous les continents* ». Au chapitre des droits de l'homme, il a mentionné le Liban, l'Afghanistan, l'Afrique du Sud, « *où la répression vient de se renforcer* », et a noté des progrès en URSS. Il a cependant ajouté, avant de faire l'éloge de l'Union de l'Europe occidentale : « *Comment pourrait-on croire qu'il n'y a plus de menace en Europe, alors que subsistent le mur de Berlin, les barbelés, les miradors ?* »

Les explications de l'Elysée

A l'Elysée, on démentait lundi soir que les déclarations faites par le président de la République, lors de son voyage en Irlande puis dans deux organes de presse, aient été inspirées par des considérations de politique intérieure. On rappelle que le président Mitterrand a pris la décision de participer au sommet de l'OTAN, les 2 et 3 mars à Bruxelles, parce qu'il jugeait anormal que la France ne fût pas représentée au plus haut niveau à une réunion consacrée au processus du désarmement et qu'il souhaitait exprimer son appui total et sans arrière-pensée à ce processus.

Là-dessus a été relancé ces dernières semaines, avec une emphase particulière par Mme Thatcher, mais aussi par d'autres (le secrétaire américain à la défense, Frank Carlucci, le commandant en chef de l'OTAN, le général Galvin, notamment) le débat sur la moderniation des armes nucléaires américaines à très courte portée. Ces appels à la modernisation, explique-t-on à l'Elysée, sont, du point de vue du président, parfaitement inopportuns. Ils font référence à une décision, déjà prise par l'OTAN en 1983 (à Montebello, au Canada) et qui vise essentiellement le remplacement de missiles américains (les Lance) lorsqu'ils seront devenus caduques, c'est-à-dire vers *1993-1995* seulement. C'est dire que la question n'est pas brûlante. Or, elle concerne un type d'armes (à très courte portée) qui provoque les plus grandes allergies occidentales au nucléaire, en particulier chez les Allemands de l'Ouest.

Mettre en avant cette question, c'est également, du point du vue de l'Elysée, embarrasser inutilement le chancelier Kohl, qui doit traiter avec une opinon publique et avec des partis (y compris le sien) qui réclament une négociation voire l'élimination de ces armes. Aller dire aujourd'hui aux Allemands non seulement qu'il n'est pas question de négocier sur ces armes à courte portée, mais encore qu'il faut les moderniser, c'est rendre la vie impossible au chancelier Kohl, estime-t-on. Le président Reagan semble l'avoir compris, puisqu'il fut convenu, lors du récent voyage du chancelier à Washington, que cette question ne serait pas posée, du *moins pas « en termes antagonistes »* au sommet de Bruxelles.

Le président de la République, *poursuit-on* à l'Elysée, tenait dans ce contexte à affirmer que, selon lui, la priorité n'est pas en ce moment à la modernisation, mais aux négociations sur le désarmement et en particulier *sur le désarmement conventionnel*. Cela contre tous ceux — notamment le premier ministre britannique — qui, ulcérés d'avoir dû accepter l'accord de Washington sur les armes à moyenne portée, seraient en quelque sorte en train de prendre une revanche, et qui au fond ne veulent pas du désarmement ou n'y croient pas.

JACQUES AMALRIC et CLAIRE TRÉAN.

POINT DE VUE — L'Evangile de défense selon François Mitterrand

par François de Rose
ambassadeur de France

IL est clair que les questions de défense ne joueront aucun rôle dans la campagne présidentielle.

Et cela pour plusieurs raisons. L'une est que la France étant sortie du système militaire intégré de l'alliance, ce qui s'y passe est réputé nous être étranger. Une autre est que le consensus *étant censé régner* entre nos familles politiques sur ces *sujets et la sanctuarisation* de notre pays grâce à notre force de dissuasion étant du domaine du dogme, nous pouvons dormir sur nos deux oreilles. Enfin, M. Mitterrand ayant *chaussé, sans état d'âme apparent,* les bottes de ses prédécesseurs, il n'y a pas de fait nouveau justifiant un débat.

C'est pourtant du côté de la pen*sée du président que sont intervenues*, récemment, des prises de position qui méritaient un peu plus d'attention.

Est-ce parce qu'il se rend compte aujourd'hui que *l'accord* Reagan-Gorbatchev sur les euromissiles établit une césure entre la défense de l'Europe et le système de dissuasion stratégique des Etats-Unis qu'il se berce de l'illusion que cet accord permettrait d'*« en revenir à la vraie dissuasion, celle des armes nucléaires à longue portée qui peuvent frapper le territoire adverse »* (1) ? C'est là une *interprétation contraire à l'esprit du* traité dont la finalité, en tout cas pour Moscou, est de diminuer le risque qu'un conflit nucléaire en Europe ne fasse tache d'huile jusqu'aux terri*toires des deux signataires.*

Serait-il possible que la Maison Blanche et le Kremlin se soient à ce *point mépris sur le but et les effets de leur négociation et que seul le président* français en ait compris la logique interne ?

Recherchant le parrainage du général de Gaulle pour authentifier sa foi de néophyte dans notre force de dissuasion, il pense peut-être rejoindre la pensée de celui-ci lorsqu'il *affirme que « c'est parce que l'intervention immédiate des Etats-Unis en Europe occidentale demeurait incertaine que le général de Gaulle a voulu doter la France d'une force de dissuasion ne dépendant que de sa décision*. Sans vouloir faire parler les morts, on peut douter que la décision du général ait été fonction d'une interprétation des orientations éventuelles de la politique américaine et non de la simple volonté de doter la *France de l'arme « absolue » dont* la préparation avait d'ailleurs été lancée par la IVe République.

Interprétation personnelle

En tout cas, il y a de la part de notre président une interprétation tout à fait personnelle de cette décision. Ce que craignait le général, ce *n'était pas que l'engagement américain* fût incertain mais, bien au contraire, que, du fait de l'intégration, la France ne risque d'être impliquée *« automatiquement dans la lutte alors même qu'elle ne l'aurait pas voulu [...] par l'imbrication de notre territoire »* ... dans les structures de l'OTAN (2).

S'agissant de la doctrine de riposte graduée de l'Alliance, M. Mitterrand croit pouvoir l'accuser d'avoir pour objet de *« gagner une guerre »* plutôt que de l'empêcher. Là encore, son analyse ne serre pas de très près la réalité. S'il s'agissait de gagner une guerre, à supposer que cela ait un sens au niveau nucléaire, les Etats-Unis auraient-ils accepté en Europe une infériorité de 1 contre 10 à 15 pour les missiles à courte portée et de 1 à 3 pour les euromissiles ? Ce n'est donc pas un *« équilibre des forces nucléaires »* inexistant qui assure, du moins jusqu'à présent, la dissuasion sur notre continent, mais *le risque de mise en train d'un engrenage* pouvant atteindre l'agresseur lui-même.

Aussi serait-on tenté, plutôt que de critiquer un concept en voie de péremption de *s'inquiéter* du vide doctrinal dans lequel se trouve l'alliance du fait des atteintes portées *à la rationalité de sa stratégie par le* retrait de rouages essentiels de cet engrenage.

Nous ne sommes pas plus au clair en ce qui concerne le mécanisme de *la dissuasion de la France. Il va de soi* qu'il ne serait déclenché que lorsque le président de la République jugerait nos intérêts vitaux menacés ou atteints. M. Mitterrand se demande : *« Qui a pu inventer que la destination des armes françaises serait l'Allemagne ? »* C'est que le monde n'a pas commencé au mois de mai 1981 et l'on a peine à croire que le chef de *l'Etat ignore ce qui a été dit et écrit* par les architectes de notre doctrine ou encore que la portée de nos engins Pluton et Hadès ne leur permette d'atteindre que des objectifs *en RFA ou RDA. Il l'ignore si peu que* le 26 février 1986 il déclarait que la France consulterait *le* gouvernement de Bonn *« sur l'emploi de ses armes pré-stratégiques sur le territoire allemand »*. *Comprenne qui pourra !*

M. Mitterrand, adorant ce qu'il a si longtemps brûlé s'incarne donc *dans la dissuasion de faible au fort.* Mais il serait dangereux qu'il se fasse le théoricien autodidacte de concepts dont l'évolution des forces et des technologies a, depuis des lustres, *détruit la crédibilité.*

Brouillard sur l'Allemagne

Reste enfin notre politique à l'égard de l'Allemagne. S'il est un sujet sur lequel la grande majorité des Français sont d'accord, c'est *bien celui de l'affermissement de la* solidarité entre les deux pays.

Et pourtant, là encore nous sommes en *plein brouillard. Laissons* de côté la brigade mixte dont le seul intérêt est symbolique. Mais, au lendemain de la création du conseil franco-allemand de défense et de *sécurité, prévu pour redonner vie au* traité conclu, il y a vingt-cinq ans entre le général de Gaulle et le chancelier Adenauer, on ne peut que s'interroger sur les *résultats à attendre d'un organisme chargé d'« améliorer des conceptions communes sur la défense et la sécurité »*. Car si ces conceptions communes devaient éloigner l'Allemagne de celles de *l'alliance,* ce pourrait être la fin de celle-ci.

Or elle est déjà soumise à de dangereuses tensions internes et externes. Le traité sur les euromissiles est gros du germe de la dénucléarisation. *Dès maintenant*, les Allemands craignent d'être les victimes *« singularisées »* d'un éventuel conflit nucléaire. Les déficits américains pèsent en faveur d'une réduc*tion des forces outre-mer. Plus que* jamais l'Allemagne est au cœur de la stratégie politique du Kremlin visant *à dissocier Américains et Européens.*

Si souhaitable que soit, *face à cet* ensemble de facteurs, une harmonisation des *concepts de la France et* de ses alliés, elle ne saurait porter *que sur l'emploi des forces devant* coopérer à la défense commune sans *s'étendre* aux armes stratégiques. Aussi ne voit-on pas à quoi *répond* la suggestion faite par M. Mitterrand *devant un groupe de sénateurs américains d'« une menace de la totalité des forces américaines, britanniques et françaises »* (3) sinon de risquer de nous incorporer dans la stratégie *américaine*. Ce *qui pourrait faire sortir* le commandeur de sa tombe.

Loin de se contrarier ou de s'opposer, deux doctrines *distinctes* d'emploi des armes de destruction *massive*, *celle* de la France et *celle* des Etats-Unis peuvent se compléter pour concourir à la posture globale de dissuasion en Europe faite d'une complémentarité entre la logique des concepts *et l'irrationalité*, pour ne pas dire l'absurdité, de leur éven*tuelle mise* en œuvre.

(1) M. Mitterrand au *Nouvel Observateur*, 18-24 décembre 1987.
(2) Général de Gaulle, 21 février 1966.
(3) *Le Monde* du 12 février 1988.

Pour mettre fin à l'impasse diplomatique au Proche-Orient

M. Shultz proposerait un « scénario accéléré »

JERUSALEM
de notre correspondant

La méthode est bien dans la manière du professeur d'économie qu'il fut *longtemps : M. Georges Shultz* avance à pas comptés, calculés, poursuivant une démarche logique dans une région où c'est souvent l'irrationnel qui l'emporte. Ainsi décrivait-on, de source autorisée à Jérusalem cest trois jours de navette diplomatique à *laquelle vient* de se livrer le secrétaire d'Etat américain sans jamais se risquer publiquement au moindre pronostic.

Le vendredi 26 février à Jérusalem, « *il a écouté* », à la fois le premier ministre, M. Shamir (qui n'apprécie guère l'initiative américaine) et son ministre des affaires étrangères, M. Pérès (qui l'approuve). Samedi 27, « *il a sondé les réactions* » à Amman et à Damas. Dimanche 28, de retour à Jérusalem, « *il a parlé* », exposant à MM. Shamir et Pérès « *le détail d'un scénario que le secrétaire d'Etat veut complet* », qu'il envisage comme un tout difficilement dissociable et dont il faisait par le même jour au Caire au président Hosni Moubarak (trois heures d'entretien). De retour dans la soirée à Jérusalem, il a reçu M. Shamir durant deux heures, puis, le lundi matin, M. Pérès deux heures encore, avant de repartir pour Amman.

Lundi soir, il s'est entretenu de nouveau avec MM. Pérès et Shamir (toujours séparément) et il se rendait *mardi 1er mars*, à Londres, *pour* une conversation avec le roi Hussein de Jordanie. Cette dernière rencontre est présentée ici comme « cruciale » ; elle pourrait décider M. Shultz à *revenir, jeudi 3 mars*, à Jérusalem après le sommet de l'OTAN à Bruxelles.

On disait Henry Kissinger inépuisable dans ce genre de marathon ; George Shultz ne paraît pas l'être moins. Au total, il a passé prés de douze heures avec les dirigeants israéliens. Qu'en ressort-il ? Tout se passe, indique-t-on à Jérusalem (dans des milieux plutôt proches des travaillistes comme si M. Shultz cheminait avec obstination.

« *Il est passé de ce qui était présenté comme une collection d'idées américaines à ce qui paraît être un plan précis* » soumis aux différentes parties concernées. A charge pour elles *maintenant de prendre leurs* décisions et de les faire connaître aux Etats-Unis. Dans certains milieux, on avançait même que le secrétaire d'Etat, s'il revient jeudi, *pourrait bien formaliser ses propositions* dans un document écrit.

Les deux verrous

Celles-ci ne sont pas à prendre ou à laisser. Mais M. Shultz serait désireux d'obtenir des réactions et des *réponses rapides. Si l'on en croit la* presse israélienne, il envisage « *un scénario accéléré* » (1). « *Ouverture internationale* » en avril (peut-être sous la forme d'une réunion des ministres des affaires étrangères des cinq pays membres permanents du conseil de sécurité de l'ONU (2) ; dans la foulée, conversations directes entre Israël et ses voisins arabes sur une « *formule intérimaire* ». On ne parle pas « *d'autonomie* » — les Palestiniens comme les pays arabes se méfient d'une expression qui leur rappelle « *l'accord séparé* » de Camp David conclu entre Israël et l'Egypte. Mais c'est bien de cela qu'il s'agit : à titre de mesure de confiance, il faut donner aux Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza, selon M. Shamir, le droit de contrôler les décisions politiques et économiques qui concernent leur vie quotidienne — ce qui implique des élections (une assemblée de quelque cent membres, dit-on — et la désignation d'un exécutif palestinien (de douze membres) (3). Dans les six mois, ces « *conversations directes* » devront aborder la question du statut final des territoires dont celle d'un règlement global au Proche-Orient fondée sur les résolutions 242 et 338 de l'ONU.

Le dispositif est censé faire sauter deux verrous : l'opposition de M. Shamir et de son parti, le Likoud (droite) à toute autre formule que l'autonomie ; l'opposition de la par*tie arabe à tout nouvel accord séparé* entre Israël et ses voisins, notamment la Jordanie et à toute démarche qui ne serait pas garantie par la communauté internationale (la *fameuse conférence internationale*). Il ne s'agit pas à proprement parler d'un plan de paix mais plutôt d'un canevas devant permettre aux différentes parties concernées de passer *outre les traditionnelles inhibitions* leur barrent le chemin de la table de négociations.

Si telles sont réellement les intentions de M. Shultz (qui s'est bien *gardé de les confirmer lors d'une* conférence de presse vainement attendue lundi), elles placent M. Shamir dans une position délicate : dire, oui, c'est accepter une *ouverture internationale dont* son parti ne veut pas et entrer dans une discusson qui, tôt ou tard, portera sur « *la paix en échange des territoires* », formule relevant de l'anathème au *Likoud* où l'on *entend* conserver pour toujours la Cisjordanie et Gaza sous souveraineté israélienne.

Dire non au principal allié et ami *d'Israël* est tout aussi embarrassant à moins de deux semaines de la visite officielle que M. Shamir doit faire à Washington. Traîner les pieds et gagner du temps, comme le premier *ministre sait le faire* avec talent, n'est guère plus acceptable tant M. Shultz paraît pressé. Or, M. Shamir a sobrement cponstaté, lundi, que ses entretiens avec le secrétaire d'Etat « *ne l'avait pas fait changer de position* ».

Devant l'impasse, il reste une solution : trancher en organisant des élections anticipées dans l'espoir *qu'elles dégageront une majorité* claire. On y songe de plus en plus tant chez les travaillistes qu'au likoud. Le groupe parlementaire du likoud a chargé, lundi, l'un des siens, *le député David Magen*, de préparer une proposition de loi de dissolution de la Knesset (la législature s'achève normalement en novembre) dans la perspective d'organiser des élections pour le *26 juillet* prochain.

Le roi Hussein au pied du mur

Mais la passion de l'initiative américaine pèse également sur le roi Hussein de Jordanie, lui aussi placé au pied du mur. S'il refuse d'entrer dans le processus *suggéré par* les Américains il reconnaîtrait qu'il s'accommode (aussi bien que M. Shamir) du *statu quo* actuel dans les territoires. On peut imaginer le souverain d'autant plus réticent à bousculer la situation actuelle que les événements de Cisjordanie et Gaza ont amplement prouvé que l'influence jordanienne y est large*ment battue en brèche par celle de* l'OLP.

Restent les Palestiniens. *M. Shultz, jusqu'à présent, n'a* rencontré aucune des personnalités palestiniennes des territoires (proches de l'OLP) avec lesquelles il aurait souhaité s'entretenir. Le boy*cottage a été sans faille*, à l'appel d'une OLP qui constate que les propositions américaines ne mentionnent toujours pas le droit à l'autodétermination du peuple palestinien.

La radio israélienne croyait cependant *savoir*, lundi soir, que l'OLP avait finalement autorisé ces personnalités des territoires à rencontrer M. Shultz en compagnie de MM. Edward Saïd et Ibrahim Abou Lughod, deux Américains d'origine palestinienne (tous deux membres du « parlement » de l'OLP, le Conseil national palestinien) et d'un troisième homme, M. Akram Hanieh, journaliste palestinien expulsé l'an dernier par Israël. Pour le moment c'est une rumeur, mais elle suggère que, côté palestinien, le plan Shultz ne laisse pas totalement indifférent. Prudent, M. Pérès concluait lundi : « *L'affaire est compliquée mais pas désespérée* ».

ALAIN FRACHON.

Les violences dans les territoires occupés : deux morts de plus

La violence dans les territoires occupés a fait, le lundi 29 février, *deux nouveaux morts* : un jeune Palestinien de dix-huit ans, tué d'une balle dans le cou lors d'affrontements avec des soldats israéliens à Burin, à 4 kilomètres environ au sud de Naplouse, et un réfugié du camp de Jenine qui avait été blessé, le *25 février*, par des tirs de soldats israéliens.

Les cinq militaires israéliens, qui avaient été mis aux arrêts pour avoir sauvagement battu deux civils palestiniens, *ont été libérés, lundi*, au lendemain d'un conseil des ministres orageux au cours duquel des ministres de droite ont dénoncé l'« incapacité » de l'armée à rétablir l'ordre dans les territoires occupés.

D'autre part, le tribunal de première *instance* de Jérusalem a ordonné la libération sous caution de deux colons israéliens accusés d'avoir tué, le samedi 27 février, deux jeunes Palestiniens du village d'Abud, dans le nord-ouest de la Cisjordanie. Le juge s'est rangé à la thèse de la défense *selon* laquelle les deux colons avaient agi en « *état de légitime défense* ». — *(AFP, Reuter.)*

Afrique

Etat d'urgence à Dakar et arrestation du chef de l'opposition

Ombres sur la démocratie sénégalaise

Le calme régnait à Dakar, mardi matin 1er mars, après la proclamation de l'état d'urgence et l'arrestation du chef de l'opposition, M. Abdoulaye Wade, accusé d'être à l'origine des troubles de lundi dans la capitale.

L'Afrique est-elle condamnée au parti unique ? Les Africains ne peuvent-ils comprendre que les empoignades d'une campagne électorale doivent s'arrêter au soir du scrutin ? Secrètement, l'expérience démocratique au Sénégal agaçait bien des pairs du président Abdou Diouf, *qui y voyaient un « mauvais exemple »* contagieux. M. Omar Bongo, chef de l'Etat gabonais, a montré le bout de l'oreille en déclarant, lundi, à l'issue d'un sommet régional : *« Voyez où cela mène, nous sommes pour la démocratisation de nos Etats, mais pas pour la multiplication de l'anarchie. »*

La campagne pour les élections du 28 février avait été d'une violence verbale sans précédent, dans un pays pourtant habitué aux joutes oratoires. Il était clair que le président Diouf finissait par ressentir comme une sorte d'injustice le fait d'être ainsi critiqué. Au sein du parti gouvernemental, certains déploraient ouvertement la liberté de *« nuisance »* accordée à l'opposition. Le chef de l'Etat a-t-il simplement profité d'un gros chahut d'étudiants pour donner un coup d'arrêt à l'évolution en cours vers la contestation permanente et pour imposer des règles restrictives aux activités de l'opposition ? Ou bien a-t-il jugé indispensable de *sévir* pour arrêter un processus révolutionnaire ?

Bien avant le scrutin, l'agitation régnait parmi les lycéens de Dakar. Ceux-ci exprimaient le ras le bol d'une jeunesse scolarisée de plus en plus promise au chômage et aussi le mécontentement de familles touchées dans leur vie quotidienne par la politique d'austérité. Mais, derrière eux, il y avait aussi les incitations d'un corps professoral agissant. M. Wade bénéficiait du soutien de beaucoup de maîtres, qu'ils fissent partie de ses militants ou qu'ils aient reçu des instructions des mouvements marxistes qui soutenaient sa candidature pour des raisons tenant à leur stratégie révolutionnaire.

Dès lundi matin, des incidents éclataient entre forces de l'ordre et étudiants qui, à l'issue d'une assemblée générale tenue au soir des élections, avaient décidé d'organiser une *manifestation dans les rues* de Dakar. C'était un prélude au grand rassemblement que M. Wade envisageait d'organiser devant le siège de son parti pour protester contre la fraude.

Argument avancé par le Parti démocratique sénégalais, principale formation d'opposition : en publiant lundi matin des résultats partiels, le ministère de l'intérieur cherchait « à faire pression » sur la Cour suprême, *chargée de veiller à la régularité du* scrutin et du contrôle des résultats.

« Parce que cela ne se fait dans aucun pays démocratique et parce que cela aurait été une atteinte à la souveraineté et à la dignité nationale », le président Diouf avait refusé la présence d'observateurs étrangers demandée par l'opposition. Il avait cependant donné des instructions pour que les fraudes manifestes du précédent scrutin ne se rééditent pas. Des magistrats, *travaillant pour la Cour suprême*, devaient observer le cours des événements sur le terrain, et nous l'avons constaté, par exemple, en Casamance, une des régions les plus contestataires. A l'évidence, la tentation de faire du zèle l'a quand même emporté chez certains militants du parti gouvernemental. A Pikine, le quartier le plus populeux de la capitale, les fraudes ont été patentes.

Selon les résultats partiels contestés par l'opposition, M. Diouf fait un score de 77 % des voix, contre 21 % à M. Wade. *Compte tenu de* l'avantage incontestable que constituent l'implantation locale du parti gouvernemental et le soutien des principaux marabouts, traditionnel*lement du côté du pouvoir, ces chif*fres globaux ne paraissent pas scandaleux à l'excès. Pour autant que ces choses soient quantifiables, les observateurs étrangers évaluent *généralement* à un quart de la population l'audience de M. Wade et de son parti.

La *différence* avec le scrutin de 1983 est que le nombre des mécontents vraiment résolus à en découdre a augmenté. Par contagion avec les événements du quartier Latin, une grave agitation sociale et universitaire avait paralysé l'économie nationale en 1968. *Le* même *scéna*rio semblait se mettre en place lundi. Les autorités ont laissé pourrir la situation pendant quelques heures, sans trop prévenir les actes de vandalisme des émeutiers, voitures incendiées et magasins pillés. Puis le couperet est tombé en début d'après-midi : état d'urgence à Dakar et dans la région, couvre-feu de 21 heures à 6 heures du matin.

Des blindés prenaient position aux points stratégiques de la capitale, bloquant notamment le passage entre la Médina et le quartier du Plateau, *où se trouvent le palais pré*sidentiel et les grandes administrations. Les familles des intéressés annonçaient ensuite les principales arrestations parmi les militants du PDS : MM. Abdoulaye Wade en personne, Ousmane Ngom, avocat *et* porte-parole du parti, Boubacar Sall, député de Thiès, ville située à *70* kilomètres de la capitale *et* où avaient eu lieu les premiers incidents graves de la campagne.

A défaut d'avoir réalisé son rêve de conquête du pouvoir, M. Wade a réussi à priver son rival du profit qu'il *espérait* tirer de ces élections pour l'image du régime à l'étranger. En dehors de fraudes avérées mais sans doute limitées, le recours à des mesures d'exception fait passer une ombre sur la démocratie sénégalaise. Le pays, qui pouvait se vanter de n'avoir pas un seul détenu politique, hormis les séparatistes de Casamance, se retrouve avec le leader de l'opposition entre les mains de la police pour une période indéterminée.

M. Diouf doit maintenant manœuvrer au plus juste entre les nécessités du maintien de l'ordre et ce qui était peut-être un piège de l'opposition : le recours inconsidéré à la matraque. Sa tâche est d'autant plus difficile qu'il ne peut pas compter sur le soutien sans faille de tous ses partisans déclarés. Après avoir *été choisi par M. Senghor* pour lui succéder, le chef de l'Etat sénégalais n'a pas voulu, ou pas osé, créer un nouveau parti à sa dévotion.

Souvent écartés des responsabilités réelles au *profit* de *« technocrates »*, les barons du Parti socialiste ne sont pas tous des *« dioufistes »* inconditionnels, tant s'en faut. Après avoir promis des mesures contre l'*« enrichissement illégal »* — doux euphémisme pour désigner la corruption qui nuit tant à son régime, — le président sénégalais a dû composer avec les réalités. Il lui faudra sortir de son rôle préféré de gestionnaire réaliste à l'intérieur et de porte-parole de l'Afrique « présentable », à l'étranger, pour désamorcer une crise complexe.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.



Deux précédents en vingt ans

L'état d'urgence *décrété* à Dakar a eu deux précédents.

Le 31 mai 1968, à la suite de troubles à l'université (un mort et plusieurs dizaines de blessés le 29 mai), le couvre-feu puis l'état d'urgence avaient été promulgués, sur ordre du président Léopold Sedar Senghor. Les étudiants de Dakar, en grève illimitée, notamment contre la réduction des bourses, avaient été rejoints par les syndicats des travailleurs. Ces mesures avaient été levées en juin.

Un an plus tard, le 18 avril 1969, de nouvelles dispositions sont adoptées : elles permettent au gouvernement et aux autorités administratives, en cas de proclamation de l'état d'urgence par décret présidentiel, de prendre des mesures restrictives de la liberté individuelle. Le 11 juin 1969, cet arsenal juridique est utilisé en raison de l'appel à une grève générale de quarante-huit heures de l'Union nationale des travailleurs du Sénégal (UNTS). Il permet l'interdiction des défilés et la réquisition des grévistes. L'état d'urgence devait être levé le 23 juin 1969, à l'expiration du délai de douze jours prévu par la Constitution.

Me Abdoulaye Wade, l'opposant de toujours

En couvrant abondamment la campagne de Me Abdoulaye Wade, la *télévision sénégalaise* a popularisé sa longue silhouette et son crâne chauve, sa faconde, *ses manières de battant sûr* d'incarner ce qu'il appelle *« le front du refus »* au régime du président Diouf. Ce combat, très médiatisé ces dernières *semaines, Me Wade l'a mené* deux décennies durant depuis les locaux modestes de son bureau d'avocat, rue de Thiong, dans le centre de Dakar.

Légalisé en 1974, le Parti *démocratique sénégalais* (PDS) est la principale et la plus ancienne des formations d'opposition au Sénégal. Il se présente comme un parti libéral et d'inspiration « *travailliste* », *mais, au* moins pendant la campagne, *n'a* pas refusé le soutien d'éléments marxistes. Il critique la politique économique « dictée » par le FMI *et préconise* la *fixation des popu*lations à l'intérieur du pays au bénéfice du monde paysan.

Sexagénaire encore très alerte, marié à une Française, Me Wade a fait ses études à *l'école fédérale William-Ponty*, pépinière de cadres de l'Afrique indépendante, puis au lycée Condorcet à Paris. Agrégé des facultés de droit et des sciences *économiques, il a été professeur* à la Faculté de Dakar et avocat à la cour d'appel. Il a aussi assumé des fonctions de consultant de l'Organisation de l'unité africaine et de la Banque africaine de *développement*, ce *qui lui* permet de se poser en expert en réponse à un pouvoir qui l'accuse de *démagogie et d'incompétence.*

« Le problème de Wade, ce n'est pas la malveillance des autorités à son égard, c'est Wade lui-même », dit un ministre, en faisant allusion au caractère emporté du bretteur de l'opposition. A l'inverse des autres candidats à l'élection présidentielle, *qui entendaient seule*ment profiter de la télévision pour se faire connaître ou *« faire entendre les sans-voix »*, Me Wade brigue effectivement la magistrature suprême, estimant que sa victoire lui avait déjà été « volée » en 1983 par le président Diouf, *qu'il ménage infini*ment moins que M. Senghor à l'époque où celui-ci était au pouvoir.

Pour son combat, Me Wade fait feu de tout bois, nouant des *alliances parfois contre nature.* Mais il s'est toujours élevé contre les accusations de collusion avec la Libye *portées contre* lui. Il lui arrive d'avoir des contacts discrets avec des responsables français à l'occasion de ses passages à Paris, où il disposait d'une « antenne » pour la campagne présidentielle.

J. G.

ANGOLA

A Cuito-Cuanavale, sous les obus de l'artillerie sud-africaine

L'armée sud-africaine assiège Cuito-Cuanavale depuis huit semaines. Pascal Fletcher, envoyé spécial de l'agence Reuter, a assisté à une journée de cette *« bataille décisive »*.

Cuito-Cuanavale. — Le colonel angolais Armindo Moreira désigne du doigt un horizon chargé de nuages surplombant la brousse luxuriante. *« Les Sud-Africains sont là, à 8 ou 10 kilomètres*, dit-il. *Ils ne prendront Cuito-Cuanavale qu'en passant sur nos cadavres* [...] *Nous sommes en sécurité ici. Nous contrôlons la situation. »* Sa phrase à peine achevée, un sifflement retentit. Un éclair jaune entouré de fumée blanche jaillit à l'horizon. Puis, c'est l'explosion.

Les bombes se succèdent et des colonnes de fumée de plus en plus nombreuses s'élèvent au-dessus de la brousse à 1 kilomètre de là. Les tirs menacent peu à peu le pont de bois à moitié détruit sur lequel Moreira se trouve. *« Ils sont en train de trouver la portée. Nous ferions mieux de partir »*, dit-il. Les premiers reporters étrangers à se rendre dans la ville assiégée battent en retraite avec les soldats.

Depuis huit semaines, Cuito-Cuanavale, à *300 kilomètres au nord* de la frontière avec la Namibie, contrôlée par l'Afrique du Sud, est pilonnée presque quotidiennement par l'artillerie installée à une trentaine de kilomètres à l'est.

Cuito-Cuanavale se trouve dans une vallée verdoyante d'une province que les colons portugais appelaient le *« bout du monde »*. Sa rue principale, goudronnée, compte une vingtaine de maisons vivement colorées, d'architecture coloniale, la plupart endommagées par des bombes. *Une partie de la population civile vit* toujours dans les environs. Des femmes et des enfants passent en faisant un signe de la main aux soldats cubains et angolais, qui répondent en levant le poing.

Sur un large périmètre entourant la ville, des radars antimissiles de fabrication soviétique, l'artillerie *anti-aérienne*, de *nombreux chars* et voitures blindées sont installés sous des bunkers camouflés par des branchages. Les troupes angolaises tiennent les positions avancées sur les deux rives du fleuve Cuito, mais vers l'arrière des véhicules blindés et des camions sont occupés par de jeunes soldats cubains.

Les Cubains interviendront si l'Afrique du Sud rompt la ligne de front, disent les officiers angolais. *« Nous sommes toujours en état d'alerte,* affirme Angel, dix-huit ans, originaire de Camaguey, à Cuba. *Nous resterons jusqu'à ce que les Sud-Africains partent. »* — *(Reuter.)*

CENTRAFRIQUE

L'ex-empereur Bokassa a été gracié

L'ex-empereur de Centrafrique, Jean-Bedel Bokassa, condamné à mort par la cour criminelle de Bangui, *a été gracié*, le *lundi 29* février, par décret du président centrafricain, le général André Kolingba. Le décret, lu à la radio nationale, stipule dans son article 2 que la peine de *mort* a *été commuée* en travaux forcés à perpétuité. Cette décision était généralement attendue à Bangui.

En commuant la peine de mort, le *président* Kolingba *prend le risque* de garder en Centrafrique l'ex-empereur, qui compte encore quelques partisans.

Renversé par un coup d'Etat en 1979, Bokassa *était retourné dans* son pays le 23 octobre 1986 alors qu'il faisait l'objet d'une condamnation à mort par coutumace. Un nouveau procès avait débuté le 26 novembre et duré *jusqu*'au 12 juin 1987. L'appel en cassation présenté par les avocats de la défense avait été rejeté le 14 novembre par la Cour suprême.

Interrogé par l'agence Associated Press, Me Nicolas Tiangai, l'un des avocats de Bokassa, s'est déclaré *« très satisfait »*. Il a exprimé ses *« remerciements »* au chef de l'Etat centrafricain pour le *« bel exemple »* qu'il vient de donner.

M. Georges Bokassa, le fils aîné de l'ex-empereur qui réside en France, a également remercié le général Kolingba. *« En chef d'Etat éclairé, notre président a compris qu'il fallait oublier les errements du passé et unir tous les Centrafricains »*, a-t-il déclaré à l'AFP.

Pour sa part, interrogé à Libreville, le chef de l'Etat gabonais, M. Omar Bongo, a dit qu'il avait souhaité la grâce de Bokassa. *« C'est un noble geste que celui du président Kolingba à l'endroit d'un homme qui tout de même a travaillé pour le développement de la République centrafricaine »*, a-t-il déclaré. Selon M. Bongo, cette décision de commuer la peine de mort en travaux forcés à perpétuité n'est cependant *« qu'une première étape »*, *« je pense qu'il y aura tout de même libération »*, a-t-il ajouté. — (*AFP.*)

● **KENYA : le président Arap Moi reconduit.** — M. Daniel Arap Moi a été proclamé, le lundi 29 février, président de la République pour un troisième mandat de cinq *ans, au cours d'une cérémonie publi*que à Kabarnet (vallée du Rift). La reconduction de M. Moi fait suite à sa désignation, samedi 27 février, comme seul candidat à la présidence de la République *au cours d'une céré*monie publique organisée à Nairobi en présence de milliers de personnes. La réélection de M. Moi n'aura donc pas nécessité son passage devant les *électeurs, puisqu'il a été successive*ment désigné par l'Union nationale africaine du Kenya (KANU, parti unique) comme candidat unique pour son siège de parlementaire et candidat unique à la présidence. — *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Maroc

Trois diplomates condamnés pour espionnage au profit de l'URSS

Rabat. — Trois diplomates marocains et un médecin ont été condamnés à la réclusion à vie pour espionnage au profit de l'URSS, ont *annoncé*, le lundi 29 février, les avocats de la défense. Les quatre *condamnés étaient* poursuivis devant le tribunal militaire de Rabat pour trahison et menace *à la sécurité de* l'Etat. Ce sont les premiers Marocains jamais condamnés pour espionnage depuis l'indépendance, en 1956.

Parmi eux figure Hassan Bouab, conseiller d'ambassade, ancien *chargé d'affaires* à l'ambassade *du* Maroc à Varsovie et ancien attaché culturel à l'ambassade à *Moscou.* Arrêté l'an dernier à Rabat, Hassan Bouab appartient à une famille connue de Safi, au sud de Casablanca. Il est le neveu de l'ancien *ministre des affaires étrangères*, Ahmed Taibi Benhima, et de l'ancien ministre de *l'intérieur*, Mohamed Benhima.

Les autres diplomates sont Jalil Tadlaoui, conseiller d'ambassade, qui a été en poste à Addis-Abeba et aux *Nations* unies, et Mohammed Chegraoui, employé au chiffre à l'ambassade à Moscou. Le médecin, Hossein Lyoussi, a son cabinet à Tanger. Il a fait ses études de méde*cine en URSS et travailla en* Libye. Le procès à huis clos s'était ouvert le *10 février.* — *(Reuter.)*

Vietnam

Décès d'un écrivain en détention

Index on Censorship et la délégation en France de l'Eglise bouddhique *unifiée du* Vietnam rapportent le décès en prison, à Ho-Chi-Minh-Ville, dans la nuit du 20 au 21 janvier, de l'écrivain Duong Hung Cuong, à l'âge de cinquante-quatre ans.

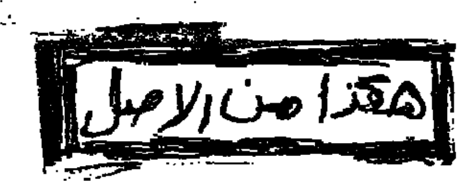
Sous le pseudonyme de De Huc Can, il avait publié plusieurs romans. *Il était également journaliste* à Saïgon avant 1975. Après la victoire communiste de 1975, *il avait été* emprisonné pendant six ans. De nouveau arrêté le 2 mai 1984, il était détenu sans jugement lorsqu'il est mort des suites d'une hémorragie cérébrale.

Selon l'Eglise bouddhique unifiée, *plusieurs personnalités bouddhistes* et des artistes, arrêtés en même temps que Duong Hung Cuong, demeurent détenus sans jugement, en dépit de l'amnistie décrétée à l'occasion de la fête du Têt, le 17 février dernier.

Selon la veuve de Cuong, qui avait pu rendre visite à *son mari deux* semaines avant son décès et en a vu *la dépouille mortelle*, ce dernier serait mort lors de son transfert de la prison de Chi-Hoa à celle de Gia-Dinh pour un interrogatoire. Le corps était, selon l'Eglise bouddhique unifiée, *« couvert de grosses taches violacées »*.

● **CAMBODGE : le prince Sihanouk revient sur sa démission.** — Le prince Norodom Sihanouk a fait savoir, le lundi 29 février, à Pékin, *qu'il revenait sur sa décision de quit*ter la présidence de la coalition tripartite cambodgienne d'opposition au régime pro-vietnamien de Phnom-Penh (*le Monde* daté 31 janvier-1er février. — *(Reuter.)*

● ***CHILI : découverte de six bombes dans l'aéroport de La Serena.*** — Six bombes chargées de mille huit cents cartouches d'explosifs au total ont été découvertes, *le samedi 27 février*, dans l'aéroport de La Serena (400 kilomètres au nord de Santiago), ville que le président Augusto Pinochet devait visiter il y a un mois, a-t-on appris, le *lundi 29 février, de source officielle.* — *(AFP.)*



Europe

URSS : les tensions ethniques dans les républiques caucasiennes

L'Azerbaïdjan à son tour...

(Suite de la première page.)

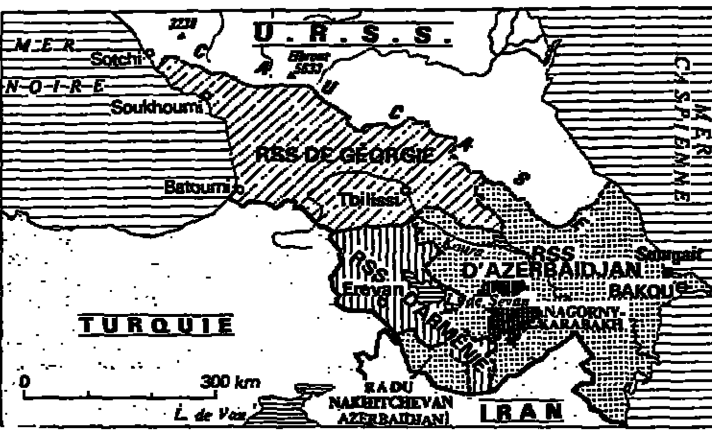
Ils protestent, d'une part, contre la dénonciation dont ils font ainsi l'objet à la face du monde et, d'autre part, contre *l'éventualité* de voir leur République privée d'un territoire qu'ils contrôlent depuis *1923*. Et puis, il y a surtout le poids des violences qui finit par jouer, d'autant plus pernicieux que les rumeurs comblent naturellement le vide laissé par le manque d'informations crédibles.

Coups de couteau

Quelle a été la réalité des exactions dont se plaignent les Arméniens du *Karabakh* ? Y *a-t-il* eu, la semaine dernière, comme cela a été rapporté à l'un des porte-parole de l'opposition moscovite, M. Valéry Senderov, des violences à Bakou après que des Arméniens y eurent manifesté en *faveur des revendications* du Karabakh ? Y a-t-il eu, ces derniers jours, d'autres morts que celles de ces deux jeunes gens assassinés dans le district d'Agadam, à la limite du Karabakh, et dont a parlé, dimanche, à la radio de Bakou, le procureur général adjoint de l'Union soviétique ?

Personne (et peut-être pas même les bureaux les plus concernés à Moscou) n'est capable de répondre à ces questions avec une absolue certitude. Ce qui est sûr, en revanche, est que ce qui se raconte n'est pas de nature à calmer les passions et que l'explication des violences de *Sumgait* circulant à *Erevan* et rapportée à un autre porte-parole *de la dissidence moscovite*, M. Sergueï Grigoriantz, est simplement *sinistre. A en croire cette* version des faits, les « *voyous* » dont parle TASS auraient commencé à arrêter les gens dans les rues de la ville pour leur demander s'ils étaient Arméniens et, dans l'affirmative, les auraient tabassés et lardés, à l'occason, de coups de couteau.

Les récits rapportés par M. *Grigoriantz ne font pas état* de morts mais, outre que l'heure du bilan n'a pas encore sonné, il devient chaque jour de plus en plus difficile de calmer le jeu. Même après soixante-dix ans d'ordre soviétique relatif, les montagnes du Caucase continuent, en effet, d'abriter, au côté des Arméniens, des Azéris et des Géorgiens, plusieurs dizaines de nationalités différentes formant une mosaïque complexe et sur lesquelles tout changement peut avoir des conséquences déstabilisatrices.



Le problème est d'autant plus compliqué que si les Azéris sont en majorité musulmans chiites, les Arméniens et les *Géorgiens*, eux, sont chrétiens, que la Géorgie est prompte à défendre son identité nationale et que, d'une manière générale, les tensions nationales se multiplient depuis plus d'un an des pays baltes au Kazakhstan, en passant par les Tatars de Crimée.

M. Gorbatchev n'a, en l'affaire, qu'un motif de consolation. Celui d'avoir vu totalement juste en déclarant, le 18 février dernier, devant le plénum du comité central : « *Nous devons, à l'étape actuelle, nous occuper très sérieusement de la politique nationale et le faire tous azimuts, tant en théorie qu'en pratique. C'est une question fondamentale d'importance vitale pour notre société* ».

BERNARD GUETTA.

Dans les usines soviétiques

Des SS-20 aux voitures d'enfant

Les usines soviétiques qui fabriquaient des missiles de portée intermédiaire, interdits par le traité de Washington, construiront désormais des voitures d'enfant, bicyclettes, réfrigérateurs et machines à laver, a-t-on annoncé le lundi 29 février, au soviet suprême, lors des débats de la commission chargée d'approuver l'accord soviéto-américain de décembre dernier.

Un responsable du syndicat des industries de défense a *exhibé une photographie* — reproduite le mardi 1er mars en *première page de l'Humanité* — montrant quelques-uns des landaus *déjà produits par l'usine de* Votkinsk, dans la République *autonome oudmourte. Celle-ci* fabrique également des machines à laver, dont M. Kornienko, premier chef-adjoint du département international du PC, a affirmé avoir testé lui-même un exemplaire la veille.

A vrai dire, les responsables soviétiques avaient pris depuis longtemps l'habitude d'utiliser leurs usines de défense pour la production d'articles civils entre deux programmes d'armement. Mais le traité de Washington leur permet de donner plus de lustre à cette pratique.

L'usine de constructions mécaniques de Votkinsk est la principale installation visée par ce traité, puisque ses accès feront l'objet d'une inspection permanente de la part de contrôleurs américains. Selon le mémorandum annexé au traité, elle fabrique principalement les fameux missiles SS-20 (dits RSD-10 dans la terminologie soviétique, et dont trente-six exemplaires étaient stockés sur les lieux le 1er novembre dernier), mais aussi des SS-12 et des SS-23 à plus courte portée, ceux-là mêmes qui ont été retirés, sans attendre l'entrée en vigueur du traité, de Tchécoslovaquie et d'Allemagne de l'Est.

Une autre usine, dite « Barricade », *située à Volgograd*, fabrique de son côté les lanceurs de SS-20, *ainsi* que des SS-12. Elle sera reconvertie, a-t-il été *annoncé* lundi à Moscou, *dans* la fabrication d'installations de *forage en mer*.

La République oudmourte, où est *située l'usine de Votkinsk*, avait jusqu'ici la réputation d'être *un haut lieu du goulag* (les dissidents ont souvent décrit ses camps de détention) et de l'industrie d'armement. Sa capitale, *Ijevsk, avait pris, de 1985 à* juin dernier, le nom d'Oustinov, le vétéran du complexe militaro-industriel soviétique mort en 1984. Ses représentants au soviet suprême sont notamment M. Finoguenov, ministre de l'industrie de la défense, le général Bobylev, chef de la direction politique de la défense antiaérienne, ou encore Mikhaïl Kalachnikov, chef du bureau d'études de la principale usine d'Ijevsk et père de la fameuse mitraillette qui porte son nom. Il faudra un peu plus que quelques voitures d'enfant pour renverser cette image.

M.T.

BIBLIOGRAPHIE

Les pommes rouges d'Arménie

C'est l'histoire d'un couple... C'est aussi une tranche de l'histoire d'un peuple. Lui s'appelle Jean Der Charkissian. Il est né il y a près de soixante ans à Valence, dans la Drôme, où sa famille, composée de six personnes, vivait dans deux pièces. Les parents étaient des rescapés du génocide qui, en 1915, avait anéanti un million et demi d'Arméniens en Turquie. Les jeunes étaient élevés dans la mémoire du drame vécu par ceux qui avaient vu capturer, massacrer, dépecer les femmes, les hommes, les vieillards, les enfants de leur communauté. Ils restaient arméniens et, en même temps, ils devenaient français.

Lucie, sa femme, a connu une semblable histoire.

Vint l'année 1945. Avec la victoire soviétique, qui consola bien des Arméniens des humiliations subies. Ils écoutaient les propagandistes *d'un front national créé par* Moscou et qui leur offraient leur patrie, la *République soviétique* d'Arménie. Cent cinquante mille d'entre eux *furent séduits. Ils quittèrent* leur pays d'adoption pour trouver la terre *des ancêtres. Ils quittèrent Marseille* dans la joie. ils débarquèrent à *Batoumi dans la déception.* Mais il n'y avait pas de billet de retour.

Dès cet instant, le jeune Jean décida qu'il reviendrait en France. Il cacha sa carte d'identité française, son certificat de naturalisation. Il refusa chaque fois qu'il le put les documents qui soulignaient sa qualité de citoyen soviétique. Etabli à Kirovkahan, troisième ville d'Arménie, il mena un combat harassant pour obtenir le droit de revenir dans son pays natal. Il lui fallut, sans se décourager, se battre contre l'absurde : « *Les autorités acceptaient que je redevienne français à condition que je quitte l'Union soviétique, mais elles me refusaient le droit de partir. Donc, je ne pouvais pas redevenir français.* »

L'affaire commença véritablement en juin 1956, lorsque Christian Pineau, alors ministre français des affaires étrangères, vint en Arménie. Trente ans plus tard, le président Mitterrand s'en occupa lors de sa visite à Moscou. Elle s'acheva en 1987, après d'ultimes démarches de Mme Masherey, maire adjoint de Bagneux, qui avait été alertée par un article de Dominique Dhombres, alors correspondant du *Monde* à Moscou. A leur retour à Valence, après une absence de prés d'un demi-siècle, les héros racontent leur histoire à la fois extraordinaire et commune. Ils y donnent une série d'instantanés sur la vie jusqu'à l'an *dernier dans une ville d'Arménie* soviétique. Ils sont partis avec joie, *mais sans haine*. Ils écrivent même : « *Gorbatchev me plaît. Jeune et dynamique, il semble vouloir rendre au communisme son sens véritable.* »

Mais ils ne sont pas près d'oublier la leçon des pommes d'Arménie. Dans ce pays, la coutume veut que la famille de l'époux envoie à la jeune mariée dix pommes rouges, symbole de virginité. Après la guerre, constatent les auteurs, « *Staline nous avait offert des pommes rouges pour nous attirer dans sa ronde nuptiale. Puisque nous avons été assez naïfs pour croire que la fête serait belle, il ne nous restait plus qu'à entrer dans la danse.* »

BERNARD FÉRON.

★ Jean et Lucie Der Charkissian, *les Pommes rouges d'Arménie*, éd. Flammarion, 252 pages.

● POLOGNE : des *grévistes obtiennent gain de cause à Wroclaw*. — Quelque mille cinq cents *ouvriers des ateliers de réparation de* matériel ferroviaire de Wroclaw ont obtenu, le *lundi 29 février, des augmentations* salariales après une grève *observée à l'appel du comité* clandestin de Solidarnosc, a déclaré *M. Jozeph Pinior, figure importante* de l'opposition polonaise. M. Pinior a *également indiqué que treize militants* du Parti socialiste polonais (PPS, *interdit) et du mouvement écologiste* pacifiste Liberté et Paix (WIP, *interdit) ont été arrêtés, le dimanche* 28 et le lundi 29 février, à Wroclaw *et à Varsovie. Mardi 1er mars,* en début d'après-midi, ils *n'avaient toujours pas été relâchés.* — *(AFP.)*

● IRLANDE DU NORD : deux membres de l'IRA tués par leur propre bombe. — L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a confirmé, lundi 29 février dans la soirée, que deux de ses membres avaient été tués quelques heures auparavant par l'*explosion accidentelle d'une bombe* qu'ils manipulaient, dans une grange *isolée du sud de l'Ulster.* — *(AFP.)*

● TURQUIE : le chef de l'opposition revient sur sa démission. — M. Erdal Inonu, président du Parti *populiste social-démocrate* (PPSD, principal parti d'opposition), qui avait *présenté, le dimanche 28 février,* sa démission (*le Monde* du 1er mars), a déclaré, le lundi 29 *février, à l'issue* d'une réunion du comité directeur du parti et à la surprise générale, qu'il revenait sur sa décision. — *(AFP.)*

Italie : mis en cause dans des affaires de pots-de-vin

M. Franco Nicolazzi, chef du Parti social-démocrate, démissionne

ROME
de notre correspondant

M. Franco Nicolazzi, secrétaire général du petit Parti social-démocrate italien, membre de la coalition gouvernementale, a démissionné de ses fonctions le lundi 29 février. Sa stratégie de convergence avec les socialistes était contestée depuis un an et les mauvais résultats du PSDI aux législatives du 15 juin 1987 (3 % des voix) n'avaient pas amélioré sa position. Mais ce ne sont pas ces difficultés intérieures qui ont conduit M. Nicolazzi à se démettre. Depuis quelque temps, son nom était rapproché de celui d'un scandale d'envergure : « les prisons d'or ».

Ministre des travaux publics de 1979 à 1987, et membre de sept gouvernements, M. Nicolazzi aurait favorisé des entrepreneurs « amis » pour l'attribution des travaux de construction des prisons italiennes. Selon deux magistrats de Gênes, qui viennent d'achever leur enquête, les pots-de-vin versés par la firme CODEMI de Milan, en « compensation » de l'attribution préférentielle du chantier, s'élèveraient à l'équivalent de 50 millions de francs, soit 50 % du devis total, un montant à peu près jamais égalé dans l'histoire pourtant fournie des scandales péninsulaires. M. Nicolazzi a expliqué à la direction du PSDI, en lui remettant sa démission, qu'il avait « *les mains totalement propres* » et voulait simplement tenir son parti à l'écart de ses difficultés personnelles.

Un ancien ministre de la justice démocrate-chrétien, M. Clelio Darida, serait également mêlé à ces affaires malhonnêtes. Les actes de l'enquête devront être examinés par une commission parlementaire dont le feu vert est nécessaire pour l'engagement de poursuites contre un ex-membre du gouvernement. La liste complète des inculpés est en fait longue et ce scandale menace aujourd'hui d'être l'un des plus gros de ces dernières années.

J.-P. C.

Querelles chez les communistes et attaques des socialistes

Palmiro Togliatti a-t-il tout fait pour sauver Antonio Gramsci des geôles mussoliniennes ?

ROME
de notre correspondant

En attendant la chute en mars du gouvernement du démocrate-chrétien Giovanni Goria, la gauche italienne s'offre une querelle sur un thème au demeurant fascinant pour l'historien : le PCI, avec à sa tête son homme fort du moment, Palmiro Togliatti, a-t-il fait tout ce qui était en son pouvoir pour sauver des geôles mussoliniennes, entre 1926 et 1937, Antonio Gramsci qui avait été l'un des fondateurs du Parti communiste en 1921, avant d'en devenir le secrétaire général de 1924 à son arrestation ?

Le thème n'est certes pas nouveau : le soupçon que Nino Gramsci ait été tenu dans un certain isolement par ses propres compagnons communistes de captivité en raison de plusieurs prises de position fort mal vues par Staline (1) a été *avancé de façon récurrente*. L'élément nouveau, cette fois, est que la *question a été posée... dans l'Unita*, le quotidien du PCI, par un historien *communiste* qui fut aussi très longtemps un important dirigeant du parti, M. *Umberto Cardia*, aujourd'hui à la retraite. La publica*tion de l'article a déclenché les fou*dres de la direction du PCI, son secrétaire *général* en tête. Pour M. Alessandro Natta le texte en question affirme sans prouver, et le quotidien du parti a commis, dit-il, une grossière erreur en offrant ses colonnes à M. Cardia. L'algarade a évidemment mis sur la sellette les responsables de *l'Unita*. « *Autonome ne signifie pas séparé* », a déclaré M. Natta pour préciser sa propre conception de ce que doit être le quotidien par rapport à son parti.

Par-delà le débat ainsi relancé sur le degré d'« *autonomie* » de *l'Unita* que bien des communistes trouvent excessif — on a observé que la direction du PC avait réagi de façon compacte et négative à l'attaque de M. Cardia. M. Natta a expliqué que sa formation avait déjà fait toute la lumière sur le passé et que relancer une telle querelle était « *déplorable* ».

Ce qui est véritablement en jeu, c'est l'image de Togliatti, un homme qui a été pendant quarante-cinq ans, un chef suffisamment charismatique pour être surnommé tout simplement « le Meilleur ». Certainement conscients que, selon le mot de Gramsci lui-même, « *on ne construit sur les mensonges que des châteaux de vent* », les responsables savent aussi que l'enjeu est énorme : tirer sur le fil Togliatti, c'est risquer de démailler tout l'ouvrage. La génération que Togliatti a modelée, à commencer par M. Natta lui-même, garde encore du poids dans l'appareil. La veuve de l'ex-secrétaire, Mme Nilde Iotti, est toujours présidente de l'Assemblé nationale.

L'affaire Boukharine

Mais cette affaire s'inscrit aussi — et peut-être surtout — dans une querelle que vient de réveiller le PS à l'encontre du PC. Tout a commencé au lendemain de l'annonce récemment faite à Moscou de la réhabilitation de Nikolaï Boukharine. *L'Avanti*, quotidien du PS, a aussitôt rappelé que lors de la condamnation à mort du « préféré du parti » soviétique par la « justice » de Staline, Togliatti était à Moscou, numéro deux du Komintern, et que sa responsabilité en cette affaire était grande. Le secrétaire général adjoint du Parti socialiste, Claudio Martelli, a encore haussé le tir ces derniers jours, en affirmant que Togliatti avait été « *le complice et le bourreau du stalinisme* ». Le PS affirme n'avoir en tête que la recherche de la vérité historique, sans laquelle aucune alliance saine ultérieure n'est concevable à gauche.

En fait, cette querelle entre socialistes et communistes intervient à un moment fort sensible de la vie politique italienne : le PC peut à tout instant être appelé à offrir son concours au déblocage de la situation nationale, soit en entrant dans un futur gouvernement ou une nouvelle majorité, soit, plus vraisemblablement, en contribuant à une éventuelle réforme des institutions. Or le PS craint plus que tout d'être pris en tenaille par une entente entre les deux « grands partis populaires » que sont la démocratie chrétienne et le PC. Brouiller l'image de formation démocratique qui s'impose de plus en plus largement à propos du PCI jusque dans les rangs de la DC, tel semble être l'objectif du leader du PSI.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Gramsci a non seulement reproché à Staline de supprimer tout débat au sein du PC soviétique, mais il s'est également élevé contre la stratégie « *classe contre classe* » imposée à tous les partis communistes par le Komintern de 1926 à 1935, laquelle faisait des « social-fascistes » (les socialistes) le premier ennemi à combattre.

Amériques

ÉTATS-UNIS

La Cour suprême insensible à la «détresse émotionnelle» du révérend Falwell

WASHINGTON
correspondance

Dans une décision prise à l'unanimité, la Cour suprême américaine vient de renforcer la protection assurée aux médias par le premier amendement de la Constitution, dans les procès en diffamation. Pratiquement, la Cour a annulé la décision d'un jury qui avait accordé au révérend Jerry Falwell, président de l'organisation très conservatrice de la Majorité morale, 200 000 dollars de dommages en compensation de la « *détresse émotionnelle* » que le « télévangéliste » ffirme avoir subie. Ce dernier avait attaqué en justice Larry Flint, directeur du magazine pornographique *Hustler*, pour avoir *publié dans ses colonnes une fausse* annonce publicitaire. On y voyait *une caricature de Falwell flanquée* d'une légende dans laquelle le chantre de la Majorité morale est décrit comme un ivrogne avouant avoir eu des relations incestueuses avec sa mère.

En appel, il avait *été* admis que la caricature n'était pas diffamatoire puisqu'elle n'était pas une création directe d'*Hustler*, d'autant que le magazine publiait en bas de page quelques lignes signifiant qu'il ne *fallait pas prendre la caricature* au sérieux. Néanmoins, la cour d'appel *avait largement retenu le facteur de* la « *détresse émotionnelle* » ressentie par le plaignant.

La grande majorité des journaux, y compris les plus respectables, soutenaient Flint, en estimant qu'invoquer cette « détresse » risquait de priver les médias des protections de la Cour suprême. Selon la jurisprudence de celle-ci, un plaignant doit non seulement prouver la fausseté des allégations publiées mais aussi « *l'intention malicieuse* » du journal qui les publie. Les décisions annulées auraient pu conduire à la dispense de cette preuve.

La Cour suprême a estimé que la protection du premier amendement s'étend à tous les écrits et dessins, « *même les plus outrageants* ». La décision unanime de la Cour a été saluée comme un grand succès par les milieux de presse, qui ont constaté avec satisfaction qu'elle avait été rédigée par le président de la Cour suprême, M. William Rehnquist, considéré jusqu'à présent comme un conservateur.

HENRI PIERRE.

Politique

La campagne des socialistes s'amplifie autour de M. François Mitterrand

Alors que les dirigeants socialistes ne prennent plus la peine d'entretenir le « suspense » sur la candidature de M. François Mitterrand, le président de la République s'avance de plus en plus sur la scène médiatique. Le lundi 29 février, M. Mitterrand a effectué une visite-surprise dans une école du XXe arrondissement qui compte une forte proportion d'enfants d'immigrés. Le soir, au Zénith, à Paris, sans être physiquement présent, il était le héros d'une soirée politico-musicale — retransmise dans une cinquantaine de villes de province — entièrement consacrée à la célébration de ses louanges. Cette soirée, à laquelle ont participé quelque cinq mille huit cents personnes, était le jour de gloire des comités. *« Avec François Mitterrand »*, fondés par M. Maurice Benassayag, proche du président et de M. Laurent Fabius.

***Le mardi 1er mars, M. Mitterrand devait se rendre à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) pour évaluer de visu l'étendue des dégâts causés en Bretagne par l'ouragan du mois d'octobre 1987.* Des élus RPR du département ont annoncé qu'ils boycotteraient cette visite afin de ne pas *« cautionner la visite électoraliste d'un président candidat en campagne »*. Le mercredi 2 mars, M. Mitterrand interviendra dans le journal du 20 heures de TF 1 (dans le cadre du sommet de l'OTAN) et, deux jours après, le vendredi 4 mars, dans le journal de 13 heures d'A 2. Le 10 mars, M. Mitterrand se rendra à Château-Chinon, son ancien fief électoral de la Nièvre. Il y inaugurera une imprimerie de l'armée de terre et une fontaine réalisée par Niki de Saint-Phalle.**

Enfin, au moment où vient d'être lancée la deuxième vague de la campagne « Génération Mitterrand » (*le Monde* du 1er mars), ce slogan a été, notamment, l'objet d'un colloque réuni lundi à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), autour du thème « La communication politique à la veille de l'élection présidentielle », M. André Santini, ministre UDF de la communication a promis ironiquement, lors de ce colloque, qu'il porterait le badge « génération Mitterrand » au prochain conseil des ministres.

Grand-messe au Zénith

« Si j'avais eu le temps, sincèrement, j'aurais fait un tam-tam pour Tonton ! » Parmi tous les artistes qui se sont produits — gratuitement — le lundi 29 février au Zénith à Paris, c'est le musicien africain Manu Dibango qui a exprimé avec le plus d'humour l'aspect insolite de cette forme inédite de culte : une grand-messe musicale pour chanteurs, récitants, rockers, pianistes et violonistes classiques, célébrée en l'honneur d'un homme, M. François Mitterrand.

Comment qualifier d'un autre mot que *« mitterrandolâtrie »* ce mélange de vénération, de reconnaissance et d'attente, ces films, ces photos, ces extraits de bande-son qui viennent s'intercaler entre les danses, les morceaux de musique, et qui évoquent les très riches heures du sire de Morvan ?

La soirée s'est ouverte sur la chanson que Barbara a consacrée à la victoire de la gauche, le 10 mai 1981. Elle se conclura — un peu plus languissante qu'espéré — sur les mêmes mots et le même visage, à la mèche brune, près de trois heures plus tard. Le journaliste Bernard Langlois mi-présentateur, mi-officiant du culte, introduit les uns et les autres, assure les transitions, déchaîne les premières ovations en lançant : *« Puisque François Mitterrand semble décidé à se présenter et qu'il est, de toute évidence, le mieux placé pour l'emporter, alors, vive François Mitterrand ! »*

Sur un écran escamotable qui descend et remonte avec une régularité d'horloge, les images d'Epinal du septennat défilent : visages émus et heureux de la marche au Panthéon, le 21 mai 1981. Barbara chante, puis quelques mesures de l'*Hymne à la joie* éclatent. Le groupe *Carte de séjour* chante *Douce France* de Charles Trenet. Les affiches de la *« force tranquille »* apparaissent sur fond de scène et, sur cette musique, semblent déjà s'inscrire dans un passé lointain et vaguement bienheureux.

Images fugaces, bribes de déclarations, diffusées par la sono ou lues sur scène par un acteur : Les multiples facettes du magicien de l'Elysée sont successivement mises en valeur à travers cinq thèmes : la lutte contre le racisme, la culture, la recherche et l'avenir, les droits de l'homme, la paix. Pour chacun il s'agit, évidemment, de montrer combien M. Mitterrand sut un jour trouver les mots justes, fut quand il le fallut, l'homme de la situation.

L'intervention de Willy Brandt

Côté saltimbanques, un plateau varié et de bonne tenue, qui va de la chanteuse Sapho au pianiste Claude Helfer, en passant, notamment, par un groupe de danseurs israéliens nommé Adama, par Pierre Arditi, Laurent Mallet, Anna Prucnal, Touré Kunda, Mory Kante, Julie Pietri... Les pauvres musiciens classiques sont un peu malmenés par une salle plutôt « branchée » sur les rythmes modernes et qui n'hésite pas à interrompre par de longs applaudissements une sonate pour piano et violon lorsque apparaît sur l'écran l'accolade « historique » entre Pierre Mendès France et le nouveau président. Quant au pianiste qui a la malchance de jouer à 22 h 10, au moment où l'arrivée de M. Willy Brandt soulève une ovation, il abandonnera, dégoûté, son Steinway.

Côté politique, précisément, le président de l'Internationale socialiste sera le seul à intervenir, pour rendre hommage à M. Mitterrand et souligner la nécessité de faire l'Europe. Dans la salle, plusieurs dirigeants socialistes, dont MM. Laurent Fabius, Jack Lang et Paul Quilès, co-organisateurs du spectacle, se contentent d'écouter. Les noms de MM. Robert Pandraud, Jacques Chirac sont copieusement hués. Un montage de documents range le premier ministre — lorsqu'il critique les *« grands travaux »* ordonnés par le président de la *République — dans le camp de ceux* qui... vilipendaient Eiffel et sa tour.

Dans les couloirs du Zénith, on vend les objets du culte : tee-shirts, badges, affiches. Sur scène, c'est bientôt le « final ». Sur l'écran, encore une fois, M. Mitterrand et, dans un crescendo d'applaudissements, les figures historiques de la gauche, — Rousseau, Jaurès, Blum, Palme, Allende... Nul ici ne pourrait douter qu'« il » s'inscrit dans cette grande lignée.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Le président de la République dans une école du 20e arrondissement

« L'intégration, c'est possible »

« Et pour qui tu voteras, toi ? », a lancé l'un des enfants. Pas impressionné derrière son bureau, le maître — M. François Mitterrand — a répondu : *« Je voterai pour celui qui sera le plus proche de mes idées. »*

Le président de la République a retrouvé les bancs de l'école, le lundi 29 février, en effectuant une visite « surprise » à l'école communale de la rue de Tourtille, dans le 20e arrondissement de Paris, au cœur de Belleville, un quartier à forte population étrangère. Pendant une quarantaine de minutes, le chef de l'Etat s'est entretenu avec quarante-quatre enfants du CES, de seize nationalités, quelque peu intimidés mais curieux.

M. Mitterrand avait été invité par deux jeunes instituteurs — Véronique Bavière et Philippe Beglot — qui, avec une pédagogie prenant largement en compte les cultures et traditions respectives de leurs élèves, sont parvenus en six ans à faire baisser de façon spectaculaire le taux d'échec scolaire.

La visite présidentielle s'est déroulée au premier jour de la « Semaine de l'éducation contre le racisme », organisée jusqu'au 5 mars, dans les établissements scolaires, par SOS-Racisme. Des expositions, débats, projections de films sur le racisme et pour l'égalité des droits seront organisés, à Paris et en province, dans les écoles, collèges, lycées et universités, tout au long de cette semaine.

« Viens à Belleville ! »

« Je suis venu pour témoigner que l'intégration, c'est possible, a dit le président de la République. *Faire vivre, travailler et réussir ensemble des enfants d'origines, de langues et de cultures différentes, ça marche, je le vois... »* Après quelques instants d'émotion, Farid, Malika, Samia, Foued, Taneka, Anabella, Truong ont « cuisiné » l'instituteur élyséen.

« Que ferez-vous si vous redevenez président de la République de la France ? » a demandé une petite Yougoslave qui s'est vu répondre que *« c'est un peu prématuré... mais, quel que soit le président, il aura toujours beaucoup de choses à faire. Dans ce pays, il y a encore trop de gens qui vivent difficilement, les immigrés notamment ». « Si c'est pas vous le président, qui se sera ? »*, s'est inquiété un autre élève. Prudent, M. Mitterrand a rétorqué : *« Je ne peux pas le dire, et aucun de ceux qui souhaitent l'être ne peut le dire »*, avant d'affirmer qu'il ne souhaite pas parler politique à l'école.

Ambitieuse pour le chef de l'Etat, une petite fille lui a demandé si *« depuis tout petit, vous vouliez faire président ? » « Non, non. C'est pas le rêve, hein ? »*, a affirmé M. Mitterrand en ajoutant que les enfants avaient encore *« le temps de s'intéresser à la politique »*.

Avant de laisser partir leur maître inattendu, les enfants ont chanté *Viens à Belleville*, une chanson qu'ils ont composé avec leurs instituteurs et qui sera commercialisée, en disque, avec des arrangements musicaux de Jean-Jacques Goldman, au mois d'avril, et dont les bénéfices iront à ATD-Quart-Monde, Care-France, les Restaurants du cœur et SOS-Racisme, organisation qui s'est félicité de cet *« hommage »* rendu par le président de la République.

Incrédules, des parents sont venus demandé, mardi matin, au directeur de l'école si les *« racontards »* de leurs enfants au sujet d'une visite présidentielle dans leur école avait un quelconque fondement.

Social : pas de générosité avant longtemps

Comment introduire plus de justice dans la protection sociale sans dépenser plus, ou pas beaucoup plus, et n'inquiéter personne ? C'est à cet exercice d'équilibre que le PS se livre dans ses propositions. Même s'il cherche à dédramatiser, le Parti socialiste ne (se) cache pas que la situation sociale ne permettra pas de générosité avant longtemps.

Cependant, non seulement il ne veut pas faire de promesses chiffrées, mais il évite d'annoncer des mesures trop précises de crainte de se découvrir ou de se lier.

Pour l'assurance-vieillesse, les perspectives sont relativement claires, dans le programme comme dans la réalité. Malgré les précautions de langage, le PS ne dissimule pas la dégradation de la situation. Pour rétablir l'équilibre à court terme, il n'y a pas d'autre solution que d'augmenter les ressources.

A long terme, le PS entend jouer sur la durée de cotisation, ce qui revient à retarder l'âge de la retraite pour une partie des salariés : ceux qui vivent plus longtemps et entrent plus tard dans la vie active. Reste à savoir si cela suffira et si à moyen terme il ne faudra pas trouver d'autres moyens de ralentir la croissance des dépenses ?

La remarque vaut encore plus pour la santé. Les moyens ne paraissent pas à la hauteur des ambitions. Si nécessaire qu'il soit, le développement de la prévention n'a pas d'effets économiques à court terme. Mieux gérer l'hôpital en perfectionnant le « budget global » paraît un peu court. *A fortiori,* pour impliquer les médecins dans la maîtrise du volume des actes et des prescriptions, il n'est apparemment question que d'*« expériences »*...

Mais c'est peut-être sur la famille — un sujet que beaucoup de socialistes ne *« sentent »* pas spontanément — que le PS est le plus embarrassé. Critique sur la politique actuelle, le PS ne semble pa envisager pourtant de la remettre en cause. Pour rétablir un certain équilibre entre les familles, il semble vouloir « redéployer » le quotient familial, pour, en échange, allonger la durée de versement des prestations.

Le transfert n'est pas négligeable (quelque 3,5 milliards de francs), mais on se demande s'il apportera un changement sensible.

Dans leur volonté de marquer les différences avec la droite dans un domaine où les marges de manœuvre sont réduites, les socialistes se montrent parfois aussi peu honnêtes que les membres du gouvernement. Ainsi est-il pittoresque de reprocher à celui-ci d'avoir privé les retraités des *« fruits de la croissance »* en déconnectant les hausses de pension de celles des salaires. Aligner l'évolution des retraites sur les salaires nets, comme le proposent les socialistes, serait plus défavorable que de suivre l'évolution des prix.

Du moins, le PS, prudent, ne paraît-il pas trop céder, pour le moment, à la tentation du « jackpot » : s'il juge nécessaire de porter le *« revenu minimum d'insertion »* au niveau de l'allocation aux adultes handicapés, ce qui représente une augmentation de 35 % par rapport au montant actuel, il se garde bien, cependant, de donner une échéance, et s'engage seulement à y affecter le montant de l'impôt sur la fortune qu'il entend rétablir.

GUY HERZLICH.

Emploi : tout pour « le grand salariat »

Si *« le principal problème de la France d'aujourd'hui, c'est le chômage »*, les socialistes sont aussi démunis que les autres pour lui trouver une solution — quoi qu'ils veuillent donner à en penser, — à en juger par la lecture de leurs propositions. Lancinant, et continuellement évoqué au fil de ce qui apparaît comme un programme, le sujet n'est finalement abordé qu'au travers des mécanismes favorables à l'emploi.

La nuance est d'importance. Cela revient à dire qu'ils restent silencieux sur les termes actuels du débat. Le rôle dévolu au traitement social, les contraintes démographiques et la place prise par les statuts d'exception ne sont pas traités, et pas davantage la pression des « petits boulots », la détabilisation du marché du travail ou la remise en cause, implicite, de la protection sociale. Sur ces terrains mouvants, où les choix devraient s'opérer pour être totalement convaincant, la seule réponse fournie correspond à un revenu minimum garanti pour les exclus. Une mesure de nécessité, désormais admise par tous ou presque.

La réduction du temps de travail

Une fois encore, les socialistes proposent donc de favoriser l'emploi, et lui seul, selon un discours apparemment habituel. On aurait cependant tort de ne pas y noter des inflexions, synonymes de changement d'analyses : s'ils réclament toujours la croissance, comme beaucoup, ils l'attendent désormais d'une *« initiative européenne »* ; s'ils entendent encore protéger les salariés, ils admettent la nécessité d'une forme de mobilité et veulent s'en donner les moyens. Il faudra garantir un droit à la conversion, accompagné dune formation et soutenu par diverses mesures pratiques pour le logement ou le crédit, par exemple.

Le tout devra s'appuyer sur des négociations collectives, juste pendant d'une authentique citoyenneté des salariés dans l'entreprise. Cohérent avec sa logique, le PS recherche des contreparties à chaque effort ou à toute souplesse, que ce soit dans le partage des gains de productivité pour la politique salariale ou pour le retour du Plan, aux objectifs eux aussi négociés.

L'essentiel est encore attendu de la réduction du temps de travail, d'après une formule qui emprunte beaucoup aux études de M. Dominique Taddeï, enfin admises par ses pairs. La *« revendication historique des travailleurs »* fait l'objet d'une révision profonde. Sa satisfaction est conditionnée par ses effets sur l'emploi et sur la production. En échange, il devra y avoir aménagement du temps de travail et augmentation de la durée d'utilisation des équipements pour améliorer la productivité.

« Une programmation des évolutions salariales liant la réduction du temps de travail non à leur baisse, mais à une moindre croissance des revenus est possible et doit être encouragée, et même financièrement soutenue », acceptent de dire les socialistes. A condition qu'il y ait politique contractuelle, et d'abord négociation de branche pour assurer *« une concurrence loyale entre toutes les entreprises concernées »*, ils évoquent des aides aux entreprises. Telles qu'une exonération permanente sur la part patronale pour la fraction des heures non travaillées et compensées ou qu'un raccourcissement des durées d'amortissement.

Mais, là aussi, ces avancées, réelles, demeurent insuffisantes. Même modernisées, les propositions socialistes en matière d'emploi continuent de privilégier la vision industrielle, où elles peuvent s'appliquer, sans souci du secteur des services, en pleine expansion. Elles se réfèrent exclusivement au modèle du « grand salariat ».

ALAIN LEBAUBE.

Quand les clubs proches de M. Mitterrand se penchent sur les institutions...

Va-t-on *« élire un président sans se poser la quetion de savoir ce que seront son rôle et son profil »* ? M. Jean-Michel Gaillard le craint. Cela peut surprendre lorsqu'on se souvient qu'il est conseiller technique de l'actuel président de la République. Mais sans doute pense-t-il implicitement à des candidats absolument explicites.

Lui n'est pas dépourvu d'idées sur ce que devraient être les *« deux tâches »* du futur chef de l'Etat. Il l'avait probablement fait savoir à quelqu'un qui pourrait prochainement chercher à basculer du présent dans le futur, avant de s'en expliquer le samedi 20 février, à la Sorbonne, devant les auditeurs du colloque consacré par trois clubs qui ont l'oreille de M. Mitterrand (Démocratie 2000, Espaces 89, Droit et démocratie) aux *« institutions aujourd'hui »*.

Deux missions donc, a suggéré M. Gaillard, plus soucieux de demain que d'aujourd'hui : *« développer la décentralisation »* et mettre en œuvre *« la véritable construction de l'Europe »* (monnaie, institutions, défense). Du coup, ceux qui pensent encore centralisme et Hexagone *« se trompent d'époque dans le débat institutionnel et politique »*.

Lorsqu'on prépare l'avenir, deux question judicieusement posées valent bien deux affirmations dûment explicitées. *« Que faire du premier ministre ? Qu'attend-on vraiment d'un Parlement ? »*, a demandé M. François Hollande, conseiller référendaire à la Cour des comptes, membre d'une jeune garde socialiste en attente de destin et dont la ferveur « transcourant » suscita parfois les transes de M. Lionel Jospin, berger chahuté du PS.

Pour M. Maurice Benassayag, membre du Conseil d'État, pétitionnaire-chef infatigable de la « génération Mitterrand », sensible à l'éternel retour, sous des formes variées, du conflit entre *« pays légal et pays réel »*, quatre leçons éclairantes pour demain sont à tirer de l'expérience institutionnelle d'hier et d'aujourd'hui. Un : *« L'autonomie du premier ministre par rapport au président de la République est une tendance lourde. »*

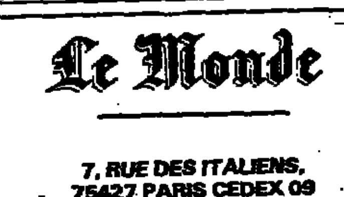
Deux : en intervenant *« à plusieurs reprises pour rappeler les principes fondamentaux de la République »*, M. Mitterrand s'est un peu comporté comme *« une Cour suprême à lui seul »*.

Trois : l'enseignement prodigué par la rue à deux reprises entre 1981 et nos jours (*« on ne peut gouverner avec une forte opposition de la minorité »*). Enfin, il est remarquable de voir à quel point *« les enjeux fondamentaux des démocraties modernes »*, immenses OPA, découvertes scientifiques aux conséquences énormes, *« échappent au contrôle démocratique »*.

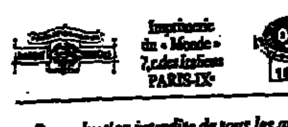
Les clubs proches de la pensée ou de l'action de M. Mitterrand ne font pas que s'écouter parler entre eux. Ils savent aussi faire leur miel des réflexions d'orfèvres en diverses matières. M. Hervé Cassan, entre autres, professeur de droit, pouvait donc se demander pour le profit de chacun s'il ne faudrait pas songer à doter de *« sources d'information spécifiques »* le Parlement qui souffre pour l'instant de ne posséder que celles que lui fournit le pouvoir exécutif.

Il pouvait même sans crainte réfléchir à voix haute sur l'éventualité d'un *« septennat non renouvelable »* qui *« serait peut-être une façon de résoudre les problèmes de la Constitution de 1958 »*. Malgré son caractère évidemment nécessairement prospectif, l'idée a soulevé quelques réticences.

MICHEL KAJMAN.



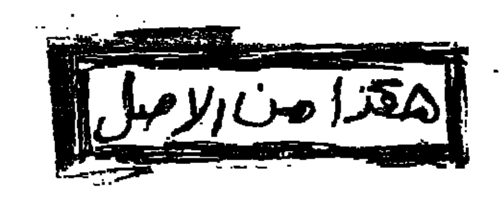
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

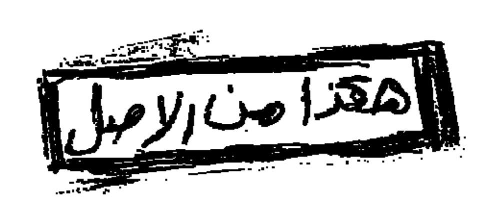


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395-2037

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620.000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.




هكذا من الأصل



Politique

A Toulouse

Quand M. Chirac envisage une nouvelle cohabitation...

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

La cohabitation, on sait quand cela a commencé, mais quand cela s'arrêtera-t-il ? Le 21 mai prochain, bien sûr, c'est-à-dire au terme du mandat de M. François Mitterrand, affirment tant M. Raymond Barre que M. Jacques Chirac, puisque l'un et l'autre se font fort de prendre, alors, la place de l'actuel président de la République.

Les socialistes, confiants, au contraire, dans la réélection de M. Mitterrand, s'accordent pour dire qu'elle mettra fin, plus ou moins vite, à la coexistence entre un chef de l'Etat de gauche et une majorité parlementaire de droite.

Derrière ces affirmations carrées, les choses sont moins claires, parce qu'elles ne peuvent pas l'être. La cohabitation apparaît comme une sorte de pochette-surprise. Que va-t-il en sortir ? Cette équation à plusieurs inconnues, que M. Mitterrand ne cesse sans doute pas de méditer, met aux prises MM. Chirac et Barre. Le premier avait déclaré que la cohabitation, *« nécessaire »* en 1986, n'en est pas moins un *« mal »* et qu'elle le serait plus encore si, demain, le président socialiste réélu se trouvait en position de force face à la droite vaincue.

M. Barre n'avait pas tardé à relever la contradiction qu'il y avait à présenter, aujourd'hui, comme néfaste un choix que l'on avait recommandé aux Français et que l'on met en œuvre depuis deux ans.

Invité par un questionneur, lors d'un débat avec des étudiants de Toulouse, au Palais des congrès de cette ville, le lundi 29 février, à répudier toute nouvelle cohabitation si M. Mitterrand était réélu, M. Chirac a répondu *« oui, et pas obligatoirement oui »*. En mars 1986, a rappelé le premier ministre, la *« légitimité »* avait été conférée, par les élections législatives, à une nouvelle majorité parlementaire, et le président de la République avait été *« désavoué »* par les électeurs. Dans ces conditions, la cohabitation pouvait être tentée.

« Au lendemain d'une élection où le président de la République socialiste serait réélu et où l'actuelle majorité serait politiquement sanctionnée, a continué M. Chirac, *la cohabitation serait d'une nature différente, et il n'y aurait probablement pas intérêt à l'assumer. »* Le candidat du RPR a tenu, toutefois, à *« mettre un bémol »* à cette affirmation, car il faut tenir compte de *« l'intérêt national »* et ne pas exposer le pays à *« l'aventure »*. *« Il faut savoir raison garder »*, a-t-il insisté.

Les voix qui manquent à M. Mitterrand

Ainsi le cohabitant redevient-il cohabitable, cela dans l'hypothèse – à laquelle, bien entendu, il ne « croit » pas – où M. Mitterrand l'emporterait. Le premier ministre, cependant, n'a pas dédaigné d'explorer quelque peu cette hypothèse. Que pourrait faire le président reconduit ? S'il dissout l'Assemblée nationale, estime M. Chirac, le scrutin majoritaire fait que le chef de l'Etat peut avoir la *« quasi-certitude »* de retrouver *« une majorité UDF-RPR renforcée »*. *« L'autre solution*, a continué le candidat du RPR, *ce serait de trouver une autre majorité, c'est-à-dire de débaucher. Mais les socialistes ont quarante voix de retard : cela fait beaucoup de gens à débaucher. »* Or M. Chirac ne voit *« pas plus d'un peloton »* susceptible de se détacher de la majorité actuelle pour soutenir un gouvernement de gauche.

Foin de ces supputations ! M. Mitterrand, a rappelé M. Chirac, *« n'est pas encore candidat »*. *« Il est*, a-t-il dit, *dans une situation très confortable : c'est une ombre. (...) C'est très difficile de se battre contre une ombre. »* On peut, par exemple, faire des calembours, du genre de celui-ci : *« J'ai vu*, a confié M. Chirac que, *ce soir, des intellectuels se réunissent pour lui dire : « Tonton, vas-y » Ce ne sera donc plus une ombre, mais une ombre portée. »*

Le risque de la division

On peut, aussi, observer les sondages, selon lesquels les intentions de vote pour M. Mitterrand *« baissent »*. Certes, *« les gens le trouvent sympathique »*, mais *« c'est normal : cela fait deux ans qu'il ne fait rien »*. *« Et quand il parle, c'est pour dire : « Liberté, » égalité, fraternité », ce que personne ne peut contester*, estime M. Chirac. *C'est sympathique. »* Mais si le président de la République, candidat, *« fait 35 % à 36 % des voix au premier tour, c'est le bout du monde »*, calcule le premier ministre, qui se demande : *« Où trouvera-t-il les voix qui lui manquent ? »* Ce ne sont pas, selon M. Chirac, celles que M. Mitterrand pourra récupérer – *« Un peu au Front national, un peu chez les communistes, un peu chez les rouspéteurs »* – qui lui permettront de l'emporter au second tour.

Le seul risque que court la majorité est donc, veut croire M. Chirac, celui qu'elle prendrait en se divisant. Dans ce cas, *« on est cuits »*, évalue-t-il, *« mais ce n'est pas le chemin que nous empruntons »*. Le candidat du RPR en a fait la démonstration dans la soirée, lorsque, devant quelque cinq mille personnes venues participer à un dîner-débat (au prix de 100 F), il a été interrogé sur la critique faite par M. Barre de la *« partialité »* qui aurait marqué l'alternance de 1986 comme celle de 1981.

M. Chirac n'avait entendu... que les propos – similaires – de M. Pierre Bérégovoy, auquel il a répondu que *« plus de la moitié »* des actuels dirigeants des entreprises publiques *« avaient été nommés par les socialistes »*, alors que ceux-ci, en *1981*, avaient changé tous les dirigeants de l'époque. *« Quand M. Barre dit que l'Etat doit être impartial, il a parfaitement raison »*, a conclu M. Chirac. C'est ce qu'a retenu du débat M. Dominique Baudis, président d'un conseil régional Midi-Pyrénées, maire (UDF-CDS) de Toulouse, venu, en sa qualité de « patron » barriste de la région, assister à la réunion du candidat RPR.

Dans sa conclusion, M. Chirac a dénoncé *« ceux qui, sous couvert de consensus, s'avancent masqués et qui cherchent à récupérer l'œuvre du général de Gaulle après vingt-cinq ans d'opposition acharnée »*, mais dont on doit redouter les *« pulsions socialistes »*. L'ombre de M. Mitterrand tient, décidément, beaucoup de place. Le premier ministre, de débat en débat – lundi à l'Ecole supérieure d'agriculture de Purpan, avec les étudiants, puis avec les « témoins » du dîner – se plaît de plus en plus à la combattre.

PATRICK JARREAU.

BIBLIOGRAPHIE

« Pierre Mendès France Pour une République moderne »

Comme les trois volumes qui l'ont précédé, celui-ci mêle en bon ordre chronologique des discours, des articles, des correspondances et des documents divers extraits des archives personnelles de Pierre Mendès France, que Simon Gros et François Stasse présentent sans érudition excessive, mais avec un appareil critique qui permet de les relire ou de les consulter avec profit.

Ce matériau brut ou semi-élaboré est ici flanqué par l'édition de 1962, augmentée en 1966, du livre le plus achevé de l'opposant à la Vᵉ République, cette *République moderne* dont les propositions ont irrigué tant de milieux « mendésistes » dans les années 60, de PSA en CFDT, de PSU en tiers-mondisme.

C'est bien sûr l'histoire d'une série d'échecs sur près de mille pages, dans la logique d'un isolement politique qui paralyse l'homme du discours de Carthage, et fit imploser la nébuleuse mendésiste. Premier échec : l'impuissance à moderniser et à prendre d'assaut le Parti radical, jusqu'à ce congrès de mai 1957, où l'on ne sut pas jeter par-dessus bord ses caciques agités.

Second échec, qui tient au fond : celui du mendésisme, dont jamais PMF ne consentit à ce qu'il pût se bâtir autour d'un homme, et qui, dès lors, à grand renfort de *Cahiers de la République*, devint un conglomérat d'intelligence en apesanteur politique.

Troisième échec, plus circonstanciel : Mendès France fut pris de court par la dissolution de l'Assemblée en décembre 1955, par la brièveté de la campagne du Front républicain, dont la trop courte victoire, mâtinée d'apparentements à géométrie variable, fit introniser Guy Mollet, et sonna le retour en force de la SFIO, en février 1956. Jamais, du printemps de 1955 à celui de 1958, ne put s'éployer toute la nouveauté des propositions mendésiennes : la guerre d'Algérie maîtrisait tous les calendriers.

Vint le 13 mai 1958. Le 24 avril encore, Mendès France n'excluait pas *« qu'une formation gouvernementale soit appelée à être présidée par lui »*. Mais il fut à la fois ému et révulsé par la déclaration du général le 15 mai : il l'écrit en termes vifs à François Mauriac. Et l'entrée des hommes du « système », Guy Mollet en tête, dans un gouvernement de Gaulle constitué sur fond d'agitation des paras, cela lui semble *« scandaleux »* : cette *nouvelle République née du putsch ne périra, pense-t-il, que dans la violence*. Ligne d'analyse étroite dont, on le sait, il ne sortira plus. Dès lors, son ralliement à un socialisme défensif, impuissant mais fort au fait des mutations des rapports Nord-Sud et de la nécessaire agitation des idées neuves à l'échelle internationale, est à la fois une prise de gage et une fuite en avant.

Le beau texte sobre et parfois glacé de la République moderne tourne la page. On y lit son obsession d'une démocratie intégrée à l'extrême, par la planification en particulier ; son souhait d'acheminer la société à la maîtrise d'elle-même en brisant l'autoritarisme gaulliste. Mais aussi, quand la politique au quotidien n'est plus de mise, une certaine vision d'un monde harmonieux qui trahit son impuissance de l'heure à peser sur le réel.

Le combat de PMF continue, plus marginal et plus cérébral, plus hanté qu'il ne le dit par le face-à-face avec de Gaulle. Mais au passage, sur l'Europe, dont il disait dès 1957 qu'il serait sage de la construire politiquement avant de signer le traité de Rome, sur la Constitution de 1958, dont il dénonçait les équilibrismes, Mendès France avait eu l'œil clair et la prémonition lucide : ces avertissements-là n'ont pas perdu leur acuité en 1988.

Après ce volume ou l'événement bouscule, le suivant, qu'on nous promet pour bientôt, contiendra un morceau de roi : son tête-à-tête, à gauche, avec François Mitterrand.

JEAN-PIERRE RIOUX.

★ *PMF Pour une République moderne : 1955-1962*. Tome IV des œuvres complètes. Gallimard, 969 p., 195 F.

● *Le MPPT propose un « temps d'antenne » aux Basques.* – Le Mouvement pour un parti des travailleurs (MPPT) est prêt à céder au mouvement basque une partie du temps d'antenne radio-télévisé officiel dont disposerait, pendant la campagne présidentielle, son candidat, M. Pierre Boussel-Lambert, dirigeant trotskiste du Parti communiste internationaliste (PCI). C'est ce qu'a déclaré, le samedi 27 février, à Bayonne, M. Pedro Carrasquedo, membre du bureau national du MPPT, qui a précisé que ce temps d'antenne *« qui pourrait être accordé à l'assemblée des élus* abertzale [patriotes], *et permettrait ainsi de débattre sur les chaînes publiques et à la radio des expulsions, du droit d'asile et des droits de l'homme au Pays basque »*.

PROPOS DE CAMPAGNE

M. Barre
Majorité assurée

M. Raymond Barre, qui était le lundi 29 février dans la Sarthe, s'est déclaré certain, au Mans, que *« les Français donneront au président élu, quel qu'il soit, la majorité dont il aura besoin pour gouverner »*. *« Il n'y a que ceux qui sont de plus en plus soucieux de perpétuer des situations équivoques et ambiguës qui estiment que le résultat des législatives apporterait une majorité contraire à celle du président »*, a ajouté l'ancien premier ministre.

Visant M. Mitterrand, M. Barre a affirmé, d'autre part : *« Il ne s'agit pas de profiter des institutions pour assurer sa survie sous prétexte que la paix civile doit être maintenue. La politique, ce n'est pas une affaire de survie mais le service de l'intérêt national. Je suis convaincu que les Français le comprendront. »*

M. Mestre
Télégraphiste

M. Philippe Mestre, directeur de campagne de M. Raymond Barre, estime, dans un entretien publié, le mardi 1ᵉʳ mars, par *le Quotidien de Paris*, à propos de la prise de position du président de la République contre la modernisation des armes nucléaires à courte portée de l'OTAN, que M. Mitterrand adopte, sur ce dossier, une attitude de *« récupération électoraliste »*. *« Il a besoin de s'assurer du report le plus massif des voix des deux candidats communistes. André Lajoinie et Pierre Juquin*, souligne M. Mestre. *Voilà pourquoi le président de la République n'hésite pas à jeter par dessus les moulins sa fermeté en trompe-l'œil à l'égard de l'URSS. Voilà pourquoi il n'hésite pas à se transformer en petit télégraphiste de M. Gorbatchev. »*

M. Juppé
Poker menteur

M. Alain Juppé, porte-parole du premier ministre, a affirmé, le lundi 29 février, sur France-Inter, que M. Mitterrand était *« le prince du double langage »*, le *« spécialiste mondial du poker menteur »*. Selon M. Juppé, le président de la République *« tente d'escamoter le débat »*. *« Quand il sera candidat*, a-t-il dit, *il va nous faire le coup du père de la patrie. Les Français verront bien que le retour de François Mitterrand, c'est le retour des socialistes, la revanche, le retour à une politique d'inspiration socialiste. »*

M. Le Pen
Conditions

M. Jean-Marie Le Pen, qui était, le lundi 29 février, l'invité de la Cinq, a indiqué qu'il ferait connaître le 1ᵉʳ mai les *« conditions minimales »* de son soutien éventuel au candidat de la droite restant en lice au second tour de scrutin. Le président du Front national a toutefois précisé qu'il laisserait ses électeurs libres de leur choix : *« Je donnerai mon avis mais je parlerai en disant aux électeurs : « C'est de votre responsabilité, vous connaissez les questions que je pose, selon les réponses qu'ils* [les candidats du second tour] *vous apporteront sur les sujets que vous considérez comme essentiels il vous appartiendra à vous de répondre. »*

A propos du SIDA, M. Le Pen s'est prononcé pour des interdictions professionnelles à l'encontre des personnes atteintes par cette maladie dans les métiers *« interdits généralement aux maladies contagieuses ou pour certaines activités qui exigent une parfaite intégrité physique »*.

Mᵐᵉ Laguiller
Abstention

« Je m'abstiendrai au deuxième tour », a déclaré, le lundi 29 février, sur RMC, Mᵐᵉ Arlette Laguiller. La candidate de Lutte ouvrière a ajouté : *« Les travailleurs ont fait l'expérience d'un gouvernement de gauche, c'est un gouvernement de gauche qui a bloqué les salaires, ce que la droite, le RPR, l'UDF n'auraient sans doute pas osé faire si Mitterrand ne l'avait pas fait, car ils se seraient attendus à des réactions importantes de la classe ouvrière, et là, la classe ouvrière, finalement, a eu les mains liées. »*

M. Delebarre
Les clientèles

M. Michel Delebarre, ancien ministre socialiste du travail a critiqué, le dimanche 28 février à Gravelines (Nord) la *« campagne démagogique »* de M. Chirac dont il affirme qu'il *« ne cherche pas à convaincre les Français »* mais *« s'achète des clientèles »*. *« Le candidat Chirac*, a affirmé le député PS du Nord, *s'affiche avec des milliards et prépare l'avenir avec des chèques en bois »*.

M. Bérégovoy
Mac-Mahon

M. Pierre Bérégovoy, ancien ministre socialiste, a commenté, le lundi 29 février, sur Europe 1, les déclarations de M. Raymond Barre faites la veille sur la même antenne. *« C'est inquiétant*, a jugé M. Bérégovoy, *que M. Barre s'inscrive dans une perspective qui (...) risquerait d'ouvrir une succession de crises en France. »* Selon lui, en affirmant que, confronté en cours de mandat à une majorité parlementaire hostile, il dissoudrait l'Assemblée si elle censurait son gouvernement, et se retirerait en cas de confirmation de cette majorité, M. Barre s'inscrit dans la logique de Mac-Mahon : *« Se soumettre ou se démettre. »*

Le contentieux électoral du canton de Lille-Ouest

Epreuve de force entre le CDS et le PR

Bureau politique du Parti républicain le matin, réunion des secrétaires nationaux du CDS à midi, bureau politique de l'UDF l'après-midi, le mardi 1ᵉʳ mars s'annonçait périlleux pour l'UDF.

Ses dirigeants devaient régler l'épineux problème de l'élection cantonale de Lille-Ouest, dont le premier tour aura lieu le dimanche 6 mars et qui voit pour l'instant en concurrence deux candidats de la majorité, Mᵐᵉ Jeannine Delfosse pour le CDS, et pour le PR le secrétaire d'Etat au tourisme, M. Jean-Jacques Descamps, fort de l'investiture nationale de l'UDF.

M. François Léotard a menacé, vendredi 26 février, de faire sortir son parti de la confédération si les centristes ne se pliaient pas à la règle commune. Les positions depuis lors, malgré les nombreux contacts, n'ont pas radicalement évolué. M. Léotard s'est employé à obtenir le soutien des autres composantes de l'UDF pour mettre mardi après-midi les centristes au pied du mur. Ceux-ci restent également fermes sur leurs positions. Leur président, M. Pierre Méhaignerie, n'entend pas *« abandonner sur place »* Mᵐᵉ Delfosse, et il réitère sa proposition de transaction en assurant M. Descamps d'une investiture incontestée pour les élections législatives prochaines. Un compromis que M. Léotard a jusqu'à présent repoussé.

Si une solution d'apaisement est trouvée, elle pourrait être obtenue à partir de la promesse du secrétaire général du CDS, M. Jacques Barrot, de ne pas faire, comme il l'avait prévu, le déplacement, à Lille, le mercredi 2 mars.

« Que les ministres UDF manifestent leur détermination »
nous déclare Jean-Pierre Soisson

« Que pensez-vous de l'attitude des ministres UDF dans la campagne ? Font-ils le poids au regard de l'énergie déployée par les ministres RPR ?

– Le choix de l'UDF a été celui de la famille. Il ne pouvait en être autrement : depuis dix ans, dans l'UDF, sauf à jouer contre sa main, le choix du premier tour a toujours été le choix de la famille.

» Mais une famille, ça se défend. Les ministres UDF doivent participer plus largement qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent à la campagne. La responsabilité de l'élection repose en partie sur leur action. Il leur faut expliquer leur choix, manifester leur détermination, l'exprimer sans ambages, sans regrets. La raison ne saurait suffire, il manque à leur adhésion – à l'exception sans doute de François Léotard – quelque chose d'essentiel que les Français ressentent et qui tient au cœur. Il appartient aux ministres UDF, et notamment centristes, d'expliquer leur choix, si ils souhaitent que le courant entraîne une majorité de Français. De leurs réponses dépend l'issue du premier tour, et donc delui de l'élection.

– Pourquoi les partisans de Raymond Barre s'abstiennent-ils de marquer leur différence avec Jacques Chirac ?

– Tout candidat est différent des autres, sinon sa candidature ne se justifie guère.

» Peu à peu, Raymond Barre est conduit à affirmer sa différence, à dire simplement ce qu'il est, ce qu'il veut.

» La faible perception de ces différences vient de ce que, dans le gouvernement, comme Valéry Giscard d'Estaing l'a souligné, l'UDF n'a pas été assez présente. Elle n'a pas eu la place qui lui revenait. Ainsi, les mesures importantes ont été portées au crédit de Jacques Chirac, non à celui des ministres UDF qui les avaient définies.

Cette situation explique le « coude à coude » des deux candidats de la majorité, que révèlent les sondages.

– Comment sortir de ce « coude à coude » ?

– D'abord, Raymond Barre possède la crédibilité de l'homme d'Etat. Il engage un débat de fond, loin du tir croisé des promesses en tous genres.

» De plus, il peut seul tourner la page de la cohabitation. Pour bien fonctionner, celle-ci aurait supposé que ni le président ni le premier ministre n'aient été candidats à l'élection présidentielle. Les pouvoirs publics auraient été tenus à l'écart de la campagne. Il n'en est rien. De ce fait, la cohabitation n'a pas permis un nouveau départ.

» Dans la campagne, Jacques Chirac est naturellement le candidat du bilan. Les thèmes qu'il développe, qu'Edouard Balladur a notamment repris dimanche soir, sont ceux de la poursuite de l'action engagée par le gouvernement.

» Raymond Barre est, pour sa part, le candidat des perspectives, de l'espoir. Toute élection présidentielle, sous la Vᵉ République, a été et doit être l'occasion d'une nouvelle donne.

Propos recueillis par
JEAN-MARIE COLOMBANI.

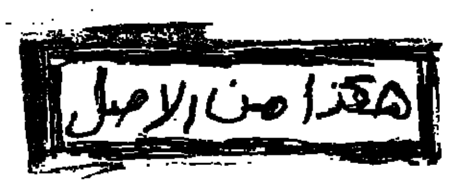
EN BREF

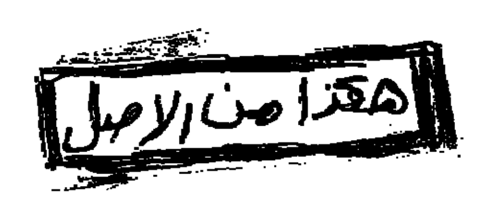
● **Bernard Hinault en roue libre.** – *Le champion cycliste* Bernard Hinault a affirmé, lundi 29 février, *qu'il ne roule pour aucun* candidat à l'élection présidentielle. *« Certains de mes propos ont été mal interprétés*, a-t-il souligné. *On m'a demandé mon avis sur l'homme, j'ai dit que Jacques Chirac était un combattant, mais si l'on m'avait demandé la même chose sur François Mitterrand ou sur Raymond Barre, j'aurais dit : Raymond Barre, c'est un professeur, et François Mitterrand, c'est un général. Si, à partir de là, c'est soutenir l'action politique de quelqu'un, je pense que c'est tout à fait idiot. »*

● **Nouvelle-Calédonie : réaction de M. Tjibaou.** – Dans une interview diffusée par Radio-Djiido, organe du mouvement indépendantiste de Nouvelle-Calédonie, le président du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, a notamment déclaré, le 28 février, à propos des prises de position du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) : *« Mais où sommes-nous ? Est-ce qu'on se rend compte de la situation ? Aujourd'hui, ce sont les immigrés qui demandent l'expulsion des indigènes ! (...) Plus que jamais nous sommes dans une situation de légitime défense vis-à-vis d'une loi scélérate qui vise à notre destruction. »*

● **Plus de deux mille signatures contre l'acquittement des meurtriers de Hienghène.** – Les différentes associations qui avaient lancé une campagne de protestations après le verdict d'acquittement, en Nouvelle-Calédonie, des auteurs de la fusillade meurtrière de Hienghène (Paysans du Larzac, MAN, MIR, CIMADE, etc.) ont recueilli, à la date du 26 février, 2 021 signatures sur *l'ensemble du territoire national*. Cette campagne consiste en l'envoi aux procureurs de la République de lettres contestant ouvertement, dans cette affaire, le fonctionnement de la justice.

● **Rapatriés : un questionnaire de la FURR.** – La Fédération pour l'unité des réfugiés, des rapatriés et de leurs amis, que préside M. Joseph Ortiz, a indiqué, lundi 29 février, à Toulon, qu'elle va adresser un questionnaire aux candidats à l'élection présidentielle. Elle y insiste notamment sur *« la nécessité d'un référendum sur le code de la nationalité, la priorité d'emploi aux Français de toutes origines, races ou religions, le renforcement des mesures de renvoi des immigrés en situation irrégulière, délinquants ou sans travail et l'avenir des Français de Nouvelle-Calédonie »*.





(Publicité)

POUR NOUS, C'EST CHIRAC.

Plus de 650 parlementaires, présidents et vice-présidents de conseils généraux et régionaux appellent à voter Jacques Chirac.

Députés, sénateurs, parlementaires européens.

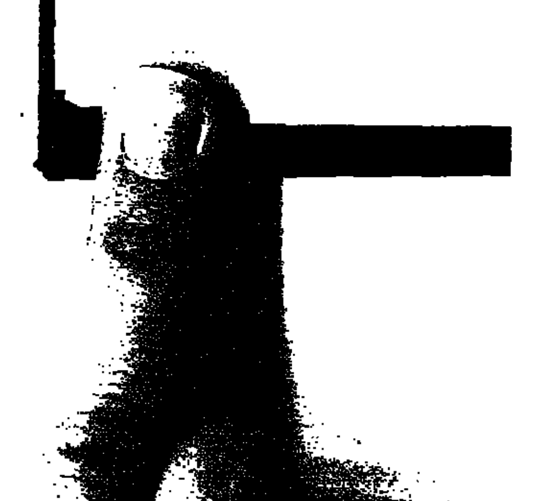
Allonce Michel / Amelin Jean d'Andigne Hubert / André René Anglade Madeleine / Auberger Philippe / Aubert Emmanuel Audinot Gauthier / Bachelet Pierre Balarello José / Barate Claude Bardet Jean / Barnier Michel Barras Jean / Baudoin Denis Baumel Jacques / Beaujean Henry Becam Marc / Bechter Jean-Pierre / Beguet René / Belcour Henri / de Benouville Pierre Berard Jacques / Bernard Michel Besson Jean / Blot Yvan Bonhomme Jean / Borotra Franck Bouquerel Amédée / Bourg-Broc Bruno / Bourges Yvon / Bourgine Raymond / Braconnier Jacques Brial Benjamin / Briant Yvon Brun Raymond / Brune Paulin Buchou Hubert / Cabal Christian Caldagues Michel / Calmejane Robert / Carous Pierre / Cavaille Jean-Charles / Cazalet Auguste César Gérard / Chaban-Delmas Jacques : Président de l'Assemblée Nationale / Chamant Jean / Chammougon Édouard / Charbonnel Jean / Charie Jean-Paul / Charles Serge / Chauvièrre Bruno / Charropin Jean / Chartron Jacques Chasseguet Gérard / Chastagnol Alain / Chaumont Jacques / Chauty Michel / Cherioux Jean, Vice-Président du Sénat / Cointat Michel Collette Henri / Correze Roger Coste-Floret Alfred / Cousin Bertrand / Couturier Roger / Couve Jean-Michel / Couve-de-Murville Maurice / Couveinhes René / Cuq Henri / Cuttoli de Charles / Dailly Étienne / Dalbos Jean-Claude Debavelaere Désiré / Debré Michel Debré Bernard / Debré Jean-Louis / Dehaine Arthur / Dejoie Luc / Delalande Jean-Pierre / Delattre Georges / Delevoye Jean-Paul / Delmar Pierre / Delong Jacques / Demange Jean-Marie Demuynck Christian / Deniau Xavier / Descours Charles Devedjian Patrick / Dhinnin Claude Diebold Jean / Drut Guy Dubernard Jean-Michel / Dubosq Franz / Dufaut Alain / Dugoin Xavier / Dumas Pierre / Dupuy Anne-Marie / Durr André / Falala Jean / Fanton André / Faure Edgar Ferrand Jean-Michel / Feron Jacques / Fillon François / Fortier Marcel / Fosse Roger / Foyer Jean François Philippe / Fritch Édouard Galley Robert / Gastines de Henri De Gaulle Jean / De Gaulle Philippe / Gauthier Roger / Gérard Alain / Ghysel Michel / Giraud Michel / Goasduff Jean-Louis Godefroy Pierre / Godfrain Jacques Gonelle Michel / Gorse Georges Gougy Jean / Goulet Daniel Gouteyron Adrien / Graziani Paul Grussenmeyer François / Guena Yves / Guermeur Guy / Guichard Olivier / Guichon Lucien / Haenel Hubert / Hamel Emmanuel Hannoun Michel / Hardy Francis Hart Joël / de Hautecloque Nicole Hersant Jacques / Houssin Pierre Rémy / Hubert Élisabeth / Hugo Bernard / Husson Roger / Jacob Lucien / Jacquot Alain / Jarrot André / Jeandon Maurice / Julia Didier / Kaspereit Gabriel / Kauss Paul / Kiffer Jean / Kuster Gérard Labbé Claude : Vice-Président de l'Assemblée Nationale / Lafleur Jacques / Lamant Jean-Claude Larche Jacques / Larcher Gérard Lataillade Pierre / Lauga Louis Laurin René Georges / Lauriol Marc / Legendre Jacques / Legras Philippe / Legrand Jean-François Léonard Gérard / Leontieff Alexandre / Lepercq Arnaud Limouzy Jacques / de Lipkowski Jean / Lombard Maurice / Lorenzini Claude / Louet Henri Malassagne Paul / deLa Malène Christian / Mancel Jean-François Marcus Claude Gérard / Marleix Alain / Marlière Olivier / Masson Jean-Louis / Masson Paul / Masson Christian / Mauger Pierre Maurice-Bokanowski Michel Mazeaud Pierre / Médecin Jacques Messmer Pierre / Miossec Charles Missoffe Hélène / de Montalembert Geoffroy / Moreau Paul Mouly Georges / Mouchel Jean Moulin Arthur / Musso François Narquin Jean / Natali Jean Nenou Maurice / Neuwirth Lucien Nungesser Roland / Olivier Henri / Ornano Charles / d'Ornano Paul / Oudin Jacques / Oudot Jacques / Paccou Charles / de Panafieu Françoise / Papilio Joseph Papon Christiane / Parent Régis Pascallon Pierre / Pasquini Pierre Pasty Jean-Claude / Perben Dominique / Perbet Régis Péricard Michel / Peyrefitte Alain Pinte Étienne / Pluchet Alain Poncelet Christian / Portier Henri Poujade Robert / Préaumont de Jean / Prouvoyeur Claude / Raoult Éric / Raybaud Joseph / Raynal Pierre / Renard Michel / Richard Lucien / Robert Paul / Rocca-Serra de Jean-Paul / Rodi Nelly Rohan de Josselin / Rolland Hector Romani Roger / Roux Jean-Pierre / Rufenacht Antoine / Rufin Michel / Savy Bernard / Schumann Maurice / Séguela Jean-Paul Simonin Jean / Sourdille Jacques Souvet Louis / Taugourdeau Martial / Terrot Michel / Thome-Patenotre Jacqueline / Tiberi Jean Toga Maurice / Toubon Jacques Tourrain Raymond / Tranchant Georges / Tregouet René / Tricon Émile / Ueberschlag Jean Ukeiwe Dick / Valleix Jean Vernier Jacques / Vivien Robert André / Voisin André Georges Vuillaume Roland / Wagner Robert / Weisenhorn Pierre.

Présidents et vice-présidents de conseils régionaux.

Jean-Paul Heider : Vice-Président du Conseil Régional d'Alsace Roland Schmitt : Vice-Président du Conseil Régional d'Alsace Guy Sautter : Vice-Président du Conseil Régional d'Alsace / Jacques Chaban-Delmas : Président du Conseil Régional d'Aquitaine Jacques Valade : Vice-Président du Conseil Régional d'Aquitaine Raymond Brun : Vice-Président du Conseil Régional d'Aquitaine Michel Inchauspé : Vice-Président du Conseil Régional d'Aquitaine Alain Bournazel : Vice-Président du Conseil Régional d'Aquitaine Gérard Castagnera : Vice-Président du Conseil Régional d'Aquitaine Adrien Gouteyron : Vice-Président du Conseil Régional d'Auvergne Roger Rigaudière : Vice-Président du Conseil Régional d'Auvergne Jean-François Bazin : Vice-Président du Conseil Régional de Bourgogne / Mme Madeleine Mazières : Vice-Présidente du Conseil Régional de Bourgogne Alain Suguenot : Vice-Président du Conseil Régional de Bourgogne Henri Moine : Vice-Président du Conseil Régional de Bourgogne Georges Gaillard : Vice-Président du Conseil Régional de Bourgogne Jean-Louis Hussonnois : Vice-Président du Conseil Régional de Bourgogne / Yvon Bourges : Président du Conseil Régional de Bretagne / Jacques de Menou : Vice-Président du Conseil Régional de Bretagne / Célestin Blevin : Vice-Président du Conseil Régional de Bretagne / Roger Goemaere : Vice-Président du Conseil Régional du Centre / François Gerbaud : Vice-Président du Conseil Régional du Centre / René Dubreuil : Vice-Président du Conseil Régional du Centre / Bernard Charpentier : Vice-Président du Conseil Régional du Centre / Mme Marie-Germaine Colin : Vice-Présidente du Conseil Régional du Centre / Bruno Bourg-Broc : Vice-Président du Conseil Régional Champagne-Ardenne Jean Kaltenbach : Vice-Président du Conseil Régional Champagne-Ardenne / Jacques Delhalle : Vice-Président du Conseil Régional Champagne-Ardenne Michel Sobanska : Vice-Président du Conseil Régional Champagne-Ardenne / Jean-Paul de Rocca-Serra : Président du Conseil Régional de Corse / Jérôme Polverini : Vice-Président du Conseil Régional de Corse / Jean-Charles Colonna : Vice-Président du Conseil Régional de Corse / Henri Antona : Vice-Président du Conseil Régional de Corse / Jules-Paul Natali : Vice-Président du Conseil Régional de Corse / François-Marie Geronimi : Vice-Président du Conseil Régional de Corse / Paul Patriarche : Vice-Président du Conseil Régional de Corse / Louis-Ferdinand de Rocca-Serra : Vice-Président du Conseil Régional de Corse / Edgar Faure : Président du Conseil Régional de Franche-Comté / Louis Souvet : Vice-Président du Conseil Régional de Franche-Comté / Michel Bidaux : Vice-Président du Conseil Régional de Franche-Comté Yves-Marie Lehmann : Vice-Président du Conseil Régional de Franche-Comté / Bernard Simonot : Vice-Président du Conseil Régional de Franche-Comté Raymond Tourrain : Vice-Président du Conseil Régional de Franche-Comté / Michel Giraud : Président du Conseil Régional d'Ile-de-France / Michel Péricard : Vice-Président du Conseil Régional d'Ile-de-France / Didier Julia : Vice-Président du Conseil Régional d'Ile-de-France / Charles Ceccaldi-Raynaud : Vice-Président du Conseil Régional d'Ile-de-France Paul Violet : Vice-Président du Conseil Régional d'Ile-de-France René Couveinhes : Vice-Président du Conseil Régional Languedoc-Roussillon / Raymond Chesa : Vice-Président du Conseil Régional Languedoc-Roussillon / Paul Blanc : Vice-Président du Conseil Régional Languedoc-Roussillon Max Romanet : Vice-Président du Conseil Régional Languedoc-Roussillon / Pierre Leroy-Beaulieu : Vice-Président du Conseil Régional Languedoc-Roussillon / Gérard Braun : Vice-Président du Conseil Régional de Lorraine / Jean-Éric Bousch : Vice-Président du Conseil Régional de Lorraine / Jacques Vallin : Vice-Président du Conseil Régional de Lorraine / Philippe Leroy : Vice-Président du Conseil Régional de Lorraine / André Tavernier : Vice-Président du Conseil Régional de Lorraine Philippe Bonnecarrere : Vice-Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées / José Marthe : Vice-Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées / Yves Rispat : Vice-Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées / Robert Huguenard : Vice-Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées / Jean Mouchel : Vice-Président du Conseil Régional de Basse-Normandie / Pierre Aguiton : Vice-Président du Conseil Régional de Basse-Normandie Daniel Goulet : Vice-Président du Conseil Régional de Basse-Normandie / François Digard : Vice-Président du Conseil Régional de Basse-Normandie / Roger Fossé : Président du Conseil Régional de Haute-Normandie / Antoine Rufenacht : Vice-Président du Conseil Régional de Haute-Normandie Olivier Guichard : Président du Conseil Régional Pays de la Loire Henri de Maupeou : Vice-Président du Conseil Régional Pays de la Loire / Alain Vasselle : Vice-Président du Conseil Régional de Picardie / Jérôme Bignon : Vice-Président du Conseil Régional de Picardie / Louis Hennebelle : Vice-Président du Conseil Régional de Picardie / Pierre Dubois : Vice-Président du Conseil Régional de Picardie / Jean-François Asseray : Vice-Président du Conseil Régional de Poitou-Charentes / Henri de Richemont : Vice-Président du Conseil Régional de Poitou-Charentes / Emmanuel Aubert : Vice-Président du Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur / Louis Bernardi : Vice-Pŕsident du Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur Pierre Rinaldi : Vice-Président du Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur / Alain Mérieux : Vice-Président du Conseil Régional Rhône-Alpes / Xavier Hamelin : Vice-Président du Conseil Régional Rhône-Alpes / Pierre Dumas : Vice-Président du Conseil Régional Rhône-Alpes / Philippe Langenieux-Villard : Vice-Président du Conseil Régional Rhône-Alpes Jacques Oudot : Vice-Président du Conseil Régional Rhône-Alpes.

Présidents et vice-présidents de conseils généraux.

Jacques Boyon : Président du Conseil Général de l'Ain / Lucien Guichon : Vice-Président du Conseil Général de l'Ain / André Godart : Vice-Président du Conseil Général de l'Aisne / Jacques Braconnier : Vice-Président du Conseil Général de l'Aisne / Louis Hennebelle : Vice-Président du Conseil Général de l'Aisne / Jean-Claude Lamant : Vice-Président du Conseil Général de l'Aisne / Pierre Bry : Vice-Président du Conseil Général de l'Aisne / Jean-Paul Martin : Vice-Président du Conseil Général de l'Allier / Gérard Bertucat : Vice-Président du Conseil Général de l'Allier / Bernard Le Provost : Vice-Président du Conseil Général de l'Allier / Charles Rolland : Vice-Président du Conseil Général des Alpes-de-Haute-Provence Georges Chabas : Vice-Président du Conseil Général des Hautes-Alpes / Pierre Bini : Vice-Président du Conseil Général des Hautes-Alpes / Jacques Médecin : Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes / Régis Capponi : Vice-Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes / Roger Duhalde : Vice-Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes / Pascal Augier : Vice-Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes Henri Laroux : Vice-Président du Conseil Général de l'Ardèche Bernard-Charles Hugo : Vice-Président du Conseil Général de l'Ardèche / Régis Perbet : Vice-Président du Conseil Général de l'Ardèche / Jean-Pierre Frachisse : Vice-Président du Conseil Général de l'Ardèche / Marcel Gardes : Vice-Président du Conseil Général de l'Ardèche / Marc Champel : Vice-Président du Conseil Général de l'Ardèche / Roger Cheynel : Vice-Président du Conseil Général de l'Ardèche / Jacques Sourdille : Président du Conseil Général des Ardennes / René Marquet : Vice-Président du Conseil Général des Ardennes / Bernard Auburtin : Vice-Président du Conseil Général des Ardennes / Pierre Tassin :



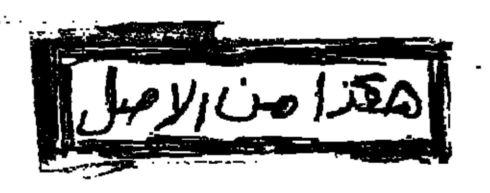
(Publicité)

Vice-Président du Conseil Général des Ardennes / Jacques Delhalle : Vice-Président du Conseil Général de l'Aube / Robert Royer : Vice-Président du Conseil Général de l'Aube / Philippe Adnot : Vice-Président du Conseil Général de l'Aube / Bernard Monzie : Vice-Président du Conseil Général de l'Aveyron (Rapporteur du Budget) Jean Lévêque : Vice-Président du Conseil Général du Calvados Dr Pierre Raynal : Président du Conseil Général du Cantal Francis Tourdes : Vice-Président du Conseil Général du Cantal Roger Besse : Vice-Président du Conseil Général du Cantal / Paul Esbrat : Vice-Président du Conseil Général du Cantal / Jean Chanut : Vice-Président du Conseil Général du Cantal / Pierre-Rémy Houssin : Président du Conseil Général de la Charente / Michel Alloncle : Vice-Président du Conseil Général de la Charente / Hubert Tournerie : Vice-Président du Conseil Général de la Charente / Jack Jouaron : Vice-Président du Conseil Général de la Charente / Jacques Ratier : Vice-Président du Conseil Général de la Charente / Jean Harel : Vice-Président du Conseil Général de la Charente-Maritime / Yvan Chanu de Limur : Vice-Président du Conseil Général de la Charente-Maritime / Pierre-Jean Hay : Vice-Président du Conseil Général de la Charente-Maritime / Pierre Branger: Vice-Président du Conseil Général de la Charente-Maritime Michel Doublet : Vice-Président du Conseil Général de la Charente-Maritime / René Dubreuil : Vice-Président du Conseil Général du Cher / Jean Boinvilliers : Vice-Président du Conseil Général du Cher / Charles Ceyrac : Président du Conseil Général de la Corrèze / Georges Mouly : Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze / Jean Teilhet : Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze / Jean Decaie : Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze / Jean-Pierre Dupont : Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze / Annie Lhéritier : Vice-Présidente du Conseil Général de la Corrèze Raymond Lacombe : Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze Louis-Ferdinand de Rocca-Serra : Vice-Président du Conseil Général de la Corse-du-Sud / Raphaël Baldocchi : Vice-Président du Conseil Général de la Corse-du-Sud / Quilicus Finidori : Vice-Président du Conseil Général de la Corse-du-Sud / Jacques Simongiovanni : Vice-Président du Conseil Général de la Corse-du-Sud / Marc Margangeli : Vice-Président du Conseil Général de la Corse-du-Sud / François Riolacci : Vice-Président du Conseil Général de la Haute-Corse / Robert Poujade : Président du Conseil Général de la Côte-d'Or / Henri Berger : Vice-Président du Conseil Général de la Côte-d'Or / Henri Julien : Vice-Président du Conseil Général de la Côte-d'Or / Maurice Lombard : Vice-Président du Conseil Général de la Côte- d'Or Georges Gruillot : Président du Conseil Général du Doubs / Jean Vercellotti : Vice-Président du Conseil Général du Doubs / Paul Bobillier : Vice-Président du Conseil Général du Doubs / Pierre Grandjacquet : Vice-Président du Conseil Général du Doubs / Claude Gérard : Vice-Président du Conseil Général du Doubs / Claude Salomon : Vice-Président du Conseil Général du Doubs / Roger Macabrey : Vice-Président du Conseil Général du Doubs / Odile Proust : Vice-Présidente du Conseil Général de l'Eure / J.-Luc Miraux : Vice-Président du Conseil Général de l'Eure / Victor-François de Broglie : Vice-Président du Conseil Général de l'Eure / Martial Taugourdeau : Président du Conseil Général de l'Eure-et-Loir Jacques Dussutour : Vice-Président du Conseil Général de l'Eure-et-Loir / Jean Lelièvre : Vice-Président du Conseil Général de l'Eure-et-Loir / Michel Semery : Vice-Président du Conseil Général de l'Eure-et-Loir Michel Lethuillier : Vice-Président du Conseil Général de l'Eure-et-Loir / Marc Becam : Vice-Président du Conseil Général du Finistère / Michel Briant : Vice-Président du Conseil Général du Finistère / Jacques de Menou : Vice-Président du Conseil Général du Finistère / Charles Miossec : Vice-Président du Conseil Général du Finistère / Jacques Valade : Président du Conseil Général de la Gironde / Jean-Claude Dalbos : Vice-Président du Conseil Général de la Gironde / Gérard Vibert : Vice-Président du Conseil Général de la Gironde / Gérard César : Vice-Président du Conseil Général de la Gironde / Hubert Lagoueyte : Vice-Président du Conseil Général de la Gironde / Jean-Georges Meyniac : Vice-Président du Conseil Général de la Gironde / Hugues Martin : Vice-Président du Conseil Général de la Gironde / Yvon Bourges : Vice-Président du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine / André Guillou : Vice-Président du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine Roger Belliard : Vice-Président du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine François Gerbaud : Vice-Président du Conseil Général de l'Indre Michel Aurillac : Vice-Président du Conseil Général de l'Indre Francis Levasseur : Vice-Président du Conseil Général de l'Indre Claude Jamet : Vice-Président du Conseil Général de l'Indre / Henri Louet : Vice-Président du Conseil Général de l'Indre / André-Georges Voisin : Président du Conseil Général d'Indre-et-Loire Dominique Leclerc : Vice-Président du Conseil Général d'Indre-et-Loire / Alain Carignon : Président du Conseil Général de l'Isère / René Vette : Vice-Président du Conseil Général de l'Isère André Jourdain : Vice-Président du Conseil Général du Jura / Gérard Bailly : Vice-Président du Conseil Général du Jura / Jean-Pierre Bach : Vice-Président du Conseil Général du Jura / Marcel Odobel : Vice-Président du Conseil Général du Jura / Roger Goemaere : Vice-Président du Conseil Général du Loir-et-Cher / Lucien Neuwirth : Président du Conseil Général de la Loire / Lucien Burdin : Vice-Président du Conseil Général de la Loire / Adrien Gouteyron : Vice-Président du Conseil Général de la Haute-Loire / Guy Vissac : Vice-Président du Conseil Général de la Haute-Loire / Luc Dejoie : Vice-Président du Conseil Général de Loire-Atlantique / Paulette Gandemer : Vice-Président du Conseil Général de Loire-Atlantique Yves Mesnier : Vice-Président du Conseil Général de Loire-Atlantique Jean Guyon : Vice-Président du Conseil Général de Loire-Atlantique Yvon Plisson : Vice-Président du Conseil Général du Loiret / Bernard Charpentier : Vice-Président du Conseil Général du Loiret / Jean-Charles Pare : Vice-Président du Conseil Général du Loiret / Jacques Aulong : Vice-Président du Conseil Général du Lot-et-Garonne Michel Faure : Vice-Président du Conseil Général du Lot-et-Garonne / Paul Mauvezin : Vice-Président du Conseil Général du Lot-et-Garonne / Jean Chalopin : Vice-Président du Conseil Général du Maine-et-Loire / André Lardeux : Vice-Président du Conseil Général du Maine-et-Loire / Jean-Claude Lemoine : Vice-Président du Conseil Général de la Manche / Pierre Aguiton : Vice-Président du Conseil Général de la Manche / Jean-François Le Grand : Vice-Président du Conseil Général de la Manche / Philippe Amelin : Vice-Président du Conseil Général de la Marne / Jean Bernard : Vice-Président du Conseil Général de la Marne / Edmond Bechambes : Vice-Président du Conseil Général de la Marne / Jean Favre : Vice-Président du Conseil Général de la Haute-Marne / André Luciot : Vice-Président du Conseil Général de la Haute-Marne / Robert Henry : Vice-Président du Conseil Général de la Haute-Marne Marcel Pernot : Vice-Président du Conseil Général de la Haute-Marne / Henri de Gastines : Vice-Président du Conseil Général de la Mayenne / Marcel Le Roy : Vice-Président du Conseil Général de la Mayenne / Jacques Vallin : Vice-Président du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle / Jacques Gossot : Vice-Président du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle Michel Rufin : Vice-Président du Conseil Général de la Meuse Jacques Mourer : Vice-Président du Conseil Général de la Meuse Michel Chauvin : Vice-Président du Conseil Général de la Meuse Jean-Charles Cavaille : Vice-Président du Conseil Général du Morbihan / René Belliot : Vice-Président du Conseil Général du Morbihan / Dr Julien Schvartz : Président du Conseil Général de la Moselle / Joseph Schaefer : Vice-Président du Conseil Général de la Moselle / Daniel Sudan : Vice-Président du Conseil Général de la Moselle / Philippe Leroy : Vice-Président du Conseil Général de la Moselle / Jean-François Mancel : Président du Conseil Général de l'Oise / Jean-Paul Callens : Vice-Président du Conseil Général de l'Oise / Pierre Desbordes : Vice-Président du Conseil Général de l'Oise / Pierre Dubois : Vice-Président du Conseil Général de l'Oise / Alain Vasselle : Vice-Président du Conseil Général de l'Oise / Hubert d'Andigné : Président du Conseil Général de l'Orne / Marcel Dionot : Vice-résident du Conseil Général de l'Orne / Jean Dumeige : Vice-Président du Conseil Général de l'Orne / Henri Olivier : Vice-Président du Conseil Général de l'Orne / Guillaume de Courson : Vice-Président du Conseil Général de l'Orne / André Durand : Vice-Président du Conseil Général de l'Orne / Pierre d'Harcourt : Vice-Président du Conseil Général de l'Orne / Michel Inchauspé : Vice-Président du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques / René Pebernard : Vice-Président du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques / Jacques Coumet : Vice-Président du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques / Jean Gougy : Vice-Président du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques Jean Recapet : Vice-Président du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques / Paul Blanc : Vice-Président du Conseil Général des



Pyrénées-Orientales / Louis Camo : Vice-Président du Conseil Général des Pyrénées-Orientales Claude Barate : Vice-Président du Conseil Général des Pyrénées-Orientales / Monique Grinard : Vice-Présidente du Conseil Général des Pyrénées-Orientales Alain Marti : Vice-Président du Conseil Général des Pyrénées-Orientales / Jean Rede : Vice-Président du Conseil Général des Pyrénées-Orientales / François Grussenmeyer : Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin Joseph Ostermann : Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin / André Durr : Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin / Joseph Reiffsteck : Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin / Gaston Schmitt : Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin / Charles Haby : Vice-Président du Conseil Général du Haut-Rhin / Antoine Gissinger : Vice-Président du Conseil Général du Haut-Rhin Jean-Paul Bonnet : Vice-Président du Conseil Général du Rhône René Trégouet : Vice-Président du Conseil Général du Rhône Philippe Legras : Vice-Président du Conseil Général de la Haute-Saône / Robert Diziain : Vice-Président du Conseil Général de la Haute-Saône / Jacques Poinsotte : Vice-Président du Conseil Général de la Haute-Saône / Dominique Perben : Vice-Président du Conseil Général de Saône-et-Loire Jacques Chaumont : Vice-Président du Conseil Général de la Sarthe / Gérard Chasseguet : Vice-Président du Conseil Général de la Sarthe / François Fillon : Vice-Président du Conseil Général de la Sarthe / Henri de Maupeou : Vice-Président du Conseil Général de la Sarthe Jacques Tirouflet : Vice-Président du Conseil Général de la Sarthe Marcel Boisjean : Vice-Président du Conseil Général de la Sarthe Michel Barnier : Président du Conseil Général de la Savoie Claude Bosser : Vice-Président du Conseil Général de la Savoie Christian de La Malène : Vice-Président du Conseil Général de Paris / Jean Tibéri : Vice-Président du Conseil Général de Paris Alain Juppé : Vice-Président du Conseil Général de Paris Philippe Lafay : Vice-Président du Conseil Général de Paris / Roger Romani : Vice-Président du Conseil Général de Paris / Patrick Arnould : Vice-Président du Conseil Général de Paris Antoine Rufenacht : Vice-Président du Conseil Général de Seine-Maritime / Philippe Clément-Grandcourt : Vice-Président du Conseil Général de Seine-Maritime / Pierre Blot : Vice-Président du Conseil Général de Seine-Maritime / Alain Peyrefitte : Vice-Président du Conseil Général de Seine-et-Marne / Jacques Larche : Vice-Président du Conseil Général de Seine-et-Marne / Pierre Quillet : Vice-Président du Conseil Général de Seine-et-Marne / Julien Morin : Vice-Président du Conseil Général de Seine-et-Marne / Jean Kircheim : Vice-Président du Conseil Général de Seine-et-Marne / Michel Péricard : Vice-Président du Conseil Général des Yvelines / Alain Jonemann : Vice-Président du Conseil Général des Yvelines / Robert Brame : Vice-Président du Conseil Général des Yvelines / Pierre Régis : Vice-Président du Conseil Général des Yvelines / Claude Dumond : Vice-Président du Conseil Général des Yvelines / Mme Nelly Rodi : Vice-Présidente du Conseil Général des Yvelines / Gérard Moularde : Vice-Président du Conseil Général de la Somme Jérôme Bignon : Vice-Président du Conseil Général de la Somme René-Georges Laurin : Vice-Président du Conseil Général du Var / Jean-Paul Brehant : Vice-Président du Conseil Général du Var / Jacques Oudin : Vice-Président du Conseil Général de la Vendée / Jean-Jacques Viguie : Vice-Président du Conseil Général de la Vendée / Jean-Yves Chamard : Vice-Président du Conseil Général de la Vienne Marcel Bernard : Vice-Président du Conseil Général de la Vienne Hervé Manteau : Vice-Président du Conseil Général de la Vienne Robert Stanghellini : Vice-Président du Conseil Général de la Vienne / Christian Poncelet : Président du Conseil Général des Vosges / Gérard Braun : Vice-Président du Conseil Général des Vosges / Maurice Jeandon : Vice-Président du Conseil Général des Vosges / Jean Chamant : Président du Conseil Général de l'Yonne Philippe Auberger : Vice-Président du Conseil Général de l'Yonne Marcel Lavergne : Vice-Président du Conseil Général de l'Yonne Jean Simonin : Président du Conseil Général de l'Essonne René l'Helguen : Vice-Président du Conseil Général de l'Essonne Christian Jeu : Vice-Président du Conseil Général de l'Essonne Jean-Jacques Robert : Vice-Président du Conseil Général de l'Essonne / Daniel Lobry : Vice-Président du Conseil Général de l'Essonne / Michel Conte : Vice-Président du Conseil Général de l'Essonne / Paul Graziani : Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine / Émile Tricon : Vice-Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine / Yves Cornic : Vice-Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine / Georges Duhamel : Vice-Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine / Patrick Balkany : Vice-Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine / Nicolas Sarkozy : Vice-Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine / Jean-Pierre Schosteck : Vice-Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine / Raymond Lamontagne : Vice-Président du Conseil Général du Val d'Oise / James Bourgeois : Vice-Président du Conseil Général du Val d'Oise / Jean Bardet : Vice-Président du Conseil Général du Val d'Oise / Émile Maurice : Président du Conseil Général de la Martinique / Michel Renard : Vice-Président du Conseil Général de la Martinique / Pierre Petit : Vice-Président du Conseil Général de la Martinique / Michel Thalmensy : Vice-Président du Conseil Général de la Martinique Athanase Morency : Vice-Président du Conseil Général de la Martinique / Yves Juston : Vice-Président du Conseil Général de la Martinique / Félix Joachim : Vice-Président du Conseil Général de la Martinique / Michel Forestal : Vice-Président du Conseil Général de la Martinique Auguste Damase Legros : Président du Conseil Général de La Réunion / André Maurice Pihouée : Vice-Président du Conseil Général de La Réunion Paul Moreau : Vice-Président du Conseil Général de La Réunion Christophe Kichenin : Vice-Président du Conseil Général de La Réunion / Dick Ukeiwe : Président du Congrès de Nouvelle-Calédonie / Albert Etuve : Vice-Président du Congrès de Nouvelle-Calédonie Henri Wetta : Vice-Président du Congrès de Nouvelle-Calédonie Simon Loueckhote : Vice-Président du Congrès de Nouvelle-Calédonie.

Comité National de Soutien à la Candidature de Jacques Chirac.



هكذا من الأصل

Société

RELIGIONS

La Soka Gakkaï accusée de sectarisme dans l'Essonne

Des bouddhistes en suspicion

La Nichiren Shoshu française, branche de la plus puissante école bouddhique du Japon et de son association internationale de laïcs, la Soka Gakkaï, a renoncé à acquérir une propriété à Bruyères-le-Chatel (Essonne), en raison d'une campagne « *offensante* » visant à la présenter comme une secte.

La « rumeur » de Bruyères, paisible commune de deux mille habitants dans l'Essonne, aurait-elle eu raison des ambitions françaises de la Soka Gakkaï, véritable empire politique, financier, médiatique, religieux du Japon ? Un parfum d'exotisme *dans les noms, une réputation* de secte, un soupçon d'espionnage militaire, et le mélange devient explosif. La presse locale s'enflamme. Des pétitions circulent chez les commerçants.

Le résultat est là : la Soka Gakkaï doit renoncer à l'acquisition du château d'Arny, voisin du Centre d'études nucléaires de Bruyères, appartenant à l'armée, dont elle voulait *faire un complexe culturel* et religieux. C'est son premier coup d'arrêt en France où l'association bouddhique est implantée depuis vingt-cinq ans et où elle compte six mille membres.

« S'il suffit d'avoir un nom turc ou japonais pour être qualifié de secte, où va-t-on ? », s'interroge Marie-Laure, partagée entre l'indignation et sa philosophie bouddhiste, à base de non-violence et d'harmonie. Ils sont plus d'une vingtaine ce soir-là autour d'elle, pour la *Zadankaï*, cercle de méditation et d'étude, qui a lieu deux fois par mois le mardi au domicile privé du responsable. Au même moment, deux cent cinquante autres *zad* se tiennent dans la région parisienne, près du double dans toute la France.

La maîtresse de maison conduit son hôte devant l'autel bouddhique, surmonté d'une sorte de tabernacle au fond duquel est accroché le *gohonzon*, parchemin sacré qui est l'unique objet de culte de la Nichiren Shoshu à travers le monde (1). Au pied, fume l'encens. Des statuettes éparses entre les coussins symbolisent les offrandes. Une grue, bec ouvert, représente le maître qui parle, une deuxième, bec fermé, le disciple qui écoute. C'est là que, tous les matins et tous les soirs, chaque pratiquant se recueille pour le *gongyo*. Pendant une demi-heure ou plus, il va répéter la même formule incantatoire, le « Nam-myo-renge-kyo » et méditer sur le sutra du lotus (2).

A la zad, ce mardi soir, on croise une Yougoslave venue de l'orthodoxie, une infirmière en psychiatrie déçue du catholicisme qui dit *« avoir tout vu et fréquenté tous les ismes »*, avant de découvrir le seul vrai bouddhisme. Divorces, échecs scolaires, ennuis professionnels, déprimes et tentatives de suicide... *« J'avais tout essayé, même le chapelet, mais rien ne marchait »*, assure une nouvelle convertie. Jeune secrétaire dans un laboratoire d'ophtalmologie, Suzanne raconte, encore éblouie, comme elle a retrouvé miraculeusement intacts, dans l'incendie qui a ravagé sa maison en janvier 1987, son *gohonzon* et sa robe blanche de cérémonie.

« Sans ayatollahs »

Un minimum de trois mois de pratique suffit à obtenir, des mains d'un moine venu tout exprès du Japon, le précieux parchemin, sésame ouvrant la porte de cette internationale bouddhiste. C'est sans doute sa facilité d'accès et le faible nombre des contraintes qui expliquent le succès de la Soka Gakkaï en France, aux Etats-Unis – 200 000 pratiquants – au Brésil, en Afrique, etc., etc.

« C'est une religion sans ayatollahs », explique un fidèle. Pas de clercs, pas de dogmes, pas de normes. Certes, il faut approfondir par soi-même l'enseignement de Nichiren Daïshonin, réformateur du bouddhisme au treizième siècle, mais le but du « voyage », par la pratique biquotidienne et par l'étude, au prix d'une « révolution humaine » intérieure, est d'atteindre l'état de boddhéité, c'est-à-dire de pleine harmonie avec soi-même et avec les autres.

Le culte du maître y est très développé. Dans les « zad », on récite les poèmes du vénéré président Ikeda, le pape de la Soka Gakkaï, dont chaque visite en France, dans la propriété de Sceaux, est symbolisée par la plantation d'un nouvel arbre.

Ces bouddhistes d'inspiration japonaise, laïcs forts de leur « orthodoxie », n'ont aucun lien avec les autres familles bouddhistes, celles venues du Tibet notamment qui, en Bourgogne et en Dordogne, viennent de faire parler d'elles. Mais qui sont-ils exactement ? Des croyants cherchant leur équilibre, comme beaucoup, dans les philosophies orientales ? Ou les militants d'une *« secte dangereuse »*, comme le rapport du député Alain Vivien en 1984 a qualifié la Soka Gakkaï, inspirant sans doute la rumeur hostile de Bruyères-le-Chatel ?

La vérité est plus complexe. L'ADFI, la principale association de défense des familles contre les sectes, se dit elle-même partagée sur le cas de la Soka Gakkaï, mais note depuis deux ans une *« accentuation »* des plaintes. Celles-ci ne portent cependant pas sur les attributs réputés nocifs des sectes : isolement de mineurs, rupture du pratiquant avec sa famille et son environnement, *manipulation mentale* destructrice de la personnalité, contraintes physiques, escroquerie intellectuelle et financière, etc. L'une des conditions exigées pour la remise du *gohonzon* est au contraire l'*« absence d'opposition de la part de la famille et des personnes partageant le domicile »*.

Un groupe religieux même étrange, cultivant volontiers son aspect exotique et son isolement, n'est donc pas fatalement sectaire. Mais plus que sa pratique interne, ce sont les conditions d'expansion de la Soka Gakkaï qui soulèvent aujourd'hui les questions des spécialistes. *« Son expansionnisme*, dit l'un d'eux, *dépasse le caractère normal d'un expansionnisme religieux. »* La plupart des membres qui adhèrent en France à cette association, parce qu'ils y ont retrouvé des valeurs et des raisons de vivre, ignorent sans doute tout eux-mêmes des mobiles et de la nature exacte du projet intellectuel, éducatif, politique de la Soka Gakkaï et de son président Ikeda.

Des méthodes dures

Elle possède son propre parti politique, le Komeito, troisième au Japon et l'un des plus conservateurs, comptant près d'une centaine de députés et de sénateurs. Elle a une université (Soka), un grand musée (Fuji), un groupe de presse, dont un quotidien tirant à 5,5 millions d'exemplaires. M. Ikeda a reçu la *médaille de la paix de l'ONU*. En France, il a eu ou a des relations avec des personnalités aussi diverses qu'André Malraux, René Huyghe, Alain Poher, Michel Baroin, Jacques Chirac qu'il a rencontré à Paris l'an dernier. Son ambassadeur en Europe, M. Yamasaki, est reçu au Vatican. La Soka Gakkaï s'est imposée, dans le Japon de l'après-guerre, par des méthodes dures et rêve encore de devenir religion d'Etat. Elle rencontre des oppositions farouches.

L'association compte en France une soixantaine de médecins, des ingénieurs, des artistes, etc. On célèbre à Sceaux plusieurs dizaines de mariages bouddhistes chaque année. Depuis treize ans, fonctionne déjà à Trets (Bouche-du-Rhône) un centre européen de séminaires. Une annexe de l'université Soka vient d'être inaugurée à Verrières-le-Buisson (Essonne).

Le complexe culturel de Bruyères devait contenir de nouveaux laboratoires de langues, un centre d'expositions d'œuvres japonaises, une salle de concerts et de conférences, un institut de philosophie orientale, etc. L'échec, jugé provisoire, de ce projet n'a démonté en rien la tranquille assurance de ses promoteurs, qui rappellent que la fleur de lotus ne pousse jamais aussi bien que dans la boue.

HENRI TINCQ.

(1) La Nichiren Shoshu, grande école bouddique fondée au treizième siècle par Nichiren Daïshonin, compte des millions de pratiquants au Japon et dans une centaine de pays. La Soka Gakkaï est son aile marchante laïque, créée en 1930 et présidée depuis 1960 par M. Daïsaku Ikeda.

(2) La signification de cette formule sanskrite est complexe. *Nam :* se consacrer ; *Myo :* relation avec la loi mystérieuse ou merveille du monde ; *Renge :* fleur de lotus ; *Kyo :* phénomène universel. Le lotus, qui produit simultanément le fruit et la fleur, illustre dans le bouddhisme le principe de causalité. Chaque homme est entièrement responsable, pour aujourd'hui et dans une autre vie, de ses actes.

« Grève chrétienne » au Vatican

Une grève sans précédent a eu lieu au Vatican, le lundi 29 février. Pour attirer l'attention sur leurs salaires jugés trop modestes – de 6 000 F à 10 000 F par mois environ, – *les employés laïques, au nombre* de mille huit cents, groupés en « association », avaient organisé une « grève chrétienne ». *Ils* n'ont pas cessé le travail, mais ont versé au pape un salaire de trois heures, à destination des victimes de la faim dans le monde. 200 000 F environ pourraient ainsi être récoltés. Cette initiative a cependant été qualifiée d'*« absolument inacceptable »* par le cardinal Casaroli, secrétaire d'Etat. Le président de la commission du personnel, Mgr Schotte, a estimé que *« cette grève n'était justifiée ni par la situation économique des salariés du Vatican ni par la doctrine sociale de l'Eglise, y compris la dernière encyclique. »*

Paris rachète ses ponts

Les ponts de Paris vont changer de propriétaire : la Ville a décidé de les « acheter » à l'Etat.

Sur les trente-cinq qui enjambent la Seine à Paris, la Ville en possède déjà quatre, et deux appartiennent *à la SNCF ou à la* RATP. Les vingt-huit autres seront l'objet d'un « transfert » entre l'Etat et *la Ville par une* convention dont le Conseil de Paris a approuvé le principe, le lundi 29 février. Seule la passerelle Solferino dont la reconstruction doit faire l'objet d'un concours organisé par l'Etat, demeurera sa propriété.

Les élus de la capitale ont jugé que les moyens mis en œuvre pour conserver les ponts, *« éléments majeurs du patrimoine parisien »* n'étaient pas suffisants. La Ville de Paris sera *désormais maître d'ouvrage*, des travaux importants de rénovation et de consolidation. L'Etat apportera une aide financière aux grosses réparations d'entretien.

La caserne Dupleix ne sera pas vendue aux enchères

La caserne Dupleix dans le quinzième arrondissement de Paris ne sera pas vendue aux enchères : la Ville se portera acquéreur des 4 hectares et demi dont *le ministère de la défense* a décidé de se séparer *(le Monde* du 20 octobre 1987). M. Yves Galland l'a confirmé le lundi 29 février, au conseil de Paris. L'adjoint de M. Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville, chargé du logement *et ministre délégué chargé* des collectivités locales répondait à M. Georges Sarre, député PS de Paris et président du groupe socialiste au conseil de Paris. M. Georges Sarre avait accusé la municipalité parisienne de *« mettre à l'encan »*, les terrains de l'Etat, et *« d'alimenter aussi la flambée des prix des terrains à Paris »*. Il voyait dans la procédure de vente de la caserne Dupleix un *« défi à l'intérêt général »*.

M. Galland a réfuté vigoureusement ces affirmations. La Ville de Paris a obtenu du ministère de la défense qu'il renonce, pour la caserne Dupleix – à cause de l'importance de la superficie – à la procédure traditionnelle de vente par adjudication publique. Les négociations devraient aboutir rapidement et l'acte de vente devrait être signé avant la fin du mois de mars. *Mille cent logements* seront construits à cet emplacement dont un tiers – deux cent cinquante en PLA (prêts locatifs aidés) et cent cinquante dits « intermédiaires » – de logements sociaux.

SPORTS

Les JO de Calgary

« Les meilleurs Jeux d'hiver de l'histoire »

selon M. Samaranch

M. Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique, a qualifié les Jeux de Calgary de *« meilleurs Jeux olympiques d'hiver jamais organisés »*, le lundi 29 février, lors d'une conférence de presse, donnée au lendemain de la clôture officielle des XV[e] Jeux olympiques d'hiver.

M. Samaranch a estimé, d'autre part, que la durée de seize jours adoptée au Canada, au lieu de treize auparavant, constituait un laps de temps idéal pour un bon programme.

Le nombre de médailles par pays

Pays	Or	Argent	Bronze	Total
URSS	11	9	9	29
RDA	9	10	6	25
SUISSE	5	5	5	15
FINLANDE	4	1	2	7
SUÈDE	4	0	2	6
AUTRICHE	3	5	2	10
PAYS-BAS	3	2	2	7
RFA	2	4	2	8
ETATS-UNIS	2	1	3	6
ITALIE	2	1	2	5
FRANCE	1	0	1	2
NORVÈGE	0	3	2	5
CANADA	0	2	3	5
YOUGOSLAVIE	0	2	1	3
TCHÉCOSLOVAQUIE	0	1	2	3
JAPON	0	0	1	1
LIECHTENSTEIN	0	0	1	1

L'Australie en accusation

On n'achève plus les chevaux...

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Les images sont insoutenables. *Du cockpit de l'hélicoptère*, le tireur braque son fusil sur une troupe de chevaux sauvages – les « brumbies » – et les abat l'un après l'autre, d'une balle dans la colonne vertébrale. Les chevaux roulent dans la poussière, dodelinent de la tête et battent l'air des quatre sabots. Certains mettront des heures à mourir, car l'hélicoptère doit poursuivre sa sinistre besogne d'*« élimination »*. En Australie, dans le Northern Territory, capitale Darwin, on n'achève même plus les chevaux...

On n'achève pas non plus les buffles, dont un autre film projeté à Genève montre l'atroce et lente *agonie : le petit buffle, blessé de* plusieurs balles, se couche sur le cadavre déjà gonflé de sa mère, *au milieu* d'une savane jonchée de carcasses. Dans la salle du congrès international des conférences, où l'écologiste suisse Franz Weber a convoqué le tribunal international des droits de l'animal, le lundi 29 février, on entend des sanglots.

Un procès en bonne et due forme

De tous les cantons, en effet, sont venus les défenseurs des animaux : Ligue suisse contre la vivisection, Amis pour le futur, Au nom de la création, Sentinelles au secours de l'innocence perdue, etc. Ce spectacle ne peut que les renforcer dans leur conviction que l'homme est décidément une brute.

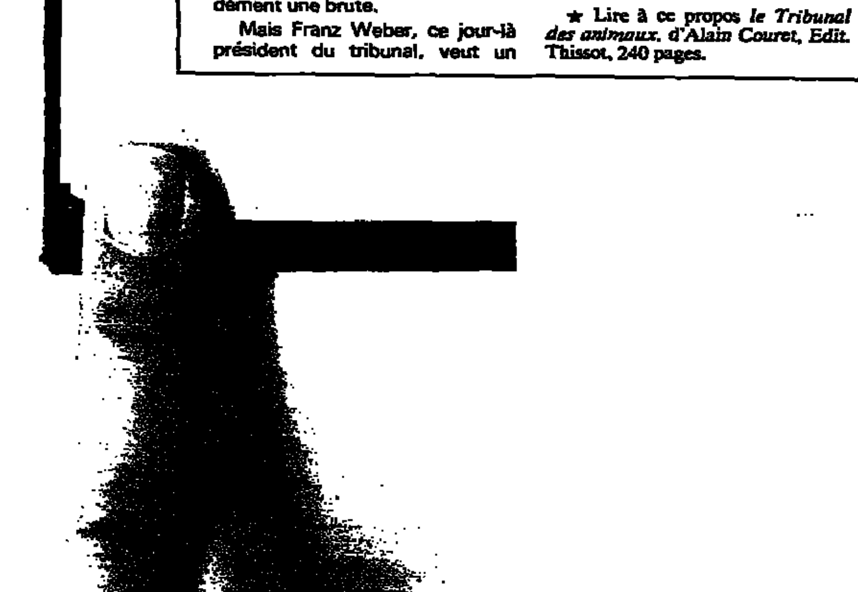
Mais Franz Weber, ce jour-là président du tribunal, veut un procès en bonne et due forme, qui ne cède pas seulement aux élans du cœur. A la barre vont défiler des témoins de l'accusation à la tête froide comme *M. George Georges, vénérable* sénateur du Queensland, un vétérinaire marocain, un spécialiste israélien du cheval, et les cameramen qui ont filmé les scènes du délit. Photos à l'appui, ces témoins expliquent que les « cattlemen » du « bush » australien tirent sur tous les animaux qu'ils considèrent comme nuisibles, chevaux, buffles, ânes, kangourous *et même chameaux*.

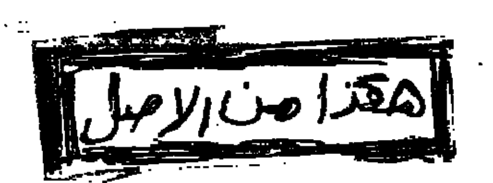
Sue Arnold et Graham Bicknell, présidente et vice-président du mouvement « Australians for animals », témoignent avec dignité. *« C'est dur de condamner des compatriotes, l'année du bicentenaire*, disent-ils. *Mais il faut le reconnaître : nous n'avons pas atteint le niveau de civilisation de l'hémisphère nord »*. Même dans le Far-West américain, on ne tire pas les ânes sauvages ni les mustangs. On essaye de les faire adopter. L'Australie est si vaste qu'il serait possible, à moindres frais, de prévoir des réserves pour ces animaux que l'homme a étourdiment relâchés dans la nature après usage.

La cour, après avoir entendu l'avocat commis d'office pour la défense du gouvernement australien – qui n'était pas représenté à Genève, – a condamné les quatre accusés. Leur peine ? L'indignité internationale sans doute...

ROGER CANS.

★ Lire à ce propos *le Tribunal des animaux*, d'Alain Couret, Edit. Thissot, 240 pages.




هكذا من الاصل

Société

Le procès des médecins de Poitiers

La première cassette et les derniers témoins

POITIERS
de notre envoyé spécial

Voilà donc, apparemment, franchie la zone des tuburlences. Transformée en prétoire d'assises, la grande salle des comtes de Poitou et des ducs d'Aquitaine est redevenue, au palais de justice de Poitiers, le lieu géométrique ordinaire d'un procès comme un autre, où le rituel a repris le pas sur l'insolite. A l'orée de cette troisième semaine, la grande affaire n'était plus de savoir quelle avait été la cause du décès de Nicole Berneron, – question qui est bien partie pour rester sans réponse et, dès lors, commande le doute, – mais de fixer l'ordre des plaidoiries de la défense.

Les avocats de professeur Mériel, qui n'a lui à répondre que d'un délit d'homicide par imprudence, demandaient en effet à intervenir en dernier, position que revendique, bien sûr, et simplement en s'en référant aux usages, les défenseurs du docteur Bakari Diallo qui, lui, accusé d'un crime, encourt cinq à quinze ans de réclusion criminelle.

La coutume et l'usage l'ont emporté, comme il convenait. Le président Arrighi a fait savoir aux antagonistes que la simple équité commandait d'accorder aux avocats de Bakari Diallo le bénéfice d'être les derniers à s'exprimer.

Ces débats sur l'ordre du jour, si l'on peut dire, ne pouvaient qu'apparaître bien dérisoires, au regard d'une affaire que l'on avait la faiblesse de considérer comme grave, quelles qu'en aient pu être les causes.

Les défenseurs du docteur Diallo attendaient beaucoup et, en définitive ils attendaient trop de la projection de la cassette, saisie à la station régionale de FR 3, qui montre le professeur Mériel tenant, le 8 août 1984 – soit huit jours après le décès de Nicole Berneron, mais aussi après qu'aient été inculpés et écroués les docteurs Archambeau et Diallo, – dans la salle du conseil d'administration du centre hospitalier régional universitaire de Poitiers, une conférence de presse devant une quarantaine de journalistes, indiscrets par nature, inquisiteurs par devoir.

« L'arme du crime »

Cette projection, que la cour avait jugée utile à la manifestation de la *vérité*, a *surtout* fait apparaître que M. Pierre Mériel, en voulant trop prouver, ne prouvait rien. Mais il est sûr, que ce soit sous la pression des questions ou pour toute autre raison, que, dès ce jour-là, il s'est fait accusateur du docteur Diallo, a donné le mobile de l'action qu'il lui reprochait et accordé au docteur Archambeau l'indulgence que l'on doit à un homme considéré comme faible et sous influence.

Les phrases que *prononçait* ce jour-là le professeur Mériel, revêtu de sa blouse blanche, ont donc retenti de nouveau dans le prétoire à l'attention des jurés : « *Nous avons découvert*, disait M. Mériel, *l'arme du crime. C'est absolument monstrueux. Cela ne peut avoir été fait que par quelqu'un qui connaissait très bien son métier.* » Il dresse alors du docteur Diallo le portrait suivant : « *A ses yeux, le seul qui est bon, le seul qui est capable, c'est lui ; tous les autres, qui sont à ses côtés, sont des mauvais ; ça ne peut être qu'un acte de folie, de paranoïa démente. Le docteur Archambeau a suivi beaucoup plus bêtement, sans mesurer la portée. Il fallait être beaucoup plus confirmé que lui pour savoir ce que cela pouvait entraîner.* » Et, revenant au docteur Diallo, M. Mériel ajoutait ce jour-là : « *Il est coupable et c'est tout.* »

La défense du professeur, par la voix du bâtonnier Merle, a fait savoir que cette cassette et les propos qu'elle livre sont postérieurs à la presse du matin de ce même 8 novembre 1984, qui, déjà, citait nommément les docteurs Archambeau et *Diallo* en *faisant état* de leurs inculpations.

Mais, pour les avocats de Bakari Diallo, le parti à tirer de cette cassette est *évident* : ce que dit, ce jour-là, le professeur Mériel c'est exactement ce que dit aujourd'hui l'accusation, et ce qu'ont dit, avant elle, l'enquête de police et l'instruction. Autrement dit, la piste Diallo s'est imposée dès le premier jour et a été, par voie de conséquence, privilégiée. Il fallait, à tout prix, la conforter.

La police bien informée

La dernière partie de cette douzième journée a vu se succéder les *derniers témoins. Ce sont encore* des médecins ou des infirmières du centre hospitalier régional universitaire de Poitiers, qui ont travaillé avec le docteur Diallo. Les uns le tiennent pour un confrère ou un supérieur difficile, humiliant volontiers son entourage, cynique et méprisant. Les autres le dépeignent, au contraire, comme un homme respectueux, attentif, soucieux de ses malades et de leurs intérêts.

La défense a remarqué cependant que la police était bien informée, qu'elle n'a jamais manqué de convoquer comme témoins tous ceux dont elle pouvait savoir ou supposer qu'ils avaient à dire du mal du docteur Diallo. Une phrase est attribuée ainsi à l'un de ces témoins : « *Diallo est un homme de nature à détruire psychologiquement son interlocuteur.* » Mais ce témoin, Mme Fabienne Crosby, a tenu à apporter une précision ; la phrase n'est pas venue d'elle-même. C'est, a-t-elle expliqué, le policier qui procédait à son audition qui la lui a citée, en lui demandant si ce n'était pas là une bonne définition. Et elle s'est contentée de répondre par l'affirmative.

A l'audition de tous ces témoignages, bien malin qui pourrait prévoir l'issue de ce débat. Du moins est-il de bon ton d'en retenir qu'il ne servira ni les médecins ni la médecine. Ce n'est pas forcément juste. De Molière à Jules Romains, du *Médecin malgré lui* à *Knock*, en passant par *les Morticoles*, un roman au vitriol sur le milieu médical de Léon Daudet, une tradition française veut que soient étrillés les administrateurs de clystères et les manieurs du bistouri. Chateaubriand lui-même n'y a pas échappé : « *Du vivant d'Hippocrate,* a écrit le vicomte dans ses *Mémoires d'outre-tombe, il y avait disette de morts aux enfers, dit l'épigramme. Grâce à nos hippocrates modernes, il y a aujourd'hui abondance.* »

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Pour l'ensemble des crimes qui lui sont imputés

Roberto Succo pourrait être jugé en Italie

Les circonstances de l'arrestation de Roberto Succo, recherché pour plusieurs agressions et meurtres, dont celui de l'inspecteur Morandin à Toulon, ont été exposées, le lundi 29 février, par le chef de la brigade mobile de Trévise, M. Francesco Zonno, au cours d'une conférence de presse.

Dimanche vers 22 h 30, le jeune homme a été interpellé à Santa-Lucia-di-Piave, dans la banlieue de Trévise. Il s'est alors dirigé en courant vers sa voiture, une grosse cylindrée volée la veille près de Brescia, en Lombardie. Les policiers l'ont immobilisé avant qu'il n'atteigne le véhicule. Sous le tableau de bord, ils ont découvert un revolver Smith and Wesson 38 spécial, l'arme du policier toulonnais Michel Morandin.

Dans un premier temps, Succo a affirmé être citoyen français, puis il a admis son identité réelle. Interrogé sur sa profession, il a répondu : « *Je suis un tueur, j'assassine des gens.* » Porteur d'un faux document émis au nom d'un cheminot, il possédait également 60 000 F, plus 400 000 lires (2 000 F), une carte de crédit et un carnet de chèques. Les policiers ont trouvé sur un lui un couteau de cuisine.

Selon les enquêteurs, qui l'ont interrogé, le jeune homme a manifesté une « *vive intelligence* », mais il a eu plusieurs violentes crises de nerfs. Après le double parricide qu'il a commis en 1981, il était considéré comme un malade mental.

S'il est aujourd'hui reconnu responsable, Robert Succo devrait être jugé en Italie pour tous les crimes qui lui sont imputés, tant en France qu'en Suisse ou en Italie. Ce pays, en effet, n'extrade pas ses ressortissants pour des crimes commis à l'étranger s'ils ont été arrêtés sur le sol national.

Le juge d'instruction français chargé du dossier, M. Jean-Pierre Bernard, devrait se rendre en Italie avec des membres de la police judiciaire pour assister, comme observateurs, aux premières auditions de Succo.

L'affaire des fausses factures de Nancy

Michel Bouriez maintenu en détention

M. Gilbert Thiel, juge d'instruction chargé du dossier des fausses factures de Nancy, a rejeté, lundi 29 février, une demande de mise en liberté déposée la semaine dernière par l'un des inculpés dans cette affaire, Michel Bouriez, président de la chambre de commerce et directeur des hypermarchés Cora, incarcéré à la prison de Metz depuis le 13 janvier dernier.

La demande de mise en liberté d'un autre inculpé, Richard Zanier, directeur de la société BG Service, filiale de Cora, a été également rejetée. En revanche, le magistrat a accordé la remise en liberté à Jean-Marie Maire, ancien actionnaire d'une boîte de nuit de Nancy, le Majectic, et ancien directeur des centres Leclerc de Contrexéville et de Toul.

Les ventes illicites d'armes à l'Iran

Le PS et l'affaire Luchaire

(Suite de la première page.)

Le général Armand Wautrin, ancien directeur de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD), lui avait confié que M. Jean-François Dubos, chargé de mission au cabinet de M. Hernu, avait demandé de « *lever le pied* » sur la société Luchaire, en ajoutant : « *Vous comprenez, Luchaire alimente les caisses du Parti socialiste.* » Enfin, M. Barba rapprochait cet « *aveu* » d'un « *renseignement parvenu le 9 avril 1984* » à l'amiral Pierre Lacoste, alors directeur général de la sécurité extérieure (DGSE), « *selon lequel Luchaire allait recevoir une commande de trois cent mille obus, [...] une commission de 3 % sur cette commande [étant] ristournée au Parti socialiste* ».

Trois témoins à charge, en somme. Témoins fiables dont M. Barba ne doute pas, plus d'un an et demi après la rédaction de son rapport, qu'ils auront à cœur de répéter leurs propos devant le juge d'instruction chargé du dossier, M. Michel Legrand. Interrogé en premier par celui-ci, le 11 janvier dernier, le contrôleur général maintient donc les termes de son rapport, à la lettre près. Il précise même, à propos des confidences du général Wautrin : « [Il] *m'a dit que c'était la première fois qu'il parlait de ça à quelqu'un, mais qu'il était prêt à le répéter.* »

Ce qui n'exclut pas, cependant, quelques prudences. Dans sa dernière question, le juge revient, en effet, sur la conclusion du rapport accusant le PS. « *Je me borne à rapporter des propos des personnes que j'ai entendues. Je n'ai pas eu le moyen, dans un si court délai, de faire des vérifications financières* », répond M. Barba.

Sans doute regrette-t-il aujourd'hui de n'avoir pas mieux exprimé, en 1986 et par écrit, de telles réserves. Car ses trois principaux témoins n'ont pas repris leurs déclarations devant M. Legrand. C'est ce qui ressort, en effet, en l'état actuel de l'instruction, de l'audition du général Wautrin, le 12 janvier, de celle de l'amiral Lacoste, le 14 janvier – tous deux entendus comme témoins, – et de l'interrogatoire de M. Dewavrin, l'un des trois inculpés dans cette affaire, le 15 janvier.

A en croire le général Wautrin, lui et M. Barba se sont mal compris. « *Je me suis probablement mal exprimé,* explique-t-il au juge. *Je précise que le dernier propos qu'il* [Barba] *me prête, en disant que c'était la première fois que je parlais de cela à un tiers, concerne les exportations vers l'Iran. Pour ce qui concerne l'allusion faite à un éventuel financement d'un parti, la réalité des faits est la suivante : de retour à la DPSD, j'ai réuni les officiers concernés par cette affaire ; je leur ai fait part du désir exprimé par M. Dubos de voir le service s'intéresser un peu moins à la société Luchaire et de ma réaction. L'un des officiers présents a alors rétorqué : « Ce n'est pas possible, Luchaire doit cracher au bassinet du PS. » Je suis formel : M. Dubos n'a pas dit que Luchaire alimentait les caisses du Parti socialiste.* »

L'amiral Lacoste, en revanche, confirme avoir parlé à M. Barba d'une commission de 3 % « *ristournée* » au PS. Mais c'est pour mieux faire – confusément – marche arrière, en ajoutant, à la fois, que cette information n'était pas « *démontrée* » et qu'il ne l'a quand même pas considérée « *comme fausse* »... « *Cette information,* explique-t-il, *s'est pour moi ajoutée à un ensemble d'éléments qui m'ont été rapportés épisodiquement dans le flot des renseignements qui m'étaient présentés. Si son authenticité m'était apparue démontrée, j'aurais certainement donné des suites auprès de mes autorités hiérarchiques. Mais tel n'était pas le cas. Ce qui ne veut pas dire que j'ai considéré l'information comme fausse. Ce type d'information que l'on recueille de façon habituelle chaque fois que des opérations plus ou moins illicites sont en cours doivent être considérées comme des éléments qui méritent d'être pris en compte par les organismes spécialisés.* »

Comprenne qui pourra. M. Barba avait également affirmé, dans son rapport, que M. Dubos, alerté, en février 1984, par l'amiral Lacoste sur les agissements de Luchaire, lui avait dit : « *Pas vu, pas pris.* » Interrogé sur ce point par M. Legrand, l'amiral enveloppe sa réponse d'un léger flou : « *L'expression a été effectivement employée dans la conversation.* » M. Dewavrin, lui, est plus précis. « *Je suis formel,* explique-t-il au juge d'instruction, *nous n'avons jamais versé d'argent au Parti socialiste, ou à des membres du Parti socialiste, à ma connaissance et sous ma responsabilité. Ni davantage à un autre parti.* »

Frais commerciaux et commissions

Les seules commissions que reconnaît le PDG de Luchaire sont les « *frais commerciaux extérieurs* » (FCE), traditionnels dans les contrats d'armements, versés par une banque italienne, la BNL, sur des comptes en Suisse et destinés, en l'occurrence, à des intermédiaires italiens et iraniens. Quant au chiffre de 2,5 à 3 millions de francs, avancé par le rapport Barba comme le montant des sommes versées aux socialistes, il ne s'agit, selon M. Dewavrin, que des « *honoraires ou commissions* » donnés à M. Paul-André Falcoz, qui, depuis septembre 1983, démarchait pour Luchaire des contrats d'armement *(lire d'autre part)*. « *Je n'ai aucune raison de penser que M. Falcoz en a donné tout ou partie à M. Diaz, que je ne connais pas par ailleurs* », conclut M. Dewavrin.

Bref, *exit* M. François Diaz, membre du PS, proche de M. Hernu et considéré comme son financier ; *exit*, donc, tout simplement le PS. Ne reste plus que M. Falcoz qui, *plutôt qu'un militant socialiste*, est d'abord un homme d'affaires en tous genres, que M. Dewavrin reconnaît avoir lui-même recruté, en 1983, pour ses contacts et son entregent.

Si la suite de l'instruction confirme ce premier état des lieux, le crédit du rapport Barba sera sans nul doute entamé, donnant raison aux contrôleurs généraux des armées qui, lors de sa publication, en novembre 1987, n'hésitaient *pas* à se désolidariser (*le Monde* du 7 novembre). De ce point de vue, M. Barba donne des arguments à ces critiques, en reconnaissant devant le juge d'instruction avoir été soumis à une pression politique liée au changement de majorité de mars 1986.

Document d'oportunité

« *Il y avait trois buts* », à son enquête, telle qu'elle était réclamée par M. André Giraud, explique-t-il : « *D'une part, répondre à une demande de l'Irak, qui s'inquiétait d'éventuelles livraisons d'armes à son adversaire ; d'autre part, disposer d'éléments concernant l'attitude dans cette afaire du gouvernement précédent ; enfin, proposer des mesures pour éviter le renouvellement de ce trafic.* » Plus loin dans sa déposition, il explique l'audition curieusement tardive, puisque postérieure à la rédaction du rapport, de M. Dubos par l'insistance du cabinet du ministre de la défense : « *Il y avait un voyage de personnalités irakiennes et le premier ministre avait besoin de ce rapport. Il fallait absolument que le rapport soit clôturé à cette date.* »

Avec le recul, le travail de M. Barba apparaît donc comme un document d'opportunité. Il est vrai *qu'il n'était pas prévu* pour être mis sur la place publique. Son sort, dans un premier temps, accrédite ce jugement. Remis au ministre en juin 1986 et immédiatement *classé* « confidentiel défense », il ne sera remis au juge d'instruction chargé de l'information judiciaire ouverte depuis mars 1986 que le 15 octobre 1987. D'abord refusée par le ministre de la défense, sa « déclassification » ne sera accordée par M. Giraud que le 5 novembre suivant, *le lendemain de sa divulgation in extenso* par *le Figaro*. Un long silence, puis une subite relance dans lesquels les socialistes ont vu une exploitation partisane.

Au détour de son interrogatoire, M. Dewavrin leur donne d'ailleurs *des arguments en ce sens.* « *De façon confidentielle* » et de la part du ministre, l'ingénieur général Conze, ancien adjoint du directeur des affaires internationales (DAI) à la délégation générale pour l'armement (DGA), est venu le voir « *discrètement* » courant 1986 : « *Il me demande très rapidement si nous avons donné de l'argent au Parti socialiste. Je lui dis que non. Il me dit que l'on parle de sommes considérables...* »

Son interlocuteur semble bien plus curieux des éventuels versements au PS que de la réalité du trafic avec l'Iran, au point que l'ingénieur général assure au PDG de Luchaire avoir émis auprès de M. Giraud « *un avis favorable* » à la levée du blocage des exportations de la société, décidé sous le gouvernement Fabius. A tel point aussi que, fin 1986, M. Dewavrin se croit tiré d'affaires. Il est alors retenu dans le comité d'honneur des industriels et des militaires aux « *journées de l'armement* », réunissant tous les ingénieurs de l'armement, à l'Ecole polytechnique. « *Je pensais à ce moment-là que, de ce fait, on ne me reprochait plus rien* », commente-t-il.

Les soupçons contre le PS en tant que tel semblant désormais écartés, reste à comprendre comment et pourquoi un trafic de cette ampleur a pu fonctionner, de 1982 à 1986, sans que le pouvoir politique y mette le holà. Au centre de ce mystère, un homme, M. Jean-François Dubos, aujourd'hui inculpé aux côtés de M. Dewavrin et de M. Guy Motais de Narbonne, président du directoire de Luchaire, et hier homme fort du cabinet de M. Charles Hernu. Un homme qui écrivit un jour : « *En tout état de cause, les ventes d'armes sont condamnables tant du point de vue de la morale que de celui du progrès et du développement des nations qui manquent de tout* » (1). C'était en juin 1981, en plein état de grâce. L'article était titré : « Ventes d'armes et droits de l'homme ».

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

(1) *Après demain*, numéro 235-236, juin-septembre 1981.

Demain
LE MYSTÈRE DUBOS

Deux hommes-clés

Le bon chef d'entreprise est celui qui sait s'entourer de bons collaborateurs. A s'en tenir à cette maxime, Daniel Dewavrin, PDG de la société Luchaire, était incontestablement un bon chef d'entreprise ayant su s'adjoindre les services de deux hommes talentueux, Mario Appiano et Paul-André Falcoz.

Lors de son interrogatoire par *le juge d'instruction*, M. Michel Legrand, le 15 janvier 1988, Daniel Dewavrin a lui-même expliqué qu'à son arrivée à la tête du groupe Luchaire, à la fin des années 70, Mario Appiano, italien, âgé aujourd'hui de cinquante-quatre ans, était déjà dans la place. Avec le temps, il a su se rendre indispensable à la société, alors en difficulté. Responsable de SEA et de Consar, filiales italiennes de Luchaire, Mario Appiano est très vite monté en grade, devenant directeur de tout le groupe et, surtout, son conseiller à l'exportation. Un terme modeste mais une fonction stratégique pour cet homme qui, d'après Daniel Dewavrin, possède « *une grande expérience internationale* ».

Cette expérience-là, Mario Appiano l'a conquise sur tous les champs de bataille de la guerre commerciale. Voyageur et homme d'affaires infatigable, on l'a vu à Rome, à Lisbonne, à Paris, à Londres, à Athènes, dans *d'autres capitales encore pour* y négocier des contrats d'armement avec les plus grosses sociétés. En 1983, Mario Appiano, *bien informé*, a appris que les Iraniens étaient « preneurs » d'obus. Si l'on en croit ce qu'il a concédé au juge d'instruction lors de son interrogatoire, le 22 janvier dernier, Daniel Dewavrin lui a alors recommandé de « *laisser tomber* ». La société Luchaire ayant, un peu plus tard, reçu le feu vert du gouvernement *français, à condition d'agir discrètement*, Mario Appiano aurait été autorisé à engager les premières négociations avec les émissaires *de Khomeiny à Londres*. Mais, il le jure, rien ne s'est fait sans que le gouvernement français n'en soit informé.

Un homme aurait joué un rôle-clé dans toute l'affaire : Paul-André Falcoz. Dans le rapport Barba, il est mentionné pour avoir *remis à un fidèle de Charles* Hernu, François Diaz, quelque trois millions de francs en remerciement des contrats tacitement *tolérés. L'enquête judiciaire n'a* jusqu'à présent pas permis de confirmer cette accusation lancée par le contrôleur général Barba. *Mais elle a mis la lumière sur le* rôle de Paul-André Falcoz auprès de la société Luchaire.

Vieux compagnon de route du Parti socialiste et proche de quelques-uns de ses responsables dont il a longtemps assuré les frais de campagne électorale, voire les *salaires dans l'une de* ses sociétés, Paul-André Falcoz a rencontré pour la première fois Daniel Dewavrin en septem*bre 1983. Quelques jours plus* tard, le second embauchait le premier au salaire mensuel de 40 000 francs, plus les commissions *sur les affaires conclues par* son entremise. De septembre 1983 à mai 1986, Paul-André Falcoz aurait ainsi perçu, le plus légalement du monde, entre 2,5 et 3 millions de francs, n'hésitant pas, lorsque l'affaire entrevue ne se faisait pas, à rembourser Luchaire des commissions imméritées.

Si l'on en croit Daniel Dewavrin, le premier atout de Paul-André Falcoz était d'être bien introduit en Arabie saoudite, en Afrique du Nord, en Egypte, au Cameroun et au Zaïre ; le second, d'avoir ses entrées dans « *certains cabinets ministériels, en particulier la défense, l'industrie, le travail* ». Cet homme précieux serait celui qui présenta, pour la première fois, Daniel Dewavrin à Jean-François Dubos ; il était également présent à toutes les entrevues importantes que le PDG de Luchaire a eues avec les responsables du ministère de la défense. Il y aurait même suggéré, par exemple, à l'ingénieur général Cauchie, alors directeur de la DAI, qui, en 1984, au cours d'un entretien animé, s'indignait de la légèreté avec laquelle le groupe Luchaire avait bravé l'embargo à destination de l'Iran, de téléphoner *à Jean-François Dubos* avant de s'énerver. Ce qui fut fait.

Plusieurs témoins ont relaté la scène devant le juge Legrand ; *tous ont dit que Paul-André Falcoz*, qui traitait déjà des contrats d'armes avec le ministère de la défense avant de se mettre au service de Luchaire, *a joué dans* toute cette affaire un rôle essentiel : servir à Dewavrin de poisson pilote pour l'aider à évoluer dans un monde inconnu, celui de l'élite socialiste.

G. M. et E.P.



POUR LA PAIX EN AFGHANISTAN IL FAUT NEGOCIER AVEC LA RESISTANCE !

Premiers signataires :

Jean-Pierre ABELIN, Député au Parl. européen (France)
Jacques ABOUCHAR, journaliste (France)
Siegbert ALBER, Député au Parl. européen (RFA)
Heinrich ALBERTZ, Pasteur (RFA)
Pierre AMIOT, Auteur-Compositeur (France)
Fernand ANTOINE, Sénateur (Belgique)
Renato ALTISSIMO, Député(Italie)
Dino AQUILANO, Professeur Université de Turin (Italie)
Sylvio ARMAROLI, Président de la Croix-Rouge Emilie Romagne (Italie)
Gianfranco ASTORI, Député (Italie)
Guy AURENCHE, Avocat (France)
Paolo BABBINI, Député (Italie)
Luciano AZZOLINI, Député (Italie)
Nello BALESTRACCI, Député (Italie)
Dominique BAUDIS, Député au Parl. européen (France)
Monique BAUER-LAGIER, Anc. Conseillère nationale (Suisse)
Gilbert BAECHTOLD, Ancien Conseiller national (Suisse)
Richard BAUMLIN, Conseiller national (suisse)
Gusti BAYRHAMMER, Acteur (R.F.A.)
Vittorio BELTRAMI, Président du gouver. régio. Piémont (Italie)
Bouke BEUMER, Député au Parl. européen (Hollande)
Michel BEAUD, Economiste (France)
Maurice BEJART, Directeur de Ballets (France)
Alexandre BENNIGSEN, Professeur à l'E.H.E.S.S. (France)
M. BERTHIER-PERREGAUX, Député au Grand Conseil Genevois
Pierre BERCIS, Nouveaux Droits de l'Homme (France)
André BERGERON, Secrétaire Général FO (France)
Giuseppe BERRUTO, Maire de Chieri (Italie)
Mario BETTATI, Doyen de la Faculté de Droit de Paris-Sud (Fr.)
Erik-Bernard BLUMENFELD, Député au Parl. européen (RFA)
Norberto BOBBIO, Sénateur à vie (Italie)
Guido BODRATO, Député (Italie)
Kjell Magne BONDEVIK, Député (Norvège)
Margherita BONIVER, Député (Italie)
Denis BONVALOT, Syndicaliste (France)
Jérôme BONY, Journaliste (France)
Enrico BOSELLI, Maire-adjoint de Bologne (Italie)
André BOUCHAT, Sénateur (Belgique)
Bernard BOUDOURESQUES, Prêtre, Chercheur atomiste (France)
Huguette BOUCHARDEAU, Député (France)
Vladimir BOUKOWSKY, Ecrivain (URSS)
Rony BRAUMAN, Président de Médecins sans Frontières (Fr.)
Jacqueline BURNAND, Conseillère d'Etat (Suisse)
Franco CARDINI, Professeur Université de Bari (Italie)
Henri CARTAN, Mathématicien (France)
José Vicente CARVALHO CARDOSO, Député au Parl. eur. (Port.)
Pier Ferdinando CASINI, Député (Italie)
Nicoletta CASIRAGHI, Présidente de la province de Turin (It.)
Pierre De CHASTONAY, Conseiller national (Suisse)
Jacques CHATAGNER, Directeur de « La Lettre » (France)
Mauro CHIABRANDO, Député au Parl. européen (Italie)
Vittorio CHIUSANO, Député au Parl. européen (Italie)
Zeffiro CIUFFOLETTI, Professeur Université de Florence (Italie)
Mark CLINTON, Député au Parl. européen (Irlande)
Andrea COMBA, Professeur Université de Turin (Italie)
Rodolfo CORELLI, Député (Italie)
Renzo CORSINI, Conseil régional d'Emilie Romagne (It.)
Carlo COSTALLI, Secrétaire du « Movimento Cristiano Lavoratori » de Florence (Italie)
Jean-Pierre COT, Député au Parl. européen (France)
Paolo CRISTONI, Député (Italie)
Nereo CROSO, Conseil régional du Piémont (Italie)
Jean-Marie DAILLET, Député à l'Assemblée Nationale (France)
Armand DALEM, Ministre de la région Wallonne (Belgique)
Pierre DAIX, Ecrivain (France)
Joachim DALSASS, Député au Parl. européen (Italie)
José DARAS, Député (Belgique)
Michel DEBATISSE, Député au Parl. européen (France)
Gérard DEBREU, Professeur à l'Université de Berkeley (USA)
Eric DECANO, Secrétaire Général de l'Union des syndicats du canton de Genève (Suisse)
Vladimir DEDIJER, Membre de l'Académie Serbe (Yougoslavie)
Jean-Pierre DEDREMMERIE, Député Bourgmestre (Belgique)
Geneviève DOMENACH-CHICH, Secrétaire Générale de la Fédération Léo Lagrange (France)
Peter DUETOFT, Député au Parl. européen (Danemark)
Mme DUFRESNE, « suffragiste » pour la paix (Suisse)
René DUMONT Ecologiste (France)
Georgina DUFOIX, Député (France)
Alfred-Arthur EBEL, Député au Parl. européen (R.F.A.)
Jurgen ECHTENAUX, Député (R.F.A.)
Jean ELLEINSTEIN, Historien (France)
Miguel Angel ESTRELLA, Pianiste (Argentine)
Jean-Marie EVRARD, Sénateur Bourgmestre (Belgique)
Laurent FABIUS, Député, Ancien Premier Ministre (France)
Jean-Pierre FAYE, Ecrivain (France)
Bruno FERRARI, Député (Italie)
Giulio FERRARINI, Député (Italie)
Conceptio FERRER I CASALS, Député au Parl. eur. (Esp.)
Uli FISCHER, Ancien Député au Bundestag
Georges FLAGOTHIER, Sénateur (Belgique)
Nicole FONTAINE, Député au Parl. européen (France)
Guy FONTANET, Ancien conseiller d'Etat (Suisse)
Roberto FORMIGONI, Député au Parl. européen (Italie)
Lucia FRONZA CREPAZ, Député (Italie)
Ombretta FUMAGALLI CARULLI, Député (Italie)
Giancarlo GALLIGIA, Député (Italie)
José GAMA, Député au Parl. européen (Portugal)
Mariapia GARAVAGLIA, Député (Italie)
Armand GATTI, Ecrivain (France)
Piero GENOVESE, Conseil régional du Piémont (Italie)
Françoise GEZE, Editeur (France)
Robertino GHIRINGHELLI, Prof. Université Milan (It.)
Ernest GLINNE, Député au Parlement européen (Belgique)
André GLUCKSMANN, Philosophe (France)
Jean-Pierre GRAFE, Ministre de l'Enseignement (Belgique)
Edoardo GREPPI, Professeur Université de Turin (Italie)
Ugo GRIPPO, Député (Italie)
Gianfranco GUAZZONE, Conseil municipal de Turin (Italie)
Otto V. HABSBURG, Député au Parl. européen (RFA)
Wolfgang HACKEL, Député au Parl. européen (RFA)
Carl I. HAGEN, Député (Norvège)
Anne-Marie HAGON, Député (Belgique)
Sacha HEHN, Acteur (RFA)
Marek HALTER, Ecrivain (France)
Hubert HANQUET, Sénateur (Belgique)
Michel HANNOUN, Député (France)
Fernand HERMAN, Député au Parl. européen (Belgique)
Milan HORACEK (RFA)
Ugo INTINI, Député (Italie)
Jean-Marc ISOZ, Ancien Président du Grand Conseil Genevois
Joris IVENS, Cinéaste (France)
Albert JACQUARD, Professeur (France)
Daniel JACOBI, Avocat (France)

— ADRESSE A — MIKHAÏL GORBATCHEV

Les récentes déclarations de Monsieur Mikhaïl GORBATCHEV mettent de plus en plus nettement à l'ordre du jour l'éventualité d'une solution politique.

Toutefois, la nécessité pour parvenir à la paix, non seulement de contacts internationaux mais surtout d'un dialogue direct avec la Résistance afghane, qui incarne depuis huit ans la lutte du peuple afghan contre l'occupation étrangère, n'est toujours pas prise en compte. Cette nécessité, qui est aussi une question de principe, a été soulignée avec force à Copenhague par le sommet européen des Douze, qui ont appelé l'Union Soviétique à « reconnaître que la participation de la Résistance afghane à un règlement politique d'ensemble est indispensable ».

L'Adresse suivante qui circule en Europe depuis l'automne 1987, à l'initiative du Bureau International Afghanistan, correspond à cette exigence.

Monsieur le Secrétaire Général,

Nous portons un grand intérêt à vos déclarations en faveur de la paix et du désarmement. Malheureusement, dans le même temps, la guerre se poursuit toujours en Afghanistan. Vous avez depuis plusieurs mois affirmé votre volonté de trouver une issue politique au conflit afghan, et c'est aussi notre désir. Mais hélas, chaque jour, des villages sont encore bombardés, des paysans encore massacrés. Des millions d'Afghans sont toujours réfugiés au Pakistan et en Iran. Chaque jour, vos soldats meurent aussi. La résistance se poursuit et même s'intensifie.

Vous ne pouvez ignorer qu'aucune paix juste et durable ne pourra s'établir en Afghanistan tant que vous ne négocierez pas avec ceux qui se battent pour leur terre, leur identité, leur dignité, leur indépendance. Le régime de Kaboul ne peut constituer la base d'un règlement : ce régime, dont la composition est modifiée en fonction des exigences de votre politique, nous sommes sûrs que vous en connaissez vous-même la fragilité, expression de son illégimité.

La guerre d'Afghanistan ne pourra cesser qu'après une discussion directe avec la Résistance. C'est ainsi que seront créées les conditions concrètes d'un retrait des troupes soviétiques et de la formation d'un gouvernement devant assurer une transition pacifique. Pour sa part, la Résistance — comme l'ont indiqué les déclarations de l'Alliance islamique — a fait savoir qu'elle était prête à négocier directement avec vous. Elle a déjà fait des propositions pour l'avenir : constitution d'un gouvernement provisoire chargé d'organiser des élections, amnistie générale, instauration d'un Etat pacifique et non-aligné, qui devrait être pour vous la garantie essentielle.

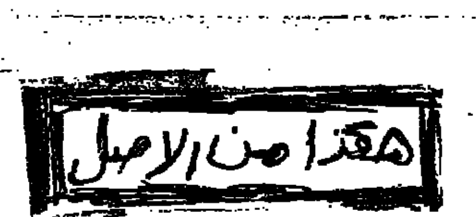
La paix en Afghanistan est à portée de main. Pour cela, Monsieur le Secrétaire Général, il est indispensable que vous discutiez directement avec la Résistance afghane.

Pour contribuer à affirmer cette exigence, envoyez vos signatures et votre soutien financier au B.I.A.

Johan J. JACOBSEN, Député (Norvège)
James L. JANSEN VAN RAAY, Député au Parl. eur. (H.)
Claude JAVEAU, Professeur université de Bruxelles (Belgique)
André JEANSON, Ancien Président de la CFDT (France)
Edmond JOUVE, Maître de Conférence à la Sorbonne (France)
Jacques JULLIARD, Ecrivain (France)
Nina et Jean KEHAYAN, Ecrivains (France)
Petra KELLY, (RFA)
Bernard KOUCHNER, Médecins du Monde (France)
Alexei KOROSTELEV, Groupe pacifique indépendant pour le rétablissement de la Confiance entre l'Est et l'Ouest (URSS)
Henri LABORIT, Biologiste (France)
Yves LACOSTE, Géographe (France)
Jean LACOUTURE, Ecrivain (France)
Alain LAMASSOURE, Député (France)
Jack LANG, Député (France)
Horst LANGES, Député au Parl. européen (RFA)
Jessica LARIVE, Député au Parl. européen (Hollande)
Jacques LEGOFF, Historien (France)
Guy LENEOUANNIC, Secrétaire National de la F.E.N. (France)
Pierre LENFANT, Sénateur (Belgique)
Giampiero LEO, Conseil Municipal (Italie)
Alfred LEONARD, Député (Belgique)
Louis LE PENSEC, Député (France)
Marcelle LENZ-CORNETTE, Député au Parl. européen (Lux.)
Elizabeth RICOL-LONDON (France)
Françoise LONDON-DAIX (France)
René LONGET, Conseiller national (Suisse)
Marceline LORIDAN, Cinéaste (France)
Guy LUTGEN, Ministre rég. Wallone (Belgique)
André LWOFF, Prix Nobel de Médécine (France)
Joseph MICHEL, Ministre de l'Intérieur (Belgique)
Andréa MIGNONE, Conseil régional du Piémont (Italie)
Mairead CORRIGAN-MAGUIRE, Prix Nobel de la Paix (Irlande)
Alexandre MINKOWSKI, Médecin (France)
Ariane MNOUCHKINE, Metteur en scène (France)
Sylvia MONFORT, Comédienne, Metteur en scène (France)
Volker NEUMANN, Député (RFA)
Enzo NICOTRA, Député (Italie)
Henri NOGUERES, Avocat (France)
Anna Maria NUCCI, Député (Italie)
Marc OESTER, Conseiller national (Suisse)
Christopher-Gérard O'MALLEY, Député au Parl. eur. (Ir.)
Dante Oreste ORSENIGO, Député (Italie)
Ettore PAGANELLI, Député (Italie)
Hélène PARMELIN, Ecrivain (France)
Roger PARTRAT, Député au Parl. européen (France)
Adolfo PEREZ-ESQUIVEL, Prix Nobel de la Paix (Argentine)
Jiri PELIKAN, Député au Parl. européen (Italie)
Gianmaria PELLIZZERI, Député (Italie)
Jean PENDERS, Député au Parl. européen (Hollande)
François PERRIER, Acteur, Metteur en scène (France)
Gilles PERRAULT, Ecrivain (France)
Luigi PETRINI, Vice-Prés. du Conseil rég. du Piémont (It.)
Louis PETTITI, Avocat (France)
H. PEUSCHAN, Hamburg (RFA)
Pierre PFLIMLIN, Député (France)
Bernard PICHON, Botaniste (Suisse)
Edouard PIGNON, Peintre (France)
René PILLOT, Centre Dramatique National de Lille (France)
Matteo PIREDDA, Député (Italie)
Fernando PISONI, Député au Parl. européen (Italie)
Hans-Gert POETTERING, Député au Parl. européen (RFA)
Hans POETSCHKI, Député au Parl. européen (RFA)
Bernard POIGNANT, Conseiller Régional de Bretagne (France)
Christophe de PONFILLY, Journaliste (France)
Giovanni PORCELLANA, Maire adjoint de Turin (Italie)
Achim REICHEL, Musicien (RFA)
Carlo RIPA di MEANA, Commissaire de la C.E.E. (Italie)
Rolando ROCCHI, Député (Italie)
Gianfranco ROCELLI, Député (Italie)
Henri ROUILLE D'ORFEUIL, Président du G.R.E.T. (France)
Maurizio SABATINI, Maire de Varese (Italie)
Gérard SALEM, Médecin (Suisse)
Gabriele SALERNO, Député (Italie)
Albert SAMUEL, Président de Pax Christi (France)
Bernard SALZER, Député au Parl. européen (RFA)
Georg SCHLAGA, Député (RFA)
Otto SCHILY, (RFA)
Laurent SCHWARTZ, Mathématicien (France)
Vincenzo SCOTTI, Député (Italie)
Yves de SENY, Sénateur (Belgique)
Christian SIGRIST, Institut de Sociologie de Münster (RFA)
Claude SIMON, Prix Nobel de Littérature (France)
Erik SOLHEIM, Député (Norvège)
Léopold SPATH, Député au Parl. européen (RFA)
Antoine SPIRE, Journaliste (France)
Tomaso STAITI, Député (Italie)
Constantinos STRAVRON, Député au Parl. européen (Grèce)
Jean-Pierre SUEUR, Député (France)
Evelyne SULLEROT, Sociologue (France)
Pierre TAGUIEFF, Chercheur au CNRS (France)
Emmanuel TERRAY, Directeur d'Etudes à l'E.H.E.S.S. (France)
Louis TERRENOIRE, Ancien Ministre (France)
Philippe TEXIER, Magistrat (France)
Joeël THEUNIS, Secrétaire Général NOVIB (Pays-Bas)
Giovanni TIEPOLI, Président du Conseil régional d'Emilie Romagne (Italie)
Pavel TIGRID, Ecrivain (Tchécoslovaquie)
Charles TILLON, Ancien Ministre (France)
Gianni TOGNONI, Tribunal Permanent des Peuples (It.)
Pierre TOULAT, Secrét. Comm. Franç. Justice et Paix (France)
Alain TOURAINE, Sociologue (France)
Mario USELLINI, Député (Italie)
Paolo UNGARI, Président Comm. des Droits de l'Homme (It.)
Jean-Marie VANLERENBERGHE, Député au Parl. eur. (Fr.)
Pierandrea VANNI, Journaliste (Italie)
Guido VANNINI, Professeur Université de Florence (Italie)
Simone VEIL, Député au Parl. européen (France)
Gilles VEINSTEIN, Directeur d'Etudes à l'EHESS (France)
Jean-Pierre VERNANT Historien (France)
Robert VERDIER, Vice-Président de la Ligue des Droits de l'Homme (France)
Aldo VIGLIONE, Président de l'Ass. régio. du Piémont (It.)
Antoine VITEZ, Metteur en scène (France)
Michael VOSLENSKY, Professeur spécialiste de l'URSS (RFA)
Gijs de VRIES, Député au Parl. européen (Hollande)
Roger VUALAZ, Directeur du Conservatoire populaire de Genève
George WALD, Prix Nobel de Médecine (USA)
Walter WALLMAN, Premier Ministre de l'Etat de Hesse (RFA)
Melchior WATACLET, Député (Belgique)
Henri WEBER, Chercheur (France)
Winfred WIEGANDT, Journaliste (Suisse)
Betty WILLIAMS, Prix Nobel de la Paix (USA)
Pierre WINTGENS, Sénateur (Belgique)
Hans JURGEN ZAHORKA, Député Parl. eur. (RFA)
Jean ZIEGLER, Ecrivain, Conseiller national (Suisse)
Michele ZOLLA, Député (Italie)
Tilman ZULCH, Assoc. pour les peuples menacés (RFA)

BUREAU INTERNATIONAL AFGHANISTAN (B.I.A.) 24, rue de Chaligny, 75012 PARIS

Cette adresse a été signée, à ce jour, par plus de 1 500 personnes, dont 220 parlementaires représentatifs des grands courants de l'opinion démocratique européenne. La liste intégrale sera publiée dans le prochain numéro de « Défis afgans », la revue du B.I.A.





Culture

THÉATRE

« Les Nègres », de Jean Genet, à Bordeaux

Une exquise sauvagerie

« Depuis deux mille ans, Dieu est blanc, il mange sur une nappe blanche, il pique la viande blanche avec une fourchette blanche, il regarde tomber la neige », dit le Missionnaire. A quoi l'Africaine Félicité répond : *« Le lait sera noir, le sucre, le riz, le ciel, les colombes, l'espérance, seront noirs, l'opéra aussi. »*

Nus et peints en vert des ongles aux paupières comme des iguanes, ou costumés en robes de bal, les comédiens du Centre dramatique national de Bordeaux, qui vient d'ouvrir ses portes, profèrent le texte superbe de la pièce de Jean Genet, *les Nègres*. Non pas une pièce, précise Genet, mais une *« clownerie »*.

Le nouveau Centre dramatique national a élu domicile dans un ancien entrepôt de sucre de canne. L'histoire a de ces va-et-vient. Dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, vingt-huit grosses raffineries de sucre furent installées à Bordeaux. Pour apporter les productions de Saint-Domingue et des petites Antilles, les chantiers navals de Bordeaux construisaient, entre 1763 et 1778, pas moins de deux cent quarante-cinq navires.

Là-bas, il ne restait pas un seul des Indiens Arawaks ou Caraïbes que Christophe Colomb avait trouvés sur place, et c'étaient des Noirs amenés d'Afrique qui coupaient les cannes dans les champs et faisaient tourner les moulins. Et le sucre, à Bordeaux, arrivait dans cet entrepôt, à deux pas du fleuve, entre la berge et la vieille église Sainte-Croix, où aujourd'hui est jouée cette « clownerie » de Genet, *les Nègres*.

« Inventerez-vous une hostie noire ? Et faite avec quoi ? En pain d'épice ? », répond le Missionnaire de Genet à Félicité.

Genet a écrit *les Nègres* en 1955-1956. Dans sa remarquable biographie de Genet, qui va paraître aux Editions de la Différence, Jean-Bernard Moraly nous dit qu'il existe plusieurs versions de la genèse de cette pièce. Ou bien elle aurait été commandée par Raymond Rouleau. Ou bien c'est un comédien qui aurait prié Genet d'écrire une pièce pour une troupe noire. Ou bien (selon un texte inédit de Genet) c'est une horloge du dix-huitième siècle, avec des figurines de valets noirs saluant une princesse, qui aurait été le premier « déclic ». Ou bien encore c'est une amie de Genet, Annette Michelson, qui aurait conseillé à Genet d'aller voir le film de Jean Rouch *les Maîtres fous* : ce film montre une cérémonie africaine qui aurait frappé Genet. Notons cependant que ce film n'est sorti qu'en 1956, après que Genet a commencé d'écrire *les Nègres*. Mais Rouch avait présenté déjà, en 1948, une *Initiation à la danse des possédés*.

La clownerie *les Nègres* est un simulacre. Des Noirs prétendent avoir violé et tué une femme blanche. Aux yeux d'un soi-disant tribunal constitué de Blancs – missionnaire, gouverneur, juge, la Reine et son valet, – ces Noirs vont mimer le meurtre. Ce seront les juges qui descendront aux enfers.

Passant avec une désinvolture géniale de la dérision brutale à la poésie de la plus haute volée, de la vengeance au délire, avec, constamment, des « rappels » du public et des comédiens à la fiction du spectacle, *les Nègres* gardent un ton oratoire de « chœur » de tragédie grecque – Jean Genet avait d'ailleurs tenu, lorsqu'il a écrit d'affilée *le Balcon, les Nègres*, et *les Paravents*, à aller séjourner en Grèce, et les lettres qu'il envoyait de là-bas étaient souvent écrites sur des pages de Sophocle ou Euripide, arrachées aux livres.

Une incroyable débauche d'inventions scéniques

Il n'est bien sûr pas possible de donner, dans l'espace d'un court compte rendu, l'idée de la richesse d'imagination créatrice des *Nègres*, pièce jouée dans le monde entier après avoir connu, en octobre 1959 à Paris, puis surtout en mai 1961 à New-York, un triomphe.

La présentation que Jean-Louis Thamin, directeur du nouveau Centre dramatique national, en donne à présent à Bordeaux est de toute beauté.

Cette beauté tient d'abord au fait, paradoxal, que Thamin a eu l'idée de donner la pièce de Genet avant que l'édifice du théâtre ait été tout à fait achevé. Le très grand espace de l'entrepôt de sucres est certes couvert d'un toit et clos de murs solides, mais cet espace reste libre, avec des trouées, des perspectives non imposées, des hasards, un peu comme en pleine nature. Si bien qu'aucune structure imposée ne vient à l'encontre de l'explosion de la parade.

Il y a, dans l'air, une nuance de cirque, de petit cirque voyageur, que le décorateur Jean Haas a indiquée comme par des fragments de mémoire. Là, les « nègres » du simulacre, comme les « Blancs » du tribunal, se déchaînent dans une incroyable débauche d'inveNtions scéniques superbes, qui laissent les spectateurs sidérés. La musique de Dominique Probst, tantôt de création pure, tantôt mariant le Couperin des *Barricades mystérieuses* à des tambours de la Louisiane, rythme cette ronde de mirages.

La pièce est jouée par des Blancs qui se griment en Noirs devant nous, ce sont tous des hommes, superbement costumés par Rudy Sabounghi. Il faudrait les citer tous, car ils sont tous excellents : les rôles principaux sont tenus par Raphaël Sikorski, Marc Planceon, David Jalil, Pascal Bekar, Frédéric Constant, Michel Armin (nègres et négresses), et par Laurent Ogée (la Reine), Thomas Desfossés (le Missionnaire), Thierry Nicolas (le Gouverneur).

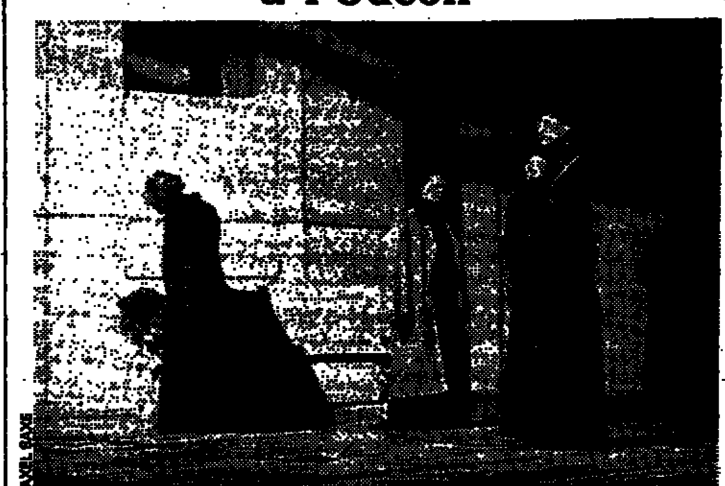
« Dans ma solitude nègre, j'ai besoin d'exalter mon exquise sauvagerie », écrit Jean Genet. L'exaltation des spectateurs est, elle aussi, à son comble. Jean-Louis Thamin a réussi l'inauguration du Centre dramatique national de Bordeaux.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre du Port de la Lune. Jusqu'au 6 mars. Tél. : 56-48-58-51.

★ Le Centre dramatique de Bordeaux et les Editions de la Différence viennent de publier un livre intitulé *les Nègres au Port de la Lune*, qui rassemble des textes de Genet, Tahar Ben Jelloun, Roger Blin, etc. 290 pages, 120 F.

Le Katona de Budapest à l'Odéon


« Les Trois Sœurs »

Nouvelle saison du Théâtre de l'Europe à l'Odéon dirigé par Giorgio Strehler. En ouverture, l'un des plus récents et des plus prestigieux théâtres d'Europe centrale, le Katona Jozsef de Budapest, présente deux spectacles en langue hongroise : *les Trois Sœurs*, d'Anton Tchekhov, dans une mise en scène de Tamas Ascher, très remarqué cet hiver à Berlin, et *Catullus*, de Milan Füst, dans une mise en scène de Gabor Szekely.

Ces deux spectacles, primés lors de leur création en Hongrie, sont la plus parfaite illustration du renouveau de la création dramatique dans ce pays. Il fut impulsé au début des années 70 par l'apparition, dans le giron de l'université, de troupes de théâtre amateur affranchies de vingt années de silence consensuel. Tandis que les plus grands metteurs en scène européens étaient invités à Budapest, les Hongrois découvraient que, au travers des textes classiques ou littéraires, on pouvait porter un regard sur l'actualité à l'Est. Une scène alternative apparaissait aussi où l'on créait des œuvres contemporaines. Le Katona Jozsef de Budapest est le symbole d'un théâtre hongrois arrivé à maturité.

O. S.

★ *Les Trois Sœurs*, du mercredi 2 au samedi 5 mars, à 20 heures, matinée dimanche 6, à 15 heures. *Catullus*, les jeudi 10 et vendredi 11 mars, à 20 h 30. Tél. : 43-25-70-32.

DIGRESSIONS, *par Bernard Frank*

Sentiments plus ou moins amicaux

1 *Dernières nouvelles de Claude Roy*

Comme chacun le soupçonne, les quotidiens français ont beaucoup à faire pour être lus par des millions de personnes. Nous serions trop élitistes. Nous mimerions dans nos papiers la langue de bois gouvernementale. Que nous traitions de faits divers, d'économie, de littérature, de politique étrangère, d'élection présidentielle, de beaux-arts, de cuisine, de spectacles, de santé, que nous soyons correspondant ou chroniqueur – j'essaie de ne blesser personne, – tout ce que nous disons a l'air d'avoir été écrit par un porte-parole de l'Elysée et de Matignon.

C'est Claude Roy qui me souffle ces mauvaises pensées. Ah ! celui-là, parlons-en ! Nous devions déjeuner ensemble depuis une éternité – avec Loleh Bellon bien sûr – et puis, à chaque fois, il y eu un contretemps. Depuis que l'idée de ce déjeuner progresse, j'ai dû recevoir quatre ou cinq livres de lui dont je n'osais pas vous rendre compte puisque j'allais le voir la semaine prochaine ! Et c'est ainsi que *A la lisière du temps, le Voyage d'automne, Jean Vilar, Temps variable avec éclaircies, Le chat qui parlait malgré lui*, ont échappé à la rigoureuse douceur de mon jugement. Pour une soupe de légumes et un fricot imaginaires, rue Dauphine, je ne me laisserai pas mener en bateau plus longtemps. Quand on laisse éditer, ces jours-ci, son cinquantième ouvrage, *la Fleur du temps- 1983-1987* (Gallimard 110 F), il faut accepter de passer son conseil de révision.

Un moment, dans son *Carnet du Japon*, qui date de novembre 1986, Claude Roy parle de son ami le poète Ooka Makoto, qui écrivait, il y a quarante ans, des vers éluardiens, qui révélait à ses compatriotes les surréalistes. Maintenant Ooka écrit chaque jour à la première page d'un journal. Il *« reproduit un poème ancien ou moderne, et le commente et l'éclaire »*. Ce journal, c'est l'*Asahi*, qui est tiré à 12 millions d'exemplaires. *« Dans le métro, dans le train de ceinture aérien Yamanote, je vois des Tokyōïtes lire un poème du XIIe ou du XXe siècle »*. Nous n'accordons la une de nos journaux à nos poètes et à nos écrivains – encore faut-il qu'ils aient un solide compte bancaire dans les manuels – qu'au moment de leur mort ou de leur Nobel.

La Fleur du temps est la suite de *Permis de séjour*. Claude Roy nous donne de ses nouvelles. Il ne s'habitue pas à l'idée d'être encore en vie et que tant d'autres soient morts. *« Les écrivains*, nous dit-il, *sont une espèce curieuse dont l'activité consiste à se donner et à donner à leurs semblables de petits bonheurs en décrivant avec la plus minutieuse exactitude de grands malheurs. »* Le talent de Claude Roy est de rendre divertissante la monotonie inspirée du monde. Venise, Londres, Kyōto, Istanbul et même Belle-Ile, ça ne date pas d'aujourd'hui, c'est certain ! Mais *« c'est ici que j'ai souhaité revenir, en même temps qu'à la vie. J'avais deux superstitions. Si les hirondelles nichaient à nouveau sous leurs poutres à Haut-Bout, je serais sauvé ! Et si j'étais sauvé, j'irais à Venise rendre grâces. »* Claude Roy nous rappelle à longueur de page et d'une façon aimable que nous sommes en vie d'une façon provisoire. Et qu'il est urgent et moral d'en tenir compte.

Claude Roy n'est pas que je sache un grand écrivain, mais il doit l'ignorer puisqu'il parle avec bonheur, justesse et bienveillance du monde, de ses habitants et de lui-même tels qu'ils lui apparaissent. Des pays et des villes revisités bien sûr, mais des amis disparus, des saisons et de la campagne. *La Fleur du temps* est un livre de raison avec des longueurs. Mais les longueurs de Claude Roy sont comme ces rondeurs de dame qui mettent en appétit. Elles donnent du confort à notre lecture.

2 *Revue de presse*

A propos de la mort de ce René Char dont j'avais acheté avec précipitation et ferveur *Feuillets d'Hypnos* en 1946 dans une librairie scolaire du boulevard Bineau à Neuilly quand je me trouvais dans la 1re A de M. Barbaroux au lycée Pasteur, ferveur qui devait s'adresser plus à la collection « Espoir », de Camus (où Bloch-Michel, J.-L. Bost et Violette Leduc ont écrit leur premier livre), dont je raffolais comme tous les garçons de seize ans, qu'au texte de Char proprement dit, qui me restait un peu étranger.

Louis Parrot, critique et poète écouté en ce temps, avait écrit dans *les Lettres françaises* que c'était un des plus beaux livres sur la résistance et mon prosaïsme se demandait ce qu'il pouvait y avoir de commun entre *le Père tranquille* de Noël Noël, *la Bataille du rail* de René Clément, films qui me semblaient épatants, moins épatants certes que les films américains sur le même sujet et ces brèves phrases de Char, si dures à croquer et qui m'amusaient moins que celles de Chamfort, préfacées dans la foulée par l'indispensable Camus – je lis avec une curiosité narquoise les hommages que lui consacrent Angelo Rinaldi et Claude Roy dans leurs hebdomadaires respectifs. Hommage mitigé chez Rinaldi : *Feuillets d'Hypnos « qui est considéré comme le sommet de son art, surgit de cette période où le mot et la balle font mouche »* et depuis il est permis de penser *« sans diminuer ses victoires qu'il s'est pastiché à partir des années 60, et qu'il en résulte un laconisme emphatique »*. Peut-être Rinaldi aurait-il dû relire l'*Anthologie de la poésie française* de notre ami Revel (Bouquins - 90 francs). Et dans *le Nu perdu* (1964-1975), ce fragment par exemple : *« Où passer nos jours à présent ? Parmi les éclats incessants de la hache devenue folle à son tour ?*
Demeurons sous la pluie giboyeuse et nouons nouons notre souffle à elle. » Il me semble que Claude Roy sans verser dans le délire chiraquien – il est vrai que quand celui-là se décerne les compliments qu'il se décerne par débauche d'affiches interposée, collées avec impudeur sur les murs de France qui en ont vu d'autres, quand on est chef-courage, chef-compétence, chef-rigueur, chef-jeunesse, chef-générosité, il est difficile dans la foulée de ne pas saluer pour le moins, et quand on a pris *le Marteau sans maître* de Boulez comme *Marseillaise* du RPR, Char comme *« le plus grand poète du XXe siècle* – Claude Roy qui ne nie pas que les aphorismes de Char sur les fragments d'Héraclite prennent parfois *l'« allure du pastiche »* même de *« bel aloi »*, ni que Char lui-même savait être le premier un critique sévère de ses devinettes et que, parmi ses diamants, il y avait des cailloux – mais quoi de plus beau qu'un caillou ? – sait nous émouvoir en récitant le *« Martinet aux ailes trop larges qui vire et crie sa joie autour de la maison. Tel est le cœur [...] Il n'est pas d'yeux pour le tenir. Il crie, c'est toute sa présence. Un mince fusil va l'abattre. Tel est le cœur. »* La mort n'est pas une distribution de prix mais elle les favorise. Cette façon qu'ont les journaux, les télévisions de se précipiter sur les morts illustres mime assez bien nos remords, notre désir de nous rattraper, de rattraper le vivant dans le mort, de le prendre par le pan de la veste avant qu'il ne s'éloigne définitivement : *« Oh ! pardon ! Ne nous quittez pas ! Je voulais vous dire justement, avant ce pépin, combien je pensais, je tenais à vous ! »*

3 *Voyage en petite Chiraquie*

Peut-être que la plus superbe, la plus *gonflée*, comme dirait Vahiné, des « chiraquies », c'est : *« L'héritier du général de Gaulle, oui c'est Chirac ! »* Et cette pub qui mérite d'être affichée dans nos toilettes est signée Philippe de Gaulle, amiral de la flotte sans doute. Avec le commentaire suivant : *« ... L'amiral Philippe de Gaulle ne reconnaît qu'un héritier de la pensée de son père : Jacques Chirac. C'est en effet Jacques Chirac qui depuis des années travaille à mettre en œuvre les valeurs du gaullisme [...] Pour vivre avec succès les années à venir, la France attend un homme jeune, un homme d'action, un homme de cœur, un homme d'Etat. »*

Comme les écrivains – qui l'eût cru ? – semblent modestes après ces débordements. Et Claude Mauriac plein d'humour quand il se réclame de *l'oncle Marcel !* Justement, comme Claude Mauriac qui publie le dernier tome de son *Temps immobile*, ce qui s'appelle encore la Librairie Plon, publie le douzième et dernier volume des *Lettres, notes et carnets* de Charles de Gaulle qui va de mai 1969 à novembre 1970. Avec un avant-propos de Philippe de Gaulle, qui à force de classer les mots de remerciement de son père – ce que l'on appelle en termes de métier « les lettres de sa blanchisseuse » – a fini par penser qu'il pouvait le faire voter par procuration. A la Libération, Descartes votait bien pour le PCF ! On trouvera d'ailleurs, datée du 13 janvier 1970, une lettre de de Gaulle au secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances de l'époque, M. Jacques Chirac, ainsi conçue : *« Merci de vos aimables vœux. Ceux que je forme pour vous sont, croyez-le bien, des plus sincères. Je n'oublie pas ce que vous avez fait – si bien ! – auprès de moi. Veuillez être assuré, mon cher Chirac, de mes bien amicaux sentiments. »* Il me semble que ce mot se passe de commentaires et autorise les plus grands espoirs !

COULISSES

Deuxième Printemps des comédiens à Montpellier

L'an dernier, le premier Printemps des comédiens, créé sur l'initiative du conseil général de l'Hérault, était consacré à Molière. Sa deuxième édition, du 5 juin au 17 juillet prochains, rendra hommage à Jean Vilar et, en même temps, avec Marivaux, amorcera le bicentenaire de la Révolution française.

Il comportera trois créations et douze spectacles, répartis en trente-quatre soirées dans plusieurs villes du département. En avant-première du Festival d'Avignon, sera créé *Freaks*, d'après le film de Tod Browning, mis en scène par Geneviève de Kermabon. Jacques Nichet, directeur du Théâtre des Treize-Vents, assurera la mise en scène du *Triomphe de l'amour*, de Marivaux, et Michel Galabru remontera *les Rustres*, de Goldoni, qu'il joua en 1961 en Avignon.

François Tanguy et le Théâtre du Radeau présenteront leur spectacle *Jeu de Faust*, joué à la Cartoucherie. Els Comediants, de Barcelone, présenteront leur dernière création, *la Nit*.

Reprise de *la Mort d'un commis-voyageur*, d'Arthur Miller, *la Double Inconstance*, de Marivaux, *la Mouette*, de Tchekhov, mis en scène par Armand Delcampe, avec l'Atelier théâtral de Louvain, et du dernier spectacle du mime Marceau. François Périer, Claude Winter, Daniel Auteuil, Emmanuelle Béart seront donc présents à Montpellier.

Réservé aux jeunes compagnies du sud de la France, dont la sélection est en cours, un prix Jean-Vilar sera décerné pour la première fois par un jury présidé par M. Paul Puaux, ancien directeur du Festival d'Avignon. Le budget de ce festival est de l'ordre de 4,5 millions de francs.

G. B.

Comédie de Genève (suite)

Non-lieu entre le metteur en scène allemand Mathias Langhoff et la ville de Genève, qui n'ont pu se mettre d'accord sur les conditions de la succession de Benno Besson à la tête de la Comédie de Genève. Le candidat favori de la ville serait désormais Claude Stratz, un metteur en scène d'origine genevoise, qui fut, à Nanterre, l'assistant de Patrice Chéreau.

Adamov/Roubaud à Marseille

Deux directeurs de jeunes compagnies attentifs à l'écriture contemporaine : le premier, François-Michel Pesenti a créé *Chambres*, de Philippe Minyana et *Cassette 33.1977*, de Pierre Guyotat, en coproduction avec le Théâtre d'essai Les Bernardines, dirigé par le second, Alain Fourneau, qui a créé de son côté plusieurs pièces de Jean-Paul Fargeau.

François-Michel Pesenti mettra en scène, en octobre prochain, à Dusseldorf, *Quai Ouest*, de Bernard-Marie Koltès. A Marseille, il monte *Off Limits*, d'Arthur Adamov, *« spectacle d'une barbarie humaine désarmante de naïveté »*. Sous le titre *Femme défaite*, Alain Fourneau adapte pour la scène *Quelque chose de noir*, de Jacques Roubaud, paru en 1986, dans la collection « Poésie », chez Gallimard. Avec Mireille Guerre et Ghislaine Drahy.

★ *Off Limits* : du 3 au 19 mars, au Théâtre national de Marseille, la Criée (tél. : 91-54-74-54). *Femme défaite* : du 1er au 5 et du 15 au 19 mars, au Théâtre d'essai Les Bernardines (tél. : 91-42-45-33).

Premier Festival italien à Fécamp

Le centre Saint-Exupéry de Fécamp, dirigé par François Duval, organise pour la première fois du 5 au 26 mars le Festival italien en Normandie. Il regroupera quatorze manifestations de théâtre, musique, littérature et arts plastiques.

Deux spectacles seront présentés pour la première fois en France : *Pirandello uno et due*, par la compagnie Pupi et Fresedde de Florence, et *Freaks*, par la compagnie Tag Teatro de Venise. Dirigé par Claudio Scimone, l'ensemble I Solisti Veneti donnera un concert Rossini, Boccherini et Vivaldi. La compagnie de l'opéra de Milan présentera *la Tosca*, de Puccini. Un colloque consacré à la traduction des auteurs italiens rassemblera Philippe di Meo, Michel Orcel, Jean-Paul Manganaro et Bernard Simeone. Enfin, Giovanni Joppolo, co-directeur de la revue Opus International, présentera une exposition d'artistes italiens intitulée « Italie extra-muros ».

★ Centre culturel Saint-Exupéry, 54, rue Jules-Ferry, 76400 Fécamp. Tél. : 35-29-22-81.

CINÉMA

« L'Insoutenable Légèreté de l'être », de Philip Kaufman

La puissance et la grâce

Philip Kaufman a pris beaucoup de libertés avec le roman de Milan Kundera. Mais l'important – l'humour, l'érotisme, la puissance de l'histoire d'amour – reste intact.

« Déshabillez-vous », dit simplement Tomas (Daniel Day-Lewis) à toutes les filles qui lui plaisent. Et elles le font. Parce qu'il est plutôt irrésistible, ce médecin, aux gestes de chat, au sourire canaille. Parce que nous sommes à Prague, en 1968, au printemps, et que l'air, comme l'être, sont légers, que l'on chante *Hey Jude* des Beatles à la barbe des vétérans du parti, que l'on croit que cela durera toujours, cette gaieté. Qu'il y aura toujours des filles qui se déshabilleront et qui prononceront, plus tôt que prévu, le nom du séducteur fuyant, avec tendresse et regret, ce « Tomas... », qui sonne un peu comme notre « Dommage... » en français.

Ce n'est pas un des moindres mérites de Philip Kaufman d'avoir réussi à rendre cette ambiance miraculeuse du printemps 68, cette ivresse transparente, impalpable, à la fois évidente et impensable. D'ouvrir son film avec drôlerie et grâce, au son d'un orphéon dans une station thermale où Tomas est venu opérer un curiste ; où il rencontre surtout une jeune fille un peu gauche et délicieuse, Teresa (Juliette Binoche), qui va changer sa vie. Tomas a pour partenaire érotique préférée la belle Sabina (Lena Olin), qui est aussi don Juan que lui, expert en guêpières, miroirs et quelques spécialités que l'on devine.

Teresa est, à l'opposé, une amoureuse monogame, touchante, maladroite, entêtée, qui s'installe chez Tomas du jour au lendemain, sans lui demander son avis, ou presque. Elle ne supporte pas les infidélités (pourtant gentiment niées, camouflées) de son compagnon et se résout à le quitter, après bien des larmes, à claquer enfin la porte, en pleine nuit, quand elle se trouve nez à nez avec un char russe. Les blindés du grand peuple frère viennent s'occuper de très près des Beatles, des graves menaces qui pèsent sur le socialisme, des grands et des petits problèmes des Tchèques et de leur vie la plus intime.

On savait depuis *l'Etoffe des héros* combien Kaufman était habile à insérer ses personnages fictifs dans des documents authentiques, bandes d'actualités ou autres. Le résultat est ici d'un brio extraordinaire. Binoche photographiant les tanks, les manifestations et la répression musclée des Soviétiques est d'une grande justesse (dans tout le film elle est du reste tout à fait remarquable) et on ne pense même pas dans l'instant au « trucage », pas plus qu'on ne doute être à Prague, alors que, pour cause d'interdiction formelle, bien entendu, le film n'a pu être tourné sur place, mais plutôt à Lyon et Paris où certaines maisons, quelques rues sont plus ocres, tristes et kafkaïennes que dans la capitale baroque.

Sur les conseils de Kundera lui-même et avec l'aide de Jean-Claude Carrière, Philip Kaufman a pris de grandes libertés avec le roman, supprimant le narrateur et d'autres personnages. Il est sans intérêt de se demander en quoi le film diffère de l'écrit ou le respecte, dans la mesure où l'auteur a sollicité et approuvé la transcription, la trahison.

Il y a sans doute sur presque trois heures (qui passent vite) une ou deux baisses de tension ; le vieux chien cancéreux que Tomas doit piquer, par exemple, est un cabot plutôt mélodramatique et le « retour à la terre » des héros vaincus a parfois les couleurs de *l'Angélus* de Millet, mais l'important l'humour, l'érotisme, la puissance de l'histoire d'amour – reste intact et magistralement interprété, dominé par un cinéaste plus « européen » que nature et dont malheureusement bien peu d'Européens possèdent l'audace et le talent inspiré.

M. B.

Entretien avec le réalisateur

Une question de grammaire

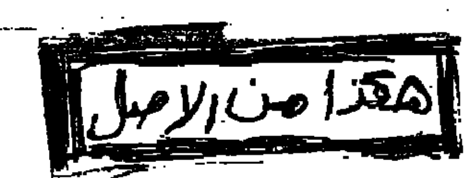
« J'ai lu *l'Insoutenable Légèreté de l'être* comme les précédents romans de Kundera, parce que je lis tout ce qu'il écrit. J'ai aimé l'ironie, l'humour, les traits sombres de cette comédie qui est presque un conte de fées, à la Tchekhov, sur les années 1968-1970. Et les personnages féminins m'ont beaucoup attiré, ce sont deux caractères très forts et différents, la petite paysanne et la femme libre comme un homme.

Kundera, qui a fait l'adaptation de son roman *la Plaisanterie*, sait bien que l'on doit bousiller un bon livre pour en faire un bon film. Il m'a encouragé à le « violer ». D'ailleurs, on peut suivre une anecdote, une intrigue, mais il est difficile de donner l'équivalent d'un style. Il y a très peu de descriptions, d'adjectifs chez Kundera. Question de grammaire.

J'ai fait un film avec le vocabulaire du cinéma, donc. Et si on n'aime pas ce film, c'est à moi de porter le chapeau. Même le récit, au reste, est modifié. Ce n'est plus le même début, la même fin. J'ai ôté le narrateur. Un type qui écrit, à l'écran, c'est barbant. Le « narrateur » est dans la musique de Janacek, choisie par Kundera lui-même, dans les prises de vue, la répétition de certains motifs, etc. C'est comme un fantôme qui préside à toute l'affaire. La scène des deux femmes qui se photographient nues l'une l'autre par exemple, scène très érotique et longue dans le film, tient en peu de lignes dans le livre. Les moyens et les résultats ne sont pas les mêmes au cinéma et sur le papier.

C'est avant tout une histoire d'amour. Jusqu'aux Russes qui déclarent en arrivant : *« Nous vous aimons. »* Un tank dans la rue, dans la chambre à coucher, puis un tank dans la tête. Ce qui m'intéresse, c'est de voir comment la politique change la vie privée des gens. *Le Docteur Jivago*, le film, est une histoire d'amour sur fond de fresque politique. Moi, j'ai fait l'inverse : la politique est vue à travers une histoire d'amour. C'est ce qui m'a plu dans le livre, cette manière personnelle de voir les thèmes sacro-saints de la grande Histoire. Ce n'est pas réducteur, au contraire, révélateur. La technique de Kundera est une forme d'acupuncture intellectuelle. Il nous épingle avec les bonnes questions et fait sortir la réponse qui est en nous. C'est aussi l'ambition que j'ai eue avec ce film. »

Propos recueillis par MICHEL BRAUDEAU.



Culture

Histoires saintes de M. A. Charpentier

Pour les jésuites et pour les juges

Le magnifique catalogue réalisé par le musicologue américain H.W. Hitchcock sur Marc Antoine Charpentier comprend cinq cent quarante-huit numéros. De quoi alimenter en premières auditions, encore bien des années, et entretenir le suspense sur ce compositeur mystérieux, dont on n'arrive même pas à déterminer la date de naissance (entre 1634 et 1650 !).

Paul Colléaux, son valeureux Ensemble vocal de Nantes et l'ensemble instrumental Stradivaria, où l'on retrouve nombre de parfaits « baroqueux », avec de brillants solistes tels que John Elwes, Bernard Delettre, Gilles Ragon, présentaient lundi, à Saint-Germain-l'Auxerrois, deux grandes œuvres dont ils viennent de graver superbement les premières versions discographiques (1).

Le Cantique en l'honneur de saint Xavier H. 355 fut écrit vers 1690, alors que Charpentier était au service des jésuites de la rue Saint-Antoine. Cette vision de l'apôtre des missions extrême-orientales, auquel il applique des textes de l'Apocalypse, d'Isaïe et des Psaumes, le compositeur la traduit en images étincelantes, rapides, virant sans cesse au gré des mots : une soprano évoque le vol du saint dans le ciel en une longue guirlande de doubles croches ; une autre décrit le lever du soleil et sa courbe majestueuse ; le chœur s'émerveille de la puissance de Dieu, reste comme interdit *devant l'abîme, puis repart de* plus belle dans un cantique de louange léger et heureux.

Au centre de ce vaste tableau sonore, François-Xavier (l'excellent Gilles Ragon) chante un air admirable d'humanité, d'amour, d'offrande de lui-même, pour lequel le musicien a trouvé les expressions les plus touchantes. Et le chœur reprend sa farandole, danse joyeusement avec *« les aveugles qui voient »*, écoute, médusé, *« les muets qui parlent »*, et bondit *« jusqu'aux extrémités de la terre »*.

Le Jugement de Salomon H.442 est la dernière œuvre précisément datée de Charpentier : 1702 (il devait mourir le 24 février 1704). Maître de musique de la Sainte-Chapelle (un poste prestigieux), il *composa* cette « histoire sacrée » à la manière de son maître Carissimi, très probablement pour le 12 novembre, jour de la rentrée du Parlement. Bel exemple, en effet, à donner aux magistrats que celui du roi de la Bible, juge sage et enquêteur astucieux.

L'œuvre est de ce fait plus ample et pompeuse que le motet pour les jésuites. Après un beau prélude instrumental de style lulliste, la première partie célèbre la gloire de Salomon en un style un peu trop *officiel*. Heureusement, le monarque, en la personne de John Elwes, s'adresse à Dieu en un air grave, d'une *profonde noblesse, auquel* deux flûtes à bec font un exquis commentaire. Et le chœur irradie une allégresse toute haendélienne.

Avant d'en venir au fait, Charpentier nous donne, au début de la seconde partie, une merveilleuse scène de songe avec une symphonie *très proche* du sommeil d'Atys, *puis* un dialogue très majestueux et simple à la fois entre Dieu et Salomon *qui lui a demandé sagesse et discer*nement pour son règne.

L'application de ces qualités est immédiate, mais elle n'est pas très heureuse, car les deux mères sont représentées par deux hautes-contre (hommes), dont une suraiguë, qui piaillent et se disputent en un duo assez sec et un peu trop bien balancé... Heureusement, l'air final de Salomon retrouve toute sa hauteur *de ton, ainsi que le chœur final* qui s'adresse directement *« aux noble vêtus de pourpre »*, et leur enjoint de *« défendre les veuves et de protéger les orphelins »* pour que *« Dieu fasse resplendir leur jugement comme la lumière de midi »*.

JACQUES LONCHAMPT.

★ H.W. Hitchcock, *les Œuvres de M.A. Charpentier, catalogue raisonné*. Ed. Picard, 82, rue Bonaparte, Paris. 1982, 422 pages.

(1) *Disque compact Arion*, ARN 68037 (publié avec le concours du Crédit industriel et commercial, qui patronnait également ce concert).







Communication

Un entretien avec M. Carlo Freccero, directeur des programmes de la 5

« Le réalisme nous oblige à faire une chaîne de complément »

Elle a bien changé la 5 de MM. Hersant et Berlusconi depuis ce 18 février 1987 où, assis l'un près de l'autre, devant les treize membres de la CNCL, les deux hommes multipliaient promesses et engagements visant à créer une télévison généraliste de qualité. Les stars engagées à prix d'or s'en sont retournées sur la Une, les magazines et débats se sont réduits comme une peau de chagrin, et une grille à l'américaine a de nouveau vu le jour.

Carlo Freccero, directeur de la programmation, explique ici la nouvelle démarche de la 5, qui admet ses erreurs et se définit aujourd'hui plus modestement comme une chaîne « de complément »

« La 5 semble décidément spécialiste des grandes mutations ! Ne tournez-vous pas le dos, aujourd'hui, à la grille annoncée et expérimentée au début de l'automne 87 ?

– *C'est vrai.* Nous avons changé de cap. Radicalement. Et la 5 d'aujourd'hui s'attache à faire *oublier la chaîne génaliste lancée au* mois de septembre. Il n'y a là aucun mystère. Tout le monde a simplement compris que *la* grille de rentrée était une utopie, et cela pour trois raisons : le développement très faible du réseau ; l'histoire de la vieille 5 dont la formule avait déjà fidélisé un public ; et puis l'antériorité et la force de TF 1, qui nous condamnent à faire une télévision de complément. *Une télévison conçue* pour toucher 20 % du public, certainement pas 40 %.

– Voilà qui limite singulièrement vos ambitions !

– Voilà surtout qui les transforme. Car le défi aujourd'hui est européen. Et la plupart des pays ont, en matière de télévision, beaucoup de traits communs, en particulier celui de disposer d'une grande chaîne généraliste – sorte de référence historique, – qui exalte les spécificités nationales et se taille 40 % de l'audience. C'est face à de *telles chaînes qu'il est possible, me* semble-t-il, d'esquisser un modèle de chaîne complémentaire axée sur la fiction, et transposable dans plusieurs pays européens.

» Trois à quatre soirées identiques consacrées à la fiction formeraient, dans un premier temps, un socle sur lequel chaque pays grefferait un programme comique (sous forme de variétés), ce type de produit étant encore, par excellence, d'essence nationale. C'est sur la mise au point *d'une telle grille que je travaille* aujourd'hui.

– Mais que faites-vous du cahier des charges qui vous impose 50 % de fiction française ?

– Eh ! bien, je dois admettre mon incapacité à respecter ces règles. D'abord, pour des raisons budgétaires. La nécessité de réparer le désastre économique des premiers mois de la 5 m'oblige, en effet, à boucler ma grille à l'aide de programmes américains. *Ensuite, pour* des raisons de stock. Seules quelques séries de l'INA peuvent, actuellement, entrer dans ma grille. Les trois quarts des autres produits sont inutilisables. Œuvres artisanales, films d'auteurs de qualité, ils s'intègrent mal dans une grille de *rendez-vous, vieillissent plus vite* que les séries américaines et se coupent difficilement *par* la publicité. Enfin, pour des raisons de pragmatisme. Si l'on veut créer de nouveaux produits, cessons de penser au PAF *et intéressons-nous au paysage* audiovisuel mondial. On ne peut plus se draper dans un projet uniquement national comme si *la* France était une île. Il faut penser européen à y organiser un espace sur lequel prévaudront le même code d'exploitation télévisuel et les mêmes *règles du jeu*. La France a vocation à y jouer le rôle de catalyseur, à condition de prendre l'initiative de transformer ses règles – économiques et juridiques – et d'admettre un compromis, valable pour plusieurs pays, entre l'anarchie italienne et la rigueur des cahiers des charges français, *encore trop* calqués sur le régime de la télévision d'Etat. Sans la mise en place de cet Eurêka de l'audiovisuel, l'Europe risque de n'être bientôt plus que le réceptacle des produits américains.

– N'est-ce pas ce qui se passe déjà *sur la 5* ?

– Dans un premier temps, l'urgence pour *moi était de sortir de* la crise, de retrouver l'ancien format « fiction » et de remonter l'audience : c'est ce qui est en train de se produire. La deuxième étape consiste à peaufiner ma grille, à lui donner du relief et préparer l'avenir, en amorçant la production de fictions. *Il* me faut *lancer* pour 1989 une collection de téléfilms. Et c'est pour cela que j'ai besoin des autres télévision européennes (italienne, allemande, espagnole...). La mise en *commun de nos moyens nous don*nera les budgets dont nous manquons et l'addition de nos audiences nous donnera, aux yeux des publicitaires, une dimension et une force nouvelles. C'est une question de survie pour la 5, et d'ailleurs pour toutes les télévisions de type « complémentaire ».

– Votre discours n'essaie-t-il pas surtout de justifier la stratégie européenne de Silvio Berlusconi ?

– J'essaie de comprendre les règles de *la télévision, de vérifier* quelques lois du marché et d'avoir la vision la plus large possible du paysage. Si je parle de télévision complémentaire, de grille européenne, c'est parce que j'y crois résolument. J'expérimente un schéma international. C'est la seule raison qui explique que moi, l'Italien, j'aie choisi de travailler en France. S'il s'agissait de construire une chaîne franco-française-franchouillarde, n'importe quel programmateur français serait plus *adapté, et je n'aurais pas le droit de* prendre sa place.

– Du « franco-français-franchouillard », la 5 en a quand même beaucoup fait ! Alors est-ce votre discours qui a évolué ou sont-ce vos actionnaires qui ont mis du temps à s'y ranger ?

– Nous avons tous acquis de l'expérience, et tous tiré des leçons des erreurs commises. Il y en a eu tant ! Certains n'imaginaient la télévision que comme généraliste, à l'image de TF 1, et ce sont les contraintes économiques qui les ont conduits chaque fois à plus de réalisme. Je n'ai qu'un regret : c'est que les coups d'accordéon qui nous ont fait passer *successivement* d'une grille à l'italienne (en 1986), à l'américaine (début 1987) et à la française (septembre 1987), nous aient empêchés d'investir dans la production. La politique des stars et des grandes variétés a coûté un argent fou, avec lequel nous aurions pu avoir aujourd'hui fin prêts de nombreux téléfilms. Ce temps perdu est dramatique. Mais la contrainte de *production que nous* impose notre cahier des charges est, de ce point de vue, une aubaine. »

Propos recueillis par
ANNICK COJEAN

EN BREF

● ***Le gouvernement helvétique* repousse l'accord entre Canal Plus et Télé-Ciné-Romandie.** – Le *conseil fédéral (gouvernement)* helvétique a refusé, lundi 29 février, d'entériner un accord conclu en décembre entre Canal Plus et son homologue de la Confédération, la télévision à péage Télé-Ciné-Romandie, qui prévoyait la diffusion en Suisse romande de nombreuses émissions de la chaîne française (*le Monde* daté 6-7 décembre 1987). Le conseil fédéral estime que cet accord *porterait une grave atteinte à la politique* audiovisuelle suisse : Télé-Ciné-Romandie y perdrait son autonomie, *et dépendrait pour ses programmes* de décisions prises à Paris. A Canal Plus, on estime qu'un accord n'est pas *définitivement* exclu, et on minimise un éventuel échec en rappelant que les abonnés de TCR ne sont que huit mille (soit à peine quelques jours d'abonnements nouveaux à Canal Plus).

● **Mme Dominique Lempereur quitte Télé-Libération pour Hachette.** – Directrice adjointe de Télé-Libération, la filiale du quotidien *Libération* chargée de mettre au point ses *produits télévisuels, Mme Domini*que Lempereur vient d'entrer au groupe Hachette. Au sein de la *société holding* France éditions et publications (FEP), qui regroupe les activités presse des groupes Hachette et *Filipacchi*, Mme Lempereur aura la responsabilité de mettre au point des magazines et des documentaires télévisuels proches des sujets traités par les journaux du groupe. En plus de ces projets, elle aura la charge des films destinés aux entreprises et aux institutions.

Deux conseillers pour M. Maurice Lévy

MM. Gabriel Farkas et Gérard Unger entrent chez Publicis

Le groupe publicitaire Publicis *vient d'accueillir* M. Gabriel Farkas, éditorialiste à *France-Soir*, et M. Gérard Unger, consultant en communication et ancien président de la SOFIRAD. M. Gabriel Farkas occupera les fonctions de conseiller pour la communication auprès de M. Maurice Lévy, président du directoire de Publicis, tandis que M. Gérard Unger sera chargé de coordonner l'activité des filiales *françaises du groupe publicitaire*.

Entré au quotidien *France-Soir* comme rédacteur au service politique en *1956*, Gabriel Farkas, soixante-cinq ans, a ensuite été grand reporter, chef des informations économiques, politiques et sociales, puis, en 1968, éditorialiste et rédacteur en chef. Il était commentateur et éditorialiste au quotidien de la rue Réaumur depuis le *début de cette année*.

Quant à M. Gérard Unger, après avoir été directeur du marketing à l'agence Havas, en *1972*, il fut, ensuite, directeur général d'un cabinet de relations publiques (Ageurop), avant de diriger Intelligences, une filiale de Publicis spécialisée dans l'élaboration de la politique de communication et de développement des entreprises. Directeur-général adjoint de RMC en 1983, il présida la SOFIRAD de 1984 à 1986.

Le groupe CIBLE va racheter les éditions Gauthier-Languereau

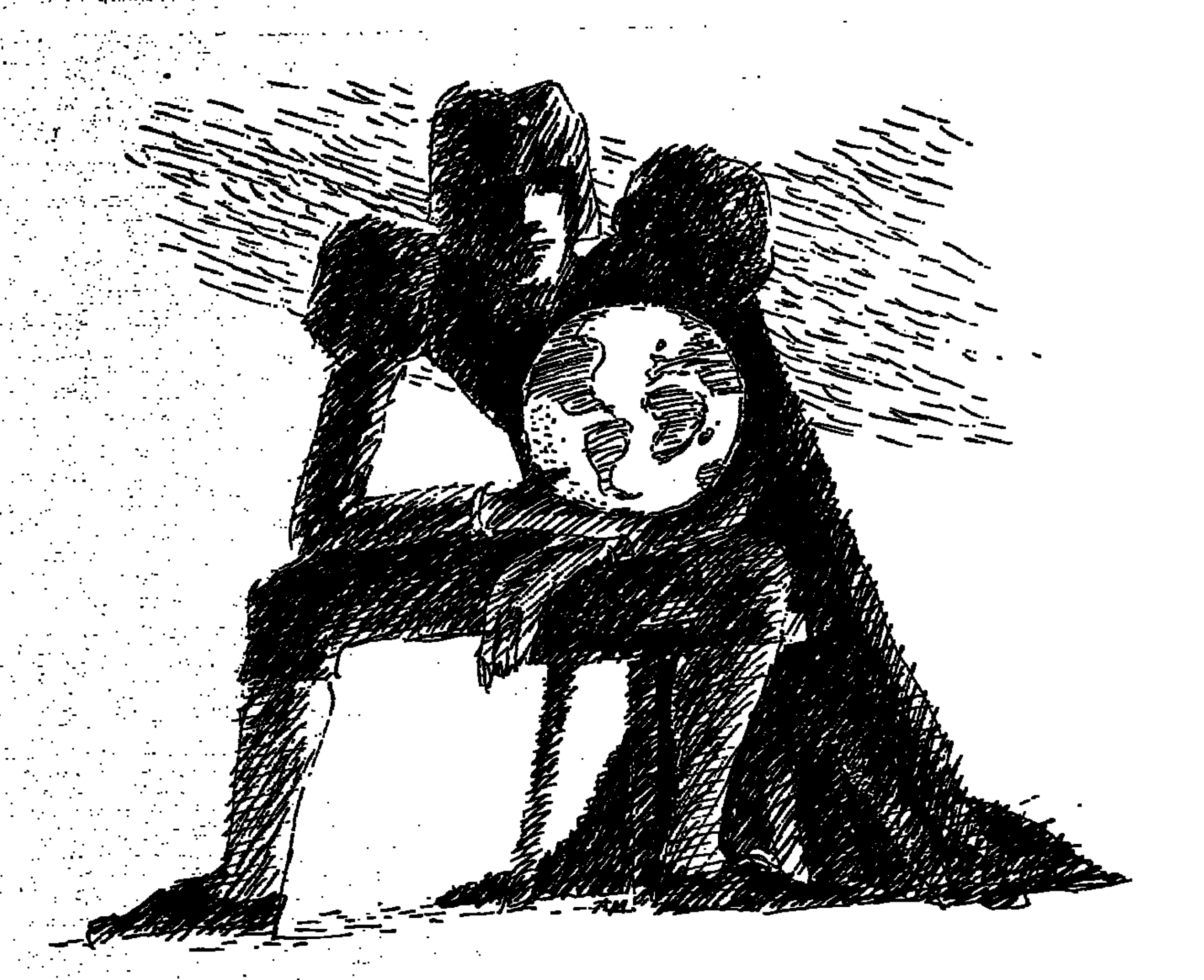
Bécassine va être vendue. Gauthier-Languereau, la maison d'édition à l'origine des aventures de la petite bonne bretonne, doit en effet être cédée en juin prochain au *groupe CIBLE (Compagnie internationale* Bansard Liagre Entreprises). Fondée en 1917, à la suite des éditions Blériot, créées en 1859, la maison d'édition Gauthier-Languereau édite *Bécassine*, une cinquantaine de collections de livres pour enfants et surtout l'hebdomadaire *la Veillée des chaumières*, un journal féminin créé en 1877, qui vend actuellement 103 000 exemplaires, *essentiellement* par abonnements.

En rachetant Gauthier-Languereau (la transaction serait de 75 millions de francs), le groupe CIBLE va renforcer son pôle de communication : il est déjà actionnaire à 17 % du quotidien *le Sport* lancé l'automne dernier, possède la moitié du capital du mensuel *Dépêche-Mode* (l'autre moitié appartient aux *Editions mondiales*) et contrôle *Profession-Textile*, à égalité avec le groupe CEP Communication. CIBLE *détient en outre* 35 % de l'agence de publicité Peyrat et associés. Mais le groupe dirigé par *MM. Jean-Pierre* Bansard et Christian Liagre a surtout des activités dans l'immobilier (Schwarz-Haumont), dans la distribution (Usines Center), dans l'hôtellerie et la restauration (chaîne d'hôtels Vidéotel, restaurants Drouant).

Y.-M. L.







TO BE OR NOT TO BE? THAT IS THE QUESTION.

Etre, Merlin Gerin et Télémécanique, ensemble un grand groupe français à l'échelle mondiale.

Etre, Merlin Gerin et Télémécanique, ensemble capables de rivaliser avec nos grands concurrents étrangers.

Etre, Merlin Gerin et Télémécanique, ensemble pour amplifier et accélérer notre développement international.

Etre, Merlin Gerin et Télémécanique, ensemble pour négocier en position de force de nouvelles alliances sur tous les continents.

Etre, Merlin Gerin et Télémécanique, ensemble mieux armés pour gagner les grandes compétitions de demain.

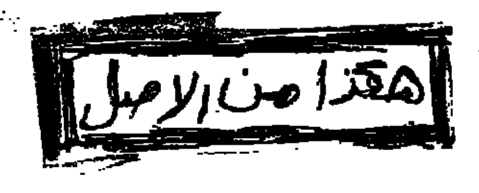
To be, ensemble, or not to be... That is the question.

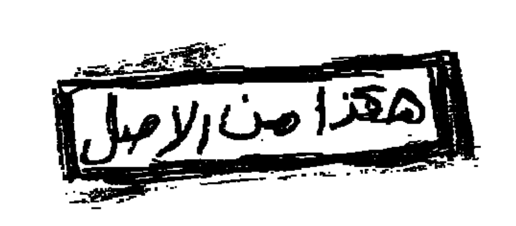
SCHNEIDER

Offre Publique d'Alliance Merlin Gerin Télémécanique

Une note d'information (visa COB n° 8851 du 12/2/88) est tenue gratuitement à la disposition du public auprès des banques Paribas, Banque de Gestion Privée-SIB et Société Générale.







Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

JE NE SUIS PAS RAPPAPORT. Œuvre (48-74-42-52), 20 h 45.

LE TRANSSEXUEL. Espace Marais (42-71-10-19), 22 h.

ON NE BADINE PAS AVEC L'AMOUR. Théâtre de Sartrouville (39-14-23-77), 21 h.

L'ÉTALON OR. Théâtre Ouvert. Jardin d'Hiver (42-62-59-49), 21 h.

LE VÉRITABLE SAINT-GENEST, COMÉDIEN ET MARTYR. Salle Richelieu (40-15-00-15), 20 h 30.

FEMMES, SI JE VOUS LE DISAIS. RENCONTRES DU PALAIS-ROYAL. Palais-Royal (42-97-59-81), 14 h 30.

QUOI DE NEUF A PARIS ? MOLIÈRE. Théâtre Rutebeuf à Clichy (47-39-28-58), 20 h 30.

LE PETIT DICTATEUR. Amandiers de Paris (43-66-42-17), 20 h 30.

PAROLES. Théâtre de la Commune à Aubervilliers (48-34-67-67), 20 h 30.

LE CHAT BOTTÉ. Théâtre du Campagnol à Châtenay-Malabry (46-61-33-33), 20 h 30.

LA VIE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE. Petit Montparnasse (43-22-77-74), 21 h.

Les opéras

OPÉRA DE PARIS. Palais Garnier (47-42-53-71). « Katya Kabanova ». Jusqu'au 1er mars. 19 h 30. Opéra en trois actes de Leos Janacek, livret de V. Cervinka, d'après « l'Orage » de A. Ostrovski, dir. mus. de J. Kout, mise en scène de *G. Friedrich, avec D. Petrov, B. McCauley*, L. Rysanek, W. Neill, K. Armstrong, I. Caley, C. Powell, A. Ringart et M. Mahé. 500 F à 40 F.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). « Le pont des soupirs ». Jusqu'à fin mars. 20 h 30. Opéra bouffe en quatre actes de J. Offenbach, livret de H. Crémieux et L. Halévy, mise en scène de J.-M. Ribes, *chor.* de P.-G. Lambert, avec l'Ensemble orchestral d'Antenne 2, dir. par J. Burdekin ou A. du Closel, chef des chœurs P. Marco. 225 F, 175 F, 100 F, 165 F (mer., jeu., mar.), 245 F, 195 F, 120 F (ven., sam., dim.).

Classique

ÉGLISE SAINT-ROCH (42-61-93-26). 20 h 30. La Camerata de Versailles. Dir. par A. du Closel, la chorale Michel Richard de Lalande, dir. par G. Toussain, la chorale du Val-de-Seine, dir. par T. Driant, avec A. Simon (soprano), V. Nicolova (mezzo), S. Patterson (ténor) et J. Bona (basse), dir. par G. Toutain. Œuvres de Haydn et Mozart. 45 F, 30 F. FNAC.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). 20 h 15. Quatuor de Cleveland. Œuvres de Beethoven. Entrée libre. – 22 h 30. Dinorah Varsi. Récital de piano. Œuvres de Beethoven et Chopin. Entrée libre. – 18 h 30. Ensemble Fa. Dir. par D. My. Œuvres de Nono, Leibowitz, Varèse et Messiaen. Entrée libre.

Mardi 1er mars

SALLE CORTOT (42-60-33-54). 20 h 30. Christian Schneider (mandoline), avec G. Abiton (g.), D. Megevand (harpe celtique) et D. Comtois-Cahen (p. forte). *Œuvres de Hummel, Sprongl, Brenet et* Bondon (VIe Festival international de la guitare). 100 F, 80 F, 60 F. 45-23-18-25. FNAC + Crous + Guitarreria + 43-96-48-48.

SALLE GAVEAU (45-63-20-30). 20 h 30 mar. Ventsislav Yankoff. Récital de piano. Œuvres de Beethoven, Schumann et Chopin, 150 F à 80 F.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). 20 h 30 Orchestre national d'Ile-de-France. Dir. par J. Mercier avec G. Jarry (vl.). « Première Symphonie », de Beethoven, « Concerto pour violon », de Beethoven et « Xe Symphonie de Beethoven », de P. Henry. 180 F à 45 F.

ÉGLISE DE LA MADELEINE, place de la Madeleine (8e). Loc. : 42-60-58-31. Pl. : 100 F, 60 F, 50 F. 20 h 45. Orchestre *Jean Barthe et la chorale des JMF*, dir. par L. Martini, avec M. Lagache (orgue), K. Kondo (soprano), B. Vinson (alto), J.-C. Hemmeveux (ténor) et J. Villisech (basse). « Missa Solemnis » de Beethoven.

Région parisienne

ANTONY (THÉATRE FIRMIN GÉMIER) (46-66-02-74). La Comédie des erreurs : 21 h.

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). ◇ Paroles : 20 h 30.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). La Route des chars : 21 h.

BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE DE BOULOGNE) (46-03-60-44). La Collection italienne, ou l'Enjeu : 20 h 30.

CHATENAY-MALABRY (THÉATRE DU CAMPAGNOL) (46-61-33-33). ◇ Le Chat botté : 20 h 30.

CHATILLON (THÉATRE DE CHATILLON GRANDE SALLE) (46-57-22-11). Plaisirs d'amour : 21 h.

CLAMART (CENTRE CULTUREL JEAN ARP) (46-45-11-87). ◇ La Tosca : 20 h 30.

CLICHY (THÉATRE RUTEBŒUF) (47-39-28-58). ◇ Quoi de neuf à Paris ? Molière ... : 20 h 30.

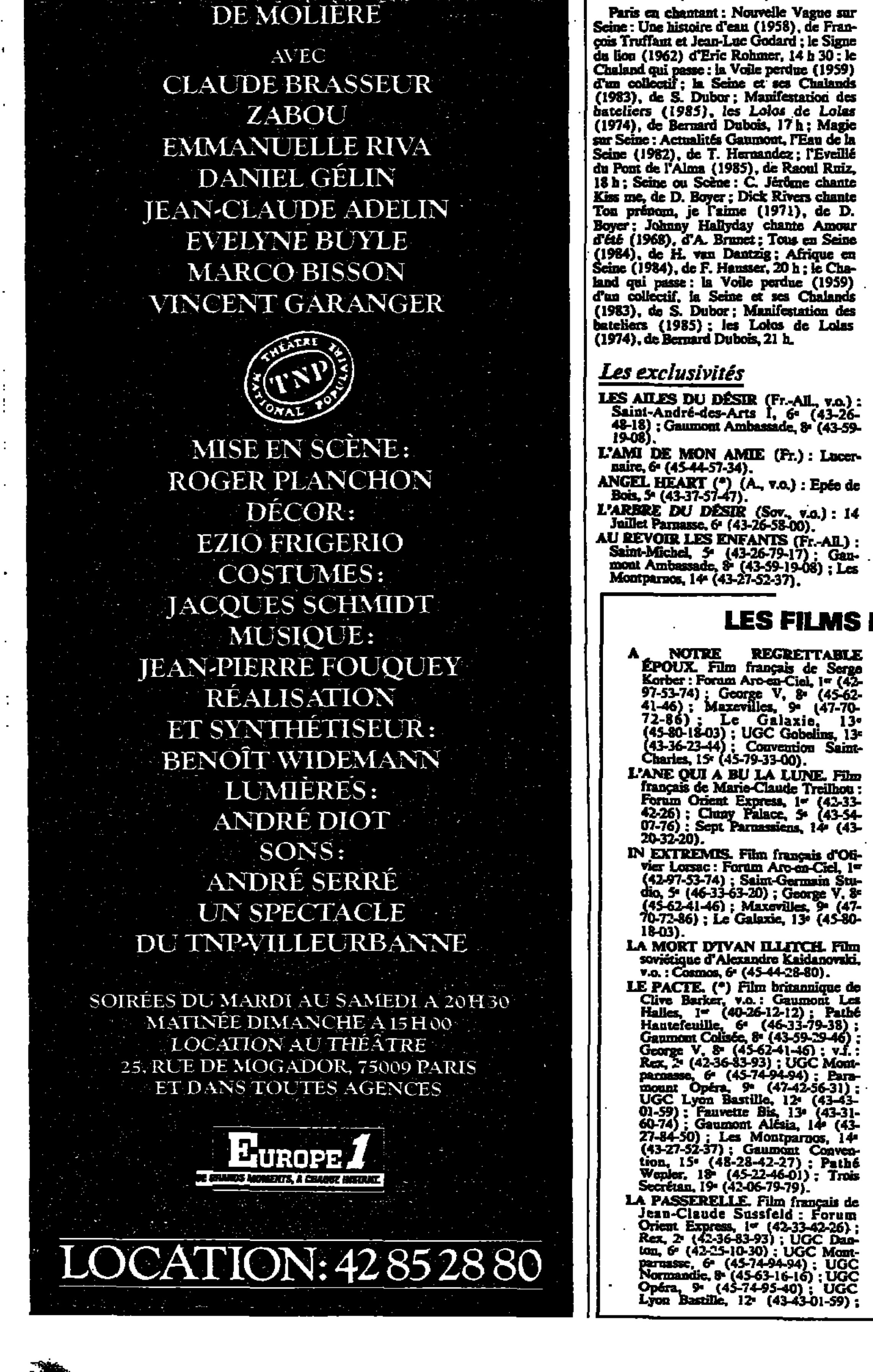
CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (48-99-18-88). Petite salle. Mercier et Camier : *20 h 30.*

GENNEVILLIERS (THÉATRE DE GENNEVILLIERS) (47-93-26-30). Hécube : 20 h 30.

MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-58-65-33). ◇ La Triple Mort du client, Professeur Froeppel (Jean Tardieu à Montreuil) : 20 h 30.

SARTROUVILLE (THÉATRE DE SARTROUVILLE) (39-14-23-77). ◇ On ne badine pas avec l'amour : 21 h.

VERSAILLES (THÉATRE MONTANSIER) (39-50-71-18). ◇ Les Masques : 21 h.



cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Le Petit Soldat (1960), de Jean-Luc Godard, 16 h ; les étudiants de l'IDHEC présentent : Sans titre, de Manuel Pradal ; Rouge feu, de Martine Robert ; Nostalgie du territoire, de Cécile Vargaftig, 19 h ; la Déprise, de Christine François ; Chambre d'hôtel, de Christophe Pellet ; Camembert et Lychee, de Yuen-Ming ; Fin de saison, de Philippe Freling ; le Début de l'histoire, de Jeanne Gottesdiener ; le Goût de plaire (1987), d'Olivier Ducastel ; le Troisième Œil d'Anatole Even (1987), de Philippe Lubliner, 19 h ; Gigi (1958), de Vincente Minnelli, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-35-57)

Relâche.

SALLE GARANCE
CENTRE GEORGES-POMPIDOU
42-78-37-29)

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Paris en chantant : Nouvelle Vague sur Seine : Une histoire d'eau (1958), de François Truffaut et Jean-Luc Godard ; le Signe du lion (1962) d'Eric Rohmer, 14 h 30 : le Chaland qui passe : la Voile perdue (1959) d'un collectif ; la Seine et ses Chalands (1983), de S. Dubor ; Manifestation des bateliers (*1985*), *les Lolos de Lolas* (1974), de Bernard Dubois, 17 h ; Magie sur Seine : Actualités Gaumont, l'Eau de la Seine (1982), de T. Hernandez ; l'Eveillé du Pont de l'Alma (1985), de Raoul Ruiz, 18 h ; Seine ou Scène : C. Jérôme chante Kiss me, de D. Boyer ; Dick Rivers chante Ton prénom, je l'aime (1971), de D. Boyer ; Johnny Hallyday chante Amour d'été (1968), d'A. Brunet ; Tous en Seine (1984), de H. van Dantzig ; Afrique en Seine (1984), de F. Hausser, 20 h ; le Chaland qui passe : la Voile perdue (1959) d'un collectif, la Seine et ses Chalands (1983), de S. Dubor ; Manifestation des bateliers (1985) ; les Lolos de Lolas (1974), de Bernard Dubois, 21 h.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ARBRE *DU DÉSIR* (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

AUX QUATRE COIN-COIN *DU* CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BABY BOOM (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BERNADETTE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; *Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).*

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

COBRA VERDE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA COLOMBE SAUVAGE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CREEPSHOW 2 (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EL SUR (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

EN TOUTE INNOCENCE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

GARDENS OF STONE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES *GENS DE DUBLIN* (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAMBURGER HILL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

HOME OF THE BRAVE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : 14 *Juillet Parnasse, 6e* (43-26-58-00).

IN THIS OUR LIFE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES INNOCENTS (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MAURICE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LE PROVISEUR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RETOUR SUR TERRE : STAR TREK IV (A., v.f.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

ROBOCOP (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SAXO (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SUR LA ROUTE DE NAIROBI (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé *Hautefeuille*, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

TOO MUCH ! (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

TROIS HOMMES ET UN BÉBÉ (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

UNE FEMME HONNÊTE (Chin., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

WALL STREET (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

YAM DAABO, LE CHOIX (Burkina-Faso, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

A NOTRE REGRETTABLE ÉPOUX. Film français de Serge Korber : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

L'ANE QUI A BU LA LUNE. Film français de Marie-Claude Treilhou : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IN EXTREMIS. Film français d'Olivier Lorsac : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

LA MORT D'IVAN ILLITCH. Film soviétique d'Alexandre Kaidanovski, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE PACTE. (*) Film britannique de Clive Barker, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA PASSERELLE. Film français de Jean-Claude Sussfeld : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES POSSÉDÉS. Film français d'Andrzej Wajda : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Haute*feuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont* Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

QUARTIER CHAUD. (*) Film américain de Fritz Kiersch, v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

RIO ZONE. Film brésilien de Carlos Diegues, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

SUSPECT. Film américain de Peter Yates, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE TESTAMENT D'UN POÈTE JUIF ASSASSINÉ. Film français de Frank Cassenti : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 2 MARS

« Musée Picasso », 14 heures, 5, rue de Thorigny (Arts et curiosités).

« L'Empire et la Restauration », 15 heures, 107, rue de Rivoli (Tourisme culturel).

« Balzac et son village de Passy », 15 heures, métro Passy, sortie supérieure (Approche de l'art).

« Versailles : le couvent de la reine », 14 h 30, grilles du lycée Roche, avenue de Saint-Cloud (Monuments historiques).

« Du Sentier au Palais-Royal », 14 h 30, rue Réaumur (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Bourse du commerce », 15 heures, entrée rue de Viarmes.

« Musée Hébert », 15 heures, 85, rue du Cherche-Midi (Monuments historiques).

« Winterhalter », 15 heures, Petit Palais, hall (Mathilde Hager).

« Winterhalter », 15 h 15, entrée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill (Paris et son histoire).

« Winterhalter », 15 h 30, Petit Palais, entrée de l'exposition (Pierre-Yves Jaslet).

POUR LES JEUNES

« Les grandes manufactures à l'époque de Colbert : Gobelins, Beauvais et Savonnerie », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins (Monuments historiques).

JEUDI 3 MARS

« La peinture avant 1870 », Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, accueil des groupes (*M. Labergère*).

« Hôtels prestigieux du Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« L'hôtel de Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou. Susceptible d'annulation. Tél. : 45-74-13-31 (E. Romann).

« Rues du Moyen Age autour de Saint-Paul », 14 h 30, métro Sully-Morland (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La maison de Balzac », 14 h 45, 47, rue Raynouard.

« La Sorbonne », 15 heures, 47, rue des Ecoles, hall.

« Saint-Denis : Musée d'art et d'histoire », 15 heures, 22 *bis*, rue Gabriel-Péri (Monuments historiques).

« L'Assemblée nationale », 15 heures, 33, quai d'Orsay (Arcus).

« De Saint-Pierre de Chaillot à Saint-Stéphane », 15 heures, 33, avenue Marceau (Approche de l'art).

« Chapelles souterraines », 15 heures, 30, angle de la rue des Halles et de la rue des Déchargeurs (Paris et son histoire).

« Zurbaran », 17 h 20, Grand Palais (L'Art pour tous).

CONFÉRENCES

MERCREDI 2 MARS

Hôtel Concorde-Saint-Lazare, 108, rue Saint-Lazare, 20 heures : « Le Panthéon aztèque » (AGEASAC).

60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 30 : « Motivations de l'esprit », par Yves Diénal (Psychiatrie psychanalytique).

78, boulevard Malesherbes, 20 h30 : « La Kabbalah ou tradition cosmique « Barbe-bleue », par J. Baryosher (L'Homme et la connaissance).

Forum Saint-Eloi, sous-sol de l'église, face au 75, rue de Reuilly, 20 h30 : « L'homosexualité », par Gérard Bonnet (EPCI).

JEUDI 3 MARS

3, rue Rousselet, 10 h 30 : « Fussli, Blake » (Arcus).

Salle des ingénieurs, 9 *bis*, avenue d'Iéna, 15 heures : « De Jerash au mont Nebo » (Odette Boucher).

Cinémathèque, 11, rue Jacques-Bingen, 15 heures : « Venise, doges et madones des peintres Bellini » (Simone Saint-Girons).

Collège de France, salle 8, 18 heures : « Aux origines de l'univers », par J.-Cl. Pecker, professeur au Collège de France (Recherche et critique).

33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 18 heures : « Merveilleux jardins d'Angleterre », par Maurice Fleurent (Cercle de l'union interalliée).

61, rue Boissière, 18 heures : « L'URSS en débats, à propos du livre de M. Gorbatchev, *Perestroïka* », avec Noël Copin, Léo Hamon, Serge Leyrac, Jean Radvanyi, Dimitri Youdine (Association France-URSS).

18, rue de Varenne, 20 h 30 : « Le choc du futur, les peurs d'aujourd'hui », avec Joseph Thomas, S.J. et Anne-Marie Dumont (Centre Varenne).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans «le Monde radio-télévision» □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 1er mars

TF 1

20.40 Football : Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe (match aller) Rovaniemi-Olympique de Marseille, en direct de Lecce (Italie). **22.35 Variétés : Johnny se donne à Bercy.** Le dernier spectacle de Johnny Hallyday, enregisté en septembre 1987 à Bercy. **0.15** *Journal.* **0.25 La Bourse. 0.30 Magazine : Minuit sports.**

A 2

20.35 Mardi cinéma : l'Effrontée ■■ Film français de Claude Miller (1985). Avec Charlotte Gainsbourg, Bernadette Lafont, Jean-Claude Brialy, Raoul Billerey. **22.15 Les jeux de Mardi cinéma.** *Présentés par Fabrice.* **23.30 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

▶ **20.30 La dernière séance : 1er film : Quentin Durward** ■ Film américain de Richard Thorpe (1955). Avec Robert Taylor, Kay Kendall, Robert Morley, George Cole. **22.20 Dessins animés.** Tom et Jerry ; Tex Avery. **22.35 Journal. 23.00 2e film : les Sacrifiés** ■ Film américain de John Ford et Robert Montgomery (1945). Avec Robert Montgomery, John Wayne, Donna Reed, Jack Holt, Ward Bond (v.o.).

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Delta force □ Film américain de Menahem Golan (1985). Avec Chuck Norris, Lee Marvin, Martin Balsam. **22.35 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : le Miraculé** ■■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1987). Avec Michel Serrault, Jean Poiret, Jeanne Moreau. **0.05 Cinéma : la Galaxie de la terreur** ■ Film américain de Bruce Clark (1981). Avec Edward Albert, Erin Moran, Ray Walston. **1.20 Les superstars du catch. 2.15 Série : Superman.**

LA 5

20.30 Cinéma : Atlantic City ■■■ Film américain de Louis Malle (1979). Avec Burt Lancaster, Susan Sarandon, Kate Reid, Michel Piccoli. **22.20 Série : Spenser.** Œil pour œil. **23.10 Série : Mission impossible** (rediff.). **0.05 Série : Kojak.** (rediff.). **1.00 Série : La grande vallée** (rediff.). **2.10 Lou Grant** (rediff.). **3.00 Aria de rêve.** Messe modale, d'Alain ; *Salut printemps*, Noël des enfants qui n'ont plus de maison, de Debussy.

M 6

20.00 Série : Les routes du paradis. 20.50 Cinéma : Serpico ■ Film américain de Sidney Lumet (1975). Avec Al Pacino, John Randolph, Jack Kehoe, Barbara Eda-Young. **23.05 Série : Hawaï police d'Etat. 23.55 Six minutes d'informations. 0.05 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.50 Série : Maîtres et valets** (rediff.). **1.40 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Dossier : Les intoxications alimentaires. **21.30 A.T.D.-Quart-monde fête ses trente ans. 22.40 Nuits magnétiques.** Sigmaringen (1re partie). **0.05 Du jour au lendemain.** Avec Marcelin Pleynet. **0.50 Musique : Coda.** Le mail art.

FRANCE-MUSIQUE

20.15 Intégrale des quatuors de Beethoven (4). Quatuor à cordes no 2 en sol majeur, op. 18, no 2 ; Quatuor à cordes no 8 en mi mineur, op. 59, no 2 ; Quatuor à cordes no 15 en la mineur, op. 132, par le Quatuor de Cleveland (Donald Weilerstein, violon ; Peter Salaff, violon ; James Dunham, alto ; Paul Katz, violoncelle. **22.30 Récital.** Dinorah Varsi, piano : Sonate pour piano no 3 en ut majeur, op. 2, no 3, de Beethoven ; Préludes pour piano, de Chopin. **0.00 Club d'archives.**

Mercredi 2 mars

TF 1

13.45 Feuilleton : Dallas. 14.30 Club Dorothée. GI Joe ; Les Minipouss ; Goldorak ; Capitaine Flam ; Bioman ; Mask ; On pense à toi ; Le top junior ; Jacky Seau ; Les goûters d'anniversaire ; le jeu Léo ; Holmes et Yoyo. **16.40 Variétés : Jacky show.** Avec Vaya con Dios, Vanessa Paradis, Images, Charlie makes the cook et un clip de Jean-Jacques Goldman. **17.10 Série : Des agents très spéciaux. 18.05 Série : Agence tous risques. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.55 Tirage du Tac-o-Tac. 20.00 Journal et météo. 20.35 Tapis vert et tirage du Loto. 20.45 Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Jean-Claude Brialy, Christian Morin, Jean-Paul Belmondo, Joan Baez, Preguervic, Nino Ferrer, Noam, Bonnie Tyler, A cans' des garçons, A-Ha. **22.40** *Magazine : Destins.* De Frédéric Mitterrand et Patrick Jeudy. L'empereur Hirohito. **23.40 Football.** *Coupe d'Europe des clubs champions, à Munich : Bayer* Leverkusen-F.-C. Barcelone (match aller en RFA). **1.10 Journal. 1.20 La Bourse. 1.25 Magazine : Minuit sports.** Spécial coupes européennes.

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.35 Récré A2 : Le monde magique de Chantal Goya. Emission préparée par Jean-Jacques Debout. **15.05 Récré A2.** Cobra ; Les mystérieuses cités d'or ; Johan et Pirlouit ; Les Cosmocats ; La comédie de Récré A2 ; C'est chouette ; Galaxy rangers. **17.20 Série : Au fil des jours.** Le vieux (4e partie). **17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Magnum.** La malédiction du roi. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.05 INC. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy.** Kilt ou double. **20.00 Journal. 20.20 Météo. 20.25 Football.** En direct de Bordeaux, quart de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions. *Bordeaux-PSV Eindhoven* (match aller). **22.20 Série : Profession comique.** D'André Halimi. Francis Blanche. **23.20** *Informations* : **24 heures sur la 2. 23.50 Basket.** Coupe d'Europe des clubs champions : Orthez-Hertogenbosch.

FR 3

13.30 Magazine : La vie à pleines dents. Présenté par Eddy K 7. **14.00 Magazine : Une pêche d'enfer.** Le magazine des 15-25 ans. **14.30 Série : Yao. 15.00 Flash d'informations. 15.03 Jeu : On va gagner.** Présenté par Vincent Perrot et Cerise Leclerc. Invités : Eric Morena, Julie Piétri, Loop the Loop, Muriel Dacq, Alain Thomas, Flash. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Feuilleton : La dynastie des Forsyte.** Un dîner de famille (2e partie). **17.30 Jeu : Ascenseur pour l'aventure. 17.35 Dessin animé : David le gnome. 18.00 Magazine : Astr3nsute.** Le magazine de l'espace d'Anne Ray et Jacques Degray, présenté par Patrice Drevet. **18.30 Feuilleton : Une mère pas comme** *les autres.* **19.00** *Le* **19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.30 Jeux olympiques de** *Calgary.* **19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Réparation et transformations. **20.05 Jeux : La classe.** ▶ **20.30** *Théâtre* : **les Temps difficiles.** Pièce d'Edouard Bourdet, mise en scène de Pierre Dux, avec Guy Tréjan, Jean-Pierre Cassel, Judith Magre, Denise Grey, Christiane Minazzoli. **22.45 Journal. 23.05 Magazine :** *Océaniques.* Cycle *Glenn* Gould (suite). Sonate en ut mineur pour violon et piano de Bach ; Fantaisie opus 47 de Schoenberg. **23.30 Magazine : Océaniques.** Picasso... genèse des *Demoiselles.* De Pierre-André Boutang, Pierre Daix et Jean-Denis Bonan. **0.00 Musiques, musique.** Semaine Barney Willen, avec le Jimmy Gourley Quartet.

CANAL PLUS

14.00 Dessin animé : Victor. 14.15 Série : Rawhide. 15.05 Documentaire : Les allumés du sport. Record *sur* le lac Salé. **15.30 Téléfilm : Opération Julie.** De Bob Mahoney, avec Colin Blakely, Michael Carter, Arthur Kelly. *L'inspecteur Dick Lee déclare la guerre au LSD.* **17.25 Série : Max Headroom. 17.50 Série : Throb. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 30.** Présenté par Marc Toesca. **18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Michel Roux, Patrick Zaniroli, Sheila. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. Invité : Michel Boujenah. **20.30 Bandes annonces cinéma dans les salles. 21.00 Cinéma : la Rumba** ■ Film français de Roger Hanin (1986). Avec Roger Hanin, Michel Piccoli, Niels Arestrup, Patachou, Guy Marchand. *En 1938, à Paris, le patron d'une luxueuse boîte de nuit aidé par ses danseurs mondains, entre en lutte contre un commissaire de police lié au mouvement d'extrême droite. La Cagoule. Roger Hanin a voulu faire un film antifaciste. Politiquement, presque tout est invraisemblable. Mais si vous aimez les spectacles rétro, les luxueux décors, les éclairages, la musique et les numéros d'acteurs vous plairont.* **22.30 Flash d'informations. 22.35 Football.** Coupe d'Europe des clubs champions. Quart *de finale, match aller* : Bayern de Munich-Real Madrid. **0.15 Cinéma : Lola** ■■ Film français de Jacques Demy (1961). Avec Anouk Aimée, Marc Michel, Elina Labourdette, Alan Scott. **1.40 Documentaire : Les Pygmées de la forêt africaine. 2.25 Série : Stalag 13.**

LA 5

13.35 Série : Matthew Star. 14.30 Série : Au cœur du temps. 15.20 Série : Shérif, fais-moi peur. 16.10 Variétés : Childéric. 16.55 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 17.20 Dessin animé : Le monde enchanté de Lalabel. 17.45 Dessin animé : Embrasse-moi Lucile. 18.10 Dessin animé : Jeanne et Serge. *18.30* **Série :** *Happy Days.* **18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique.** *19.30 Boulevard Bouvard.* **20.00** *Journal.* **20.30** *Téléfilm* : **Croisière en enfer.** De Michael O'Herlihy, avec Christopher Plummer, Cliff Potts. *Un bateau pirate attaque des plaisanciers.* **22.15 Série : La loi de Los Angeles. 23.10 Série : Mission impossible** (rediff.). **0.00 Série : Matthew Star** (rediff.). **0.50 Série : Au cœur du temps** (rediff.). **1.40 Série : Shérif, fais-moi peur** (rediff.). **2.30 Variétés : Childéric** (rediff.). **3.15 Aria de rêve.**

M 6

13.35 Série : Falcon Crest. 14.25 Carrefour des musiques (rediff.). **15.30 Magazine : Mediator. 16.00 Hit, hit, hit, hourra !** *17.05* **Série :** *Daktari. 18.00 Journal* **et météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Série : L'île fantastique.** *19.54 Six minutes d'informations.* **20.00 Série : Espion modèle.** Notes d'auteurs. **20.50 Série : Dynastie.** Une importante décision. **21.40 Magazine :** *Libre* **et change.** De Michel Polac. Sur le thème «L'insoutenable lourdeur de l'être», sont invités : Clément Rosset (philosophe), Jorge Semprun, Jean-Michel Palmier (pour Weimar en exil), Victor Farias (pour Heidegger et le nazisme). **23.00 Série : Hawaii police d'Etat.** Trafic d'armes. **23.50 Six minutes d'informations. 0.00 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.45 Musique :** *Boulevard des clips.*

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Rencontres avec *Jean Metellus*, écrivain haïtien. **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, *du Canada*, et de la Suisse. **22.30** *Communauté des* **radios publiques de langue française.** La séduction. **22.40 Nuits magnétiques.** Sigmaringen (2e partie). **0.05 Du jour au lendemain,** avec Bernard Noël. **0.50 Musique : Coda.** Le mail art.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 *Concert* (donné le 19 février au Théâtre des Champs-Elysées) : Hélios, ouverture, op. 17, de Nielsen ; Concerto pour piano et orchestre en la mineur, op. 16, de Grieg ; symphonie no 2 en *ré* majeur, op. 43, de *Sibelius*, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Michael Schoenwandt ; Gabriel Tacchino, *piano* ; Jacques Prat, 1er violon. **23.07 Jazz club.** En direct du Petit Opportun : le Trio de Jean-Claude Fohrenbach, saxophone.

Audience TV du 29 février 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne — 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	46.4	Santa-Barbara 16.6	Actual. région. 3.4	Actual. région. 5.0	Nulle part 5.0	Porte magique 7.7	Gros Malins 2.8
19 h 45	55.2	Roue fortune 24.9	Maguy 7.7	Actual. région. 4.4	Nulle part 2.8	Bouv. Bouvard 7.2	Gros Malins 2.2
20 h 16	67.4	Journal 24.3	Journal 20.4	La classe 8.3	Nulle part 6.1	Journal 5.0	Homme invisible 3.3
20 h 55	72.9	Année méduses 24.3	Phèdre 6.6	Il faut vivre... 22.1	Drôle de flic 2.8	La Malédiction 15.5	Agents spéciaux 6.1
22 h 08	63.0	Année méduses 25.4	Phèdre 5.0	Pub 9.9	Drôle de flic 3.3	La Malédiction 17.1	Agents spéciaux 5.6
22 h 44	35.9	Reportage 21.0	Autrement dit 2.8	Journal 2.2	Canal foot 1.1	Accord diable 6.8	Hawaii police 3.9

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France *entre le mardi 1er mars à 0 h TU et le* **dimanche 6 mars à 24 h TU.**

Le flux de nord qui nous a sonné ce temps froid et neigeux va céder la place à un régime plus doux de sud-ouest.

Une circulation d'est s'établira en fin de semaine. Elle apportera un temps gris et plus frais sur la moitié nord et une aggravation pluvieuse sur la moitié sud.

Mercredi : le soleil gagne du terrain.

La matinée s'annonce encore très *nuageuse sur la majeure partie du territoire.*

Des chutes de neige se produiront du Nord et de la haute Normandie à l'Ile-*de-France, à l'Alsace et à Rhône-Alpes* et à proximité des Pyrénées.

Quelques giboulées se déclencheront de la Bretagne et du Cotentin au Poitou-*Charentes et au Limousin, mais elles* seront rares et éparses.

Les régions méditerranéennes, plus favorisées, connaîtront une matinée ensoleillée, *bien que ventée. Seule la* Corse fera exception, avec un temps gris et pluvieux.

L'après-midi amènera le retour du soleil *sur une grande partie du pays.* Nuages et éclaircies se partageront le ciel : les nuages l'emporteront de la Champagne à l'Alsace, à la Franche-Comté et aux Alpes du Nord, où quelques averses de neige risquent encore de se produire. Partout ailleurs, ils céderont la place à de belles éclaircies.

Les température minimales seront comprises entre 0 degré et 2 degrés sur les régions atlantiques, 3 et 5 degrés en Méditerranée, 0 et -3 degrés partout ailleurs.

Les températures maximales varieront généralement entre 4 et 8 degrés, pour atteindre 8 à 13 degrés du Sud-Ouest au Sud-Est.

Le vent, encore assez fort de secteur nord le matin, se calmera dans l'après-midi.

Jeudi : amélioration et redoux.

Les *brouillards, parfois givrants,* seront fréquents et denses le matin. *Leur dissipation sera lente dans la matinée*, mais ensuite le soleil brillera généreusement. *Du coup, les températures* de l'après-midi gagneront quelques degrés de plus par rapport à la veille.

Sur la Bretagne et les régions voisines de la Manche, les *nuages persisteront,* avec même une aggravation pluvieuse le soir sur la Bretagne et le Cotentin.

Températures minimales : nombreuses gelées de 0 à -4 degrés pouvant s'abaisser à -6 ou -7 sur les sols enneigés.

Températures maximales : en hausse de 2 degrés et s'approchant de 10 degrés sur la moitié ouest.

Un temps agréable persistera sur la moitié est du pays. Par contre, sur les régions atlantiques et de la Bretagne à la Picardie, le ciel sera plus chargé avec quelques pluies intermittentes.

Températures minimales : encore des gelées dans la moitié est, faiblement positives ailleurs.

Températures maximales : toujours en hausse.

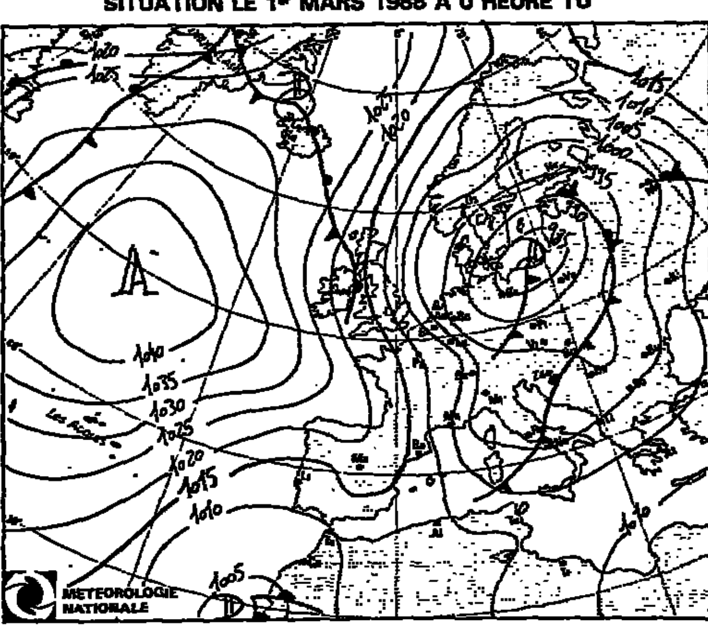
Samedi et dimanche : gris au Nord, pluvieux au Sud.

Le vent d'est va se renforcer, un temps gris et plus frais s'installera sur la moitié nord, quelques précipitations ne sont pas exclues.

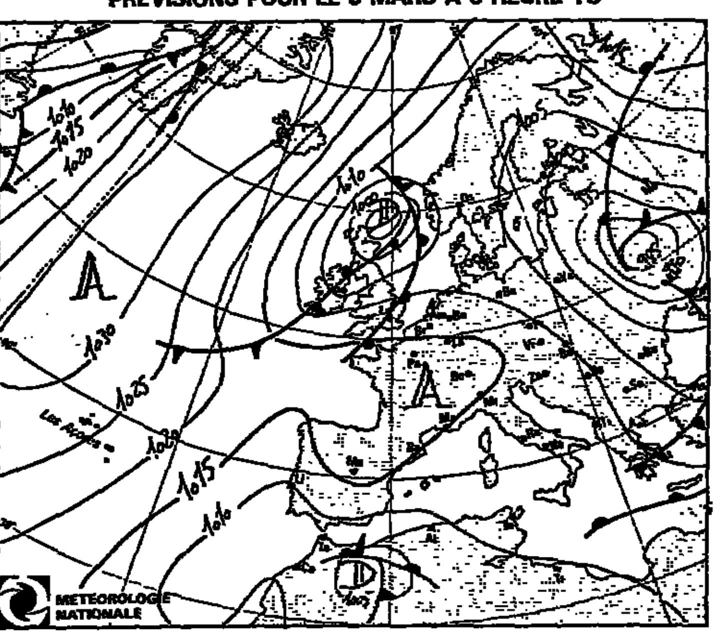
Sur les régions méditerranéennes, le temps sera médiocre, avec des précipitations abondantes.

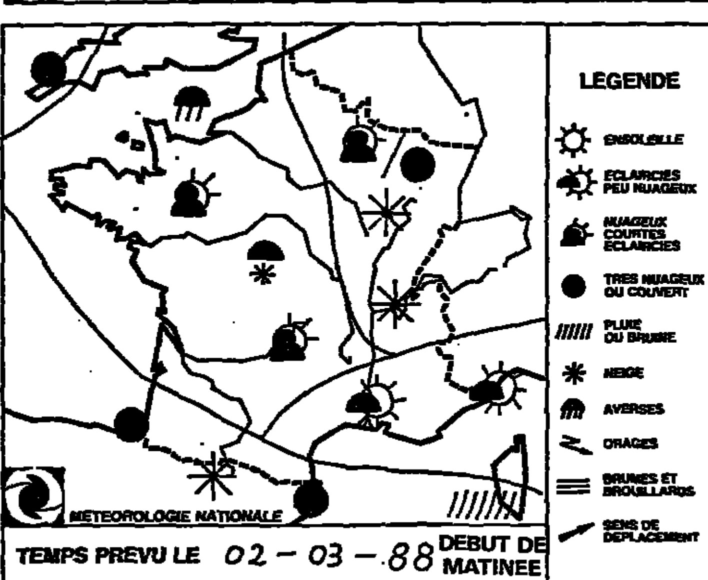
Les températures seront conformes aux normes saisonnières.

SITUATION LE 1er MARS 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 3 MARS A 0 HEURE TU





MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 4690

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	■								
II									
III						■		■	
IV		■							■
V									
VI			■						■
VII				■		■			
VIII					■				
IX		■							
X					■			■	
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. On en trouve parfois dans les sacristies. – II. Quand il est grand, laisse voir des avantages. – III. N'est pas un endroit calme. – IV. C'est le troisième qui prend tout. – V. Sont généralement relevées quand il y a des descentes. – VI. Dans la Meuse. Saillie sur une pièce métallique. – VII. Rejoint le Danube à Passau. De pie, pour la vigie. – VIII. *Pour l'ouvrir, il faut le* boucher. Est parfois noir au marché. – *IX. Point de côté.* – X. *Broyé* quand il y a beaucoup de cafards. Orientation. – XI. Imitent Ahasvérus. Contribuent à faire une belle main.

VERTICALEMENT

1. Le premier cycle. – 2. Mieux que rien. Dure quand on ne laisse rien passer. Matière pour la bonne règle. – 3. Dans la banlieue de Bruxelles. S'oppose au zénith. – 4. Vic dans l'Indre. En France. – *5. Peuvent glacer quand elles sont* chaudes. – 6. Pronom. Imite un homme célèbre. *Du poids à perdre.* – 7. Agit sur le système parasympathique. – 8. *Lie. Airs* d'enterrement. – 9. Seul de sa couleur. Des rencontres dangereuses.

Solution du problème no 4689

Horizontalement

I. Scalpel. – II. Papier. Io. – III. Ame. Ane. – IV. Dérision. – V. Arôme. Réa. – VI. Sa. Pentes. – VII. Rasée. – VIII. Ires. Nu. – IX. Nausées. – X. Set. Ode. – XI. Assettes.

Verticalement

1. Spadassins. – 2. Caméra. Râ. – 3. Apéro. Reuss. – 4. *Li.* Impasses. – 5. Pensées. Eté. – 6. Er. Névé. – 7. Aorte. Sot. – 8. Innée. Dé. – 9. Noé. Astuces.

GUY BROUTY.

● COLLOQUE : «Les enjeux institutionnels et politiques de la présidentielle». – L'Association d'étude des réalités institutionnelles et politiques organise deux journées d'études sur ce thème les 4 et 5 mars (de 14 h 30 à 18 h 30). Le 4 mars, les débats auront lieu à l'AGECA, 177, rue de Charonne, 75011 Paris, et le 5 mars à LSC 18, 69 *ter*, rue de la Chapelle, 75018 Paris.

★ AERIP, 19, rue Frédérick-Lemaître, 75020 Paris. Tél. : (1) 43-66-78-60.

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 29-2-1988 à 6 heures TU et le 1-3-1988 à 6 heures TU — le 1-3-1988

FRANCE

Ville	Max	Min	Temps
AJACCIO	12	1	O
BIARRITZ	8	1	A
BORDEAUX	7	-2	*
BOURGES	3	-1	*
BREST	0	3	P
CAEN	4	0	*
CHERBOURG	4	2	*
CLERMONT-FERR.	1	-2	*
DIJON	4	-1	*
GRENOBLE St-M-H	3	-2	C
LILLE	4	0	A
LIMOGES	1	-3	*
LYON	3	-1	*
MARSEILLE-MAR.	9	1	D
NANCY	3	0	N
NANTES	6	1	*
NICE	10	5	D
PARIS-MONTS.	4	1	C
PAU	6	-4	C
PERPIGNAN	8	3	D
RENNES	6	0	A
ST-ÉTIENNE	1	-3	C
STRASBOURG	5	1	*
TOURS	4	0	C
TOULOUSE	6	-2	N
POINTE-A-PITRE	29	21	A

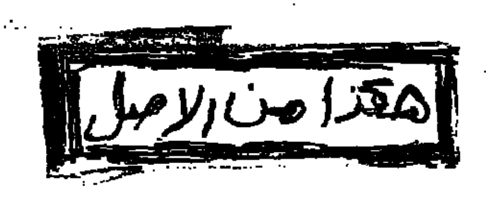
ÉTRANGER

Ville	Max	Min	Temps
ALGER	16	5	P
AMSTERDAM	6	1	A
ATHÈNES	15	10	D
BANGKOK	35	26	N
BARCELONE	13	-1	D
BELGRADE	6	-1	*
BERLIN	2	-1	*
BRUXELLES	4	0	A
LE CAIRE	21	16	N
COPENHAGUE	1	-2	A
DAKAR	25	17	B
DELHI	26	15	D
DJERBA	16	9	N
GENÈVE	2	-2	A
HONGKONG	17	14	P
ISTANBUL	12	8	D
JÉRUSALEM	16	8	C
LISBONNE	13	6	D
LONDRES	5	-1	D
LOS ANGELES	19	14	A
LUXEMBOURG	1	-2	A
MADRID	12	-2	D
MARRAKECH	17	9	C
MEXICO	25	10	B
MILAN	12	-1	N
MONTRÉAL	-6	-11	A
MOSCOU	-7	-7	*
NAIROBI	27	15	N
NEW-YORK	7	0	D
OSLO	1	-4	D
PALMA-DE-MAL.	15	4	P
PÉKIN	4	-4	D
RIO-DE-JANEIRO	30	26	D
ROME	13	4	O
SINGAPOUR	34	25	O
STOCKHOLM	-1	-6	*
SYDNEY	29	22	D
TOKYO	10	7	C
TUNIS	16	5	P
VARSOVIE	1	-5	N
VENISE	9	0	N
VIENNE	5	0	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



Le Carnet du Monde

Décès

– Eliette Abitbol,
Jean-Louis et Annie Abitbol
et Raphaël,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Georges ABITBOL,
administrateur (e.r.)
de la France d'outre-mer,

survenu le lundi 29 février 1988, à l'âge de soixante-trois ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 2 mars, à 10 heures, au cimetière du Montparnasse.

La famille regrette de ne pouvoir recevoir.

1, rue de Chazelles,
75017 Paris.

– Mme Philippe Barral,
son épouse,
M. et Mme André Paul Madignier,
Mme Jacques Geroux,
M. et Mme P. Etienne Barral,
Le docteur et Mme Maurice Boudet,
Le docteur et Mme Hubert Barral,
M. et Mme Jean-Claude Berthon,
ses enfants,
Et ses seize petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Philippe BARRAL,
ancien interne des hôpitaux de Lyon,
chevalier de la Légion d'honneur,

né à Sainte-Foy-lès-Lyon,
survenu le 27 février 1988, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La messe de funérailles a eu lieu le mardi 1er mars, à Lyon, en l'église Saint-François-de-Sales.

– Alain BLANCHET,

n'a plus trouvé la force de vivre et nous a quittés tragiquement le 24 février 1988, à l'âge de trente-six ans. Il a été incinéré dans l'intimité familiale, et un service religieux aura lieu le jeudi 3 mars, à 15 heures, au centre œcuménique *Saint-Marc*, avenue *Malherbe*, à Grenoble.

De la part de :
André et Violette Blanchet,
ses parents,
Anne et David Blœde,
Catherine Blanchet,
Aline et Claude Brunerie,
Noëlle Blanchet et Yann Potton,
Luc et Michèle Blanchet,
Et Marc Blanchet,
ses frères et sœurs,
Nicolas et Martin Buy,
Sarah et Vincent Blanchet,
Julie et Jérémie Brunerie,
Et Clara Potton,
ses neveux et nièces,
Béatrice Vibert,
Pascal Grignon,
Bérangère Diafera,
Et Françoise Federspiel,
ses amis.

« J'ai l'assurance que ni la mort ni la vie..., ni le présent ni l'avenir..., rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu, manifesté en Jésus-Christ notre Seigneur. »
(Ro VIII, 38-39.)

Ni fleurs ni couronnes. Dons possibles à SOS-amitié, CCP 58 36 36 K Lyon.

Cet avis tient lieu de faire-part.

41, avenue du Grand-Châtelet,
38100 Grenoble.

– Mme Maurice Capelus,
Le docteur Francis Capelus
et ses enfants,
font part du décès de leur époux, père et grand-père,

M. Maurice CAPELUS,

survenu *le 28 février 1988, à l'âge de* soixante-quinze ans.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 3 mars.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 14 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

– Le Comité professionnel des galeries d'art,
Son conseil de direction
Et ses membres,
ont le regret d'annoncer le décès de leur président d'honneur,

M. Gildo CAPUTO,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur des arts et lettres,
officier de l'ordre du Mérite culturel
de la principauté de Monaco,

survenu le 27 février 1988, à Paris.

L'inhumation a lieu le mardi 1er mars, à 15 h 15, au cimetière du Montparnasse, Paris-14e, entrée principale.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– M. Jean-Claude Bellavoine,
Mme Nicole Massenez,
Mme Ghislaine Tissot,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Madeleine CHENOT,
maître de conférences à l'ENSJF,

survenu le 24 février 1988, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 3 mars, à 8 h 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, Paris-7e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le directeur de l'Ecole normale supérieure,
Le personnel
Et les élèves,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mlle Madeleine CHENOT,
ancienne élève
de l'Ecole normale supérieure de Sèvres,
ancien professeur
et sous-directrice honoraire
de l'Ecole normale supérieure
des jeune filles.

Les obsèques auront lieu le jeudi 3 mars, à 8 h 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, et l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

– La présidente de l'Association des anciennes élèves de l'ENSJF (Sèvres)
Et les anciens élèves,
ont la douleur de faire part du décès de leur présidente d'honneur,

Madeleine CHENOT,
promotion 1923, Sèvres.

– Le baron Fould-Springer,
La famille tout entière,
Ses proches,
ont la douleur de faire part du décès, le samedi 27 février 1988, de la

baronne FOULD-SPRINGER,
née Georgette Aftalion.

Selon sa volonté expresse, et après son incinération, une messe sera célébrée à son intention le vendredi 4 mars, à Saint-Honoré d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, à 10 h 30.

– M. et Mme Daniel Frachon
et leurs enfants,
M. Christian Etheve
et Mme, née Catherine Frachon,
et leurs enfants,
Sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean FRACHON,

leur père, beau-père, grand-père,

survenu le 22 février 1988, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Ses funérailles ont été célébrées le 24 février, en l'église de Vergèze-Codognan (Gard).

10, avenue Foch,
92420 Vaucresson.

– Mme Lucien Grandin,
Le docteur Michel Grandin,
M. et Mme Paul Fieschi-Vivet
et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part des décès de

M. Lucien GRANDIN,

survenu le 20 février 1988,

et de sa mère,

Mme veuve Aimée MAES,

survenu le 23 février 1988.

Les obsèques ont eu lieu à Montpellier.

2, place Molière,
34000 Montpellier.

– M. André Habourdin,
Ses enfants,
Petit-fils
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simone HABOURDIN,

survenu le 26 février 1988.

L'incinération aura lieu le mercredi 2 mars aux Joncherolles.

Rendez-vous au funérarium de Gonesse, à 15 h 30.

65, rue Albert-Drouhot,
95000 Gonesse.

– Mme Edouard Leclerc,
son épouse,
M. et Mme Pierre Drapier
et leur famille,
M. et Mme Michel Lemaitre
et leur famille,
Mme Georges Davidau
et sa famille,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Micheline Juillien,
sa belle-sœur,
font part du décès de

M. Edouard LECLERC,
directeur honoraire
de la Chambre de commerce
et d'industrie de Boulogne-sur-Mer,

survenu à Boulogne-sur-Mer, le 24 février 1988, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Ses obsèques religieuses ont été célébrées le samedi 27 février, en l'église Saint-Nicolas, dans l'intimité familiale, suivie de l'inhumation au cimetière de l'Est, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue Henri-Martin,
62200 Boulogne-sur-Mer.

– Monseigneur Jean Huard,
évêque de Tournai,
Monseigneur Jean Vilnet,
évêque de Lille,
Le recteur
Et tous les membres de l'Université catholique de Lille,
Les familles Lefevre, Dumont, Vanderborght et Leblanc,
ont la peine de faire part du décès du

Père Charles LEFEVRE,
professeur
aux facultés catholiques de Lille,
directeur du centre interdisciplinaire
et du centre d'éthique médicale
de l'Université catholique de Lille,

endormi dans la paix du Seigneur à l'âge de soixante ans.

Ses funérailles seront célébrées mercredi 2 mars 1988, à 10 heures, en la chapelle universitaire de la Catho, 60, boulevard Vauban, à Lille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Saint-Astier (Dordogne).

M. et Mme François Laurens,
M. et Mme Pierre Gentet,
leurs enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

lieutenant-colonel honoraire
Roger MAINGOUTAUD,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de l'Aéronautique,

survenu le 26 février 1988, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 29 février, à 10 h 30, en l'église de Saint-Astier, où l'on s'est réuni.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P.F. ECO Saint-Astier.
53-04-98-85.

– Mme Yvette Mestoudjian,
M. et Mme Jacques Mestoudjian
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Mestoudjian
et leurs enfants,
M. et Mme Loris Mestoudjian
et leurs enfants,
son épouse, son fils, son frère, son cousin,
Et toute la famille,
ont la profonde douleur de faire part de la disparition subite de

M. Ivan MESTOUDJIAN,
architecte *DPLG-DIUP,*

survenue à son domicile, le 27 février 1988.

Ses obsèques ont lieu le mardi 1er mars, à 14 heures, en l'église arménienne, 15, rue Jean-Goujon, Paris-8e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, boulevard de Reuilly,
75012 Paris.

– Mme Yves Mettetal,
née Huguette Colomb Fraissinet,
son épouse,
M. et Mme Bernard Gattinger,
Renaud, Antoine et Claire,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme René Colomb Fraissinet,
M. et Mme Pierre Dumas,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gilbert Colomb Fraissinet,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Yves METTETAL,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 28 février 1988, à l'âge de soixante-quinze ans.

« Heureux ceux qui gardent ce qui est droit et font en tous temps ce qui est juste. »
(Ps. CVI, 3.)

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 2 mars, à 10 h 30, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e.

L'inhumation se fera à Crest (Drôme).

Ni fleurs ni couronnes.

15, avenue de La Motte-Picquet,
75007 Paris.
17, rue de Sèvres,
75006 Paris.

Remerciements

– Gilles et Phuong Charpy,
Et la famille Ambre,
très émus des nombreux témoignages d'affection et de sympathie lors du décès et des obsèques de

Pierre CHARPY,

vous remercient du fond du cœur.

Anniversaires

– Uzès.

Le 2 mars 1986,

Philippe VALENCE,

et ses amis,

Nathalie et Pascal,

trouvaient la mort sur la route.

Ils avaient dix-huit ans.

Communications diverses

– Les amis de Shalom Akhshav pensent qu' *« il est urgent de parler de paix, maintenant »*. Lors de cette réunion publique présidée par Elisabeth Badinter, Henri Atlan, Alain Finkielkraut et Zeev Sternhell prendront la parole.

Mercredi 2 mars à 20 h 30, Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, 75005 Paris.

– Cercle Bernard-Lazare : « La conférence de Wannsee », par Rita Thalmann, professeur de civilisation des pays germaniques à Paris-VII. Jeudi 3 mars à 20 h 30, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris.

Soutenances de thèses

– Université René-Descartes Paris-V, le vendredi 18 mars, à 14 h 30, salle 224, galerie Claude-Bernard, escalier P, 1er étage, 1, rue Victor-Cousin, M. René Pry : « Etude de la personnalité de sujets ayant présenté des épisodes dépressifs majeurs avec mélancolie et troubles psychotiques congruents à l'humeur ».

– Université Paris-IV, le samedi 19 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Françoise Lamothe : « L'élection d'Avranches ou l'Avranchin aux dix-septième et dix-huitième siècles, d'après les sources notariales. Société, modes de vie, mentalités ».

– Université Paris-IV, le mercredi 23 mars, à 14 heures, salle des actes, centre administratif, M. Jean-Dominique Durand : « L'Eglise dans la crise italienne (1943-1948) ».

– Université Paris-IV, le jeudi 21 avril, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Danielle Dupuis, née Beauvois : « La mode féminine dans les études de mœurs d'Honoré de Balzac ».

– Université Paris-IV, le samedi 23 avril, à 14 heures, amphithéâtre Descartes, M. Régis Martin : « Problèmes pathologiques et psychologiques chez les empereurs des dynasties julio-claudienne et flavienne ».

Education

L'instituteur paraplégique de Nanterre obtient sa titularisation

M. Jean-Michel Soccoja, l'instituteur stagiaire paraplégique dont la titularisation était en suspens (*le Monde* du 26 février), pourra continuer d'exercer ses fonctions et sera titularisé. Victime d'un accident de moto le jour de son admission au concours d'entrée à l'Ecole normale d'instituteurs, M. Soccoja avait poursuivi ses études avant d'être nommé, en 1985, à l'école Elsa-Triolet de Nanterre (Hauts-de-Seine). Invalide à 100 %, sa titularisation dépendait cependant de l'avis d'une commission nationale d'aptitude qui devait juger de ses capacités à exercer la fonction d'instituteur. Réunie le lundi 29 février, cette commission s'est déclarée incompétente, soulignant que les textes réglementaires lui imposaient de statuer préalablement à tout recrutement alors que M. Soccoja avait pris en charge une classe après son accident. Constatant que la commission n'était *« ni favorable ni opposée »* au recrutement de M. Soccoja, le ministre de l'éducation nationale a finalement décidé de titulariser l'instituteur.

Cette décision intervient après diverses manifestations de solidarité en faveur de M. Soccoja, notamment les parents d'élèves, et d'un comité de soutien créé à l'initiative de la section départementale du SNI-PEGC.

M. Serge Renaudin élu président de l'université de Nantes

M. Serge Renaudin, biologiste, spécialiste de la pathologie végétale, directeur de la faculté des sciences, a été élu président de l'université de Nantes dès le premier tour, par 42 voix contre 20 à M. Michel Cailler, directeur du CNAM (Conservatoire national des arts et métiers), et 9 à M. Michel Le Méné, directeur du département histoire-sociologie. *Il y a eu trois abstentions.* M. Renaudin succède à M. Jean Malvy, qui était administrateur provisoire de l'université depuis juillet 1985.

[Né à Alger en 1937, M. Serge Renaudin a été instituteur, puis assistant à la faculté des sciences d'Alger. Il a enseigné ensuite, comme assistant, à la faculté des sciences de Paris (1963-1964), puis à celle de Nantes, où il a poursuivi toute sa carrière. Docteur d'Etat en 1974, il est membre correspondant de l'Académie des sciences depuis 1987].

Le colloque de la Sorbonne

Les demandes de participation au colloque sur les programmes européens COMETT et ERASMUS, organisé par *le Monde*, avec la Commission des Communautés européennes, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, le mercredi 2 mars, ont été si nombreuses qu'il nous a malheureusement été impossible de les satisfaire toutes. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser.

Le colloque commencera à 9 heures. Pour faciliter l'accueil des participants, les portes de la Sorbonne seront ouvertes à partir de 8 heures.

CAMPUS

Etudes juridiques franco-égyptiennes

LE ministre de l'éducation nationale, M. René Monory, et son homologue égyptien, M. Fathy Sorour, ont procédé, le lundi *29 février, à un échange de lettres confirmant la mise en place d'un* institut de droit des affaires internationales au sein de l'université du Caire. Cet institut prodiguera, à partir de septembre 1988, un enseignement pratique et théorique à une trentaine de francophones égyptiens, licenciés en droit et recrutés sur concours. Après deux ans d'études, dont plus de la moitié seront dispensées en français par un corps enseignant franco-égyptien, et comprenant des stages dans des entreprises égyptiennes et françaises, les étudiants obtiendront un diplôme leur permettant de s'inscrire en doctorat, à Paris ou au Caire.

La mise en place de ce nouvel institut permettra de renouer avec la tradition française pour l'enseignement du droit en Egypte, *fortement affecté par la disparition, il y a plus de trente ans, de* l'Ecole française de droit du Caire.

Les deux ministres ont convenu de poursuivre leur coopération pour l'introduction de l'informatique dans des écoles égyptiennes, notamment dans le secondaire. Cela comprend la cession de droits de logiciels français adaptés au besoin du ministère égyptien de l'éducation. Des stages de formation de professeurs égyptiens à l'informatique ont commencé en Egypte, à l'Institut franco-égyptien pour l'enseignement des mathématiques (IFEPEM).

Les ministres français et égyptien étudient la création en Egypte d'un Institut supérieur de technologie.

M. Monory, qui a séjourné au Caire les 28 et 29 février, a été reçu par le président Moubarak et le premier ministre, M. Atef Sedki. – *(Correspondant.)*

Didactique de l'histoire

La troisième rencontre nationale sur la didactique de l'histoire, de la géographie, des sciences économiques et sociales aura lieu les mercredi 2, jeudi 3 et vendredi 4 mars à Paris. Organisée par l'Institut national de recherche pédagogique (INRP), elle a pour thème « Savoirs enseignés, savoirs savants ».

(INRP, 29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05. Tél. : 46-34-90-00).

Chemins de fer

L'Ecole des ponts et chaussées, en association avec les universités de Madrid et de Barcelone, organise les 23, 24 et 25 mars, à Madrid, des journées européennes sur les chemins de fer à grande vitesse. Deux « tables rondes » traiteront des compagnies de chemin de fer européennes et des constructeurs de matériel ferroviaire.

(Ecole nationale des ponts et chaussées, 28, rue des Saints-Pères, 75007 Paris. Tél. : 42-60-34-13).

Cadre export

Le centre d'éducation permanente de l'université Paris-X-Nanterre vient d'ouvrir une antenne à Cergy-Pontoise, avec le concours du conseil général du Val-d'Oise. D'avril à juin, un stage de cadre export ouvrant aux emplois de commerce international destiné aux salariés (notamment en congé individuel de formation) et aux demandeurs d'emploi.

(Renseignements. – CEP antenne de Cergy : Cº IUT, 1, allée des Chênes-Pourpres, 95000 Cergy. Tél. : 30-30-46-73).

SCIENCES

Un site chilien pour le télescope européen

Le gouvernement chilien ayant donné son accord, le futur télescope géant européen (VLT) sera construit au sommet du Cerro Paranal, un pic de 2 700 mètres d'altitude situé au nord du Chili. Deux montagnes chiliennes avaient été *retenues pour l'installation* de cet observatoire qui sera composé de quatre télescopes géants ayant chacun un diamètre de 8 mètres : la Silla (2 400 m) et le Cerro Paranal (*le Monde* du 4 décembre 1987).

Le choix s'est finalement porté sur la seconde. C'est donc sur ce site où le ciel est transparent et balayé d'un air stable et sec que sera installé le VLT, grâce auquel huit pays européens devraient pouvoir, dès la fin de 1993, observer les confins de l'univers, étudier la formation des étoiles et détecter des systèmes solaires analogues au nôtre.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 1er mars 1988 :

UN ARRÊTÉ

● Du 10 février 1988 fixant les *dates des épreuves écrites* du concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure en 1988.

UNE CIRCULAIRE

● Du 26 février 1988 relative à la direction relative à la mise en œuvre en Ile-de-France des décisions du gouvernement en matière de relance de la construction de logements et de développement de l'offre foncière.

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Expérimentation sur l'homme : la polémique

La polémique que soulève l'expérience conduite à Amiens sur un sujet en état de coma dépassé, expérience concluante et utile pour le professeur Jean Lassner, qui est le seul à en avoir eu le protocole complet mais la désapprouve néanmoins, expérience inutile, voire absurde pour d'autres anesthésiologistes dont nous publions ici les points de vue, cette polémique montre, s'il en était besoin, que la science est fragile, qu'elle ne peut être normative, et que les règles morales sur lesquelles s'appuie la société ne sauraient être fondées sur ses données, souvent mouvantes, et sur elles seules. – *Dr E.-L.*

Mort ou vif

LE 23 février, lors du procès de Poitiers, le professeur Lassner révélait avoir eu connaissance, quelques jours auparavant, d'une expérience réalisée sur un sujet en état de coma dépassé. Il aurait annoncé ensuite que le malade avait bien supporté l'expérience et était toujours en vie. Ces propos devaient entraîner dans la presse de très nombreuses réactions, variées et souvent contradictoires, de la part de personnes peu au fait des réalités médicales et juridiques concernant le « coma dépassé ». Les textes qui définissaient en France jusqu'en 1968 les critères de décès étaient :

– la circulaire du 3 février 1948 qui précisait que le diagnostic précoce de la mort pouvait être établi, en dehors et en plus de l'examen direct, par deux méthodes d'exploration : l'artériotomie et l'épreuve à la fluorescéine ;

– la circulaire du 19 septembre 1958, qui proposait une troisième méthode, dite « signe de l'éther ». Ces deux méthodes étaient basées sur l'arrêt du cœur et de la circulation sanguine. Or les moyens médicaux permettaient déjà la réanimation des arrêts circulatoires, et il était impératif d'établir de nouveaux critères de décès. En 1968, la circulaire Jeanneney vint définir, à partir de critères de « coma dépassé » (ou de « mort cérébrale »), les critères de « décès » chez les malades de réanimation. Il est important de noter que plusieurs électroencéphalogrammes plats ne suffisent pas à déclarer le sujet mort : l'analyse méthodique des circonstances du décès et l'examen clinique sont au moins aussi importants.

Les prélèvements d'organes n'ont ainsi jamais été effectués qu'à partir de donneurs vivants volontaires, ou d'authentiques cadavres. Les critères actuels de décès, basés sur la destruction du système nerveux central, sont plus exigeants que ceux qui n'exigeaient que l'arrêt circulatoire et devraient, en dépit du débat actuel, rassurer ceux qui pensent que le don d'organe est une expression indispensable de la solidarité humaine.

La circulaire Jeanneney définit ainsi le « coma dépassé » : *« …le constat de décès d'un sujet soumis à une réanimation prolongée sera établi après consultation de deux médecins [...] Ce constat sera basé sur l'existence de preuves de l'irréversibilité de lésions incompatibles avec la vie. Il s'appuiera notamment sur le caractère destructeur et irrémédiable des lésions du système nerveux central dans son ensemble. » Cette affirmation sera spécialement fondée :*

– sur l'analyse méthodique des circonstances dans lesquelles les accidents se sont produits ;

– sur le caractère entièrement artificiel de la respiration entretenue par le seul usage des respirateurs ;

– sur l'abolition totale de tout réflexe, l'hypotonie complète, la mydriase ;

– sur la disparition de tout signal électroencéphalographique (tracé nul sans réactivité possible)… pendant une durée jugée suffisante chez un patient n'ayant pas été induit en hypothermie, et n'ayant reçu aucune drogue sédative.

L'irréversibilité des lésions ne peut être établie que par la concordance de ces divers signes cliniques et électroencéphalographiques ; l'absence d'un seul de ces signes ne permettant pas de déclarer le sujet mort »…

Dans le cas de ce qui s'est passé à Amiens une première question doit être posée : *« S'agissait-il vraiment d'un coma dépassé ? »*, c'est-à-dire : *« Pascal Louette était-il vraiment mort ? »* Trop de déclarations contradictoires ont jeté la confusion dans les esprits, notamment s'il a été dit que le « coma dépassé » – c'est-à-dire le « mort » – était encore « en vie » après l'expérimentation. Un « coma dépassé » n'est, en effet, pas un état frontière entre la vie et la mort, mais bien la mort elle-même.

S'il n'était pas mort, il s'agissait alors d'un « coma prolongé », ou d'un « état végétatif chronique », et il était – en l'état actuel de la législation – un vivant à part entière, ayant droit, à ce titre, au respect dû à tout être humain en vie. Dans ce cas la recherche clinique ou les essais thérapeutiques sont soumis à des règles de déontologie qui exigent, notamment, l'accord de la famille et celle d'un comité d'éthique.

S'il était mort, il ne s'agissait plus ni d'un « être fragilisé », ni d'un « malade », ni d'un « être humain sans défense », mais bien d'un cadavre, et, quelles que soient les circonstances de l'expérimentation qui fut réalisée, on peut se demander si elle fut plus dommageable que ne le sont les autopsies à visée scientifique ou à fins de prélèvements, ou les dissections de cadavres. On peut cependant se poser le problème du consentement de la famille, voire celui du consensus de la communauté scientifique.

Dr FRANÇOIS BLIN,
chef du service de réanimation au centre hospitalier de Gonesse.

Pr ANDRÉ NEMMA,
chef du service de médecine interne à l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches.


SERGE SIBERT

L'ORDRE DÉSAPPROUVE

LES informations selon lesquelles a été pratiquée une *expérimentation sur un malade* en état de coma dépassé, en vue d'apporter un éclaircissement dans une affaire judiciaire, ont suscité l'émotion du corps médical et la désapprobation du Conseil national de l'ordre. *Celui-ci a toujours réprouvé* les essais qui ne respectent pas un certain nombre de règles au premier rang desquels se situe l'accord des personnes dûment et loyalement informées.

Les essais doivent se pratiquer *avec l'homme* et non pas *sur* l'homme. La loi de 1976 a autorisé le prélèvement d'organes sur des sujets en état de coma dépassé, c'est-à-dire morts, dont l'acte de décès est établi par des experts indépendants *après qu'ils ont constaté* un certain nombre de paramètres objectifs. Ces dispositions sont obligatoires. Le maintien des apparences de la vie sur un cadavre serait scandaleux s'il n'avait pour but et justification la *sauvegarde temporaire d'irrigation* d'organes aux fins de transplantations.

Cette loi a permis la réalisation de « greffes » qui ont ouvert la voie à des progrès thérapeutiques inespérés, permet*tant de sauver des vies* humaines jusqu'alors irrémédiablement compromises. Ces prélèvements d'organes sont radicalement différents d'une « expérimentation » clandestine, scientifiquement discutable, moralement inacceptable, pratiquée sans l'avis du Conseil de l'ordre et du Comité consul*tatif national d'éthique pour les* sciences de la vie.

De pareils errements risquent d'altérer les relations de confiance établies entre les médecins et le public, et de freiner le mouvement de générosité et de solidarité qui s'établit actuellement en France permettant le développement, souhai*table pour la santé publique,* des transplantations d'organes.

Les progrès révolutionnaires, comme ceux qui ont valu au professeur Jean Dausset le prix *Nobel de médecine* en 1980, ont été menés non seulement grâce à l'audace de leur chef de file, mais aussi parce que ses recherches s'appuyaient sur des *projets scientifiquement indiscutables* et moralement admissibles, ayant reçu l'approbation du Conseil national de l'ordre.

Il serait consternant de voir *des recherches scientifiques* aberrantes entraver et compromettre les avancées thérapeutiques découlant d'une saine recherche médicale.

Le Conseil de l'ordre ne saurait intervenir dans le déroulement d'une affaire judiciaire, mais il est de sa mission de rappeler les devoirs des médecins *et les droits des malades* en puissance que nous sommes tous.

Dr LOUIS RENÉ,
président du Conseil national de l'ordre des médecins.

Le cobaye n'a pas parlé

LE protoxyde d'azote peut-il être responsable de la mort d'un sujet anesthésié ? La question posée ici peut apparaître incongrue, que l'on consulte un livre classique d'anesthésie ou qu'on la pose à un médecin anesthésiste expérimenté. Pourquoi alors la poser ? A l'évidence, cette question est liée à l'affaire des médecins de Poitiers, qui remet en cause une pratique médicale classique, et qui d'autre part secoue l'opinion publique et divise le monde médical. Elle correspond aussi à des enjeux spécifiques pour chacun des protagonistes de l'« affaire ». En effet, peut-on prouver *que le protoxyde d'azote* est responsable de la mort d'un malade, ce qui accréditerait *la thèse* de l'homicide et donnerait un fondement à l'hypothèse du sabotage ? Le protoxyde d'azote administré en excès conduit-il à une symptomatologie clinique suffisamment évocatrice d'un danger imminent pour la vie du malade ? Une réponse négative atténuerait singulièrement la responsabilité du médecin qui a *administré et surveillé l'anesthésie* du patient (dans le cas de l'affaire, le chef du département d'anesthésie).

A la première question, il est aisé de répondre que le protoxyde d'azote est un gaz anesthésique, non toxique, très volatil *(1)*, ne modifiant pratiquement pas la fonction du transport de l'oxygène par l'hémoglobine ; si la concentration du protoxyde d'azote inhalé augmente trop considérablement, la place laissée à l'oxygène se réduira et la consommation d'oxygène de l'organisme deviendra insuffisante, un processus d'asphyxie cellulaire pouvant alors s'engager. Dans des conditions normales de fonctionnement des appareils d'anesthésie (avec ou sans respiration assistée) un mélange protoxyde d'azote-oxygène équilibré n'expose en aucune manière à une toxicité accidentelle.

Une expérience inutile

Il en est tout autrement si l'on se place dans une situation d'erreur technique : une inversion de circuits des gaz (comme cela a été évoqué dans l'affaire présente) conduira à l'administration de protoxyde d'azote pur en lieu et place de l'oxygène. *Le protoxyde d'azote n'est pas* un gaz respiratoire et l'organisme ne trouve plus d'oxygène dans les gaz inhalés. Le sang s'appauvrit en oxygène, noircit et l'asphyxie est inexorable. Lorsque le taux d'oxygène commence à chuter dangereusement, des signes cliniques apparaissent rapidement et progressent.

On peut alors répondre à la seconde question. Des signes cliniques sont accessibles à l'observation : il y a changement de coloration de la peau (2), un ralentissement de la fréquence cardiaque, une diminution de la pression artérielle jusqu'à l'arrêt du cœur.

Ces événements sont bien établis et reconnus par tous. Dans ces conditions, il faut poser la question : pourquoi faire appel à une expéri*mentation humaine pour reconnaître* les effets physiologiques du protoxyde d'azote administré en excès ? Elle est absolument inutile, nos connaissances étant suffisantes en la matière. Mais il y a plus grave : on ne peut raisonnablement tirer le moindre parti des réactions physiologiques décelées chez un homme en coma dépassé. Chacun sait que les réponses végétatives – pouls, pression artérielle, etc. – mettent en jeu le système nerveux central. Les réponses circulatoires sont étroitement liées à l'intégrité des centres nerveux encéphaliques ; chez l'*homme en coma dépassé*, ces centres ne sont plus fonctionnels et ont perdu leur rôle régulateur.

Pr J.-J. POCIDALO,
directeur de recherches INSERM (hôpital Claude-Bernard) et vice-président du Conseil scientifique de l'INSERM.

(Lire la suite page 22.)

(1) La volatilité du protoxyde d'azote est telle qu'il s'échappe rapidement du sang, de telle sorte qu'il est difficile de prouver quoi que ce soit sur le plan médico-légal. On comprend alors l'embarras des experts toxicologues.

(2) Si la cyanose n'est pas celle des grands asphyxiés, le teint grisâtre du malade est hautement évocateur d'une anomalie de l'hématose. De toute manière, les signes cardio-vasculaires sont tellement nets que l'anomalie de la situation est cliniquement incontestable.

LE MAUVAIS MODÈLE

LA prise de position *du docteur* Escoffier-Lambiotte dans *le Monde* du 25 février m'a paru la *plus raisonnable* – avec celle du sénateur Caillavet – de toutes celles qui ont été exprimées. En effet, ou bien le sujet en coma dépassé n'est pas mort, et dans ce cas, même pour « aider une vie », aucune règle, aucune loi ne *saurait* permettre un prélèvement, ou bien il est mort, de cette « mort *cérébrale » déjà* décrite par Bichat qui précède la « mort générale » ; et, en ce cas, administrer du protoxyde d'azote à dose létale (à condition *que le décès* ait été préalablement signé) ne relève pas d'une autorisation *d'un comité d'éthique* : cela revient au même que de débrancher un respirateur.

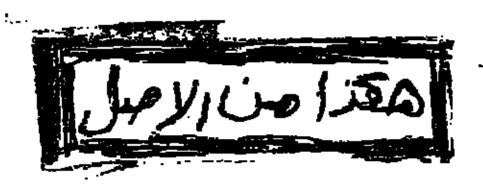
Mais où nos opinions divergent, c'est sur le fait que l'*« expérience » d'Amiens* ait un quelconque intérêt. D'abord, parce qu'au plan scientifique elle *ne semble pas avoir été conduite* avec la rigueur nécessaire, et en tout état de cause elle n'est pas encore publiée. Ensuite, parce que le coma dépassé ne constitue pas un *« bon modèle »* : l'état hémodynamique y est plus *qu'instable*, les drogues vaso-actives souvent nécessaires pourront alors masquer l'effet cardio-vasculaire du protoxyde. Le remplissage indispensable *dilue le sang* et *conduit* à une anémie aiguë en quelques *heures, ce qui ne permet plus de* faire apparaître une cyanose.

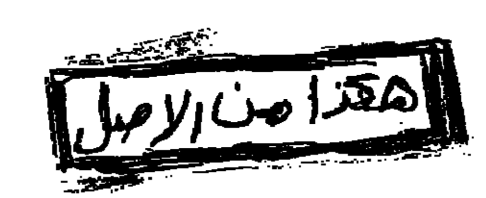
Pour être au minimum interprétable, l'administration de protoxyde devrait être conduite *jusqu'à son terme : l'arrêt* cardiaque... Enfin et surtout, parce que le « bon modèle » existe, hélas ! que l'erreur de manipulation des débimètres en fin *d'anesthésie* a été longtemps possible et que ce n'est guère que *depuis trois ans* que les *« Quantiflex », sortes de garde-fous pour le niveau d'oxygène, ont été installés dans les salles* d'opération.

M. le professeur Lassner *n'avait donc pas besoin de faire* appel à Amiens. Il aurait été plus judicieux de se faire ouvrir les dossiers des compagnies d'assurances pour savoir que les victimes sont bleues, bleues, bleues. Quand on n'est pas bleu, c'est que l'erreur est encore rattrapable, et en ce cas les gaz du sang – que *le professeur Mériel* n'a pas demandés que je sache – montrent encore une certaine tension d'oxygène.

Dans cette affaire, les anesthésistes *de France se sentent* tous plus ou moins « témoins-experts » et éprouvent la nécessité de dire leur point de vue.

Pr MARIE-THÉRÈSE COUSIN,
département d'anesthésie-réanimation chirurgicale de l'hôpital Broussais.





Forêts : l'Europe, de feuilles en aiguilles

Cinq ans après le déclenchement par les Allemands de l'alerte générale au dépérissement, où en est la forêt européenne ?

EN Allemagne fédérale, les relevés effectués sur 7 800 placettes d'observation (soit environ 200 000 arbres échantillons) montrent que, pour la première fois depuis cinq ans, l'extension du phénomène marque un palier : 52,3 % des surfaces étaient atteintes en 1987 contre 53,7 % l'année précédente (51,3 % en 1985 ; 50,2 % en 1984 ; 34,4 % en 1983). Les dommages les plus graves ne concernent plus que 1,1 % des surfaces (1,6 % en 1986). Les dégâts de moyenne importance reculent de 17,3 % à 16,2 %.

La situation des pins et des sapins, qui donnait le plus d'inquiétude aux forestiers allemands, s'améliore depuis 1984. Les feuillus, en revanche, sont atteints à leur tour. En présentant le rapport annuel au Bundestag, le ministre fédéral de l'agriculture, M. Kiechle, a souligné que ce répit était dû pour l'essentiel à de meilleures conditions climatiques.

En France, le réseau d'observation repose sur 1 636 placettes de 24 arbres chacune, soit près de 40 000 arbres. Comme en RFA, les forestiers français ont noté en 1987 une stabilisation de l'état des conifères et une aggravation de celui des feuillus.

En se fondant sur deux critères (perte de feuillage de plus de 25 % ou coloration anormale), les forestiers français ont observé une amélioration pour l'épicéa et le mélèze et une « légère aggravation » pour le pin sylvestre et le sapin. Toutefois, le sapin des Vosges, qui suscitait le plus d'inquiétude, donne des signes de récupération.

Chez les feuillus, c'est le hêtre qui a le plus souffert en 1987 (l'état du chêne ne s'aggrave que dans les Pyrénées). Les pertes de feuillage concernent 8,2 % des arbres (3,2 % en 1986) et le jaunissement, 25,3 % (8,7 % en 1986). Cette dégradation du hêtre, sensible surtout dans le Jura, les Alpes et les Pyrénées, est attribuée pour l'essentiel aux gelées printanières et à une infestation de parasites comme le charançon sauteur *(orchestes fagi)* et le puceron laineux *(phyllaphis fagi)*.

A l'actuel réseau « bleu » du programme DEFORPA (dépérissement des forêts attribué à la pollution atmosphérique) va se substituer à partir de 1989 un réseau européen (550 placettes de 20 arbres). D'autre part, la direction de l'espace rural et des forêts (ministère de l'agriculture) va créer un « département de santé des forêts » qui coordonnera un réseau chargé d'alerter en cas de dépérissement ou d'infestation subits. Ce réseau devrait être opérationnel au début de 1989.

En Grande-Bretagne, le premier réseau d'observation ne remonte qu'à 1984, et c'est seulement en 1987 que les feuillus ont été inclus dans l'observation. De sorte que les données recueillies ne permettent guère de situer l'évolution de la forêt. C'est pourquoi les forestiers britanniques ont créé un nouveau réseau conforme aux normes de la CEE, qui permettra dans un premier temps de comparer l'état de la forêt d'un pays à l'autre. L'observation du réseau de 1984 fait apparaître une dégradation constante de trois résineux, l'épicéa Sitka, l'épicéa de Norvège et le pin d'Ecosse. Cette dégradation, à l'inverse de ce qui est observé sur le continent, s'est encore aggravée en 1987.

En Suisse le rapport Sana Silva 1987, fondé sur l'observation de 700 placettes (8 000 arbres) note que *« l'état de santé des forêts suisses a encore empiré »* par rapport à 1986. En un an, la proportion des arbres atteints est passée de 50 % à 56 %. Cette aggravation est due pour l'essentiel à l'état des feuillus qui ont enregistré une progression du mal de 12 %. Toutefois, comparée à l'aggravation enregistrée en 1986 (plus 7 % chez les feuillus, et plus 13 % chez les résineux), la détérioration de la forêt suisse marque un ralentissement. Si un tiers des arbres observés sont plus atteints qu'en 1987, un dixième *« présente des signes de guérison »* dus, semble-t-il, à de meilleures conditions climatiques.

Le dépérissement des forêts, à ses débuts, était très simple : on disait les arbres attaqués par une pollution diffuse, couramment appelée « pluie acide ». Les choses ont commencé à se compliquer lorsqu'on a voulu identifier les polluants nocifs. Certains pariaient sur le dioxyde de soufre, bien connu mais justement rare dans les zones affectées... D'autres incriminaient l'ozone et les phénomènes de photo-oxydation... D'autres encore, notamment en Allemagne, orientaient leurs recherches vers le sol et son acidification... Certains ont parlé de virus, de champignons... et les forestiers, la plupart du temps, en revenaient aux rudesses du climat...

Faisceau d'hypothèses, faisceau d'incertitudes ! La mise en place, en France, du programme DEFORPA (Dépérissement des forêts attribué à la pollution atmosphérique) était censée dénouer cet écheveau. Mais les journées de travail organisées à Nancy du 24 au 26 février ont prouvé une fois de plus que les scientifiques, lorsqu'ils avancent *dans leurs recherches, reculent* dans leurs certitudes. Des constatations simples, d'abord. *« Nous sommes incapables de produire une carte des dommages »*, avoue Guy Landmann, de l'INRA de Nancy.

« Une vigueur plus grande »

Il se trouve en effet qu'il n'y a pas de corrélation, pour tous les arbres, entre l'altitude et le dépérissement. Pas plus qu'entre l'état du sol et la santé de l'arbre. La roche mère, par exemple, semble déterminante pour l'épicéa, mais pas pour le sapin. Dans les Vosges, l'épicéa jaunit sur les sols pauvres en calcium, par manque de magnésium. Dans le Jura, les Alpes et les Pyrénées, ce serait plutôt par manque de potasse. *« On sait que le soufre fait disparaître le magnésium*, ajoute Etienne Dambrine, également de l'INRA de Nancy. *Mais on ne sait pas pourquoi. Et l'on ne connaît pas le rapport qu'il peut y avoir entre les secousses climatiques et la nutrition des arbres. »*

Aurait-on plus de certitudes grâce à l'étude de la photosynthèse et du métabolisme de l'arbre ? Non plus ! *« On recherche l'enzyme-clé et la recette pour l'identifier*, observe Olivier Queiroz, du laboratoire du Phytotron de Gif-sur-Yvette (CNRS). *Mais on ne peut pas étudier la totalité du métabolisme d'une plante. Je ne connais pas de marqueur spécifique d'un stress ou d'une pollution. Je ne connais que des programmes métaboliques, des blocs de réactions. »* Son collègue forestier Pierre Bouvarel se montre encore plus sceptique : *« En matière d'enzymes*, dit-il, *on va encore à la pêche ! »* Même le président du comité scientifique de DEFORPA, Pierre Joliot, professeur au Collège de France, grand spécialiste de la photosynthèse, doit l'avouer : *« Je ne connais pas de programme de recherche plus complexe, avec autant de paramètres et d'inconnues... »*

Est-ce à dire que les chercheurs, avec ce dépérissement « attribué » à la pollution atmosphérique, ont été lancés sur une fausse piste ? Certains, aujourd'hui, sont tentés de le penser. Mais la plupart admettent que, dans le doute, il faut continuer à défricher dans cette direction, qui a l'avantage de faire travailler ensemble des climatologues, des forestiers, des biochimistes, des pédologues, des physiologistes, etc.

Quelques points sont déjà acquis. Le directeur du programme DEFORPA, Maurice Bonneau (INRA Nancy), souligne qu'il faut par exemple distinguer le dépérissement par défoliation – ou perte d'aiguilles – dû à des facteurs climatiques, et le jaunissement, provoqué par des carences nutritives. On a observé aussi que, au-delà de 40 % de pertes d'aiguilles, l'arbre peut survivre mais ne grossit plus. Et l'on a en revanche démontré que, contrairement à ce que l'on pouvait craindre au début de l'alerte, la forêt vosgienne continue globalement à croître, et même à un rythme plus rapide qu'il y a un siècle. Après avoir étudié les cernes de croissance de sapins choisis parmi deux cents placettes des Vosges (soit un total de 120 000 cernes, retraçant la courbe d'accroissement de la forêt sur cent vingt ans), Michel Becker, de l'INRA de Nancy, a montré que la croissance des arbres n'a cessé de monter en puissance jusque dans les années 30 et que, hormis la période 1973-1983 (dont le point culminant correspond à la grande sécheresse de 1976), cette croissance « *radiale* » du sapin est de plus en plus marquée. *Mieux même : « Les jeunes peuplements d'aujourd'hui ont une vigueur plus grande qu'autrefois. »* Michel Becker, pour expliquer ce regain de vitalité, a étudié les courbes de température et l'évolution du climat, ce qui l'a conduit à conclure que l'élévation générale de la température dans notre hémisphère – ne serait-ce que d'un degré – a pu favoriser la pousse des arbres. De même que l'augmentation constante du taux d'oxyde de carbone produit par la combustion a pu « nourrir » la forêt, grande consommatrice de CO_2...

Parmi les chemins qui restent à explorer pour expliquer le dépérissement, selon Maurice Bonneau, il y a notamment l'étude des transferts d'éléments chimiques entre l'arbre et son environnement. *« Nous devons établir comment les apports sont piégés, régulés ou relargués par cet ensemble complexe constitué par le sol, les micro-organismes (mycorhize, notamment) et l'arbre. »* Vaste programme ! Pour sa part, Pierre Joliot estime normal que la recherche, pour l'instant, piétine. *« Il y a plusieurs types de dépérissements, et plusieurs causes associées à chaque dépérissement. Tout est dans les interactions. »* Il a aussi une certitude, aujourd'hui : *« Il n'y a pas de catastrophe à attendre pour notre forêt. »* Mais il y a encore beaucoup à faire pour en connaître la vie intime.

ROGER CANS.

Le malade utile

La recherche clinique, de plus en plus nécessaire, connaît un regain de vigueur. Même en France, où elle a été longtemps délaissée.

par PHILIPPE LAZAR (*)

LA recherche clinique fait actuellement l'objet d'une intense réflexion. On en parle en France. L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) vient de lui consacrer son Colloque national d'animation de la recherche. A l'étranger, le Conseil des instituts européens de recherche médicale a mis ce thème à l'ordre du jour de sa prochaine réunion annuelle.

Comme tout ce qui semble aller de soi, il est difficile de définir de façon simple et précise ce type de recherche. Le plus sage est sans doute de ne pas trop s'écarter de l'étymologie, qui fait référence au lit du malade. Ainsi la recherche clinique peut-elle être considérée comme la partie de la recherche médicale qui se préoccupe directement de l'homme malade – ou de l'homme sain – et a pour ambition de parvenir aussi vite que possible à des résultats applicables au malade. Que ses visées soient préventives, diagnostiques ou curatives, elle trouve son inspiration et son aboutissement chez l'homme. Ainsi définie, la recherche clinique est évidemment au cœur de la recherche médicale et, dans une large mesure, la motive.

Elle n'en est cependant pas la seule composante, ni même aujourd'hui la plus importante, quantitativement parlant. Dans les instituts de recherche spécialisés comme, en France, l'INSERM, en Grande-Bretagne, le Medical Research Council, ou encore, aux *Etats-Unis*, les *National Institutes of Health*, la révolution biologique de ces trois dernières décennies a incontestablement déplacé le centre de gravité des préoccupations vers des recherches ne s'appuyant pas directement sur les malades, même lorsque leur finalité demeure la connaissance des processus pathologiques et l'amélioration de la santé de l'homme.

(*) Directeur général de l'INSERM.

L'indispensable participation des cliniciens

Mais les difficultés ne s'arrêtent pas aux aspects quantitatifs. Qualitativement aussi, la recherche clinique a changé de visage. Il y a une trentaine d'années, la nécessité de dépasser le stade de la traditionnelle casuistique – l'étude minutieuse, analytique, des « cas », qui avait fait la gloire historique de la médecine française – avait conduit à une première pénétration de spécialistes venus d'ailleurs au sein de la forteresse médicale : épidémiologistes et statisticiens avaient été conviés à participer intimement aux interrogations formulées par les cliniciens. Depuis lors, les prodigieux progrès des connaissances de base en biologie *moléculaire*, en *génétique* ou en immunologie ont complètement transformé l'abord de la pathologie et, bien entendu, en particulier, celui de la pathologie humaine.

L'enseignement médical a certes su s'adapter à ces bouleversements, mais il est clair que le corps médical ne peut désormais à lui seul faire face : une nouvelle vague de pacifiques envahisseurs s'est adjointe à la première cohorte, et nombre de médecins ont, de façon peut-être plus intense encore que naguère, le sentiment que l'exclusivité de la recherche clinique a désormais tendance à échapper irréversiblement à ses acteurs naturels : les cliniciens. Certains s'en réjouissent, d'autres le vivent sans doute plus difficilement.

Au risque d'énoncer un truisme, il faut, à ce stade, réaffirmer qu'il n'est pas de véritable recherche clinique concevable sans la participation active, à part entière, de cliniciens. La déontologie médicale et l'éthique, fort heureusement, s'y opposeraient formellement, en tout état de cause. Cela dit, cliniciens et chercheurs ont, à l'évidence, aujourd'hui, tout intérêt à travailler ensemble. Les premiers, parce que les inévitables contraintes de temps que leur imposent leurs responsabilités médicales ne leur laissent matériellement pas le loisir, en règle générale, de se consacrer de façon aussi intense que les chercheurs professionnels au développement effectif d'une recherche spécifique. Les seconds, parce que les progrès effectués au cours des récentes années permettent enfin d'aborder la complexité intime des processus pathologiques avec des outils adaptés et que les terres nouvelles, désormais à leur portée, constituent, *à l'évidence*, un champ d'exploration particulièrement stimulant.

Comment les uns et les autres ne seraient-ils pas séduits par la force que peut leur conférer leur alliance ? Est-il besoin de prendre l'exemple le plus aigu et le plus récent, celui du SIDA, pour illustrer ce propos ? *Initialement* décelé par l'observation épidémiologique, surgissant avec la violence que l'on sait dans le champ clinique, le SIDA est un parfait révélateur de la puissance de l'outil biologique et de son efficacité pour commencer à démêler l'écheveau du processus pathologique. Mais le succès des étapes suivantes ne repose-t-il pas, non moins clairement, sur une étroite collaboration entre les divers acteurs évoqués ?

Leur rapprochement ne peut être inconditionnel. Il est en particulier logique que les cliniciens fassent valoir que leurs obligations à l'égard de leurs malades sont actuellement trop lourdes et qu'ils demandent à dégager une partie de leur temps pour pouvoir le consacrer à une véritable activité de recherche. Il est non moins normal qu'ils demandent à être aidés par des techniciens compétents ; à ce titre, la création récente d'un certain nombre de postes de techniciens d'études cliniques dans des centres hospitaliers constitue une décision qu'il convient de saluer comme une étape importante dans la constitution progressive d'un véritable tissu de recherche clinique. Ce tissu devrait pouvoir être étendu à toutes les catégories de praticiens qui le souhaitent, y compris ceux qui, exerçant leur activité en médecine libérale, n'en désirent pas moins contribuer directement au progrès des connaissances dans leur champ de compétence.

Une chance pour l'hôpital public

Il semble désormais largement admis que, sans avoir l'exclusivité de la recherche clinique, l'ensemble des hôpitaux publics pourraient prendre ou reprendre une place déterminante en la matière. Les centres hospitalo-universitaires, du fait des responsabilités explicites conférées à leurs enseignants-praticiens-chercheurs, devraient, à l'évidence, avoir un rôle moteur dans cette réappropriation collective d'une fonction sociale essentielle. Est-ce possible ?

Diverses conditions doivent être réunies pour que tel soit le cas. Il faut d'abord, bien sûr, qu'à tous les niveaux de responsabilité on ait une conscience aiguë de cette nécessité. Nul n'ignore, en particulier, *la dimension économique* des problèmes de santé et, notamment, le poids des dépenses hospitalières. Les tutelles financières et les organismes de protection sociale peuvent craindre que le développement de la recherche clinique constitue une nouvelle source d'inflation du coût de la maladie. Tel serait bien le cas, sans doute, si les recherches aboutissaient à des innovations effectivement mises en œuvre à large échelle sans que l'on prenne la décision de supprimer corrélativement les anciennes procédures devenues obsolètes.

On voit bien comment éviter le piège : il faut, dans le même mouvement, créer les conditions effectives d'une diffusion des techniques ou des pratiques nouvelles justifiées et d'une évaluation à *visée régressive de celles qui* ont fait leur temps. Ce double mouvement est aujourd'hui amorcé : il faut certainement en stimuler l'intensité pour qu'il permette d'atteindre un véritable régime de croisière dans le renouvellement permanent des moyens opposés à la maladie et des soins apportés aux malades.

Le sentiment de l'importance croissante qu'il convient de donner à la recherche clinique ainsi redéfinie dans sa formulation, sa méthodologie, son insertion dans un processus continu de diffusion et d'évaluation conduit tout naturellement à s'interroger une fois encore sur ses finalités et sur ses justifications. S'agissant d'une recherche sur l'hommme, elle est, à l'évidence, soumise à d'impérieuses règles d'éthique. Elle n'en constitue pas moins une audace contrôlée, sans cesse renouvelée, dès lors qu'elle conduit à effectuer des gestes nouveaux vis-à-vis de nouveaux malades.

C'est la grandeur de la médecine et c'est la vocation des médecins que d'oser, en permanence, essayer de faire mieux aujourd'hui qu'hier. Lorsqu'ils le font, en leur âme et conscience, dans le colloque singulier qu'ils nouent avec leur patient, ils sont dans la tradition historique de leur art ; lorsqu'ils introduisent, en outre, dans leur comportement, la clairvoyance que confère une volonté d'analyse rationnelle des situations auxquelles ils sont confrontés, ils ajoutent à leur art les ressources de la science. Pour autant qu'ils le fassent sans perdre de vue l'intérêt direct et immédiat – les deux adjectifs clés de la définition donnée plus haut de la recherche clinique – du malade qui a recours à eux, il y a tout lieu de penser qu'ils lui apportent dès lors bien plus que s'ils se contentaient des tranquilles certitudes d'une pratique qu'ils auraient cessé de remettre en question. Ainsi mise en perspective, la recherche clinique constitue l'un des moyens les plus authentiques d'associer les exigences de l'efficacité médicale et celles de la morale individuelle et collective.

Le cobaye n'a pas parlé

(Suite de la page 21.)

On ne peut pas extrapoler les réactions de l'homme présentant un coma dépassé à un homme anesthésié ! Les expériences pratiquées *sur* l'homme en coma dépassé sont peut-être éthiquement répréhensibles, mais ce qui est sûr c'est qu'elles sont parfaitement *inutiles*, et c'est bien en cela qu'elles sont *condamnables*.

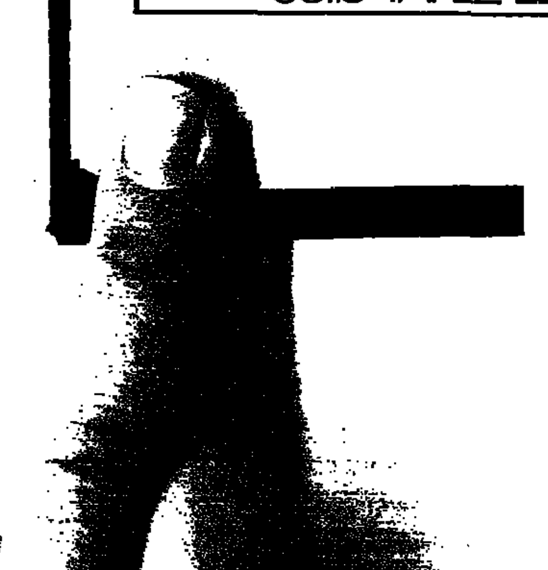
Il est temps maintenant d'expliquer et de rassurer. Certains, dans le grand public, ne comprennent absolument pas la condamnation de l'expérimentation humaine utilisant un sujet en coma dépassé. En effet, dans le même temps, les médecins encouragent le prélèvement d'organes chez le même type de sujets ! Il faut rappeler que la définition de coma dépassé est précise et adaptée par l'ensemble de la communauté médicale internationale. Ce qui est éthiquement inadmissible, c'est de pratiquer des expériences *inutiles* sur l'homme en coma dépassé. A supposer que demain il s'en révèle d'utiles, le comité national d'éthique serait là pour donner un avis. Ce pourrait être par exemple l'administration de drogues améliorant la conservation des organes à greffer (4).

Mais de grâce, ne jetons plus le trouble dans des esprits qui ont heureusement compris que le don d'organes, grâce au consentement éclairé des familles, permet de sauver des vies humaines !

Science avec conscience reste toujours la base d'une morale médicale au bénéfice de l'homme.

Pr J.-J. POCIDALO.

(3) Cf. article du docteur E. Escoffier-Lambiotte, *le Monde* du 25 février, p 12.



Paléontologie : nos premières dents

Le plus vieux singe connu, muni comme l'homme, de trente-deux dents, vivait il y a 35,8 millions d'années en Oman.

QUATRE *dents, dont la* taille est comprise entre 2 et 4 millimètres. La « récolte » peut sembler dérisoire même si l'on y ajoute quelques dizaines d'autres dents encore plus petites et trois beaucoup plus grosses, de très nombreuses coquilles (des tests) de grands foraminifères (*invertébrés* marins unicellulaires) dont le diamètre va de 4 à 25 millimètres. Pourtant les quatre dents, si humbles *soient-elles*, apportent une contribution très importante à l'histoire ancienne des primates (1), donc à la nôtre. Elles appartiennent, en effet, à trois groupes différents de primates – dont deux de singes à 32 dents – qui vivaient il y a 35,8 millions d'années dans ce qui est actuellement le sud-ouest du sultanat d'Oman.

Ces nouveaux primates sont les premiers à être découverts dans la péninsule arabique, et ceux à trente-deux dents sont les plus anciens dotés de cette denture connus à ce jour puisqu'ils devancent de quelques millions d'*années leurs congénères mis* au jour depuis 1961 dans le Fayoum égyptien.

Cette découverte est assez importante pour avoir fait l'objet, le 29 février, d'une communication à l'Académie des sciences présentée par un paléontologue, M. Herbert Thomas, sous-directeur au Collège de France. Au fil de l'évolution, les primates, en effet, ont vu le nombre de leurs *dents diminuer*, et la *forme* de celles-ci se modifier. Le *Purgatorius* (– 70 millions d'années), considéré comme le plus ancien primate connu, avait quarante-quatre dents. Les parapithèques (– 33 millions d'années) en avaient encore trente-six. La plupart des lémuriens actuels, qui *sont des primates* assez *primitifs*, en ont trente-six. Au contraire, tous les singes actuels de l'ancien monde et les hommes (fossiles ou actuels) en ont trente-deux (les singes actuels du nouveau monde en ont trente-six). D'où l'importance du premier primate à n'avoir que trente-deux dents puisqu'il est très vraisemblablement proche de la souche commune aux singes de l'ancien monde et à l'homme.

Trois semaines en été

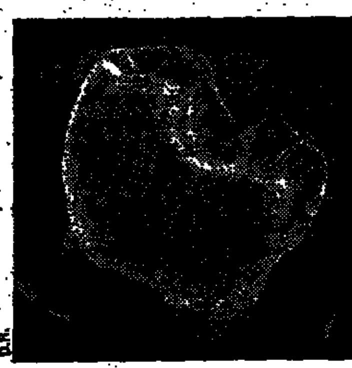
La découverte est la conséquence du travail de prospection et de cartographie dans le sultanat d'Oman d'une équipe du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), en particulier de M. Jack Roger, géologue-cartographe. En février 1987, M. Roger, qui a acquis un « regard paléontologique » par ses dix ans de collaboration avec M. Thomas, ramasse quelques débris osseux sur deux petits sites distants d'une centaine de kilomètres. Parmi ces débris figure une *incisive massive*, longue de 48 millimètres, ayant appartenu, *sans discussion* possible, à une bête de l'ordre des proboscidiens (dont font partie les éléphants). Cette dent présente des ressemblances morphologiques avec des dents découvertes au Fayoum, mais elle est plus archaïque que les dents « égyptiennes ».

Les fossiles du Fayoum, dans lequel les sédiments fluviatiles se sont accumulés sur 300 mètres d'épaisseur, sont *connus* depuis 1879 et recherchés systématiquement chaque année depuis 1961 par le docteur Elwyn L. Simons (professeur actuellement à la Duke University de Caroline du Nord, Etats-Unis). L'empilement sédimentaire est coiffé d'une couche de basalte qui a été datée à 31 *millions* d'années. L'âge de la base des sédiments a été estimée – *sans* datation absolue possible – à 40 millions d'années.

Dans les sédiments du Fayoum ont été trouvés les restes fossiles de plusieurs primates : les parapithèques à 36 dents, mais aussi trois autres primates à 32 dents : *tout en bas*, les oligopithèques ; un peu plus haut, donc un peu plus récents, les propliopithèques et surtout les égyptopithèques, proches cousins des précédents, dans lesquels la plupart des spécialistes voient un ancêtre possible de la lignée humaine. A ceux-là s'est ajouté, en 1987, un tout nouveau fossile : un primate assez primitif (puisqu'il a une certaine analogie avec les tarsiers actuels) mais contemporain des égyptopithèques.

Outre les primates, les sédiments du Fayoum contiennent de nombreux autres fossiles, des proboscidiens et des rongeurs notamment. Notons ici que les rongeurs sont très appréciés des paléontologues. Leur rythme d'évolution est sans doute 3 ou 4 fois plus rapide que celui des grands mammifères : les rongeurs peuvent donc *dater assez finement, mais en* datation relative, les couches fossilifères.

Revenons au sultanat d'Oman. Très alléchés par la dent de proboscidien, MM. Thomas et Roger ont organisé de toute urgence, grâce au docteur Mohammed bin Hussain Kassim, directeur général des *minéraux au ministère* omanais du pétrole et des minéraux, grâce aussi à la fondation italienne Centro Studi di Ricerche Ligabue, une exploration paléontologique de trois semaines en juin et juillet 1987 – en plein été omanais... Ils se sont adjoint M. Sevket Sen, un Français spécialiste de paléontologie et de paléomagnétisme de l'université Paris-VI et dix géologues omanais.



Deuxième molaire inférieure gauche d'oligopithèque.

Sur l'un des deux cites repérés par M. Roger, ils ont prélevé 200 kilos de sédiments, et 15 kilos sur l'autre. Après lavage, tamisage et tri de la totalité des sédiments prélevés – un travail long et minutieux effectué à Salalah un port de la côte sud du sultanat – quatre dents de primate, plusieurs dizaines de dents de rongeur et trois dents de proboscidien ont été récupérées.

Les quatre dents d'Oman appartiennent à trois groupes de primates nouveaux, tous différents de ceux du Fayoum : un primate tarsiiforme à 36 dents, et surtout un cousin de l'oligopithèque et un autre du propliopithèque ; ces deux derniers ayant 32 dents, rappelons-le.

En outre, M. Sen a fait, sur les deux sites, des mesures de paléomagnétisme (2) (impossibles à réaliser au Fayoum) : la mince couche fossilifère s'est déposée indiscutablement pendant la brève anomalie magnétique numéro 13 que l'on a repérée un peu partout sur la Terre (dans les *fonds océaniques* en particulier) et qui est, par conséquent, bien datée : de – 35,87 millions d'années à – 35,29 millions d'années. Ce que confirment les coquilles de foraminifères marins (dont sont dépourvus les sédi*ments fluviatiles du Fayoum*).

De plus, les rongeurs et les proboscidiens trouvés dans les deux sites d'Oman sont plus primitifs que ceux du Fayoum : ils sont donc plus anciens que leurs congénères d'Afrique.

De ces *premières* études, il ressort que les singes à 32 dents d'*Oman sont plus vieux de* trois ou quatre millions d'années que leurs « confrères » du Fayoum ; qu'ils sont les premiers, d'une part, à avoir été découverts hors d'Afrique (3), d'autre part, à pouvoir être datés avec précision. Enfin, les sites d'Oman permettent de mieux dater les fossiles du Fayoum, et l'âge de ceux trouvés dans la base de l'empilement sédimentaire d'Égypte doit être un peu rajeuni : 33 ou 34 millions *d'années* au lieu des 40 millions donnés par simple estimation.

Les sites d'Oman renferment sans aucun doute beaucoup d'autres fossiles. A partir du 12 mars prochain, va avoir lieu, pendant trois semaines, avec les *mêmes chercheurs français* et omanais, une deuxième expédition, beaucoup plus importante que la première : cette fois, dix tonnes de sédiments seront prélevées sur chaque site, puis lavées et triées à Salalah.

Quels que soient *les* résultats de l'expédition de 1988, les paléontologues ne pourront sans doute pas encore répondre aux questions qu'ils se posent sur l'origine des singes fossiles à 32 dents. Ceux-ci sont sûrement issus d'ancêtres « *prosimiens* », *mais* viennent-ils du groupe des lémuriformes, représenté actuellement par les lémuriens de Madagascar ? Ou descendent-ils d'aïeux « tarsiiformes » dont seuls font partie, de nos jours, les tarsiers d'Asie du Sud-Est ?

YVONNE REBEYROL.

(1) Les primates constituent un ordre de la classe des mammifères. Ils comprennent les hommes, les singes, les tarsiers, les loris, les galagos et les lému*riens actuels et fossiles. Les* caractéristiques des primates sont *notamment* : un cerveau relativement gros ; l'implantation des deux yeux sur l'avant de la face (ce qui donne la vision stéréoscopique et donc la notion de relief), cinq doigts aux mains et aux pieds, le pouce opposable, des clavicules...

(2) Le champ magnétique terrestre s'inverse à des intervalles de temps irréguliers. Les roches volcaniques, dès que leur température est descendue au-dessous de 600 °C, s'aimantent en fonction des caractéristiques du champ *magnétique de l'époque et conservent* cette aimantation au cours des temps géologiques. La mesure de ce champ « rémanent » – fossilisé pourrait-on dire – permet donc de retrouver la période à laquelle une roche volcanique a été émise : c'est le paléomagnétisme. Certains sédiments, dont ceux des sites paléontologiques d'Oman, ont les mêmes propriétés. En outre, les roches volcaniques sont datées par la méthode du potassium-argon.

(3) La péninsule arabique, longtemps soudée à l'Afrique, a commencé à s'en séparer vers – 10 ou – 8 millions d'années, *lorsque* la *mer Rouge s'est* ouverte. L'Afrique Arabie était entrée *en* collision avec l'Asie dix millions d'années plus tôt.

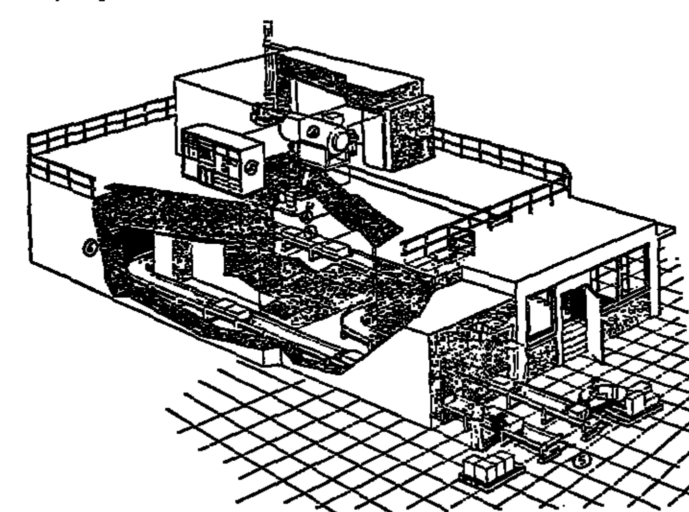
Les ions du civil

Les mille et une utilisations industrielles des radiations ionisantes.

A fortes doses, c'est hélas bien connu, les radiations ionisantes tuent sans discernement. A doses plus faibles, via les installations de radiothérapie, elles peuvent guérir ou soulager les malades. *Mais leur rôle*, même s'il se banalise aujourd'hui, va croissant comme moyen de traiter des plastiques pour leur donner des propriétés originales (thermo-résistance, durcissement), de stériliser des produits pharmaceutiques ou médicaux, d'assainir des déchets ou d'allonger *la durée de vie des produits* frais en détruisant les micro-organismes qui les rendent rapidement impropres.

Si la plupart de ces applications sont – par ignorance peut-être ? – acceptées du public comme par exemple la stérilisation des seringues, des gants et des instruments chirurgicaux par *rayonnements gamma ou faisceaux* d'électrons, celles qui concernent la conservation des denrées alimentaires, et qui représentent sans doute le marché le plus prometteur, ne sont pas encore acceptées dans tous les pays. Peur du *nucléaire* et de ses maux trop naturellement associés aux radiations ionisantes ? *Effet* Tchernobyl ? Peut-être. Reste que tout est affaire d'éducation et que, au bout du compte, l'utilisation des radiations ionisantes, *regroupées* aujourd'hui sous le terme plus médiatique – et plus acceptable ? – d'ionisation, ira en s'amplifiant.

Des preuves ? Plus de deux cent trente autorisations concernant la conservation, la décontamination et la désinsectisation des produits *agro-alimentaires* ont déjà été délivrées par trente-trois pays, affirme M. Théo Sadat, de *la CGR Mev, filiale* de General Electric. C'est ainsi que les Sud-Africains peuvent acheter des mangues, des papayes, des framboises et de l'ail traités par ces *techniques. De même*, les Néerlandais y font appel pour le poisson, les crevettes et les épices. Plus près de nous, une entreprise de la région de Vannes (Guyomarc'h), spécialisée dans « *la viande séparée mécaniquement* », utilise depuis l'an dernier une ins*tallation* d'ionisation (Cassitron) faisant appel à un accélérateur d'électrons.



Unité de traitement par faisceaux d'électrons : 1. Accélérateur ; 2. Modulateur ; 3. Cornet de balayage ; 4. Convoyeur de colis ; 5. Poste de chargement et de déchargement ; 6. Mur en béton pour la protection biologique.

Cette technique, l'une des trois disponibles pour ce type d'opération avec les machines à rayons gamma ou X, devrait se développer en dépit des coûts d'investissement (25 à 30 millions de francs dont 40 % pour l'accélérateur lui-*même) de ces* installations. En 1985, plus de cent trente irradiateurs fonctionnaient dans quelque quarante et un pays ainsi que quatre cents machines à faisceaux *d'électrons*. C'est l'*une des raisons* de l'intérêt que la CGR Mev porte à ce dernier type de machine dont elle espère vendre annuellement une dizaine d'unités dès 1993. L'heure n'est pas encore à de tels chiffres. La CGR Mev *n'a pour l'instant livré que deux* machines : le Cassitron de Vannes et celle (CIRCE II), dont le laboratoire Caric vient de se doter pour doubler sa capacité de traitement et remplacer progressivement la machine ancienne et moins puissante datant de 1966 *(CIRCE I). Une* troisième devrait être installée prochainement en Suède dans la société Scancaric en attendant la concrétisation de trois autres projets.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Demain

Fichier portatif pour les risques

Un camion ou une citerne *contenant des matières* dangereuses se renversent *sur la chaussée*. Quels risques exacts représente *cette substance pour l'environnement* en cas de fuite *du conteneur*, et *comment* réagir très vite ? Pour *répondre rapidement* à ces questions, un ancien ingé*nieur de sécurité à la société* chimique Atochem, M. Gilbert Bataille, d'Istres (Bouches-du-Rhône), a *conçu un fichier électronique* transportable. Il possède en *mémoire les mille « codes* de danger » des mille substances toxiques *répertoriées* par l'ONU et utilisées dans *trente-deux pays du monde*. Il suffit de taper le code « *danger* et *matière* » indiqué sur le véhicule accidenté (203 pour hydrocarbures, par exemple) pour que s'affichent toutes les précisions utiles.

★ SARL Infobat's, Geparc, Parc d'activités du *Tubé, 13800 Istres. Tél.* : 42-56-48-64.

Des fusées lancées de la mer

L'US Air Force étudie actuellement la possibilité d'utiliser une plate-forme de forage pétrolière en mer pour lancer les futures fusées géantes du programme ALS (Advanced Lauch System), capables dans *leur version finale* de mettre 68 tonnes en orbite *à la fin de l'actuelle décennie* (1). L'armée de l'air *américaine a en effet besoin* d'un nouveau site de lance*ment pour ces fusées sur sa* base de Vandenberg (*Californie*). *Mais elle se heurte* aux nombreuses réglementations fédérales et californiennes édictées pour la protection de l'environnement concernant la qualité de l'air, les matériaux dangereux, le bruit et son impact sur les plantes et les animaux.

L'utilisation d'une plate-forme *off shore* permettrait de contourner ces difficultés.

(1) *Aviation Week* du 1er février.



SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

LES CABLES DE LYON premier câblier mondial (15 milliards de francs de chiffre d'affaires) se sont dotés, grâce à des investissements importants, des machines de câblerie les plus modernes et développent des technologies nouvelles notamment dans le domaine des fibres optiques. La division des câbles sous-marins recherche pour l'usine de Calais :

Un jeune ingénieur chimie/physique
Chef de laboratoire

Il prendra en charge la responsabilité d'un laboratoire particulièrement bien équipé dont il aura à animer, coordonner et gérer l'équipe d'une dizaine de techniciens. Sa mission consistera à superviser les travaux d'étude et d'expertise des matériaux et des produits et à assister la fabrication et le contrôle de qualité. Ce poste qui nécessite un esprit d'analyse développé, s'adresse à un candidat de fort potentiel, de formation ingénieur à orientation chimie/physique (ESCPI ou équivalent). Débutant ou avec une première expérience, il aura des connaissances en matériaux (polymères et métaux) et en mécanique. Réf. A/4922M.

Un jeune ingénieur AM
Responsable des études câbles

A la tête d'une petite équipe qu'il aura à animer, coordonner et gérer, il aura pour mission d'étudier et développer sur des équipements à l'échelle industrielle des nouveaux câbles sous-marins de télécommunications. Il prendra également en charge l'industrialisation des nouveaux produits, c'est à dire qu'en liaison avec les méthodes, il en assurera le transfert en fabrication. Ce poste s'adresse à un ingénieur débutant, de fort potentiel, diplômé des Arts et Métiers ou d'une école équivalente. Doté d'un bon esprit pratique, il possédera des connaissances en automatisme. Réf. A/4923M.

Ces postes qui nécessitent une bonne connaissance de l'anglais offrent d'intéressantes perspectives d'évolution. La rémunération sera fixée en fonction des compétences. Ecrire à Françoise ORANGE en précisant la référence choisie. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

19, Résidence Flandre - 59170 CROIX - Tél. 20.72.52.25

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Notre spécialiste Réseaux

Schlumberger Industries

Centre de Recherche/SMR

■ Le Centre de Recherche de Schlumberger Industries rassemble les équipes conduisant les programmes de recherche dans les domaines de la physique des capteurs, des systèmes d'information et de l'électronique.

Pour renforcer nos activités de conseil aux Unités de Schlumberger Industries dans le domaine des réseaux, nous souhaitons intégrer un

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE ESE, ENST...

disposant d'une bonne expérience en communication de données.

Vous connaissez les liaisons asynchrones sous protocole (MODBUS, JBUS...) et les réseaux industriels (Ethernet...). Vous êtes en mesure de nous apporter vos connaissances et vos compétences en matière de normes de différents bus, de réseaux locaux industriels (FIP, MAP...) et de téléphone (RNIS).

Interlocuteur des Unités de Schlumberger Industries pour leurs projets et leurs problèmes de réseaux; vous les conseillerez dans la conception et l'évolution de leurs systèmes. Vous pourrez, dans ce cadre, animer des expérimentations sur des réseaux particuliers.

Ces premières fonctions, qui impliquent de réelles qualités de contact et une bonne maîtrise de l'Anglais, sont appelées à évoluer vers de larges responsabilités opérationnelles. ■

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence E9, à la Direction du Personnel

SCHLUMBERGER Industries
Centre de Recherche / SMR
50, avenue Jean-Jaurès
92542 Montrouge Cedex

AD'COM.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ELECTRONIQUE

GRUNDIG

Filiale d'un important groupe allemand, nous fabriquons des téléviseurs dans nos installations ultra-modernes situées à proximité d'une grande ville universitaire de l'est de la France. *Nous créons un poste d'INGENIEUR RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT.*

Entouré d'une équipe de 12 personnes et en collaboration avec la maison-mère, il sera chargé d'adapter le produit allemand aux spécificités du marché français.

Il assurera également les relations avec les organismes d'habilitation et travaillera à la mise au point de nouveaux produits (lecteurs de cartes, sélecteurs de canaux et de programmes).

Nous recherchons pour cette opportunité exceptionnelle un **Ingénieur Electronicien** confirmé pouvant faire valoir une première expérience réussie dans un laboratoire de recherche acquise chez un fabricant et pouvant justifier de connaissances en techniques digitales. La pratique de l'allemand est indispensable. *Adresser lettre manuscrite et CV sous réf. ID2 à :*

PRISME 4, rue Poincaré, 67800 BISCHHEIM
engineering ressources humaines

MANAGEZ VOTRE CARRIERE

steria

Un des premiers Groupes d'Ingénierie Informatique en Europe, 1750 personnes, C.A. en forte progression, recherche :

Ingénieurs Informaticiens

De formation Grandes Ecoles, vous êtes débutant ou avez une première expérience.

Dynamique et plein d'élan, vous avez du «potentiel».

Vous savez ce que veulent dire qualité et performance.

Notre savoir-faire, nos outils, nos méthodes, vous permettront de débuter sur des projets importants liés aux Grands Comptes, où votre connaissance des systèmes de gestion de Bases de Données sera un atout supplémentaire.

La taille de notre groupe vous offrira de nombreuses possibilités d'évolution de carrière.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence ZD1 à Léon LAGOUGE, 147, rue de Courcelles, 75017 PARIS, Minitel 36-14 taper STERIA.

steria sélection

Des talents en génie logiciel ?

Schlumberger

Schlumberger vous propose des carrières d'envergure internationale.

Voir plus loin notre annonce détaillée.

Société de travaux et maintenance industrielle
recherche

JEUNE INGÉNIEUR pour poste de CHARGÉ D'AFFAIRES

Tuyauterie et mécanique, responsabilité globale d'un secteur géographique (commerciale, technique, gestion des affaires et des hommes).
Postes en région parisienne et Champagne.

Ecrire avec CV et prétentions sous n° 8444 M, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.



ODA
Filiale du Groupe HAVAS
Régisseur de la Publicité dans les annuaires de France Télécom

recherche pour sa Direction Commerciale (1 200 collaborateurs)

Deux Jeunes Ingénieurs Analystes HF

MISSION :
- analyse des besoins,
- formation et assistance aux utilisateurs,
- maquettage d'application,
- suivi et coordination des réalisations.

PROFIL :
- formation supérieure (Ingénieur Grande Ecole, ENSAE, ESME...),
- pouvant justifier d'une expérience de 2 ans minimum en informatique de gestion et/ou statistiques,
- pratique d'un L4G appréciée,
- fort potentiel relationnel, aptitudes pédagogiques.

Si vous êtes intéressé, merci de nous faire parvenir votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) à Evelyne MALACH - ODA - 136, avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE.

Pierre Lichau

RANK XEROX

Division des Systèmes Bureautiques et Informatique

Ingénieurs vente systèmes

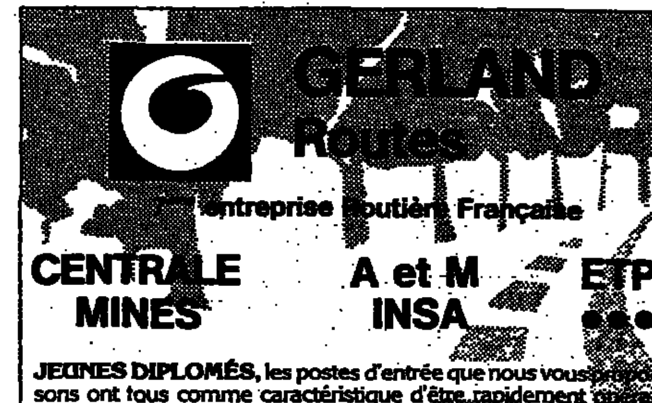
Provence-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Touraine

Vous êtes diplômé Grande Ecole et/ou professionnel de l'informatique passionné par les technologies de la bureautique.
Vous aurez la responsabilité :
- de vendre des solutions bureautiques à travers nos stations de travail (monopostes/multipostes, réseaux locaux) et nos environnements de gestion de P.A.O. et d'I.A. auprès des grandes entreprises.
- de dynamiser une équipe de commerciaux en vue d'assurer un bon niveau de compétence et d'optimiser leurs réalisations commerciales.

Si vous êtes intéressé par un poste sur la région Provence-Côte d'Azur ou Rhône-Alpes, adressez votre candidature sous réf. D.G.52 à Marcel MARECHAL, RANK XEROX, 20, rue Garibaldi 69451 LYON CEDEX 06.

Pour la région Touraine, adressez votre dossier de candidature sous réf. S.LM.52 à Stéphane ROUSSEL, RANK XEROX, DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES, 93607 AULNAY SOUS BOIS CEDEX

MEDIA-SYSTEM

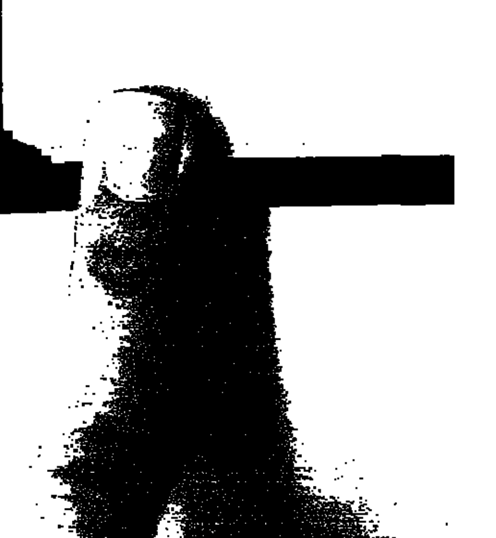


JEUNES DIPLOMÉS, les postes d'entrée que nous vous proposons ont tous comme caractéristique d'être rapidement opérationnels.
Ils constituent une première étape dans un développement qui doit vous amener à devenir un manager et, pour certains d'entre vous, à accéder au plus haut niveau de notre groupe.
Venez exercer et développer vos compétences sur un champ d'action où s'affirmera votre goût des [illegible] de la polyvalence et de la mobilité, dans une entreprise [illegible], formatrice et en développement.

Nous vous remercions d'envoyer votre dossier (lettre, CV, **photo,** *prétentions) sous la réf. 518 M, à notre Conseil :*

A 2 M – *Martine CORNILLET*
361, rue Garibaldi. 69007 LYON – Tél. 78.69.20.95.







Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

JEUNES INGENIEURS ELECTRONICIENS A GRENOBLE

Chez H.P. France, la performance est un objectif de tous les instants. Nos résultats le prouvent : des gains significatifs de productivité, de qualité, de process, mais surtout une gestion très attentive de nos ressources humaines. A Grenoble, 1400 personnes de 35 nationalités différentes contribuent à asseoir une responsabilité mondiale de développement, de fabrication et de marketing de matériels de hautes performances : nouveaux terminaux (gamme HP 700), nouveaux PC (gamme Vectra, compatibles XT, AT, à base 386) et nouveaux produits Réseaux et Télécom.

Ingénieurs produit département manufacturing

UNE MISSION : optimiser le support en fabrication des produits existants, animer en liaison avec le laboratoire de R & D, l'introduction des nouveaux produits Réseaux, Télécoms, ou P.C.

UN ROLE : améliorer de façon continue la qualité des produits existants et être l'interface entre le laboratoire et le manufacturing dans le développement des nouveaux produits et leur introduction en production.

UN STYLE : pragmatique, réaliste, vous démontrez un goût prononcé pour l'analyse et l'organisation.

Electronicien de formation (ENST, ESE, ESEO, ENSERG, ...), débutant ou bénéficiant d'une expérience d'un ou deux ans dans une industrie liée à l'électronique, vous cherchez un univers qui incite à se dépasser, une entreprise alliant rigueur, dynamisme et résultats.

Vous souhaitez nous rencontrer ?

Ecrivez à Hervé CATTA, *sous référence GRE/AS/3/M, HEWLETT-PACKARD FRANCE*, 5 avenue Raymond Chanas, 38320 EYBENS.

HP EN FRANCE
2 300 PERSONNES
3 USINES
4,5 MILLIARDS DE C.A.
3e EXPORTATEUR D'INFORMATIQUE



TOUJOURS AVEC VOUS



Des talents en logiciel temps réel ?

Schlumberger

Schlumberger vous propose des carrières d'envergure internationale.

Voir plus loin notre annonce détaillée.

Des talents en systèmes VAX/VMS ?

Schlumberger

Schlumberger vous propose des carrières d'envergure internationale.

Voir plus loin notre annonce détaillée.

LE BASSIN D'ESSAIS DES CARENES,

organisme de pointe dans le domaine de l'hydrodynamique navale, recherche pour sa division Navires de Commerce un

Jeune ingénieur responsable de projet

Centrale, Mines, Ponts, Sup. Aéro, ENSTA... débutant ou première expérience

Intégré au sein d'une équipe de recherche et développement, il sera chargé plus particulièrement :

- de conduire l'étude, la réalisation et le développement d'un système de CAO et de le proposer à la clientèle civile (chantiers navals),
- de concevoir et de mettre en œuvre des moyens d'expérimentation et de mesures sophistiqués pour des essais réalisés en bassins et en tunnels hydrodynamiques.

Ce poste évolutif conviendrait à un ingénieur généraliste de haut niveau possédant une spécialisation et/ou une première expérience en hydrodynamique et mécanique des fluides, de bonnes connaissances en micro-informatique, maîtrisant l'anglais et désireux de progresser dans un environnement technique de pointe. Lieu de travail : Paris.

Ecrire sous réf. 8 A 924-8M
Discrétion absolue

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL



recherche pour **sa filiale Comurhex** (usine de Malvesi, près de Narbonne)

INGENIEUR ELECTRICIEN CONTROLE REGULATION

(Rattaché au Département Nucléaire, COMURHEX est spécialisé dans la conversion de l'uranium en métal et hexafluorure.)

- **Formation :** Grande Ecole, spécialisation électronique / électrotechnique.
- ***Mission :*** *au sein du service technique*, l'ingénieur sera chargé des études et de la supervision des équipes de travaux et de maintenance dans les domaines de l'électricité, de l'automatisme, de la régulation et de l'informatique de procédé.
- ***Profil :*** particulièrement motivé par l'optimisation de l'outil de production à travers la recherche et la mise en œuvre de progrès techniques et possédant un sens développé des relations humaines, de l'esprit d'équipe et de l'animation, le candidat devra avoir une 1ère expérience de 2 ou 3 ans. Anglais indispensable.

L'importance du Groupe PECHINEY ouvre de larges perspectives de carrière.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV sous réf CX03 à **PECHINEY**, Direction des Cadres, Service Recrutement, 23 Rue Balzac 75008 PARIS.

CONSENSUS

GROUPE SYSECA

Dans le cadre de l'expansion de nos activités **Génie logiciel Télécommunications** nous recherchons des

INGENIEURS INFORMATICIENS

+ 2 ANS D'EXPERIENCE

Une ou plusieurs des compétences suivantes seront appréciées :

- langages, : PASCAL, C,
- systèmes, : UNIX, VMS,
- microprocesseurs : 68000, 80X86.

Ces postes s'adressent à des candidats mobiles et autonomes dans leur activité.

Ils sont à pourvoir dans le Sud-Ouest de la région parisienne.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 330 315, Bureaux de la Colline - 92213 SAINT-CLOUD Cedex

SYSECA SELECTION

Telemecanique — *les solutions de progrès*

13 000 personnes, CA 6,4 milliards de francs (consolidés) - Leader Européen des constituants pour Automatismes Industriels - recherche dans le cadre d'une activité de développement de produits électroniques à technologie multiple :

UN INGENIEUR APRES-VENTE

POUR LE DEVELOPPEMENT DES PRODUITS ET SERVICES D'ASSISTANCE AU RESEAU COMMERCIAL

VOTRE PROFIL :
Vous avez : un sens critique développé, une vision à terme des problèmes industriels, une convivialité naturelle, un désir de travailler en groupe et de partager votre savoir et votre enthousiasme.

VOTRE MISSION :
En liaison avec le Laboratoire d'Essais et le Bureau d'Etudes :
- définir les caractéristiques de maintenabilité des nouveaux produits d'électronique de puissance (principalement des variateurs de vitesse continus et alternatifs avec liaison série) en vue du diagnostic, du dépannage et de la réparation.

De plus, en liaison avec la Direction de Produits :
- créer et développer la documentation de maintenance,
- définir les moyens de test et de diagnostic en après-vente,
- assurer et animer la formation sur des nouveaux produits, des équipes après vente du réseau commercial.

Enfin :
- assurer les missions spécifiques d'intervention après-vente en clientèle.

VOTRE COMPETENCE :
Du fait de l'internationalisation de nos marchés, la connaissance de la langue Anglaise est nécessaire et celle de la langue Allemande est utile, car de nombreux déplacements, tant en France qu'à l'étranger sont à prévoir.
Une expérience de 3 à 5 ans dans un poste similaire sera particulièrement appréciée.
Ce poste situé au sein de la Direction de Produits, Service Développement des Services et de la Communication, correspond à une formation d'Ingénieur en Electrotechnique Industrielle, correspond à une formation d'Ingénieur en Electrotechnique Industrielle option Electronique de Puissance (IEG, ENSEEIHT, ISEN, ISEP, ENSEA, etc.). Réf. DP 8713 VBO

Le poste est situé à 92506 RUEIL MALMAISON.

Adresser le dossier de candidature, lettre manuscrite, CV et prétentions en faisant référence à l'annonce et au journal à Lucien RIBAUTE, Direction du Personnel de la Division Industrielle N° 2, 33, avenue de Chatou, 92506 RUEIL MALMAISON.

Grand Prix de l'innovation — Telemecanique

CONTESSE

Société en forte expansion

recherche

1. DES CHARGÉS D'AFFAIRES

Débutants ou première expérience pour le suivi de ses clients.

Diplômés d'une grande école, vous êtes motivés par le secteur financier et la micro-informatique fait partie de vos compétences reconnues : *vous souhaitez intervenir rapidement au plus haut* niveau de la finance.

2. DES ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Deux ans d'expérience sur Mini et Main Frame IBM sous VM et/ou MVS. Connaissances base de données relationnelles.

Vous participerez au démarrage d'un grand projet en informatique financière et vous vous verrez à terme confier des responsabilités au sein d'une équipe gros système.

Envoyer c.v., lettre manuscrite et prétentions sous n° 8 442
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.



Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26800 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre.

Le challenge de la Direction commerciale France : gagner des parts du marché sur tous les créneaux de l'informatique, des petits aux très grands systèmes en passant par la bureautique et les télécommunications.

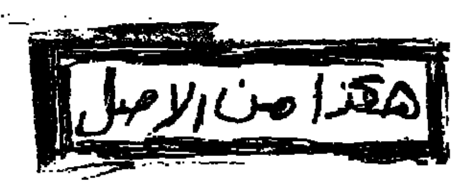
JEUNES INFORMATICIENS BULL FERA DE VOUS DES PROS SUR UNIX

Futurs Ingénieurs Technico-Commerciaux (BAC + 4 min) avec option informatique, aujourd'hui, vous avez le souhait d'allier à votre sens du contact de réelles compétences techniques.

Dès *votre arrivée, vous serez formé* sur UNIX puis intégrerez une unité opérationnelle à Paris ou en Province. En collaboration avec les Ingénieurs Commerciaux, *vous bâtirez des solutions performantes* répondant aux besoins de nos clients (élaboration du cahier des charges, benchmarks, conseil aux utilisateurs...).

Merci d'adressez votre dossier de candidature *sous référence 241 M à Françoise* LE MERRER - BULL RECRUTEMENT - Immeuble Cèdre - 3, av du Val-de-Fontenay - 94133 Fontenay-Sous-Bois Cedex.

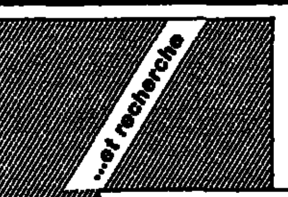




هكذا من الأصل



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



DE L'ENTREPRISE A LA FORMATION

L'A.F.P.A., premier organisme de formation professionnelle met sa solide expérience et son potentiel de 10.000 personnes au service de l'économie...



Directeur Technique

Mécanique productique et Maintenance industrielle
Centre de Stains (93) - Réf. 1

10 ans d'expérience au sein de l'entreprise vous en ont appris les réalités. Ingénieur diplômé, vous désirez élargir vos responsabilités en devenant manager de formation. Responsable d'une équipe de 40 formateurs, vous assurerez l'animation et la coordination d'un vaste complexe de mécanique productique et de maintenance industrielle. Au fait des évolutions techniques et socio-économiques des secteurs professionnels concernés, vous participerez à l'adaptation permanente des formations dispensées.

Electronique, Automatismes, Informatique industrielle

Ingénieurs Diplômés

2 postes à Evry (91) - Réf. 3
2 postes à Mantes (78) - Réf. 4

Vous disposez d'une expérience dans la conception et la réalisation de systèmes automatisés et vous suivrez les évolutions techniques de votre spécialité afin de dispenser un enseignement toujours actualisé.

Informatique industrielle

Ingénieurs Diplômés Responsables de Projet

2 postes à Evry (91) - Réf. 2

Vous possédez une solide pratique dans la conception et la réalisation d'applications industrielles sur micro-ordinateur (DEC, BULL, SEMS, HP).
Vous animerez nos stages de formation en bénéficiant d'importants moyens techniques.

Informatique de gestion

Responsables de Projet

2 postes à Evry (91) - Réf. 5

Ingénieur diplômé, responsable de projet en informatique de gestion ou de production, "homme de terrain", vous participerez à l'étude et à l'animation de nouvelles formations.

Tous ces postes de formateurs supposent une expérience industrielle de 5 ans minimum, complétée par une formation pédagogique assurée par nos soins.

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions en indiquant la référence choisie à Nicole HENNETIER, AFPA Ile de France - 88, rue Robespierre - 93100 MONTREUIL

Bleu Publicité

QUELLE

VENTE PAR CORRESPONDANCE

Grâce à de puissants moyens et à des technologies de pointe (environnement grand système, réseau de 450 terminaux, 5 imprimantes à laser, IDMS/R) notre informatique contribue de façon importante au bon fonctionnement de notre entreprise.

Afin de faire face à l'évolution de notre site nous souhaiterions rencontrer :

UN CHEF DE PROJET

Ingénieur de formation, ayant acquis, en 5 ans minimum, une solide expérience de la conduite de projets et l'encadrement d'une équipe. Réf. QCP.

DEUX ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Une formation supérieure (DUT, MIAGE) et une expérience de 2 à 5 ans, vous permettant, sous la responsabilité d'un chef de projet, de participer à l'optimisation de nos applications actuelles, et de prendre en charge l'analyse détaillée et la réalisation de nos nouveaux développements.
Réf. QAP.

Nous vous remercions de nous adresser votre dossier de candidature, avec prétentions, sous la référence du poste choisi à :

QUELLE S.A.
Direction du Personnel
B.P. 100
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS.

CHEFS DE PROJETS INFORMATIQUE

Vous possédez une solide expérience dans la conception et la réalisation de systèmes informatiques. Vous souhaitez affirmer et développer **vos compétences techniques, humaines et commerciales** dans les domaines de la Télématique, des Télécommunications, de la Défense, de l'Industrie et de l'Espace.

Nous recherchons des ingénieurs de formation grande école ayant une bonne connaissance de l'informatique.

Venez collaborer **à la réussite de nos projets et prendre des responsabilités au sein d'une entreprise en pleine expansion :** 1600 personnes, près de 1,2 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1987, une implantation nationale et internationale.

Le parfait simple.

La maîtrise d'un grand projet exige de réunir les meilleurs professionnels, conseils, experts, réalisateurs, chacun d'eux ayant la volonté et les moyens de réussir cette entreprise.

Nous avons développé des technologies et un savoir-faire exceptionnel dans le domaine des télécommunications, des réseaux télématiques et monétiques, des systèmes d'automatisation : annuaire électronique, péages de métro, systèmes de commandement pour les forces armées, Transpac...

Les succès que nous rencontrons dans le monde en témoignent.

Nous voulons vous faire partager notre conception du "Parfait Simple".

SESA -
Direction des Ressources Humaines
30, Quai de Dion Bouton 92806 Puteaux Cedex
Réf. 68LM



ARTEFACT

Ingénieur Chimiste confirmé

Importante société produits chimiques, filiale d'un groupe international, recherche pour son service de développement marketing un

Ingénieur Chimiste confirmé

Le candidat devra posséder une expérience, soit de laboratoire recherches ou applications, soit technico-commerciale dans un ou plusieurs des domaines suivants : chimie des tensio-actifs, additifs pour traitements de surfaces et lubrifiants.

Il sera basé à Paris et devra assurer des déplacements fréquents en France et à l'étranger.

Ce poste, orienté au départ vers la définition technique d'une gamme de produits nouveaux, pourra évoluer ensuite vers une responsabilité technico-commerciale ; il est à pourvoir immédiatement. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite + photo s/réf. 1764 à PIERRE LICHAU - 10, rue de Louvois - 75002 PARIS qui transmettra.

SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS

UN TREMPLIN POUR VOTRE AVENIR !

SLIGOS
Les Hommes de Tête

Notre **DIRECTION TECHNIQUE** vous propose de rejoindre ses équipes en qualité d'

INGENIEURS SUPPORT TECHNIQUE

Vous valoriserez vos compétences acquises sur un environnement IBM/MVS en assurant **sur nos propres calculateurs** un support aux utilisateurs internes.

Ces postes s'adressent :
- soit à un **INGENIEUR CONFIRME** ayant une bonne maîtrise de MVS et de ses principaux sous-systèmes et/ou un de nos produits programmes (UCC 7 - DMS - TLMS...),
- soit à un **INGENIEUR DEBUTANT** connaissant MVS et l'Assembleur à qui nous assurerons une formation complémentaire.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence PE/GG à Patrick EVEN - SLIGOS - Direction du Personnel et des Ressources Humaines Immeuble Ile de France - Cédex 49 - 92067 PARIS LA DEFENSE 9.

MEMBRE DE SYNTEC INFORMATIQUE

HCAP

Spic Batignolles

[illegible]

Ingénieur d'Affaires Instrumentation

[illegible]

Ingénieur d'Affaires Télécommunications

[illegible]

Développer les Matériaux Composites de Demain

Rhône-Alpes. Leader européen des fibres de renforcements (C.A. de 2,7 milliards de francs) pour matériaux composites, notre département hautes technologies renforce ses structures pour faire face à l'accroissement de la demande (internationale notamment) en créant la fonction

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Anticipant l'innovation de nos futurs marchés mondiaux, conseiller scientifique de nos forces de vente, vous proposez notre savoir-faire pour de nouvelles applications, élaborez les cahiers des charges, proposez la création de nouveaux produits et en préparez l'industrialisation. Ingénieur Grande Ecole, généraliste, mécanicien, chimiste ou physicien, vous connaissez bien le monde des matériaux composites et leurs applications pour les avoir calculés et mis en œuvre, si possible ceux de types dit "avancés".

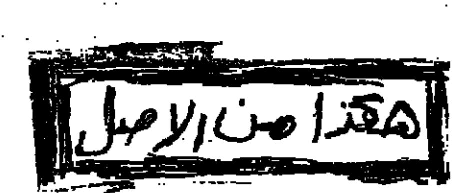
3 à 4 années d'expérience, acquise en milieu industriel, ont développé en vous, sens des réalités économiques, goût de la négociation, créativité et méthode. Vous avez un esprit d'équipe et vous êtes prêt à "inventer", au sein d'un puissant groupe industriel, les matériaux composites de demain. Merci d'adresser C.V. et lettre manuscrite, sous référence 503.LY.086 M, à notre conseil Catherine BOYER, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

EMPLOI centor
17, rue Louis Guérin
69626 VILLEURBANNE CEDEX





Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.





SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

DIGITAL EQUIPMENT CORPORATION *est le leader mondial dans le domaine des réseaux* informatiques et de l'intégration des systèmes ; Digital contrôle plus de 600 installations et emploie 115.000 personnes dans 60 pays. Le Centre Européen de Développement Logiciel DIGITAL EQUIPMENT CORPORATION INTERNATIONAL (EUROPE) situé à **Ferney-Voltaire** - 10 minutes de Genève - est chargé de la conception et de la mise en place des applications dans les filiales européennes du groupe. Pour ce centre en pleine expansion, nous recherchons

Responsable de Groupe de Développement des Applications

Vous serez chargé du développement des systèmes et des techniques, en fonction des procédures et des budgets annuels établis. Ce poste implique la mise en œuvre, la gestion, le contrôle de la logistique et le support d'applications commerciales internes ainsi que leur coût et financement. Vous serez également responsable du recrutement, de l'intégration et de la formation de vos collaborateurs.

Vous avez acquis une solide expérience dans une SSII ou chez un constructeur. Vous connaissez bien le milieu informatique en France et la connaissance des produits DEC dans leur conception et leur fonction serait un avantage. Vous êtes familiarisé avec la technologie et la méthodologie les plus récentes dans le domaine logiciel. Vous possédez les capacités pour diriger, des projets importants, communiquer dans un environnement informel et performant, et le goût de la négociation. Cette fonction évolutive implique une parfaite maîtrise de l'anglais et des déplacements occasionnels en Europe.

Veuillez adresser votre lettre de candidature (C.V., + photo) sous réf. 7/088 à l'attention de notre Département du Personnel, Digital Equipment Corporation International (Europe), 13 chemin du Levant, F 01210 Ferney-Voltaire.

Digital : un choix de société

digital

Le groupe SETTON, spécialiste de l'électronique grand public et distributeur pour la France des marques, PIONEER - FUJITSU - RICOH - FUJI - ITT recherche

UN INGENIEUR D'AFFAIRES

Dans le cadre de notre Département PIONEER VIDEO INTERACTIVE, nous recherchons un ingénieur d'affaires capable d'assurer la commercialisation de nos matériels professionnels.

Une expérience préalable, même brève, auprès des « grands comptes », dans un domaine similaire (informatique, micro...) sera fortement appréciée. La gamme à distribuer et à promouvoir comprendra, dans un premier temps, les lecteurs vidéo interactifs professionnels et les périphériques correspondants, ainsi que des stations d'archivage optique. La clientèle visée englobe toutes les entreprises et administrations confrontées aux problèmes de communication multi-média interactive (formation, promotion, ventes, archivage iconographique, gestion documentaire,...) et d'archivage de données.

Jeune ingénieur de formation CENTRALE, SUPELEC, SUP TELECOM, le candidat retenu devra parler couramment anglais. Il sera amené à analyser les problèmes de ses clients et à y apporter une solution complète au travers d'une offre produit. Il devra, bien sûr, se sentir fortement attiré par la vente.

La rémunération (constituée d'un fixe et d'une partie variable) sera motivante.
Le poste, basé à Bois Colombes, nécessite des déplacements de courte durée.

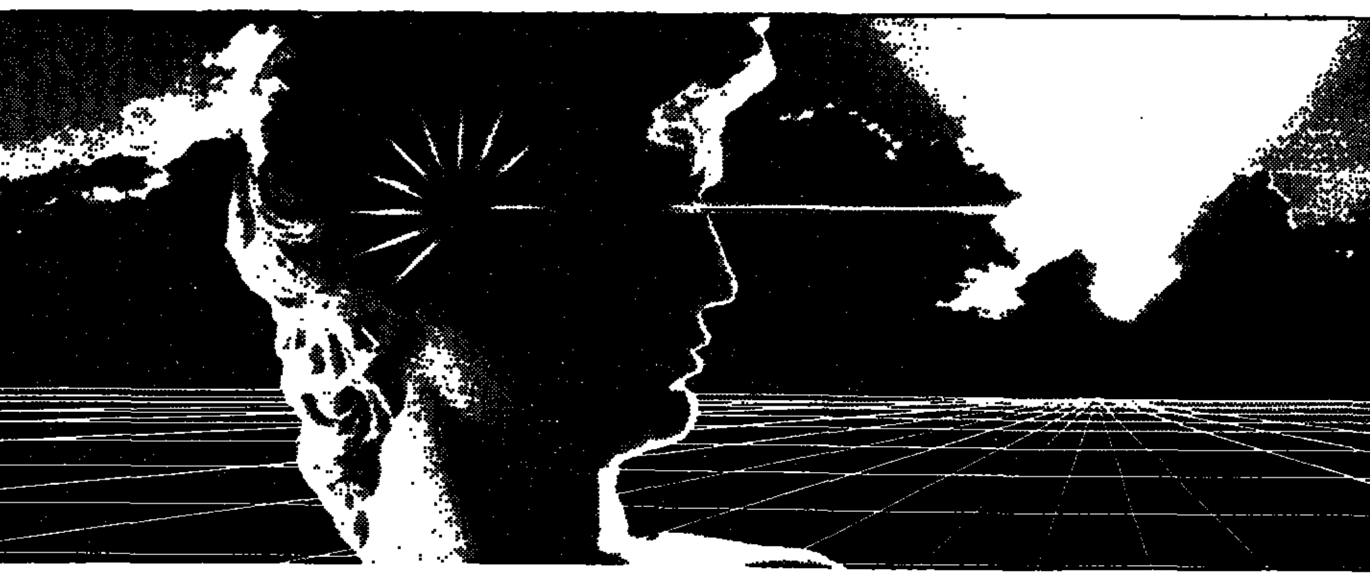
Adresser C.V., lettre de motivation et prétentions à :

GROUPE SETTON

Groupe SETTON
Ressources Humaines
10, rue des Minimes - 92270 BOIS COLOMBES.

PIONEER®

Pierre Lichau



INGENIEURS SYSTEME-RESEAUX

DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION DES AGF, LA GIE FACE AUX NOUVELLES ORIENTATIONS STRATEGIQUES, ACCROIT ET DIVERSIFIE PAR LA DIFFUSION DE MICROS ET DE MINIS SON IMPORTANT RESEAU INFORMATIQUE (PLUSIEURS MILLIERS DE TERMINAUX 3270, GROS ORDINATEURS IBM).

possédant une expérience de 2 à 5 ans dans l'un des domaines suivants :

- IBM : MVS, VTAM, GTMOSI
- DIGITAL : VMS, DECNET

Le département Télécoms-Réseaux et Technologie vous propose de mettre en œuvre et d'optimiser *les équipements des communications, de concevoir et de réaliser des* moyens de transferts de fichiers, téléimpressions, accès réseau, gestion du réseau.

Votre motivation pour la maîtrise des techniques de télécommunication, votre souci du résultat, votre attrait pour des projets d'envergure sont vos principaux atouts.

Adressez lettre, C.V. sous référence M/ISR à Dominique BŒUF - GIE - *Direction Des Ressources Humaines - Tour Franklin -*
92081 Paris-La-Défense, Cedex 11.



L'INFORMATIQUE EN ACTION

UNANIME Photos Craddock - Zefa - Ken Cooper - The image bank

INGENIEUR GRANDE ECOLE, VENEZ DIRIGER NOS ETUDES...

Nous sommes un groupe leader du service (10 000 personnes, 5 MMF de CA) situé à Paris et implanté massivement en France et à l'étranger.
Nos projets informatiques sont ambitieux et pour nous aider à développer notre schéma directeur, nous recherchons notre

RESPONSABLE DES ETUDES

Vous serez aidé dans vos missions par un service de 25 personnes de haut niveau technique. Votre management, robuste mais diplomate, saura tirer un parti intéressant de leur motivation et de leurs compétences.
A 30 ans environ, vous êtes diplômé d'une des plus grandes écoles d'ingénieurs et avez tenu des responsabilités de projets importants avec animation complète d'une équipe solide.
On vous sait rigoureux et apte à négocier à tous les niveaux.
Vous maîtrisez la «mini» décentralisée, si possible en environnement DIGITAL, et croyez au bien-fondé d'une méthode de conception (MERISE, AXIAL...).
Une fiche d'information sera envoyée aux candidats présélectionnés.
Poste à pourvoir à Paris.

Merci d'adresser votre dossier en toute confidentialité sous référence 601 M à notre Conseil.

SODERHU,
22 rue Saint Augustin
75002 PARIS.

Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

Responsable des moyens de production du projet ARIANE V

Spécialiste mondial des gaz industriels, nous affirmons notre maîtrise technologique sur les marchés les plus porteurs : industries alimentaires, santé, électronique, espace... Nous sommes implantés dans 57 pays industriels.
Une clientèle diversifiée, une présence internationale : notre Groupe offre de multiples opportunités de carrière à celui qui sait prouver sa compétence et sa performance.
Notre Direction des Techniques Avancées recrute pour son service spatial :
Ingénieur diplômé Arts et Métiers ou équivalent, bilingue en anglais, vous avez acquis une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans la mise en place d'un système productif ou la réalisation de grands ensembles mécano-soudés de haute précision.
Vous définissez et supervisez la réalisation et la mise en place des outillages de fabrication des réservoirs métalliques et des outillages de pose de l'isolation. Vous assurez les relations avec les sous-traitants.
Ce poste est basé aux Mureaux - Région Parisienne.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence RM à l'AIR LIQUIDE D.R.H.P. 75, Quai d'Orsay 75323 Paris Cedex 07.

L'AIR LIQUIDE

TOUT UN UNIVERS D'OPPORTUNITES

Dans le cadre d'un
PROJET DE COOPERATION EUROPEEN
Une importante Société Aéronautique, banlieue Sud Ouest recherche

INGENIEUR DEVELOPPEMENT
NAVIGATION et RADIO-NAVIGATION

Chargé :
- de la définition et du suivi de développement et de la mise au point de systèmes navigation (navigation autonome, radio navigation)
- de l'étude en simulation sur ordinateurs
- des relations techniques avec les services officiels et équipementiers.

Une formation ingénieur en aéronautique, automatique, informatique type SUP' AERO, Centrale, ESE, ENAC et une expérience de 2 à 5 ans sur les systèmes de navigation, sont exigées. **Réf. HD.01**

INGENIEUR LOGICIEL

Responsable d'études et de développement d'outils logiciels, il interviendra dès la phase conception et lors des phases réalisation et validation.
Le candidat est un ingénieur électronicien type ESE, ENSI avec une première expérience dans le domaine.
La connaissance de l'ADA serait très appréciée. **Réf. HD.02**

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. 36320, en précisant la réf. du poste choisi à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Betel Ingenierie

INGENIEURS GRANDES ECOLES

MINES, ESE, ENST, ENSIMAG, ENSEEIHT...

Débutants ou confirmés ayant acquis une première expérience, dans l'un des environnements suivants :
- DEC, MOTOROLA, INTEL, BULL, HP, SM 90
- UNIX, VMS, VRTX, PSOS, RMX.

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

- Vous interviendrez dans les domaines suivants : systèmes militaires, contrôle processus, logiciels de base, automatisme,
- évolution assurée dans le cadre de notre expansion,
- *salaire motivant,*
- possibilité d'envisager une intégration rapide chez nos clients.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions, à BETEL INGENIERIE, 23 rue de la Paix, 75002 Paris sous référence B31.



MEMBRE DE SYNTEC INFORMATIQUE



SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Customer Service Manager

Groupe français leader mondial de l'énergie autonome, nous créons notre filiale spécialisée dans les systèmes d'alimentation sans coupure. Rattaché au Directeur Général, notre Customer Service Manager devra créer sa fonction et recruter une équipe qui assurera, dans une perspective de **qualité totale**, trois fonctions essentielles : garantir la qualité du service clients au travers de la gestion des commandes ; assurer le service après-vente ; former clients, vendeurs et techniciens d'intervention aux produits. Ingénieur électronicien, vous avez 5 à 7 ans d'expérience industrielle dans le domaine des onduleurs de petite, moyenne et forte puissance. Vous maîtrisez l'anglais et vous êtes motivé par l'animation d'une équipe, dans une entreprise en phase de démarrage sur un marché en expansion.

Merci d'adresser votre candidature sous référence A.135.88/M à notre Conseil Critère - 12, rue Pergolèse 75116 Paris.



Ingénieurs d'affaires

France/export

Grenoble - Cette P.M.I. (200 personnes) a acquis, au fil des ans, une renommée mondiale dans le domaine des installations et équipements industriels de projection de peinture et de poudre par procédé électrostatique. Poursuivant son expansion (140 millions de francs de chiffre d'affaires en 1987, 280 en 1988), elle renforce ses structures et recherche deux ingénieurs d'affaires. Le premier, de tempérament commercial aura pour mission de détecter les besoins de la clientèle et d'initialiser les affaires. Le second conduira des projets complets d'installations, du cahier des charges au solde de l'opération, et assurera les négociations techniques, financières et commerciales, l'animation, la coordination et le contrôle des travaux. Ces postes concernent des ingénieurs diplômés AM, INSA, INPG, ENI... âgés de 28 ans au moins, ayant exercé des fonctions identiques dans le domaine des biens d'équipements industriels. L'anglais courant est indispensable. La connaissance d'une autre langue constituerait un plus. Ecrire à J.C. GERARD en précisant la référence A/3026M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

78, Bd du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. 78.93.90.63

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Valeo

VALEO, spécialiste mondial de l'équipement automobile.
Notre Branche ELECTRONIQUE ET ALLUMAGE investit massivement dans la rénovation des sites industriels et le renforcement de son Centre d'Etudes et de Recherche de Créteil.
Dans ce contexte de développement, nous recherchons :

DEUX INGENIEURS ELECTRONICIENS H/F

Ils participeront à la création des équipements électroniques à micro-processeurs de la prochaine génération automobile.
Ces projets, stratégiques pour notre Groupe, sont menés en relation avec les autres Branches et nos partenaires extérieurs : constructeurs, sous-traitants...

Environ 30 ans, vous avez une formation d'ingénieur Electronicien (Supélec, ENSERG, ENSEEIHT...) ; *une première expérience ou des stages en entreprise vous ont permis de mesurer* l'enjeu des technologies. Passionnés d'automobile et d'innovation, vous souhaitez orienter votre carrière dans un secteur en forte expansion.

Dans notre Groupe, vous aurez des opportunités à la hauteur de vos ambitions.

La maîtrise de la langue anglaise est indispensable.

Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions), en précisant la référence 4801 M à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit une totale discrétion.

20 rue Pergolèse - 75116 Paris



Ingénieur consultant

Transmission données - Réseau communication

TELAL

Strasbourg - Cette société d'économie mixte, qui est un des fers de lance du développement de la télématique en Alsace, étend ses prestations de service *vers le conseil en réseaux et systèmes de communication d'entreprise.* Pour mener le développement de cette activité, elle recherche un ingénieur ayant pour mission d'assister les organismes et entreprises dans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie d'implantation de systèmes de communication inter et intra-entreprises. Il proposera des solutions adaptées au plus juste en fonction des besoins et des contraintes techniques, financiers, humains et d'organisation. Il veillera à prendre des principes ouverts et évolutifs qui anticipent le devenir de l'entreprise et les avancées technologiques. Ce poste s'adresse à un ingénieur généraliste à dominante télécom, informatique, électronique. Nous souhaiterions rencontrer des candidats ayant, si possible, des connaissances en systèmes de transmission (ex.: Transpac, RNIS, réseau local, passerelles et conversion de protocoles,...), tout en sachant que la réussite dans cette fonction repose autant sur les capacités d'écoute, de synthèse et de négociation que sur la culture technique. *Le poste est basé à Strasbourg. Renseignements disponibles sur simple demande. Ecrire à G. LEHR en précisant* les prétentions et la référence A/6536M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. 88.22.01.54

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Groupe Expansion

Avec l'ensemble de nos titres, (l'Expansion, l'Entreprise, la Vie Française, la Tribune de l'Expansion, Agefi, les Lettres...), nous *détenons le leadership de la presse économique et financière.* L'un de nos objectifs 1988 est de placer la technologie au service de nos journalistes en informatisant les rédactions de *notre groupe. Pour ce projet de grande envergure, nous recherchons un*

Connectez informatique et journalisme dans un projet exceptionnel

Ingénieur réseau

Intégré à une équipe opérationnelle de journalistes et de *spécialistes, vous participerez à la mise en place d'un système* rédactionnel dans les journaux du groupe.
Vous assumerez ensuite la responsabilité système et télécom *des équipements implantés.*
Ingénieur Grande Ecole, vous possédez 3 à 5 ans d'expérience de réseaux locaux de micros de gestion et dans la connexion micros minis et micros grands systèmes. Connaissance environnement IBM ou DEC gestion des bases de données et protocoles de télécommunications indispensables.
Intégrer notre groupe, c'est saisir l'opportunité d'acquérir une expérience technique exceptionnelle dans le monde de l'information.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. IR, à Nicole Julhiet, Groupe Expansion, 2 rue Béranger, 75139 Paris Cedex 03.

MEDIA-SYSTEM

Jeune ingénieur informatique industrielle

LES CABLES DE LYON **Productique** - Notre groupe, qui réalise plus de 11 milliards de francs de chiffre d'affaires et rassemble près de 13.000 personnes, est leader mondial dans le domaine du câble. Rattaché à la direction industrielle, au siège à Clichy, le service productique a pour vocation d'automatiser les unités de production. La petite équipe qui le constitue se complète par le recrutement d'un jeune ingénieur : il participera à la conception et à la mise en œuvre des systèmes destinés à automatiser la production (automates, superviseurs, réseaux locaux industriels...). Ce poste s'adresse à un jeune *ingénieur spécialisé en informatique industrielle* (grande école, INSA, ou équivalent) et possédant une première expérience significative, en SSII ou en entreprise, comme concepteur et développeur de systèmes temps réel. Des perspectives d'évolution dans le groupe peuvent être envisagées. La rémunération de départ sera fonction du niveau de compétences acquis. Ecrire en indiquant vos prétentions à G. MASSON en précisant la référence S/8282M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC



LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS
(Ministère des Postes et Télécommunications)

à ISSY LES MOULINEAUX

recrute

un INGENIEUR

(formation Grande Ecole ou Universitaire)

pour participer à la définition, au suivi de développement et à la recette de systèmes de commutation offrant les services du RNIS.

Une expérience en télécommunications et en informatique temps réel serait appréciée.

Adresser les candidatures avec *C.V. détaillé, références, téléphone et prétentions* à :
Centre PARIS A - Division Centres et Logiciels de Commutation
CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS
38-40, rue du Général Leclerc - 92131 ISSY LES MOULINEAUX.

cnet

Pierre Lichau







350 personnes, 210 millions de Chiffre d'Affaires, 3 usines, leader national du béton cellulaire, nous sommes une société bien implantée dans le domaine des matériaux pour le bâtiment.

DEVELOPPER L'INFORMATIQUE DE NOTRE SOCIETE

tel est le challenge que nous proposons à notre

FUTUR RESPONSABLE INFORMATIQUE

- Ingénieur grande école, option informatique, vous avez acquis en une dizaine d'années une solide expérience en conduite de projet informatique *tant en gestion, qu'en problèmes techniques plus complexes du type* CAO/DAO.
- Vous maîtrisez des méthodologies *et avez été amené à participer à la réalisation d'audits et de schémas directeurs.*
- Vous avez par ailleurs un goût marqué pour la micro et possédez une bonne connaissance de l'IBM 36.
- Vous n'hésitez pas à participer à la réalisation en cas de nécessité.

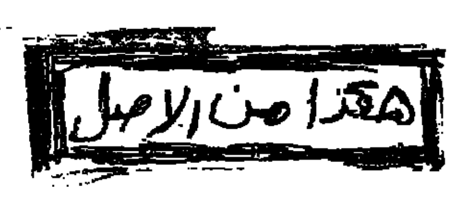
Nous vous proposons de venir participer au développement de notre société en plein essor où votre rôle sera de tout premier plan.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. TRO/AS à notre Conseil Anna STAROSWIECKI - INFORAMA Carrières - 7 rue Pasquier - 75008 Paris.



LILLE - MARSEILLE - PARIS - PAU - TOULOUSE







Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



UN CHALLENGE CHEZ UN LEADER !

Filiale française d'une société d'origine américaine implantée dans le monde entier, nous concevons et commercialisons une gamme complète de logiciels d'application et de solutions informatiques en CAO/CFAO.

Aujourd'hui N°1 sur notre marché (22000 postes de travail installés), nous renforçons notre présence commerciale en recherchant des :

Ingénieurs commerciaux confirmés

VOTRE PROFIL :

- Expérience réussie de la vente de solutions technologiques informatisées, si possible dans le domaine de la CAO,
- Diplôme d'études supérieures,
- Maîtrise de l'anglais,
- Sens du contact, goût des négociations à haut niveau, de bonnes capacités d'adaptation.

NOUS VOUS PROPOSONS :

- Une large gamme de solutions portables sur mainframes, stations et micros,
- La notoriété et le support du N°1 dans son secteur d'activité,
- De réelles possibilités d'évolution,
- Une aide à la vente importante,
- Des conditions de travail intéressantes : rémunération, fixe, commissions (garanties dans les premiers mois), frais.
- Une formation en France et aux Etats-Unis. Une ambiance jeune et esprit d'équipe.

Motivé pour ces postes, adressez votre dossier (CV, photo et rémunération actuelle) sous réf. 52.1234 LM, à notre Conseil MERCURI URVAL 14bis, rue Daru, 75008 Paris.

Mercuri Urval



MESSAGERIES TEMPS REEL

INGENIEURS
Grandes Ecoles

Le Groupe SYSECA, SSII spécialisée en informatique de pointe, est engagé dans la réalisation d'un important projet de messageries temps réel dans un environnement SPS7.

A cet effet, nous constituons une équipe d'ingénieurs que nous vous proposons de rejoindre.
Diplômé de Grande Ecole ou Universitaire de niveau BAC 5, vous justifiez d'une première expérience en informatique temps réel sur matériel SPS7 ou SM 90 et vous maîtrisez le Pascal.
Lieu de travail : banlieue Ouest Paris.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 329, 315 Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD Cedex

SYSECA SELECTION



LE COMITÉ FORME, pour sa quatrième année d'activité, propose aux jeunes ingénieurs et chercheurs salariés d'entreprises françaises : Six stages de longue durée au Japon, dans des entreprises ou des centres de recherche japonais.

PROFIL : Ingénieurs ou chercheurs salariés de haut niveau ayant une première expérience industrielle.

DOMAINE : Sciences et techniques appliquées à l'industrie.

DURÉE : *24 à 27 mois.* – **DÉPART :** *juin 1988 et novembre 1988.*

CONTACTER : MARIE-AGNÈS BERG - COMITÉ FORME, 16, avenue Bugeaud, 75116 PARIS. Tél. : 47-27-21-67. Télex : 642-632.

INGENIEURS D'APPLICATION

Nous vous proposons de devenir le CONSEILLER TECHNIQUE de vos clients.
Ingénieur généraliste, débutant ou première expérience, vous interviendrez auprès d'entreprises industrielles importantes et diverses.
Votre mission principale sera, en étroite collaboration avec les spécialistes commerciaux, de participer au développement de nos ventes : préconisations, études d'applications, organisation de la maintenance, etc...
Vos connaissances technologiques et mécaniques, votre goût des contacts et du challenge vous permettront de valoriser pleinement votre formation.
L'expérience de haut niveau que vous acquerrez vous ouvrira d'importantes possibilités d'évolution polyvalente au sein d'un grand groupe pétrolier.
L'ANGLAIS COURANT ET LA MOBILITE GEOGRAPHIQUE SERONT NATURELLEMENT UN PLUS.

Prière d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. 35252 à MOBIL OIL FRANCAISE - Service Recrutement
Tour Septentrion - 92081 PARIS LA DEFENSE Cedex 9.

CONTESSE



Mobil® Avancez avec nous.

IMPORTANTE SOCIETE D'ACTIVITES SPATIALES

recherche pour **Outre-Mer** *un*

INGENIEUR INFORMATICIEN

Diplômé d'une Grande Ecole il assurera, en qualité d'adjoint au Chef du Service Contrôle Commande des Ensembles de Lancement, la responsabilité des systèmes Fluides et Electriques et possèdera une expérience de Contrôle Process de Raffinerie ou Pétrochimie.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la réf. 92312/LM à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

HCAP

Etablissement de la Défense Nationale situé en Région Parisienne recherche : **Ingénieurs.**

Ingénieur ou docteur 3ème cycle, spécialité physique des milieux continus, pour conduite d'essais et réalisation des moyens de mesure adaptés.

Ingénieur ou docteur 3ème cycle, spécialité aérodynamique et mesures physiques. Anglais indispensable.

Ingénieur généraliste, chargé au sein d'une équipe du suivi de projets et de la rédaction de spécifications techniques.

Les candidats devront être libérés des obligations militaires.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. **4373** à **PIERRE LICHAU** - 10, rue de Louvois - 75002 PARIS qui transmettra.

INGENIEURS

CHARGEURS S.A.

UTA

UTA est une Société de CHARGEURS S.A. Première entreprise privée française dans le domaine des transports, CHARGEURS S.A. est aussi un groupe industriel en Europe et sur le continent américain.

CHARGEURS S.A. compte parmi ses principales filiales : Causse - Walon, Chargeurs Textile (Gillet, Delcez, Lainière de Picardie, PJT, Roudière), Paquet, Spontex.

Pour préparer le défi Européen de 1992, nous recherchons de jeunes

Ingénieurs grandes écoles

informatique

important centre IBM, 700 terminaux - Analyste d'application, spécialiste systèmes ou micro, vous réaliserez des projets ambitieux dans les domaines du traitement des passagers et du frêt, des opérations aériennes, de la gestion industrielle, de la PAO... (Réf. IN/LM)

télécom

vous participerez au développement des réseaux et services de télécommunications à l'échelle mondiale. (Voix, données, images). (Réf. TE/LM)

études économiques

votre connaissance de la recherche opérationnelle, des modèles mathématiques et de l'économétrie vous permettra de collaborer aux études sur le trafic, la flotte... (Réf. SA/LM)

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), en précisant la réf. du poste choisi, à UTA - Service du Recrutement - 50, rue Arago - 92806 PUTEAUX.

SECRE

Filiale d'un important Groupe Industriel
CA 350 MF - 700 personnes dont 160 ingénieurs
spécialisée dans l'étude et la construction de systèmes et matériels électroniques de haute technicité en Aéronautique, Télécom, Informatique
recherche pour renforcer ses moyens d'études mécaniques, un

INGENIEUR B.E. MECANIQUE

Mission :
Il sera chargé du choix, de la mise en place d'un système CAO/DAO.
Il assistera et formera à l'utilisation de ce nouvel outil, une équipe de dessinateurs compétents et motivés par ce projet.

Profil :
Une formation d'ingénieur mécanique de type ENSAM, ENSI... nous semble indispensable. Une expérience similaire serait très appréciée, chez un jeune ingénieur soucieux d'évolution. Son dynamisme trouvera à s'exprimer dans une entreprise qui avance, et son défi correspondra à notre souci d'excellence.

SECRE

Adr. votre dossier de candidature (lettre man., CV + photo) s/réf. IBE à SECRE, 214 rue du Fbg St Martin 75483 PARIS Cedex 10.

CONTESSE

ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET STATISTIQUES

La Direction Financière de FRANCE TÉLÉCOM recherche pour son service "Prévisions Économiques" situé à Paris, deux

INGENIEURS GRANDES ECOLES

X, ECP, MINES, PONTS, ENST, ESE, HEC, ENSAE



ayant une première expérience dans le domaine des études statistiques.
Au sein d'une équipe et en relation avec les directions régionales vous aurez en charge la conception de modèles de prévisions et leurs applications dans le cadre de la politique de développement de FRANCE TÉLÉCOM sur de nouveaux marchés (vidéotex, radio-téléphone, nouveaux réseaux, ...).
Merci d'adresser votre dossier en précisant la référence 26506 à MEDIA SYSTEM 6-8, impasse des Deux-Cousins, 75017 PARIS qui transmettra.



RESPONSABLE D'EXPLOITATION



Pour faire face à l'important développement de notre activité, nous mettons en place un nouveau système de traitement informatique sur matériel DIGITAL.

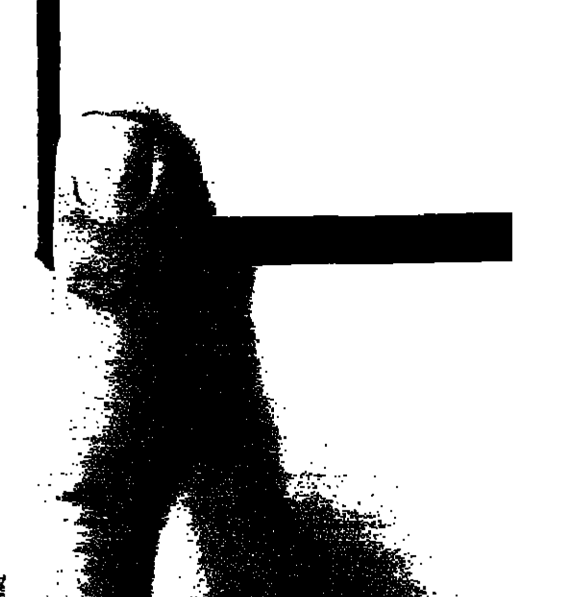
Sous l'autorité du Chef de service informatique, vous aurez la *responsabilité de la mise en place et du bon fonctionnement* des systèmes, réseaux, bureautique, parc micro. Vous lui apporterez également votre concours dans les relations avec les fournisseurs comme avec les services utilisateurs.

Vous avez une formation DUT ou MIAGE et une bonne connaissance de l'anglais. Vous avez acquis une expérience d'au moins 3 ans dans un environnement VAX/MICROVAX. Vous maîtrisez une SGBD (de préférence ORACLE).

Vous êtes rigoureux et d'esprit méthodique: vous avez le sens du contact.

Adressez-nous lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence "Recrutement AE".

GROUPE FONCIER HABITAT
157, rue des Blains B.P. 120 - 92223 BAGNEUX CEDEX



SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

11 % DU C.A. INVESTIS EN R & D RESULTAT : NOTRE TECHNOLOGIE VA VOUS PASSIONNER

Hewlett-Packard, une priorité : le service.

Technologies de pointe, performance des produits, qualité des prestations : une stratégie gagnante. La preuve : en 1987, la Division Technique HP est classée n° 1 des grandes sociétés par DATAPRO en satisfaction clientèle.

Ce résultat, au-delà des techniques, découle d'une passion. Passion professionnelle d'une équipe qui s'investit et gagne.

Ingénieurs informaticiens

Système d'information, système de gestion HP 3000/UNIX, *Gestion de bases de données, réseaux, gestion industrielle*, génie logiciel UNIX, CAO électronique et mécanique, autant de domaines pour valoriser vos compétences techniques sur le terrain.

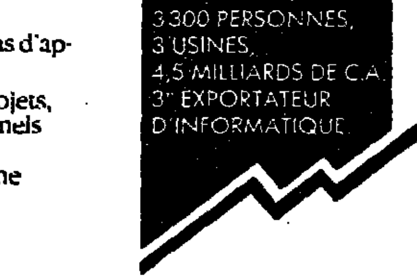
Ingénieur logiciels, Ingénieur d'applications, Consultant ou Responsable de projets, quelque soit votre expérience, nous vous proposons d'apporter vos conseils à nos clients, dans votre spécialité.

Identifier des besoins, analyser leur évolution, qualifier un client, convaincre par une démonstration, organiser des benchmarks, conduire des projets, faire évoluer les applications existantes, gérer un porte-feuille de clients, accroître ses compétences grâce à un environnement de professionnels "en réseaux", voilà *comment vous gagnerez* avec nous...

De formation supérieure (Grande Ecole d'Ingénieurs ou de Gestion - option informatique), vous possédez une expérience de 3 ans minimum et une bonne maîtrise de l'anglais.

Les postes sont à pourvoir en région parisienne et en province.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence MH/07/M, à HEWLETT-PACKARD France, Monique d'Hautefeuille, Parc d'Activité du Bois Briard, 91040 Evry Cedex.



TOUJOURS AVEC VOUS



Nous sommes une importante société de services (C.A. consolidé : 2 milliards de francs) opérant dans le *monde entier*.

Nous recherchons pour notre Direction Recherche et Développement située en banlieue Sud de Paris :

INGENIEUR SPECIALISTE TRAITEMENT DU SIGNAL

Vous possédez un doctorat de mathématiques appliquées et maîtrisez le langage **FORTRAN**.

Débutant ou 2 à 3 ans d'expérience professionnelle, *vous êtes très attiré par la recherche dans un environnement industriel.*

Votre maîtrise de l'anglais vous permettra de participer au rayonnement scientifique international de la société.

Merci d'adresser C.V. + lettre manuscrite et prétentions, sous la référence 5245, à

MÉDIA PA

53, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

Pour accompagner notre expansion recherchons :

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
TECH. NUM. ANA ET MICRO 16 BIT.

INGÉNIEUR INFORMATICIEN
ANALYSE STRUCTURÉE, TPS RÉEL, C, PASCAL, CONN. UNIX

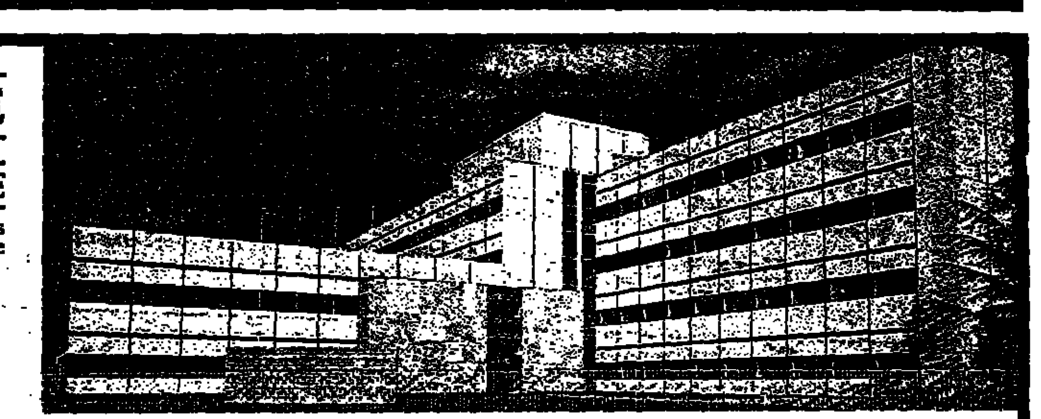
PROFILS : débutants à 3 ans expér., motivés, sens du dialogue et des responsabilités. **ANGLAIS IMPÉRATIF.**

Adresser lettre, c.v. et prétentions à : DACTEM S.A. Z.I. Croupillac avenue J.-P. Rameau, 30100 ALÈS.

KODAK-PATHÉ

CHALON-SUR-SAÔNE

vue de notre centre de recherches et de technologie



INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Dans le cadre du développement de projets industriels sur notre site de **Chalon-sur-Saône**, ayant un effectif de 3000 personnes, nous proposons à des ingénieurs diplômés *d'une grande école scientifique*, de rejoindre les équipes *informatiques comprenant* aujourd'hui plus de soixante personnes.

Des opportunités de carrière évolutive en milieu international sont offertes dans ce cadre, pour

INGÉNIEUR PROJETS

En gestion industrielle sur VAX et/ou IBM, si possible formé à la gestion. Débutant ou première expérience.

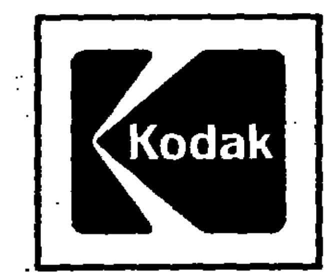
INGÉNIEUR SYSTÈME

Environnement 2 x IBM 4381 : MVS, VTAM, NCCF, CICS, produits ADR. Débutant ou première expérience.

Bonne connaissance de l'anglais souhaitée.

Nous offrons :
- une formation complémentaire continue.
- une évolution au sein de la *Direction* Informatique ou de la Compagnie.

Merci d'adresser votre lettre de candidature avec C.V. et photo sous réf. LM à : KODAK-PATHÉ - Direction Gestion des Cadres - 26, rue Villiot, 75012 PARIS



Bleu Publicité



Groupe SPIE BATIGNOLLES

LA MAITRISE DE PROJETS EN ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

CLECIM, engineeriste pour les industries sidérurgiques et métallurgiques, vous propose un poste de

CHEF DE PROJET AUTOMATISMES

Filiale du Groupe SPIE BATIGNOLLES, 850 MF de CA dont 80 % à l'export, nous apportons à nos clients *notre capacité système*. Nos équipes pluridisciplinaires maîtrisent le process, la mécanique, les automatismes, l'électronique, les fluides... Dans tous ces domaines, nous innovons pour rester à la pointe des technologies.

Nos Chefs de Projet interviennent dès la phase de conception - proposition (élaboration et *négociation technique* de l'offre), participent à l'analyse de la commande et en prennent la responsabilité contractuelle et budgétaire. Ils en contrôlent toute la réalisation, avec leurs équipes et en relation avec nos partenaires et sous-traitants. Ils pilotent les mise en route sur site.

Nos Chefs de Projet sont efficaces, ambitieux : *la qualité de la prestation de CLECIM* est leur premier souci.

De bon niveau, autonomes, intéressés par la technique autant que par la gestion d'affaires, ils sont mobiles géographiquement et parlent *couramment l'anglais*.

Leur avenir est ouvert, aussi bien chez CLECIM que dans le groupe *SPIE BATIGNOLLES*.

Adressez votre dossier de candidature complet, à CLECIM, Service Gestion des Ressources Humaines, 107 Bd de la Mission Marchand, 92400 Courbevoie.

média-system



Société de Fabrication d'Instruments de Mesure
91 MASSY

EQUIPEMENTS AERONAUTIQUES ET ARMEMENTS
recrute pour sa Direction Recherches et Développement

1°) INGENIEUR Diplômé Grande Ecole

Expérience de 4 ans minimum.
Connaissances en Système Optronique souhaitées.
Anglais obligatoire, allemand souhaité.

Réf. 4105

2°) INGENIEUR SYSTEME Diplômé

Expérience de 3 à 5 ans minimum indispensable.
Connaissances en mécanique, électronique, informatique et automatique nécessaires.

Réf. 4109

Envoyer CV, prétentions en précisant la référence à :
Direction des Affaires Sociales - 91344 MASSY CEDEX



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Ingénieurs Génie Mécanique

Nous sommes l'une des premières sociétés d'ingénierie françaises avec 1 500 collaborateurs, dont 80 % d'ingénieurs et techniciens supérieurs et un CA d'environ 2 milliards de francs. Depuis de nombreuses années, notre société a acquis un savoir-faire en matière de productique et a réalisé des contrats dans la plupart des secteurs industriels.

Pour renforcer nos équipes, nous recrutons des ingénieurs confirmés ayant une bonne connaissance des techniques d'usinage et de manutention. Ils participeront à l'élaboration et au suivi de la réalisation d'ateliers ou d'outils performants dans les domaines du nucléaire, de l'aéronautique, de l'automobile ainsi que des industries électroniques. Ces compétences renforceront le potentiel de SGN dans ces domaines.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, curriculum-vitæ, photo) sous réf. 88/5/IM à notre Conseil qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

Ariane search
118, rue de Tocqueville -
75017 Paris.

AUDILOG
ÉTUDES INFORMATIQUES

INGENIEUR COMMERCIAL

Mission : Directement rattaché à la Direction Générale, vous prendrez en charge :
- l'organisation de l'activité commerciale de la société
- la gestion de la clientèle existante
- le choix des cibles de développement : grands comptes tertiaires (banque, administration), industries...

Profil :
- une formation supérieure (commerciale ou informatique)
- des connaissances techniques en informatique,
- une expérience commerciale confirmée dans une société de services.

Merci d'adresser votre candidature à AUDILOG
BP 216 - 78051 SAINT QUENTIN-EN YVELINES Cedex.

SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS

SLIGOS
Les Hommes de Tête

LA MONETIQUE SLIGOS A BLOIS :
une autre manière de vivre son évolution !

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Vous avez pour tache principale d'assurer la liaison entre nos clients (Services Informatiques Bancaires) et nos Services d'Etude et d'Exploitation. Vous êtes responsable :
- de la qualité des prestations monétiques,
- des prévisions de charge,
- de la prise en compte de nouveaux clients,
- de la recette des nouvelles applications,
- de la formation des utilisateurs.

Intégré à une petite équipe, votre esprit d'initiative et votre autonomie vous permettent d'évoluer vers des responsabilités importantes dans un environnement de qualité.

Diplômé de l'enseignement supérieur, (Ecole de Commerce, Ingénieur,...) vous avez acquis une première expérience réussie (3/5 ans) dans le domaine des Services ou de la banque.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence GL/299 à Patrick EVEN - SLIGOS - Direction du Personnel et des Ressources Humaines - Immeuble Ile de France Cedex 49 - 92067 PARIS LA DEFENSE 9.

MEMBRE DE SYNTEC INFORMATIQUE

HCA





DANS UN GROUPE QUI SE DEVELOPPE ET SE DIVERSIFIE...

Nous proposons à un

JEUNE INGENIEUR GENERALISTE

de rejoindre notre équipe et de prendre en charge la responsabilité de l'exploitation d'une PME spécialisée dans le Béton Prêt à l'Emploi. Vous superviserez la fabrication et la logistique. Vous proposerez et réaliserez les projets d'investissement visant à l'amélioration constante de la productivité. Enfin, vous participerez avec le Groupe aux recherches de diversification de nos activités.

Pour un jeune Ingénieur à fort potentiel, après quelques années de familiarisation avec notre métier, notre Groupe forge d'ambitieux projets.

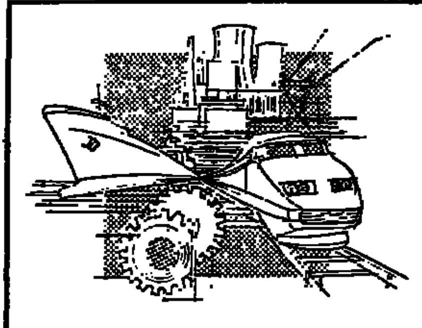
Ingénieur Généraliste A et M ou équivalent, votre toute première expérience vous permettra de faire face rapidement aux multiples facettes de cette fonction.

Venez parler de vos projets à notre Conseil, C.E. Kaehrer, il vous parlera des nôtres.



Adressez votre dossier s/réf. 48.033/M, au CPA, 3, rue de Liège, 75009 Paris.

GROUPE VOCATION



A LYON notre Etablissement est spécialisé en matériaux nouveaux. Nous concevons les produits que nous vendons à des industries de pointe (espace, electronique, électrotechnique). La volonté du groupe d'élargir rapidement sa position dans le domaine des matériaux se concrétise par un important programme de développement.

C'est dans ce contexte que nous souhaitons pourvoir les postes suivants :

ALSTHOM

RESPONSABLE GRANDE EXPORTATION

Votre mission est de développer nos ventes en **EXTREME ORIENT** et aussi en **EUROPE** et aux **USA**.
Elle englobe l'étude des marchés, la négociation d'accords de distribution ou de production, la promotion sur le terrain et l'assistance clientèle. Vous possédez une expérience de l'exportation de produits industriels et souhaitez la valoriser dans le cadre d'une activité en développement. Vous parlez couramment anglais, allemand et peut-être russe.

Réf. R.G.E.

RESPONSABLE PRODUITS

Vous prenez en charge la gestion et le développement d'une nouvelle ligne de produits, depuis la politique marketing jusqu'au suivi technique et la commercialisation.
Ce poste requiert une expérience de la vente de produits chimiques ou parachimiques et la maîtrise des langues anglaise ou allemande. Il offre à terme, une réelle opportunité d'élargissement des responsabilités.

Réf. R.P.

INGENIEURS COMMERCIAUX

Chargés de développer une ligne de produits, vous compléterez votre action de promotion sur le terrain par des missions d'assistance technique, des études de faisabilité et la mise au point de produits nouveaux. L'expérience de la vente de produits industriels est indispensable (chimie ou électrotechnique), la pratique des langues anglaise et allemande est souhaitée.

Réf. I.C.

INGENIEUR CHIMISTE
CHEF LABO APPLICATIONS

Vous encadrerez une équipe technico commerciale chargée de mettre au point des formulations de polymères adaptées aux problèmes de la clientèle.

Réf. I.L.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous références indiquées à : **ALSTHOM** - Direction du Personnel - B.P. 128 69883 MEYZIEU Cedex.

CONTESSE

Nous sommes une société de service en informatique et l'un des premiers agents IBM 36.

Notre spécialité : l'informatisation des collectivités locales auprès desquelles nous avons une très grande notoriété.

Notre expansion et notre couverture nationale nous conduisent à accroître régulièrement notre force de vente.

Nous recherchons actuellement des

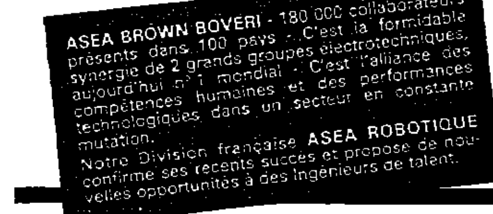
INGÉNIEURS COMMERCIAUX

pour les Régions Parisienne, Nord, Nord-Est, Centre-Loire et Rhône-Alpes.

Diplômés de l'enseignement supérieur, véritables négociateurs, ils auront une bonne connaissance de l'environnement informatique ou bureautique, celle du milieu collectivité locale étant un plus.

A des candidats de valeur, nous offrons :
- Une gamme valorisante de produits performants dans un environnement IBM ;
- Une formation complète produit et technique de vente ;
- Des négociations à haut niveau (maires, secrétaires généraux);
- Des responsabilités opérationnelles réelles dans une société en pleine expansion et la possibilité de progresser avec elle ;
- Des conditions de travail et de rémunération attractives.

Si vous désirez vous associer à notre développement, merci de faire parvenir lettre manuscrite, c.v. et prétentions à
G.I.R. BELILLA, M. RICHARD MAZET,
108, rue Léon-Désoyer, 78100 Saint-Germain-en-Laye.



INGENIEURS

TECHNICO-COMMERCIAUX

Homme de développement, vous avez déjà une bonne expérience de la négociation de haut niveau en milieu industriel.

Homme d'avant-garde, vous souhaitez promouvoir des produits de haute technicité, un savoir-faire et une qualité de service à toute épreuve.

Homme de contact, vous saurez mettre en avant outre votre talent commercial, un réel esprit d'équipe pour vendre avec succès les performances croissantes des solutions robotiques de notre Division. (Réf. TC/LM)

RESPONSABLES D'APPLICATIONS

En aval du Technico-Commercial, vous analysez les problèmes d'automatisation et les besoins spécifiques de nos clients afin de leur proposer des solutions robotisées adéquates.

Autonome et déterminé, vous alliez à votre expérience technique, une expérience commerciale si possible auprès d'une clientèle « automobile » ou de biens industriels d'équipements.

Dans notre contexte international, la connaissance de l'anglais vous sera indispensable. (Réf. RA/LM)

RESPONSABLE TECHNIQUE

En réponse à l'attente de nos clients et en vous appuyant sur le diagnostic et les propositions du Responsable d'Applications, vous organisez et planifiez les différentes étapes des études et des tests de faisabilité avec le souci permanent du respect des coûts.

Pour mener à bien les projets, vous avez le sens de l'écoute et de l'animation d'une équipe.

Imaginatif et réaliste, vous êtes l'interlocuteur privilégié entre le client et la technique. (Réf. RT/LM)

Si l'une de ces opportunités vous intéresse, adressez votre lettre manuscrite, C.V. et photo, sous la référence du poste choisi, à ASEA - Direction du Personnel - B.P. 5 - 95340 PERSAN.



MEDIA BA

Chef de Marché «Pigments»

Hoechst High Chem

La SOCIETE FRANCAISE HOECHST est filiale du leader mondial de la chimie. Elle réalise en France un chiffre d'affaires de 5 milliards tant en produits importés qu'en produits fabriqués.

Pour répondre à ses objectifs de développement, elle propose un poste de Chef de Marché «Pigments»

Avec l'aide d'une équipe de vente, il sera responsable au niveau national du développement des ventes et de l'accroissement du taux de pénétration dans le secteur des Peintures. Une première expérience technique ou commerciale dans cette gamme de produits est souhaitée. Poste basé à **Paris**.

Ce poste implique une bonne connaissance de l'allemand.

Notre politique interne de développement ouvre de larges possibilités d'évolution vers d'autres secteurs de l'entreprise.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 814 M à la Société Française HOECHST, Département des Ressources Humaines, Tour Roussel Hoechst, Cédex 3, 92080 Paris La Défense.

Hoechst
La voie de l'innovation

DESSEIN







Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Entrez dans l'ère Motorola

Dans le cadre de son développement, Motorola recherche un

RESPONSABLE RÉGIONAL S.A.V.

Véritable patron d'un centre de profit, il doit assurer la gestion complète de son unité, animer et motiver plusieurs équipes de techniciens.

De formation ingénieur ou équivalent, il possède une expérience technique et commerciale importante dans le domaine des radiocommunications.
Lieu de travail : proche banlieue Sud.

Merci d'écrire à Motorola Division Communications, Direction du Personnel, 14, allée du Cantal, Z.I. de la Petite Montagne Sud, 91020 Evry Cedex, sous réf. 470.

MOTOROLA SA
DIVISION COMMUNICATIONS

Carré Turenne

LA QUALITE : PLUS QU'UNE ASSURANCE, UN ETAT D'ESPRIT

POUR UN INGENIEUR H/F EN CONCEPTION ET LOGICIEL

Filiale française d'un groupe industriel helvétique implanté mondialement, nous développons des équipements intégrant électronique et informatique dans l'esprit de précision et de qualité inculqué par notre maison-mère.

Vous avez plus de 28 ans, êtes ingénieur diplômé d'une Grande Ecole (ESE, Sup Télécom, ENSIA...) et avez une expérience industrielle solide, acquise dans la fonction, à défaut en laboratoire d'essai ou en recherche/développement.

Vous êtes responsable, en totalité, de l'ensemble des missions d'assurance qualité, en collaboration avec les chefs de projet, «de l'expression du besoin à la qualification du produit fini».

Vous définissez les procédures, veillez à leur application et surtout participez à la conception de la qualité des logiciels, assurant le contrôle de l'analyse et des essais d'incorporation.

Vous êtes en relation avec l'ensemble des intéressés, internes et externes ; vous parlez anglais et pouvez voyager. Le poste est basé en Auvergne.

Merci d'adresser votre dossier, en toute confidentialité, sous référence 591 M à notre Conseil.

SODERHU
22 rue Saint Augustin
75002 PARIS.

Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

Informatique industrielle — Grenoble

3 Jeunes Ingénieurs Logiciel Système

ESE, ENSIMAG,...

Rattaché à un groupe industriel important (850 personnes en France), ce département, basé à Grenoble, est spécialisé dans la conception et la fabrication de cartes et systèmes informatiques à usage industriel (Robotique, Vision, Traitement Numérique du signal, Télécom,...). Il est l'un des leaders français des Bus industriels grâce à des produits novateurs, s'appuyant sur une équipe R et D Hard + Soft, développant une gamme complète en VME.

Pour renforcer l'équipe Logiciel Système, nous recherchons 3 jeunes ingénieurs possédant, de préférence, une première expérience R et D acquise chez un constructeur ou au sein d'une SSII.

Intégrés dans une équipe, ils devront développer et maintenir des produits Logiciel Système autour des axes suivants :
• Système UNIX • Systèmes Temps réel PSOS et OS9 • Moniteur d'aide à la mise au point VBUG.

Des connaissances de ces systèmes ainsi que de la gamme des microprocesseurs Motorola 68000, 68020 seront très appréciées.

Merci d'adresser votre candidature à notre Conseil ALGOE, en écrivant à Carole de CHILLY, sous référence 232 MO.

ALGOE
9 bis route de Champagne
69134 ECULLY Cédex.

ALGOE

DESSEIN

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Dans le cadre de l'extension de notre activité vous serez chargé de la VENTE des produits de l'Etablissement PARVEX.

Votre activité se développera dans les applications des SERVOMOTEURS et leur COMMANDE, pour les domaines de la ROBOTIQUE, des MACHINES et INSTALLATIONS AUTOMATISEES.

Après formation aux produits, le budget de vente qui vous sera confié sera de l'ordre de 10 MF.

Vous êtes Ingénieur de Grandes Ecoles Electrotechnicien et/ou Electronicien et une expérience de quelques années constitue un avantage certain.

Les postes à pourvoir sont situés en FRANCE, mais une bonne connaissance de l'Anglais vous permettra d'évoluer dans notre implantation internationale.

Merci d'adresser curriculum vitae, photo et lettre manuscrite au Service du Personnel, s/réf. 48555 à l'attention de M. Galmiche, BP 249 - 21007 Dijon Cédex.

ALSTHOM
Division Robotique et Matériaux
PARVEX

CONTESSE

VOS COMPETENCES EN ELECTRONIQUE/AVIONIQUE POUR ALLER HAUT ET LOIN

Systèmes de pilotage, de visualisation, de tests automatiques... les réalisations de SFENA permettent aux grands projets de décoller. CONCORDE, RAFALE, AIRBUS, SUPER-PUMA, ARIANE, DIADEME, nous avons donné l'élan à leur succès. Parmi les premiers équipementiers aéronautiques du monde, SFENA filiale de l'AEROSPATIALE, *c'est aujourd'hui : 1,4 Mds de F de CA et 2300 personnes.*
Vous êtes ingénieurs et vous avez prouvé vos compétences dans le domaine de l'avionique, alors vous pouvez rejoindre les équipes SFENA au sein d'une véritable structure de compétences !

INGENIEURS SYSTEMES

Pour définir et analyser les spécifications, assurer et développer les relations avec les clients et partenaires et mettre en œuvre les systèmes. A votre aisance relationnelle, vous alliez esprit d'équipe, rigueur, méthode et capacité d'analyse dans les *domaines :* *réf.* IS

AVIONS D'ARMES
Sup'Aéro, Sup'Elec, vous parlez l'anglais vous participerez *au développement d'un programme.* L'expérience des matériels et logiciels est souhaitée.

SYSTEMES DE VISUALISATION
Sup'Aéro, Sup'Elec, vous connaissez les systèmes embarqués, le matériel, les modules de visualisation *et les symbologies.*

CHEF DE SECTEUR

TECHNIQUES AVANCEES
Au sein du département Avant-projets, vous préparerez *les applications de l'intelligence artificielle* dans le domaine de l'avionique, et l'aspect prospectif de l'atelier logiciel (outils de spécification, langage de maquettage...). Ingénieur grande école, vous avez des connaissances en avionique et en informatique et si possible en intelligence artificielle. *réf.* CS

INGENIEURS ELECTRONICIENS

COMMERCIAL EXPORT
Au sein d'une équipe de 6 personnes, vous participerez aux actions de prospection commerciale du département militaire (armées, services officiels, ensembliers) en France et à l'étranger.
Vous avez une expérience commerciale, parlez l'anglais ; l'allemand ou l'espagnol seront appréciés.
Vous connaissez bien, par votre expérience, les domaines *de l'aéronautique et de la défense. D'excel*lent contact, vous êtes curieux des besoins du marché. *réf. CE*

SUPPORT TECHNIQUE DES SYSTEMES AVIONIQUES
Pour Airbus A300, A310, A300-600 et A320, vous traiterez les problèmes techniques rencontrés par les clients, participerez à la définition de la politique de maintenance. Ingénieur en électronique ou auto*matique, vous avez de solides connaissances des* systèmes avioniques.
Vous avez 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine de la réalisation d'équipements électroniques embarqués. Vous avez le sens des responsabilités et une bonne aisance relationnelle. Parfaitement bilingue anglais, vous êtes disponible pour des déplacements fréquents. *réf.* ST

RESPONSABLE AVANT-PROJETS

Vous favoriserez les actions marketing et commerciales en établissant les propositions techniques d'équipements ou de systèmes inertiels.
Vous serez *ainsi responsable* de la prise d'engagement de SFENA sur les plans techniques et financiers.
Electronicien à dominante aéronautique, vous avez l'expérience du développement d'équipements embarqués et du contact. Une experience d'industrialisation serait souhaitable. *réf.* RAP

INGENIEURS QUALITE LOGICIEL

Dans le cadre des exigences contractuelles et normatives, vous veillerez dès la conception des logiciels à l'application de la méthodologie de développement.
Ingénieur informaticien, vous connaissez bien les problèmes d'assurance qualité. Une expérience des microprocesseurs et *logiciels temps réels* sera appréciée. Vous avez le sens de la négociation et des relations. Persévérant, vous disposerez d'une large autonomie. *réf.* IQL

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) en précisant la référence du poste choisi à SFENA Gestion des Cadres, Aérodrome de Villacoublay, BP 59, 78141 Vélizy-Villacoublay Cedex.



MEDIA-SYSTEM

NOUS SOMMES LE CERVEAU DES TETES BIEN FAITES

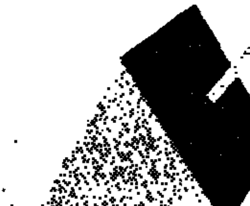
MCDONNELL DOUGLAS

EXPERT EN SYSTEMES D'INFORMATION
Vous comprenez bien le fonctionnement d'une entreprise, base indispensable à la mise en place de sa stratégie d'informatisation.

RESPONSABLE DES SYSTEMES D'INFORMATION INTERNE

Vous serez directement rattaché au Directeur Administratif et Financier. Après avoir établi *un bilan des systèmes d'information existants, vous proposerez* un plan d'action en tenant compte des besoins fondamentaux de l'entreprise et des demandes des départements.
En tant que *maître d'œuvre du Projet, vous déterminerez* les moyens nécessaires au développement et à l'exploitation des systèmes, et leur coût.
Vous serez assisté d'une équipe qui évoluera avec les besoins.
Interlocuteur privilégié des Responsables des Directions Fonctionnelles et des Divisions Opérationnelles, vous saurez les conseiller et leur apporter des solutions cohérentes.
De niveau MIAGE indispensable, vous êtes éventuellement diplômé d'une grande Ecole Scientifique ou de Gestion.
Votre expérience, d'au moins 5 ans dans une fonction similaire ou en tant que Responsable de Projet vous permet de maîtriser parfaitement les techniques de méthodologie informatique.
Vous parlez anglais couramment et la connaissance des langages de 4ème Génération serait un atout considérable.
Rejoignez notre Trajectoire :
Adresser lettre manuscrite, CV, photo, s/réf. PU,
MCDONNELL DOUGLAS,
Direction des Ressources Humaines,
106, Bureaux de la Colline
92213 SAINT CLOUD Cedex.

COMPETENCE FONCTIONNELLE
DEVELOPPEMENT D'APPLICATIONS
OUTILS
COMMUNICATIONS
MATERIELS



PUISSANCE. *Nous sommes un grand groupe de haute technologie, représentant dans le monde plus de 100.000 personnes et 12 milliards de $ de chiffre d'affaires, dans l'aéronautique civile et militaire, l'espace et l'informatique.*

CONQUÊTE. *Proposer des systèmes d'information spécialisés, efficaces et rentables, c'est la stratégie de McDonnell Douglas Information Systems. Nous sommes concepteurs, créateurs, industriels et ensembliers. Nous repoussons les frontières entre les industries des ordinateurs, du logiciel et des télécommunications.*

AMBITION. *Aujourd'hui, nous réalisons plus d'1,2 milliard de $ de chiffre d'affaires avec 12.000 personnes, dans le monde. Nous avons décidé d'être, d'ici à 1990, l'un des tout premiers fournisseurs mondiaux de systèmes d'information destinés aux Directions (financière, commerciale, production, ressources humaines, informatique) des entreprises dans des domaines (Finance, Gestion, Communication, CFAO) où notre haut niveau de compétence fonctionnelle est reconnu.*

AVENTURE. *Nous, filiale française, participons à cette grande aventure. Nous réussirons sur la nouvelle trajectoire tracée dans l'univers informatique, celle des systèmes d'information : aujourd'hui, nous sommes 350... demain 1 000.*

Nous sommes McDonnell Douglas.

CONTESSE

CHARGEURS S.A.

UTA

UTA est une Société de CHARGEURS S.A.
Première entreprise privée française dans le domaine des transports,
CHARGEURS S.A.
***est aussi un groupe* industriel en Europe et sur le continent américain.**
CHARGEURS S.A. compte parmi ses principales filiales : Causse - Walon, *Chargeurs Textile* (Gillet, Delcez, Lainière de Picardie, *PJT, Roudière*), Paquet, Spontex.

DESSEIN

UTA INDUSTRIES

Jeunes ingénieurs grandes écoles

De grandes qualités humaines et un haut niveau technique caractérisent les ingénieurs que nous recherchons. L'introduction de nouvelles technologies aéronautiques, la mondialisation de son marché, l'horizon 1992 constituent les trois enjeux de la Direction Industrielle UTA.

Vous êtes ingénieur

électronicien

(SUPELEC, TELECOMS...)

Nous vous proposons de vous associer à d'importants projets industriels dans des technologies de pointe et de partager nos ambitions. (Réf. IE/LM)

généraliste

(CENTRALE, ENSAM, INSA...)

Venez exercer vos qualités d'animateur, d'organisateur et de gestionnaire dans des secteurs de production en pleine mutation. (Réf. IG/LM)

Vous êtes commercial

(HEC, ESSEC, ESCP...)

Devenez acteur de notre expansion en participant au développement d'une stratégie marketing et à la réalisation d'objectifs en terme de produits et de marchés. (Réf. IC/LM)

Débutant ou avec une 1ère expérience, rôdé à l'informatique, parfaitement bilingue anglais, vous serez affecté au Bourget ou à Roissy au sein d'unités de taille moyenne, d'études, de production ou commerciales, où vous pour*rez affirmer votre sens des responsabilités et de l'initiative,* votre goût pour la mobilité et la performance individuelle.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prét.), en précisant la référence du poste choisi, à **UTA INDUSTRIES** - Division des Relations Sociales - *M. BONFAIT - B.P. 7 - 93350 AEROPORT DU BOURGET.*

FILIALE INGENIERIE GROUPE SPIE-BATIGNOLLES

RECHERCHE

INGENIEUR HYDRODYNAMICIEN OFFSHORE

- Ayant débuté vie active, poste à caractère scientifique et créatif.
- Pratique poussée, informatique nécessaire (Fortran...)
- Anglais courant indispensable

Lieu de travail **CERGY-PONTOISE (95)**

Adresser C.V., photo et prétentions, réf. 71748 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 PARIS.

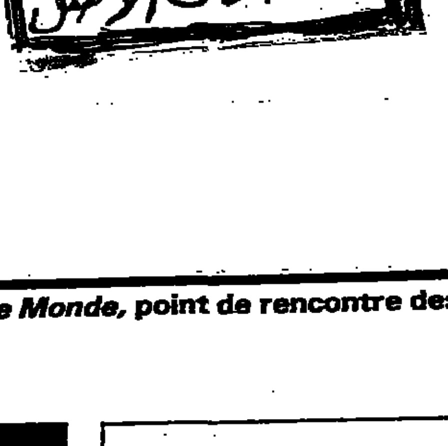
Société de travaux et maintenance industrielle

recherche

JEUNE INGÉNIEUR
pour poste de
CHARGÉ D'AFFAIRES

Tuyauterie et mécanique, responsabilité globale d'un secteur géographique (commerciale, technique, gestion des affaires et des hommes).
Postes en région parisienne et Champagne.

Ecrire avec c.v. et prétentions sous nº 8 426 M,
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.





Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

SUPELEC, TELECOM...

Développer les grands moyens de communication de demain

• TDF

Télédiffusion de France S.A.

1er diffuseur en radio et télévision, TDF au-delà de ses 9.500 émetteurs et réémetteurs de télévision, de ses 800 émetteurs de radio, de ses 10.500 kilomètres de faisceaux hertziens, et de son savoir-faire en matière de satellite de diffusion, c'est aussi :
• La diffusion de données, • La radio messagerie,
• *Et bientôt, une activité de partenarial sur le marché du radio-téléphone.*
TDF souhaite renforcer ses équipes pour ses laboratoires de recherche.

LABORATOIRE EMISSION
Vous contribuez à la définition des spécifications techniques des équipements d'émissions destinés aux réseaux de TDF ; à la tête d'une équipe vous suivez le développement des matériels chez les industriels et coordonnez l'expertise des émetteurs en laboratoire et sur site.

LABORATOIRE RECEPTION
Vous pilotez des études dans le domaine de la réception des signaux numériques et analogiques diffusés ; vous réalisez des simulations informatiques, des essais en laboratoire et sur le terrain et vous élaborez de nouvelles métrologies.
Vous participez activement aux relations nationales et internationales du centre de recherche.

LABORATOIRE TRANSMISSION
Télécommande et gestion des réseaux.
Vous participez au développement d'un nouveau système de téléexploitation du réseau TDF, définissez les spécifications des équipements de télécommande et de supervision.
Vous expertisez les matériels prototypes avec une équipe de spécialistes.

Au sein d'équipes de spécialistes de haut niveau vous développerez votre goût pour la recherche appliquée et le management et pourrez évoluer en fonction de vos aspirations.
- Anglais parlé et écrit indispensable.
- Postes basés à Paris.
Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier en précisant vos centres d'intérêts à TDF, Direction du Personnel, 21-27 rue Barbès, 92120 Montrouge.

DEBUTANTS OU 1ERE EXPERIENCE

INGENIEURS

MEDIA-SYSTEM

Société d'Ingénierie Internationale

PETROLE - PETROCHIMIE

DIVISION EQUIPEMENTS THERMIQUES
PROPOSITIONS – CALCULS THERMIQUES

Jeune ingénieur

génie chimique

qui aura notamment en charge la responsabilité technique de l'étude conceptuelle (thermique, procédés) des projets qui lui seront confiés.
Le candidat que nous recherchons • aime les relations à l'échelle internationale • a une parfaite maîtrise de l'anglais (écrit et parlé) ; s'il connaît l'allemand c'est un atout supplémentaire • étoffe ses compétences techniques d'une riche personnalité afin de convaincre une clientèle de haut niveau technique.

Merci d'adresser un dossier de candidature (CV, photo, prétentions) à l'agence Carré Turenne, 129, rue de Turenne 75003 Paris, sous réf. M 456.

Carré Turenne

UNILOG

JEUNE DIPLÔMÉ D'UNE GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEURS, UNIVERSITAIRE

DÉBUTEZ DANS L'INGÉNIERIE INFORMATIQUE

Nous vous donnerons pour cela les meilleures armes grâce à un "training" intensif, reconnu comme l'un des meilleurs de notre profession.

Rejoignez UNILOG - Industrie, filiale du Groupe indépendant UNILOG (750 personnes, 12 sociétés), spécialisée en ingénierie informatique de gestion dans le domaine industriel.

Vous partagerez la passion de nos 100 spécialistes qui sauront vous communiquer le meilleur de leur expérience.

Plus qu'un métier, une carrière. Nous vous y engageons, c'est aussi cela, l'esprit UNILOG.

Prêts pour le challenge? La prochaine session de formation débute le 11 avril 1988.

Adresser lettre, C.V. et photo, sous référence IND/687, à UNILOG,
9, rue Alfred-de-Vigny – 75008 PARIS.

Membre de SYNTEC Informatique

AD'COM.

FRAMASOFT, unité autonome de FRAMATOME, spécialisée dans le développement et la commercialisation de logiciels et services dans le domaine des calculs scientifiques appliqués à la conception des produits industriels, recherche :

Responsable du Service Applications Industrielles

Chargé de la mise en œuvre de logiciels de calcul (SYSTUS, ADAMEUS, PR2D, PR3D,...) pour la réalisation d'études, vous êtes ingénieur de formation et devez posséder une solide expérience (7 ans environ) du calcul de structures ainsi qu'une réelle connaissance des problèmes industriels.
Outre une bonne aptitude à la négociation car vous serez en relation avec les clients, *ce poste requiert des qualités d'animateur car vous aurez la responsabilité d'encadrement de l'équipe.*

Le poste est à pourvoir à Lyon.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV et lettre manuscrite sous référence BS) à FRAMATOME, Dpt Gestion Prévisionnelle, Tour Fiat, Cedex 16, 92084 Paris la Défense.

framasoft
UNITE DE FRAMATOME

IMPORTANTE UNITE D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE APPARTENANT A UN GRAND GROUPE (Proche banlieue Sud)

recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Mission :
Vous serez responsable au sein de petites équipes pluridisciplinaires de la conception de systèmes électroniques complexes faisant appel à des technologies de pointe (domaines : études amont, conception de circuits, conception de logiciels, tests d'intégration...).

Profil :
Ingénieur grande école (ESE, ENST, ENSAE...), vous êtes débutant ou justifiez d'une première expérience réussie.
Excellent technicien, vous avez un goût prononcé pour l'innovation et un potentiel de créativité important.
Vous avez le désir de vous investir pleinement dans des activités très motivantes, dans une entreprise de dimension internationale.

Merci d'adresser C.V., lettre de motivation et prétentions sous référence 92337/LM à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais Royal - 75001 PARIS

Donner satisfaction au Client est un principe fondamental de la stratégie de DIGITAL. Les évolutions des technologies et des applications informatiques s'accompagnent d'une adaptation permanente de nos services. Pour cela, nous recherchons des :

«Responsables de nouveaux services après-vente»

En liaison avec notre Direction Européenne, vous serez chargé de concevoir, développer et mettre en place notre nouvelle offre de service qui s'étendra aux *réseaux, aux logiciels et autres matériels informatiques.* Vous aurez à rechercher et à qualifier les Clients et partenaires potentiels sur le marché français.

Une expérience d'une dizaine d'années dans l'Après-Vente Informatique ou Télécom ainsi que le management de projets vous auront préparé au défi que vous relèverez avec nous.

Merci d'adresser votre candidature sous référence MON 516 F à DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - 2, rue Gaston Crémieux - BP 136 - 91004 EVRY CEDEX.

Digital : un choix de société

digital

SAT

SOCIETE ANONYME DE TELECOMMUNICATIONS

1er Constructeur français de modems, recherche pour sa BRANCHE TELEINFORMATIQUE

Ingénieurs

débutants ou expérimentés

Ils participeront à l'étude et au développement de matériels de Transmission de Données en vue de leur industrialisation.

FORMATION
- Supelec, Sup Télécom, ECP, ENSTA
- ou ISEP, ISEN, ESME, etc. *avec stage, option ou 1e expérience.*

DOMAINES CONCERNES :
- Transmissions. Téléinformatique.
- Electronique analogique et numérique, circuits prédiffusés.
- Traitement du signal.
- RNIS, Protocole : X25 niveau 2 et 3.
- Utilisation de Microprocesseurs. Processeurs de signaux...

Ces postes à pourvoir, dans un laboratoire en expansion, doivent permettre à de jeunes ingénieurs attirés par la conception (matériel et logiciel) et la réalisation d'équipements logiques et analogiques, une évolution de carrière conduisant rapidement à devenir responsables d'une équipe.

Adresser C.V. sous la référence IB à SAT - Service Central du Personnel 41, rue Cantagrel - 75631 PARIS Cedex 13.

Organisation et Publicité





***Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.**

SYMO

Groupe François Charles OBERTHUR Fiduciaire

LA MONNAIE ELECTRONIQUE

spécialisée dans la mise en œuvre de

SYSTEMES MONETIQUES

et distributeur du *Produit Monétique* le plus vendu dans le monde

recherche dans le cadre de sa politique de croissance. :

3 INGENIEURS SYSTEME Expérimentés

spécialisés dans : ● les calculateurs TANDEM
● l'architecture de Réseaux
chargés d'assurer la définition et le suivi de Systèmes Monétiques.

3 INGENIEURS D'ETUDES Expérimentés

connaissant,
en particulier : ● les calculateurs TANDEM
● le langage TAL
en vue d'effectuer des développements logiciels spécifiques sur le Produit existant.

– Anglais nécessaire;
– la connaissance de systèmes monétiques représente un atout supplémentaire.

Prière de bien vouloir adresser le curriculum vitae détaillé à *Madame* Colette COHEN, SYMO - GROUPE FCO, 102, boulevard *Malesherbes*, 75017 PARIS.

CURRICULUM

DIGITAL, leader mondial des réseaux informatiques et des systèmes intégrés d'information, recherche :

Directeurs de projets

EVRY - LYON

Interlocuteurs et conseillers de nos clients, vous aurez la responsabilité de la réalisation en termes techniques, financiers et humains de grands projets informatiques.

Pour atteindre vos objectifs, vous animerez une ou plusieurs équipes de développement et gérerez des ressources internes ou externes à DIGITAL.

Issus d'une grande école d'ingénieurs, vous avez une expérience de 8 à 10 ans en tant qu'informaticien, dont quelques années d'encadrement de grands projets dans le secteur tertiaire, l'industrie...

Merci de faire parvenir vos C.V. et lettre manuscrite en précisant la ville de votre choix sous *référence MON 513 à Marie-Claire SAN QUIRCE - DIGITAL EQUIPMENT FRANCE -* 2, rue Gaston Crémieux - BP 136 - 91004 EVRY CEDEX.

Digital : un choix de société

digital

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Le centre de Recherche d'un Groupe Industriel International, recrute un électronicien pour son service chargé des applications physiques.

Au sein de cette équipe, vous participerez à la conception d'automatismes utilisant des micro-ordinateurs et à la mise en œuvre de logiciels généraux (acquisition de données, base de données, traitement mathématique, réseau...).

Ingénieur diplômé d'une école supérieure d'électricité-électronique, vous avez acquis une bonne pratique de la programmation des micro-ordinateurs.

Vous avez le goût des contacts qui vous permettra de vous intégrer facilement dans une petite équipe et de devenir l'interlocuteur privilégié des services de Recherche.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV.) sous la réf. 104/M à CURRICULUM, 6 passage Lathuile, 75018 PARIS.

INGENIEURS LOGICIEL

Vous êtes de jeunes concepteurs dont les 2 à 5 ans d'expérience ont permis de prouver vos *compétences en :*

LANGAGES : C, Pascal, ou ADA

SYSTEMES : UNIX, VMS, ou RTES

dans la réalisation de projets *temps réel ou télécom*.

Notre département Conseil et prestations *intellectuelles* vous propose *de travailler dans* les domaines : SPATIAL, ENERGIE, TELECOM ou GENIE LOGICIEL pour les plus grands industriels français.

C'est votre valeur personnelle que vous apporterez à nos clients mais nous vous apprendrons notre savoir-faire acquis en plus de 20 ans de réalisation de systèmes « clés en main » complexes à base de mini-micro temps réel.

Société d'Ingénierie Informatique parmi les plus importantes, nous appartenons au groupe CGE/ALCATEL.

**Merci d'adresser votre candidature au Service Recrutement
T.I.T.N. - 1, rue Galvani - BP n° 110
93101 MASSY Cedex.**

TITN

Nous sommes une société de Télécommunications à vocation internationale.

Vous êtes Ingénieur Diplômé,

Votre formation en informatique et électronique vous permet de travailler dans un secteur de pointe en pleine **évolution** technologique.
Nous vous offrons un poste à responsabilité et de réelles possibilités de carrière dans nos équipes en tant que :

Ingénieur de conception de logiciel systèmes

Ingénieur d'affaires

Nous souhaitons des candidats ayant des connaissances en PABX, réseaux locaux et protocoles de communication (RNIS). La pratique courante de l'anglais est un atout.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo à :
Claude DEUDON, *Direction des Relations Humaines*

J S Télécommunications
Filiale de Robert Bosch et de Jeumont-Schneider
31, quai De Dion-Bouton - 92811 PUTEAUX

RESPONSABLE DEVELOPPEMENT TECHNIQUE DES PRODUITS SALES (FOODS)

SOCIETE INTERNATIONALE PRODUITS AROMATIQUES *recherche* **Responsable développement technique des produits salés (foods)** basé sur la région parisienne.

Formation :
Ingénieur Industrie Alimentaire ou Agricole.

Expérience :
3 à 5 ans d'activité dans une industrie similaire ou *dans un service de développement d'une industrie* utilisatrice (conserves, viandes, snacks, plats cuisinés, fromagerie, surgelés).

Une bonne connaissance des épices serait appréciée.

Anglais courant indispensable pour contacts avec filiales.

Envoyer C.V. manuscrit avec photo et prétentions sous réf. 11970 à PIERRE LICHAU - 10, rue de Louvois 75002 PARIS qui transmettra.

High Tech

Jeune filiale d'un puissant Groupe Industriel Français, nous sommes spécialisés dans le développement de stations de travail graphique et leurs applications en CAO/IAO et dans la conception de composants électroniques - 100 personnes, 85 MF, notre croissance est rapide et nos objectifs ambitieux (500 MF et 20 % du marché à l'horizon 1992).

Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons pour étoffer notre équipe Recherche & Développement à TOULON un

Ingénieur de Haut Niveau
pour travailler sur le Noyau UNIX

Au sein de l'équipe de développement logiciels systèmes et dans le cadre d'études sur les stations de travail, il devra effectuer le portage de modules logiciels au coeur de l'operating system. *Les domaines de* compétence souhaités concernent le logiciel de base, le réseau ou le graphique.

Ingénieur Grande Ecole. le candidat possède une expérience de 3 à 5 ans acquise dans un environnement similaire (une expérience *américaine serait fortement appréciée mais non indispensable).*

C'est en tout cas un véritable spécialiste UNIX qui possède aussi des connaissances hardware.

Il est autonome et rigoureux, doit posséder un fort potentiel de développement et être motivé par des fonctions d'encadrement à terme.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) sous référence *B 137 M à Ernst & Whinney, 150 Bd Haussmann* 75008 PARIS.

DESSIN

E&W Ernst & Whinney Conseil

IFP

INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE

Centre de Recherche pétrole et dérivés, plus de 1800 collaborateurs dont 450 ingénieurs et cadres, recherche pour sa Direction PHYSICO-CHIMIE APPLIQUEE un

JEUNE INGENIEUR DE RECHERCHE

THERMODYNAMIQUE

(Grande Ecole) Thèse de Doctorat souhaitée

Il sera intégré à une équipe dont l'activité est centrée sur la modélisation des propriétés thermodynamiques des fluides pétroliers afin d'assurer *la mise au point de méthodes* thermodynamiques et des logiciels associés (ces logiciels seront intégrés dans des simulateurs de géochimie, gisement, production et procédés).

Maîtrise des méthodes numériques, de l'outil informatique et de l'anglais souhaitée.

Une formation complémentaire sera dispensée à l'ENSPM sur la thermodynamique appliquée aux fluides pétroliers.

Adresser CV, photo et prét. s/réf. 36314 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE



***Leader du petit électroménager, notre groupe* — 8 500 personnes, 12 usines — réalise à l'exportation les deux tiers de son C.A. — 3,4 milliards de francs.**

Notre Direction Informatique, *basée à Paris, recherche son*

CHEF DE PROJET
Finances-Comptabilité

Responsable de l'évolution des applications et produits relatifs à son domaine, *il sera chargé, en coordination étroite avec les utilisateurs,* de la mise en place d'un infocentre d'abord, puis de la refonte des applications en langage de 4è génération.

De formation ESC ou MIAGE, vous avez 5 ans d'expérience en organisation, notamment comptable ou financière, de bonnes capacités de communication alliées à un solide sens de l'analyse et *vous souhaitez participer à la conception d'une informatique* résolument tournée vers les utilisateurs.

Merci d'envoyer CV + lettre manuscrite + salaire actuel à notre Conseil :

ALCANE 10, rue de la Paix 75002 PARIS

amp

Société industrielle multinationale leader dans la vision artificielle (150 personnes)

INGENIEUR

UP SYSTEMS

MICRO-MECANICIEN

Débutant ou quelques années d'expérience

Nous produisons des machines de contrôle de circuits imprimés associant l'ELECTRONIQUE, l'INFORMATIQUE, l'OPTIQUE et la MECANIQUE DE PRECISION.

Vous êtes un ingénieur passionné par les études de mécanique de haute précision et grande fiabilité. Venez rejoindre notre département mécanique et participer à la recherche et au développement de machines de haute technologie.

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite + prétentions à Michèle Barré, UP SYSTEMS, 40-44 rue des Meuniers, 93100 MONTREUIL

ANCOM



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



débutants ou 1ère expérience de 2 à 3 ans

- vous avez le goût de la construction
- vous adhérez à nos principes : gestion, qualité, délai
- vous envisagez une évolution de carrière à la mesure de vos ambitions
- vous voulez exercer une activité responsable en Région Parisienne.

Participez à l'expansion de notre Direction Centrale Habitat G.P., dans les filières :
Travaux-Commercial - Etudes de prix et Méthodes.

Adressez lettre de motivation avec CV, et photo à
Mme BERGERAT - BOUYGUES
Challenger
1, Avenue Eugène Freyssinet
78061 St-Quentin en Yvelines

BOUYGUES

BANQUE D'AFFAIRES INTERNATIONALE
recherche :

EXPLOITANTS GRANDES ENTREPRISES

Les candidats de formation supérieure (Grande Ecole de Commerce, Université...) devront avoir :
- une expérience bancaire d'au moins 4 ans,
- une excellente connaissance de l'exploitation, des produits bancaires domestiques et internationaux,
- le sens du risque,
- une très bonne pratique de l'anglais.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. s/réf. 6418
à PIERRE LICHAU - 10, rue de Louvois
75002 PARIS qui transmettra.

PARTICIPER A LA REUSSITE D'UN NOUVEAU GRAND DU RECRUTEMENT

CONTACT-TELEPHONE 16 (1) 42 61 82 81

BOSSARD CARRIERES vient de voir le jour, créé par le groupe BOSSARD en vue de diversifier son développement dans le recrutement.
Parallèlement au succès d'ORES SEARCH, reconnu comme l'un des premiers vrais cabinets français d'approche directe de dirigeants, BOSSARD CARRIERES s'oriente vers le conseil en recrutement du Middle Managagement (recherche directe et/ou annonces).

SENIOR CONSULTANTS

Vous pouvez attester de votre réussite par votre expérience en cabinet. Vous souhaitez rejoindre une équipe véritable, dotée de moyens logistiques réels et innovateurs. Nous sommes prêts à vous accueillir.
Pour cela, Thierry PIQUE, Directeur Général de Bossard Carrières, vous remercie de prendre contact :
- par téléphone (1) 42 61 82 81 de 8 h 30 à 18 h 30 (le samedi de 10 h à 13 h)
- par minitel : 3615 code MSAGE (accès provisoire à CVCOM) ou
- par courrier : Bossard Carrières
4 rue Quentin Bauchart - 75008 PARIS.

BOSSARD Carrières

Dans le cadre de son expansion

IMPORTANT GROUPE DE CLINIQUES

RECHERCHE SES

FUTURS DIRIGEANTS

Après une période de formation, les candidats se verront confier la responsabilité administrative et financière d'un établissement.

Ces postes sont à pourvoir en région parisienne et en province.

Cette offre s'adresse à des jeunes diplômés d'écoles de commerce, ayant ou non une expérience professionnelle.

Ecrire sous n° 8 415 M, LE MONDE PUBLICITÉ,
7, rue Montessuy, 75007 PARIS.



VOUS ASSUREZ ?

Rejoignez nos équipes, devenez

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL EN RISQUES INDUSTRIELS

En relation avec les coutiers et nos agents, vous êtes le conseil de nos clients pour la protection de leurs équipements industriels et informatiques.
Après une formation theorique et pratique (8 à 12 mois), vous identifiez les risques, proposez les mesures de préventions et négociez les conditions de garantie et de tarification.
Pour ces missions, vous intervenez sur toute la France et ponctuellement à l'étranger.
Travaillant de façon autonome, vous êtes responsable de vos décisions qui engagent financièrement et commercialement l'U.A.P..
Ingénieur de formation, ou titulaire d'une Maîtrise de Science et Technique, vous êtes débutant ou possédez une expérience de 3 ans maximum.
Homme de terrain dynamique, vous êtes un décideur et vous savez convaincre.
Vous ferez la preuve de vos aptitudes relationnelles et de votre sens de la négociation au cours d'une prochaine réunion d'information.
Pour en savoir plus, adressez votre dossier de candidature (CV, photo, rémunération actuelle, lettre) à Bertrand Bottois, Service Recrutement Cadres, UAP, TOUT ASSUR, 34 F, 92083 Paris la Défense.

UAP
Placez votre réussite en 1er. Numéro 1 oblige.

MEDIA-SYSTEM

Filiale d'un très puissant Groupe industriel français, nous sommes parmi les leaders mondiaux de la fabrication et de la commercialisation de produits réfractaires haut de gamme destinés aux marchés de technologies avancées. C'est dans ce contexte que nous souhaitons intégrer un

Ingénieur commercial export

Basé Lyon

En collaboration avec notre Directeur des ventes, vous serez responsable de la conception et de l'application du plan commercial au niveau international.

Négociation commerciale de très haut niveau, suivi de marché, animation, actions promotionnelles...sont vos priorités.

Très autonome et avec l'appui d'un important réseau de ventes étranger, vous serez le véritable patron de votre CA.

Nous lançons ce défi à un jeune professionnel (30-35 ans) des marchés d'investissement et de consommation.
De formation ingénieur, vous bénéficiez d'une expérience commerciale dans l'engineering, la chimie, la sidérurgie.
Votre anglais est courant et vous avez de très bonnes connaissances en allemand.
Si vous avez la ferme volonté de vous impliquer, votre réussite et votre évolution seront certaines au sein de notre Entreprise et de notre Groupe.

DIACONSEILS
ETUDES, RECRUTEMENT ET FORMATION

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, salaire actuelle et photo, sous réf. 259, à Diaconseils, 24 rue du Cdt Faurax, 69006 Lyon.
Confidentialité assurée.

MEDIA-SYSTEM



Ecole nationale supérieure

cherche

UN CONSULTANT EN PROJETS INDUSTRIELS

Ce consultant devra être à même de mener à bien :
- Le suivi du développement industriel des projets de création de produits ;
- Un enseignement pratique et théorique de la propriété industrielle ;
- L'animation d'une structure de coordination des actions en ce domaine et, plus particulièrement, de conseiller la Direction de l'Etablissement sur les questions de protection et d'exploitation industrielles.

Merci d'adresser vos candidatures à ENSCI, 48, rue Saint-Sabin, 75011 PARIS, qui vous communiquera les termes du cahier des charges.

Ville de Roanne
(50.000 habitants)

RECRUTE

à compter du 1er avril 1988

BIBLIOTHÉCAIRE

de 1re catégorie.

Candidatures à adresser avant le 15 mars 1988 à Monsieur le Député Maire, Hôtel de Ville, 42328 ROANNE CEDEX.

CABINET DE CONSEIL

spécialisé dans l'audit organisationnel
gérant d'importants marchés de formation

RECHERCHE

L'ANIMATEUR DE SA FILIALE ADMINISTRATION ET COLLECTIVITÉ TERRITORIALES

Niveau grande école ou 3e cycle spécialisé, quelques années d'expérience dans le conseil ou dans l'administration d'Etat ou territoriale.

Prière d'envoyer C.V. + photo + prétentions à :
D. DUPUY - Groupe STRATEMA - 7, rue Ambroise-Thomas, 75009 PARIS.

Le Monde

L'augmentation des ventes et des recettes publicitaires, la création de suppléments-Campus, Radio, Télévision, Le Monde des Affaires... -, la diversification vers d'autres médias, la construction d'une imprimerie ultra-moderne, un CA consolidé d'un milliard de F et des bénéfices démontrent la réussite de nos idées et de nos équipes. Dans ce contexte de modernisation, pour aider au mieux la Direction Générale dans la politique sociale de l'entreprise, le service du personnel se renforce et recherche le

CHARGE D'ETUDES EN RESSOURCES HUMAINES

Au sein d'une équipe professionnelle et en liaison étroite avec le chef du service, au-delà des études des textes législatifs et conventionnels, vous piloterez l'analyse des besoins en vue de l'élaboration des plans de formation et la création de postes, vous participerez aux définitions de fonctions avec le souci des évolutions techniques... Autant d'études et d'enquêtes, d'analyses et de recencements, de rapports de synthèse qui permettront par leur éclairage de prendre des décisions rapides et adaptées, de conseiller l'encadrement, de contribuer à la communication interne, de gérer et de valoriser le potentiel humain de l'entreprise. Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer des diplômés de l'enseignement supérieur à orientation Ressources Humaines et Droit Social ayant exercé pendant au moins cinq années des responsabilités similaires. Analyse et synthèse, sens de la communication, talent rédactionnel et esprit de prospective, autant de qualités que vous devrez mettre en œuvre dans ce poste.

Merci d'adresser votre lettre de motivation + CV + photo + prétentions à PAUL-EMILE TAILLANDIER CONSEIL, 10 rue du Colisée, 75008 Paris, sous référence 385/M.

PAUL-EMILE TAILLANDIER CONSEIL

RESPONSABLE MARKETING

Au sein de notre Division ROBOTIQUE et MATERIAUX, vous aurez la responsabilité du Marketing de notre Etablissement PARVEX, dont l'activité est centrée sur les SERVOMOTEURS et leur COMMANDE destinés aux marchés de la ROBOTIQUE, de la MACHINE-OUTIL et des EQUIPEMENTS AUTOMATISES. La part de l'exportation est très importante.
Vous êtes Ingénieur, titulaire d'une double formation technique et commerciale Marketing, acquise dans une grande Ecole de Commerce (HEC, ESSEC, Sup. de Co.) ou par une formation complémentaire MBA.
Une première expérience professionnelle d'environ trois ans dans le commerce des Systèmes ou des Produits Industriels est nécessaire.
Après une adaptation aux techniques de quelques mois, vous serez rattaché au Directeur de l'Etablissement PARVEX (Dijon) et vous serez chargé de la réalisation et de l'animation de "toutes" les actions Marketing de l'Etablissement.
La dimension de notre groupe offre de très larges perspectives d'évolution de carrière pour des hommes de valeur.

Merci d'adresser curriculum vitae, photo et lettre manuscrite au :
Service du personnel s/réf. 48 556
à l'attention de M. Galmiche, BP 249 21007 Dijon Cédex.

ALSTHOM
Division Robotique et Matériaux
PARVEX

CONTESSE





Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Valeo

LE SPECIALISTE MONDIAL DE L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE cherche pour sa branche Embrayages le

Responsable formation-communication

de son établissement d'AMIENS (1 300 pers.)

Dépendant du Directeur du Personnel, en relation avec les responsables opérationnels, vous définissez une véritable politique de développement des ressources humaines. Responsable de la formation, vous élaborez, gérez et suivez le plan annuel de formation, concevez le contenu pédagogique des stages en veillant à ce qu'il soit conforme aux besoins de l'entreprise, sélectionnez les intervenants... Responsable de la communication interne, vous animez les moyens d'information et développez les structures participatives (expression des salariés, cercles de progrès).

Les conditions de votre réussite : une formation supérieure (Grande Ecole, Université), une expérience de la fonction de 2 à 3 ans, la connaissance de l'anglais... mais aussi la volonté de participer activement à l'évolution des ressources humaines dans une entreprise industrielle en pleine mutation, à dimension internationale.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, s/réf. 615, à Annick Lucchini - JACQUES TIXIER S.A. - 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.

jacques tixier s.a.

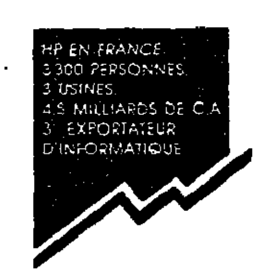
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA BK

CONSULTANT EN RECRUTEMENT

Je m'appelle Claire Bachelard, je suis responsable de la gestion des ressources humaines et je dirige une équipe de douze personnes. Douze professionnels exigeants dans leur travail, motivés, passionnés par leur métier et par leur entreprise. Aujourd'hui, à Grenoble, j'ouvre un poste de conseil en recrutement et orientation professionnelle. Je souhaite le pourvoir par une personne qui a une première expérience de un à deux ans dans le domaine du recrutement et qui de préférence parle bien l'anglais. Vous bénéficierez de l'appui sans réserve d'une équipe compétente et d'un contexte permettant un fort développement personnel. Votre évolution de carrière suivra votre capacité à affirmer votre professionnalisme, à prendre des initiatives, et des responsabilités.

Merci d'écrire sous réf. MOA1S2 à Claire Bachelard, Hewlett-Packard, 5 avenue Raymond-Chanas, 38320 Eybens.



TOUJOURS AVEC VOUS



Responsable marketing

300 - 350 KF+/an

Il s'agit pour nous d'un poste clé. Vous serez l'animateur du Marketing/Produits de la division AUTOMOBILE.

Vous interviendrez sur le terrain en appui à la force de vente, serez l'interface des Directeurs Usines, Qualité, Développement, Ventes, etc.

De formation supérieure technique ou commerciale, vous parlez couramment l'anglais et avez au moins 5 ans d'expérience Marketing/Vente **industriel** dans le secteur **AUTOMOBILE**.

Vos qualités relationnelles et votre sens de l'animation d'équipe doivent vous permettre d'évoluer rapidement au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser votre dossier en toute confidentialité à notre Conseil, sous la réf. 5335, ou transmettez-le sur Minitel en composant le 3616 Code **C.V. PLUS**.



Ressources & Développement

6, rue Casimir-Delavigne - 75006 PARIS



R&D

ELARGISSONS ENSEMBLE L'ESPACE INFORMATIQUE

Nous ouvrons de nouveaux espaces. Nous abordons, par exemple, l'espace des "immeubles intelligents". Pour opérer dans ces paysages évolutifs, nous recherchons des femmes et des hommes motivés par le Conseil et la Vente. Leur mission sera vaste : évaluer les besoins de leurs clients et prospects, imaginer des solutions techniques et financières, négocier les contrats, participer à la mise en œuvre des systèmes et applications, former les utilisateurs, suivre leur évolution pour y répondre.

DEVENEZ INGENIEUR COMMERCIAL ou INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL à IBM FRANCE

JEUNES DIPLOME(E)S

d'une grande école d'Ingénieurs ou de Commerce

(Bac + 4 minimum),

débutants, ou possédant une première expérience professionnelle

Des postes sont à pourvoir à PARIS et en PROVINCE.

Merci de nous adresser votre candidature sous réf. L 21 à :

IBM France – Département Recrutement – 5, place Vendôme – 75001 Paris

Nous rembourserons vos éventuels frais de déplacement.



CONSENSUS



N° 1 mondial du chauffage professionnel par infrarouge.
80 % de notre CA réalisé à l'export.
Nous créons un poste d'

INGENIEUR CHEF DE PRODUIT INTERNATIONAL

En prise directe avec la Direction Générale des opérations, vous gérez et faites évoluer une ligne de produits sur un marché industriel dans un contexte international.

Ingénieur de formation, pragmatique et homme de terrain, vous avez une première expérience qui vous a permis de vous confronter à des problèmes d'analyse de marché et de réseaux de distribution industrielle.

Stratégique, ce poste vous permettra de jouer un rôle moteur dans la mutation de notre entreprise sur le marché du chauffage de locaux industriels.

Anglais indispensable, allemand serait un plus.

Poste basé à Dijon (21). Rémunération attractive.

Merci d'adresser candidature (CV, lettre manuscrite, photo), sous réf. P 45 LM, à notre Conseil, Françoise PETIT, 62, rue de Miromesnil, 75008 Paris. Tel. : 42.89.10.08.



Paris
Dijon
Besançon

AMIENS

Capitale de la Picardie

à 130 km de Paris (135.000 habitants)
vivra bientôt à l'heure du câble.

Si vous êtes motivé pour participer à cette opération, le département culture et communication

RECHERCHE

UN CHARGÉ D'ÉTUDES (H/F)

pour la mise en œuvre du plan câble.

Il ou elle sera chargé(e) de :

mettre en place les contrats, dynamiser les différents partenaires, animer des groupes de travail, coordonner les différents secteurs d'activités.

Une bonne connaissance du milieu de la communication et des technologies nouvelles est souhaitée.

Expérience professionnelle, travaux de recherches appréciés.
Diplôme : BAC + 5 en économie, marketing ou communication.
Anglais vivement souhaité. Poste à pourvoir rapidement.

Contrat à durée déterminée d'un an éventuellement renouvelable.
Salaire annuel : environ 93.000 F net.

Adresser votre candidature : lettre manuscrite + C.V. + photo à :
Monsieur le Maire d'Amiens,
B.P. 2720 - 80027 AMIENS CEDEX
avant le 9 mars 1988, 17 heures, délais de rigueur.

Côte d'Ivoire

RESPONSABLE BUREAU D'ETUDES ET DE METHODES

Basée à Abidjan, notre entreprise d'ingénierie et de mise au point de technologie agro-alimentaire, conçoit, réalise et commercialise des équipements industriels et des usines destinés à la transformation de produits agro-alimentaires.

Nous recherchons notre Responsable du Bureau d'Etudes et des méthodes. Sous l'autorité du Directeur de la Recherche et du Développement, il détermine les process de transformation des produits, puis conçoit les équipements et lignes industrielles correspondants, en établit les plans de réalisation et en suit la réalisation, tout en ayant à l'esprit le sens des réalités économiques des technologies mises au point. Ce Responsable peut compter sur l'appui de deux Ingénieurs et de cinq Dessinateurs qu'il anime.

Nous cherchons un Ingénieur (AM, INSA, ENI...) qui possède environ 10 années d'expérience similaire acquise dans une entreprise industrielle ou dans une entreprise d'ingénierie réalisant des équipements industriels spécifiques.

Nous proposons un statut d'expatrié, avec les avantages, qui lui sont liés (salaire, logement, véhicule) de nature à intéresser un candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 21/2530 A à :

EGOR RHONE ALPES
Tour du Crédit Lyonnais
129, rue Servient - 69431 LYON CEDEX 03

EGOR

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS
à vocation internationale
INDUSTRIES ELECTRONIQUES ET ELECTRIQUES
organisé en centres autonomes de taille humaine
recherche le

DIRECTEUR COMMERCIAL

pour une de ses sociétés, en plein développement, leader national sur ses marchés.

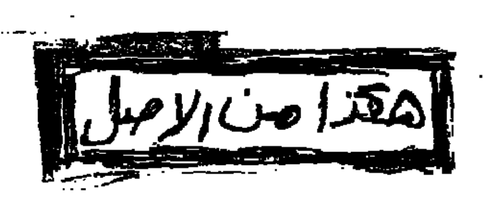
Région Parisienne

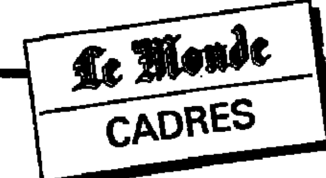
- Vous aimez le challenge et structurerez l'implantation commerciale nécessaire pour conquérir les marchés extérieurs.
- *Vous managez et animez des équipes technico-commerciales avec succès.*
- Vous intégrez le concept marketing dans sa globalité.
- *Vous êtes diplômé d'une école supérieure de commerce.*
- Votre maîtrise de l'anglais est parfaite.

La rémunération proposée pour ce poste est très motivante et les possibilités d'évolution réelles.

Adresser C.V. complet, lettre manuscrite et photo récente sous référence 500 à

G.M.ICARD/consultants s.a.
10, bd Suchet - 75016 PARIS, qui traitera confidentiellement votre candidature.





Le Monde

L'augmentation des ventes et des recettes publicitaires, la création de suppléments –Campus, Radio, Télévision, Le Monde des Affaires...–, la diversification vers d'autres médias, la construction d'une imprimerie ultra-moderne, un C.A. consolidé d'un milliard de F et des bénéfices démontrent la réussite de nos idées et de nos équipes. Dans ce contexte de modernisation, pour aider au mieux la Direction Générale dans la politique sociale de l'entreprise, le service du personnel se renforce et recherche le

GESTIONNAIRE DES INDICATEURS SOCIAUX SPECIALISTE DE MICRO-INFORMATIQUE

Au sein d'une équipe professionnelle et en liaison étroite avec le chef du service, vous participerez à la mise en œuvre et au contrôle des règles de paie et à l'exploitation des données de gestion. Vous assurerez les prévisions, l'analyse et le suivi, le contrôle a priori et a posteriori de la masse salariale ainsi que l'établissement des tableaux de bord et le chiffrage des coûts sociaux. Dans ce rôle de contrôleur et de correspondant informatique, vous animerez les liaisons avec la Direction des Systèmes d'Information et de l'Organisation et surtout avec les utilisateurs que vous assisterez sur le plan informatique. Nous souhaitons rencontrer des diplômés de l'enseignement supérieur en gestion possédant une expérience d'au moins 5 années en gestion et contrôle budgétaire de personnel.. Connaissance et expérience de la micro-informatique, (D BASE III LOTUS) et du langage Système Expert s'imposent autant que sens de l'organisation et rigueur dans la gestion, ainsi que capacité à communiquer et à former.
Merci d'adresser votre lettre de motivation + CV + photo + prétentions à PAUL EMILE TAILLANDIER CONSEIL, 10 rue du Colisée, 75008 PARIS, sous la référence 386/M.

PAUL-EMILE TAILLANDIER CONSEIL

LA LETTRE DE LA COMMUNICATION ÉCOLES-ENTREPRISES mensuel d'informations sélectionnées pour les professionnels de la formation et du recrutement, renforce sa pagination et recrute

JOURNALISTE PIGISTE

spécialiste de la formation et/ou recrutement. Adresser lettre manuscrite + CV + photo + prétent. à *la Lettre de la communication Ecole-Entreprises,* 9, rue Lagrange, 75005 PARIS.

ATHANOR

Ctre rég. de développement économique et culturel de MONTLUÇON (Allier) RECRUTE

un cadre administratif et financier

chargé d'assurer :
– la gestion administrative courante ;
– la gestion financière et comptable ;
– la gestion administrative du personnel ;
– la gestion des approvisionnements.

Formation supérieure (ESC-DECS), exp. de 5 a. exigée dans un poste similaire. Maîtrise de l'outil informat., grande disponib. horaire. Adresser CV, photo et prétentions à la direction ATHANOR Quai Ledru-Rollin, BP 218, 03109 Montluçon.

DIRECTRICE OU DIRECTEUR JURIDIQUE 250 000 F

10 ans d'expér. pour groupe dynamique, solide, centre Paris. Droit ccial, droit social, sens du détail, petite équipe. Ecrire confidentiellement : ERSA, 8, r. Boucry, 75885 Paris Cedex 18.

La Fédération régionale

DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIO-CULTURELS DE L'ILE-DE-FRANCE

recherche

DÉLÉGUÉ(E) RÉGIONAL(E) ADJOINT(E) (MI-TEMPS)

notamment pour superviser la gestion générale, le service informatique, l'administration, et concourir au développement des centres et des unions départementales. Compétences : gestion, comptabilité, informatique. Sensibilité : champ associatif, partenariat social.

Env. CV à F.I.F., 251, r. de Crimée, 75019 Paris (au plus tard pour le 7 mars).

Une importante Sté métallurgique recherche pour son unité de fabrication (70 personnes) ARDENNES

INGÉNIEUR FORMATION MÉCANIQUE

Connaissance dans les ensembles mécano-soudés et en électromécanique souhaitée.

30 ans environ, de formation école d'ingénieurs (INSA ou équivalent), le candidat a une expérience de 4 ans environ en production.

Chargé de l'intégralité de la production, du service des méthodes à la qualité. Capable d'animer et de motiver le personnel.

Merci d'adr. lettre de candid. man., C.V., photo et prét. s/réf. 945 à VALENS CONSEIL, 10, rue de Louvois, 75002 PARIS, qui tr.

Import. sté d'études et de montage développant actuell. ses activités dans le domaine de la Thermique rech. : 2 ingénieurs débutants avec 1 ou 2 années d'exp. Formation AM, ENSI et INSA, 5 techniciens IUT ou BTS débutants. Une format. théorique et/ou prat. en thermique constituerait un plus import. pour les postes à pourvoir. L'entreprise assurera aux candid. retenus une format. pratique complém. et leur offrira des perspect. de carrière intéress. Ecr. n° 3750 DECO Publicité, 10, sq. du Var, 75020 Paris, qui transmettra.

COURS PRIVÉ recrute

PROFESSEURS

maths, physique, éco., qualifiés (CAPES, agrégation). Exp. classes terminales et jury bac. Tél. : 43-36-48-00.

secrétaires

Pour la durée d'un congé de maternité, la Mutuelle de la Presse recherche une secrétaire, excellente dactylo, ayant une bonne connaissance de la gestion du personnel, libre très rapidem. Ecrire avec CV à la MNPL, 29, rue de Turbigo, 75002 Paris.

traduction demande

INTERPRÈTE FRANÇAIS-ESPAGNOL techniques, scientifique, commercial, longue exp., cherche emploi stable ou à domicile. SCHWARTZ, 86, av. du Dr-Arnold-Netter, 75012 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION

Doctorat sciences éco (marketing) Licence psychologie - CELSA

15 ans d'expérience diversifiée dans le secteur tertiaire (édition/presse, informatique, organisme financier, conseil).

Véritable professionnel de la communication d'entreprise, externe et interne : stratégie globale, communication institutionnelle, communication/produit, relations publiques/presse, création d'événements, mécénat et sponsoring, communication financière et communication interne (journaux d'entreprise, magazines TV-Vidéo)

étudie toute proposition motivante.

Ecrire sous le n° 6013 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS

J.H. 25 a., CAP comptabilité, expérience 1 an. Sérieux et dynamique, cherche emploi bureau. T. : 45-55-91-71, p. 40-40

H. 45 a., prof. d'espagnol (école gestion), langue matern., et de géog. (univ. Paris). Accepterait ttes propositions pour juin-juillet-août. Ecrire sous le n° 8434 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

H. 37 a., licence sc. éco + maîtrise de gestion. 15 a. exp. gestion administrative dont 7 a. DAF. Compta anglo-saxonne, angl. courant, recherche poste en expatriation ts pays. Disponible de suite. Tél. M. GUEYE : 46-02-24-79.

J.H. 25 a., CAP comptabilité, exp. 1 an, sérieux et dynamique, cherche emploi bureau. Tél. : 45-55-91-71, poste 40.40.

J.F. 24 a., maîtrise hist. de l'art. Exp. documentaliste/pigiste, ch. emploi. Tél. : 42-82-95-79.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL BANQUE retraité selon convention, connaissances bancaires générales et compétences juridiques, fiscales, relat. humaines, rech. emploi complémentaire valorisant, exp. et dynamisme, pratique. Ecrire sous le n° 8443 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

2e arrdt

SENTIER

2 pces, cuis., w.c., douche. 355.000 F. Immo Marcadet, 42-52-01-82.

3e arrdt

PROCHE HOTEL DROUOT dans imm. 1900, 2e étage, asc., appt 134 m², poss. prof. libérale ou habitation mixte. 2.500.000 F. Tél. H.B. : 42-83-74-40.

5e arrdt

CENSIER GOBELINS

3 p. 75 m², 4e ét., asc., calme, soleil. 43-36-17-36.

7e arrdt

7e VARENNE

Hôtel particulier XIXe Gd stand. 200 m² env. Loué loi Quilliot récup. 7 p. Service poss. park. Prof. lib. poss. 6 250 000 F. Visite mercr. de 14 à 16 h. 6, CITÉ MARTIGNAC, 7e. S. KAYSER (1) 43-29-60-60

12e arrdt

Disponible le 1-7-88 : 2 p. 40 m², cuis., bains, wc, réf. nf. A saisir rapidement. 570 000 F. Idéal placement. Rentabilité locative 3 500 F env. Ecr. à J.-L. Bonenfant, BP 5 Dangeau, 28160 Brou.

NATION

130 m² non conventionnel liv. + 2 chbres, calme. 2.100.000 F. 45-46-26-25.

13e arrdt

BD PORT-ROYAL 6 P.

17 m² divisibles, appt de charme original, ét. élevé asc., poutres, balc. 2 entr. Possib. professionnel en partie. 4 200 000 F. Exclusivité ASM - 47-70-06-06.

CITÉ FLORALE

le charme d'une pet. MAISON calme de 80 m² pour 1 ou 2 pers. 45-46-26-25.

14e arrdt

MONTSOURIS, récent très beau 3 p. cft, 81 m² environ, gd balc. (10 m/1,40 m), vue Sacré-Cœur. 1.500.000. 45-77-96-85. 45-88-75-61 soir et week-end.

18e arrdt

MAIRIE 18e

2 pces, cuis. à rénover. 225.000 F. Luxueux 2/3 pces, cft, cuis. américaine aménagée. 630.000 F. Immo Marcadet, 42-52-01-82.

Particulier vend STUDIO, 32 m², cuisine séparée, w.-c., premier étage cour. Métro : Château-Rouge. Téléphone. : 48-06-60-21.

95- Val-d'Oise

VILLIERS-LE-BEL

Appt F4 dans parc, séj. db., s.-d.b., w.c., cuis. équip. rust., park. + box. Calme, verdure, tous commerces, école, transp. à prox. RER. Prix : 376.000 F. Tél. 39-90-89-97 (apr. 19 h).

Province

Part. vend dans résidence services 3e âge, Aix-en-Provence, appt 3 p., stand. Tél. : (16) 42-63-00-81.

locations non meublées demandes

Paris

Journaliste *le Monde* ch. grand studio ou deux-pièces alentour quart. République, Bastille ou 14e, 15e, 19e, 20e. Calme, clair, prix envisagé 2.500-3.000 F. Tél. : 43-40-92-57 (répondeur).

hôtels particuliers

VINCENNES BOIS

BEL HOTEL PARTICULIER 350 m² - PRÈS CHATEAU AMBASSY - 45-62-16-40

appartements achats

EMBASSY SERVICE

recherche achat APPTS HAUTS DE GAMME et HOTELS PARTICULIERS PARIS RÉSIDENTIEL

TÉL. (1) 45-62-16-40

Recherche 2 à 4 p. PARIS, préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-48-07, même le soir.

J. FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, Paris-15e, rech. pour clientèle sélectionnée APPTS et IMM. tous prix, ttes surf. Paris 6e, 7e, 15e, 16e. 45-66-00-75.

IMMO MARCADET

Rech. urgent ttes surfaces même à rénover. Paris ou portes. Tél. : 42-52-01-82.

GROUPE DORESSAY

RECHERCHE ACHAT PARIS RÉSIDENTIEL APPTS HAUT DE GAMME et HOTEL PARTICULIER Tél. : 45-48-43-84

maisons individuelles

A vendre Bretagne, bord de mer, maison, très bien située, vue sur mer, beau terrain. Prix à débattre. Tél. : 43-25-04-90 (bureau) 42-37-55-28 (appt)

1 heure de Paris, près Ch-Thierry. Autoroute de l'Est. Communications faciles train. Particulier vend MAISON RURALE 90 m² habitables + 1 pièce, tout confort, chauff. fuel, séjour, cheminée, 3 ch., gde cuis., cab. toil. + salle bns, 2 w.c., cave, cellier, charp. neuve, très bonne isol. gle, gd garage 2 voit. + dépend., jardin 900 m² ent., clos arb. fruit.

550.000 F à débattre.

viagers

F. CRUZ - 42-66-19-00 8, r. La Boétie, particuliers votre dossier viager. Estimation gratuite. 48 ans d'expérience. Garant. financ.3.000.000 F.

locations non meublées offres

Paris

44, BD GOUVION-ST-CYR, 4 pces tt cft, chambre serv. refait neuf, chauffage centr. 9 500 F net. S/place mercr. de 15 à 17 h.

GARE DE LYON, dans bel imm. anc., 5e ét. asc. Gd 4 p. cft. Chff. indiv. gaz. 8 500 F + 620 F ch. Tél. le matin : SEGECO 45-22-89-92

ILE ST-LOUIS, quai Béthune, bât. cour, 3e ét. sans asc. Calme, 4 p. cft, 8 700 F + 450 F ch. Tél. matin : SEGECO 45-22-89-92

Région parisienne

Me CHARENTON-ÉCOLES, de résidence de stand., studio 31 m² avec park. et cave. 2 920 F + 180 chges. POG : 45-87-71-00

LA VARENNE, de résidence de stand., studio 4e ét. avec park. et cave. 2 100 F + 250 F chges. Libre de suite. POG : 45-87-71-00

A louer centre SURESNES (92). Refait neuf. Ensoleillé. Vue sur t. Eiffel. 2 pièces + cuisine + s. de bs. Penderie + cave. Ts les jrs à partir de 20 h. 47-74-60-34.

CHENNEVIÈRES, ds petite résid. calme, de stand., beau 5 p. 119 m², 2e ét., avec box. 5 950 F ch. compr. Beau 4 p. 89 m², 2e ét., avec box. 4 440 F ch. compr. Libres de suite. POG : 45-87-71-00

pavillons

A vendre, rue Fernand-Taveau, Le Mans, 3 km gare et centre-ville, maison sur terrain 1.600 m², 5 p. + cuisine, lingerie, cave, garage, salle de bains, w.c., haut et bas, arbres fruitiers, jardin paysagé. 600.000 F. Tél. : 43-24-63-68.

maisons individuelles

ST-CLOUD, VAL-D'OR, maison meulière s/3 niv., bon état, 150 m², terrasses, gar., jard., vue. 3.700.000 F. COMADIM, 42-95-15-63, p. 192.

terrains

RECHERCHONS AU MAROC

TERRAIN pour promotion immobilier et tourisme pour groupe INVESTISSEURS Basé en Suisse. Ecr. SI n° 8441 *le Monde Publicité,* 5, r. Monttessuy, 75007 Paris.

bureaux

Locations

Domiciliation depuis 80 F/ms Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. Constitution SARL 1 500 F HT. INTER DOM : 43-40-31-45.

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** SARL - RC - RM Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques. **43-55-17-50**

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL** bureaux, secrétariat, télex **CONSTITUTION STÉS** Prix compét. Délais rapides. **ASPAC 42-93-60-50 +**

DOMICILIATIONS Forum des Halles, bureaux, constitution de sociétés, télex, secrétariat. ACCESS - 40-26-15-12.

DOMICILIATION CCIALE 8e Bureaux, secrétariat, télex, télécopie, trait. textes. AGECO - 42-94-95-28.

locaux commerciaux

Ventes

200 m² couverts + bureaux, terrain 2.500 m² + proximité R.E.R., RN 14 + logem. attenant 5 pces. Tél. : 39-89-41-78.

FORMATION PROFESSIONNELLE

CYCLES INTENSIFS DE FORMATION COMMERCIALE

Vous souhaitez :
- Evoluer vers une fonction **d'encadrement commercial,**
- Vous spécialiser en **commerce international,**
- Acquérir les techniques du **marketing industriel...**

La Division Formation Permanente du Groupe ESC Lyon vous propose plusieurs programmes intensifs de 10 à 15 semaines Sélection et démarrage courant **mars.**

Renseignements, conditions financières ou prise en charge : Consultez Nicole LEVEQUE Tél. 78 33 81 22 23, avenue Guy de Collongue B.P. 174 / 69132 Ecully Cedex

Groupe ESC Lyon — DIVISION FORMATION PERMANENTE

EDICO PUBLICIS



INSTITUT AGRO-ALIMENTAIRE INTERNATIONAL

Formation de 3e cycle vous propose en un an

– Une formation de cadres ouverts aux réalités internationales ;
– Une analyse approfondie de l'agro-alimentaire ;
– Une collaboration permanente avec les entreprises du secteur agro-alimentaire.

2 filières de recrutement

– **DIPLOMÉS** des Ecoles Supérieures de Commerce, des Ecoles de Gestion, des Ecoles d'Ingénieurs (Agri-Agro), des Ecoles Vétérinaires, diplômés de l'Enseignement Supérieur. **Clôture des inscriptions le 13 juin 1988.**
– **CADRES** ayant quelques années d'expérience. **Clôture des inscriptions le 11 avril 1988.**

I.A.A.I. - E.S.C.A.E. Bretagne 2, av. de Provence, BP 214, 29272 Brest Cedex. Tél. : 98-03-25-01

L'AGENDA

Cours

J.F. prof. de fr. et d'hébreu, 10 a. d'exp. Educ. nation., donne cours dom./école privée (6e à terminale). Tél. : 43-55-14-81.

Jeune fille au pair

JUILLET 1988 Ns rech. J.F. anglaise au pair, 17/18 ans, pour parler anglais avec J.Filles françaises + correspondance. Rég. par. et campagne. M., Mme BIDEAU, 17, villa Hochard, 93380 PIERREFITTE. Tél. : 42-35-32-75.

Minéraux

RENNES TROISIÈME BOURSE EXPOSITION-VENTE **MINÉRAUX FOSSILES** SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 MARS 1988 de 9 h à 19 h salle Rennes congrès 27, bd de Solférino.

Vacances Tourisme

PAQUES 88

Séjours enfants dans le Jura, alt. 900 m., 3 h TGV Paris, Yves et Liliane, 38 ans, accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIIe s. confortablement rénovée, située au milieu des pâturages et des sapins. Le nombre d'enfants est limité à 14 pour offrir un accueil familial, personnalisé. Activités proposées : tennis, ski de fond, jeux collectifs, poney, découverte du milieu rural, des fleurs, fabrication du pain (selon saison... et conditions météorologiques). Pour tous renseignem. : Tél. : 81-38-12-61.

Gagner 1 semaine de vacances, un week-end ou d'autres. Promotions. Comment ? En consultant rapidement la nouvelle brochure de vacances 1988. Demandez-la

LV SÉLECTION

offerte gratuitement. 66, Ch.-Elysées, Paris-8e. Tél. : 42-89-08-31 ou par Minitel 36.14+54.

Bibliothèque

BIBLIOTHÈQUE ACAJOU SCRIBAN Largeur 2,50 m, hauteur 2,40 m. 30.000 F à débat. Tél. h.b. : 16 27-78-69-08.

Instruments de musique

A saisir, parfait état CLAVIER D'ORGUE italien Electronic organs 2.000 F à débattre sans ampli. Tél. bur. : 45-56-12-66.

ASSOCIATIONS

Appel

RECHERCHE DEUX OREILLES POUR ● La KINÉSITHÉRAPIE « AUDITIVE » ● La préparation aux AIDES AUDITIVES qui vous aideront à mieux communiquer **NON A LA SOLITUDE** CENTRE AUDITION ET LANGAGE 52, rue Marcel-Bonnet 94230 CACHAN Tél. : et Minitel dialogue (1) 46-64-88-11

Exposition itinérante « Volcans de France ». Niveau Rens., catalogue : La maison des Volcans, CPIE, 15000 Aurillac, 71-48-49-09

Convocations

ARVEL Vacances assemblée générale, samedi 5 mars 14 h 30 centre culturel. 234 crs Zola Villeurbanne ouvert aux adhérents individuels et collectifs. Après l'AG danses du Maghreb. Pour recevoir le programme écr. ARVEL 54, rue Paul-Verlaine 69100 Villeurbanne

Conférences

Mythes anciens, primitifs, modernes? Symboles et hommes. A. DELISLE 1er mars 88 Le Lierre et Coudrier à l'IDPE, 38, rue de Turenne 20 h, entrée libre

Rose Croix d'Or : 8 mars « LA FRATERNITÉ DE SHAMBALLA. MYSTIFICATION ET RÉALITÉ AQUARIUS, 54, rue-Ste-Croix de-la-Bretonnerie - Paris 4e. Entrée libre

Cours

COURS D'ARABE MODERNE 2 ou 4 sem./mois. Cours du soir 2 x 2h 30/sem. Insc. imméd. AFAC. 42-82-92-62

Session et stages

CESSEZ DE FUMER par hypnose, auto-hypnose **VIVRE SANS TABAC** Tél. : (1) 47-46-03-62.

JAPONAIS INTENSIF Suggestopédique du 5 au 29 avril de 17 h 30 à 20 h 30 Contact : Matsumoto Tél. : 43-35-24-69.

ATELIERS D'ÉCRITURE ELISABETH BING Week-end sensibilisation 12 et 13 mars. Stage intensif 2-6 avril. Documentation sur demande 3, rue J.-Bart, 75006 Paris. Tél. : 45-48-07-83.

Séjours - ski soleil + nature à 100 km Côte d'Azur en famille, en groupe depuis 800 F/semaine. Le Prieuré. 06470 - St-Martin-d'Entraunes Tél. : 93.05.51.25

Pour scolaire (tte l'année), pour enseignants, étudiants (été 88) des stages de géologie et sciences de l'environnement sont organisés (encadrement, hébergement) par la Maison des volcans, CPIE, 15000 Aurillac. Tél. : 71-48-49-09

VICTOIRE SUR LE TABAC « Réapprendre à être non fumeur » tel est le principe de notre méthode qui fait ses preuves depuis 5 ans. Sans stress et sans grossir démontez vos mécanismes de fumeur pour ne plus jamais refumer. Documentation gratuite à Victoire sur le tabac Tél. : (1) 45-61-15-13

Mise en place de votre COMPTABILITÉ Pour choisir et organiser votre comptabilité, du système manuel au système informatisé 14 mars et 11 avril Boutique de gestion de Paris Tél. : 43-65-09-48

● Prix de la ligne 44 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
● Joindre une photocopie de déclaration au *J.O.*
● Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité,* et adressé au plus tard le jeudi pour parution du mardi, daté mercredi au *Monde Publicité,* 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les mardis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

هكذا من الأصل

Le Monde

EMPLOI DES JEUNES

Des entreprises innovent

De la marginalité à la marge économique

D'INSERTION, *intermédiaire ou à valeur sociale ajoutée*, ces entreprises-là ne sont décidément pas comme les autres. Créées par des *animateurs*, des éducateurs ou des travailleurs sociaux, elles ont pour objectif prioritaire de venir en aide à des publics en difficulté pour qui *l'insertion sociale* passe par une reconnaissance économique. Jeunes paumés, drogués, délinquants ou presque, chômeurs de très longue durée, tous *les perdants* s'y retrouvent pour apprendre un métier, redécouvrir une fonction et une justification, le tout accompagné, enfin, d'un salaire.

Inimaginable il y a encore une dizaine d'années, cette thérapeutique est devenue le symbole d'un bouleversement provoqué par la crise et le chômage. Des travailleurs sociaux se sont transformés en gestionnaires, parce qu'il n'y avait plus d'autre solution idéale. Des catégories a priori condamnées ont apporté la preuve que, passé un temps d'adaptation, elles pouvaient réintégrer *le monde du travail* et même s'y faire une place. Car les entreprises d'insertion réussissent, contre toute attente, même si elles ne sont plus reconnues *par les pouvoirs publics*. Soutenues par d'autres – entreprises, institutions ou organismes, – elles apportent la preuve de leur vitalité. Au-delà des a *priori*, elles démontrent que la détermination de quelques fortes personnalités faisant appel à une bonne dose de pragmatisme peuvent obtenir des résultats là où il n'y avait qu'échec.

Les travailleurs sociaux se convertissent à la gestion

« *LES entreprises intermédiaires ? Elles vivent donc encore ?* » Le propos récent de Mme Nicole Catala, secrétaire d'Etat à la *formation* professionnelle, en dit long sur le climat qui entoure une expérience peu connue, maltraitée et finalement condamnée par les textes officiels.

Les entreprises intermédiaires ? Sous-jacent dans l'action des travailleurs *sociaux et des éducateurs* à partir des années 80, le vocable prend corps avec la circulaire du 24 avril 1985, longtemps retardée par M. Laurent Fabius, qui n'y croyait guère. En fait, l'expérience, à peine reconnue, ne durera pas dans sa définition d'origine. Coupable d'être dispensieuse – 50 millions de francs, tout de même, – encore en phase d'expérimentation et par conséquent peu probante, elle sera victime d'un règlement de comptes après 1986, la *nouvelle majorité* de droite y voyant le symbole de la gabegie socialiste et des utopies de gauche.

Elles vivent donc encore ? S'étant aperçu, mais un peu tardivement, qu'il signait l'arrêt de mort d'une formule originale, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, accordait moins un sursis qu'il n'offrait une porte de sortie. Désormais, proposait-il pour compenser, les entreprises intermédiaires pourraient utiliser, comme les autres entreprises finalement, les facilités prévues par le généreux plan d'urgence en faveur de l'emploi des jeunes et pourraient faire appel aux fonds recueillis pour la formation en alternance.

Elles ne seraient plus subventionnées mais exonérées de toutes charges sociales si elles embauchaient *des jeunes en* stages SIVP, en contrats de qualification ou d'adaptation, à l'époque placés sur un plan d'égalité. Ce qui ne les empêcherait pas de recevoir des aides du *ministère de la justice* ou des directions des affaires sanitaires et sociales, par exemple, dès lors qu'elles favoriseraient la réinsertion de personnes en difficulté.

Celles qui ont survécu se reconnaisent dans le terme d'entreprises d'insertion sociale par l'économique, à peine plus *explicite que* l'ancienne expression. D'autres accepteraient volontiers, par boutade, d'apparaître comme des « *entreprises à valeur sociale ajoutée* », puisque le chiffre d'affaires n'est pas tout. Selon les comptes, et les définitions, plus ou moins restrictives, elles seraient de cent cinquante à trois cents. Elles emploieraient environ mille salariés, pour l'encadrement, et mille cinq cents jeunes, présents de six à dix-huit mois, généralement payés au SMIC.

Mieux, elles sont maintenant fières de leur transformation et tiennent à leur statut actuel. Des gens tels que François Pornon, le Bernard Tapie du social, comme le surnomment certains, affirment que la réussite en matière d'insertion des jeunes dépend de la compétitivité de l'entreprise. Une thèse qui n'effarouche plus dans un milieu où les travailleurs *sociaux et les éducateurs* ont souvent été regardés comme des gauchistes attardés. Relevant la tête après la bourrasque, les entreprises d'insertion se sont retrouvées à *Lyon*, le 27 novembre, pour de premières assises nationales, et ont décidé, dans la foulée, de constituer une coordination.

Avec assurance, elles ne doutent plus de leur maintien et, pour preuve de leur détachement, affectent de ne rien attendre des prochaines échéances électorales. « *Notre pérennité est acquise* », proclament les responsables.

Accords de partenariat

Pour en arriver là, il a toutefois fallu que le projet s'affine et que les *conditions générales changent*. Ce n'est pas par hasard si de grands groupes industriels – Saint-Gobain est de ceux-là, – ont commencé à s'intéresser à ces entreprises atypiques, les ont soutenues financièrement et ont conclu des accords de partenariat, comme avec l'ATFJ de Chambéry. Sa filiale Vetrotex imagine même d'y envoyer des cadres ou des techniciens qui seraient tentés par l'aventure.

Ce n'est pas non plus par simple coïncidence que des *institutions* comme la Fondation de France ou des organismes tels que Promofaf, le fonds d'assurance formation du secteur sanitaire et social, se sont mobilisés autour de certains dossiers, leur apportant le coup de pouce nécessaire. Un cabinet international, Charles *Riley* Consultants, met d'ailleurs à disposition trente jours par an de consultation afin de sélectionner les projets les plus viables.

« *Dès lors que le gouvernement et les pouvoirs publics abandonnaient le soutien direct à ces expériences, il nous est apparu que nous devions relayer l'effort* », disent en chœur MM. Jean-Claude Fages et Bernard Ginisty, respectivement responsables de *ces programmes* pour le compte de la Fondation de France et du Promofaf.

La première, à vocation caritative, se rendait compte que ses opérations sociales étaient vouées à l'impuissance, et peut-être à l'échec, si elles n'abordaient pas le volet économique. Au total, et en trois années, elle a consacré 8,2 millions de francs à cent six entreprises bénéficiaires de son aide.

Réduire les subventions

Promofaf, très lié par définition au milieu des éducateurs et des travailleurs sociaux, a suivi la même logique. Alors que les fonds collectés pour la formation des jeunes ne trouvaient pas intégralement d'usage, en raison de la situation de l'emploi dans ce secteur, l'organisme mutualisateur choisissait d'affecter une part des sommes – 13,5 millions pour 65 millions disponibles au titre *de l'alternance* – à des programmes de formation liés aux ex-entreprises intermédiaires. Outre l'apport décisif pour une action sociale, il entrait dans sa stratégie d'accompagner un changement d'attitude de la part des éducateurs et travailleurs sociaux, capables de s'adapter aux conditions nouvelles. « *L'évolution de leur carrière nous préoccupe aussi* », reconnaît M. Ginisty.

Justement, ces professionnels du social ont connu, et subi, d'extraordinaires remises en cause que la crise et le chômage ont à leur tour accélérées. Depuis la première tentative, modeste, de M. René Lenoir, en 1979, ils ont pris conscience de l'importance des conditions économiques sur leur profession mais, surtout, sur leur action. Ils ont progressivement constaté que leurs interventions ne pouvaient se limiter au seul champ social. Ce qui les a peu à peu amenés à proposer des activités professionnelles aux publics qu'ils avaient à traiter, puis, les premiers obstacles surgissant, à organiser eux-mêmes un premier marché de l'emploi parallèle.

Cette incursion devait en entraîner d'autres. Des travailleurs sociaux se sont transformés en chefs d'entreprise et, « *pour quatre ou cinq* », reconnaissent les spécialistes, *en* véritables gestionnaires. Ainsi sont nées les entreprises intermédiaires. Sur de petits segments d'activité, elles commençaient à se battre avec les moyens disponibles, *occupant les « créneaux »* inoccupés par d'autres.

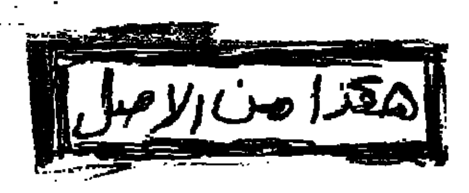
Dans un premier temps, et pour compenser les *handicaps*, elles reçurent des aides, de l'ordre de 30 000 francs par emploi créé, l'idée étant que, année après année, la part des soutiens publics serait ramenée de 50 % du chiffre d'affaires à 40 % puis à 30 %.

Les circonstances politiques, on l'a vu, en ont décidé autrement. Mais cela n'a pas empêché certains de prendre leur envol et, finalement, de brûler les étapes. Aujourd'hui, ils *sont nombreux qui considèrent* les critères d'alors comme inadaptés et qui revendiquent un traitement plus proche des conditions normales de fonctionnement. Avec 15 % ou 20 % de subventions, s'accordent-ils presque tous à dire, on doit être en *mesure de corriger* les handicaps dus à la précarité des marchés occupés, à la faible productivité inhérente aux personnes embauchées pour une période limitée et à la présence d'un fort encadrement, professionnel et de formation.

ALAIN LEBAUBE.

(Lire la suite page 40.)





Marseille

Les professionnels de l'occasion

STRASBOURGEOIS et amis de longue date, MM. Patrick Klein et Martin Spitz font figure d'« *estrangers* » à Marseille, où ils se sont retrouvés pour agir ensemble. *On s'est chargé de le leur* rappeler quand ils se sont adressés au conseil général et à la ville pour demander des subventions, jusqu'à présent sans succès.

Qu'ils aient pu avoir l'idée de transposer, ici, l'expérience réussie de l'association ENVIE (entreprise nouvelle vers une insertion économique), lancée à Strasbourg en 1984, n'impressionnait pas et dérangeait peut-être. « *Ce ne sont pas des Alsaciens qui vont nous donner des leçons* », leur a-t-on dit parfois. Seules les communautés Emmaüs de Marseille et de Cabriès, instruites du précédent, se sont associées au projet. Au point de participer au conseil d'administration de ENVIE-Marseille, née au cours de l'été 1987.

Du coup, il a fallu que la reconnaissance officielle vienne d'ailleurs. Du comité de probation du tribunal de grande instance et d'Info-drogue, l'association marseillaise de prévention des toxicomanes. Tous deux ont signé des conventions afin de faciliter la réinsertion sociale et professionnelle d'anciens délinquants ou d'ex-drogués. Des pouvoirs publics, d'institutions nationales et d'entreprises extérieures, ensuite (1).

A la circonspection locale, entretenue par les particularismes sans doute, a donc répondu un large engouement, provoqué par l'originalité d'une démarche qui a d'emblée séduit.

Au point de départ, le raisonnement s'impose comme une évidence, tant le principe d'ENVIE est limpide. Usagés, les appareils électroménagers *pourraient* être *remis en* état et vendus d'occasion. Les réparations nécessaires pourraient être effectuées en atelier par des « *publics en difficulté* ». C'est-à-dire par des jeunes, paumés, des chômeurs de très longue durée. Bref, par tous ceux qui se sont marginalisés et ne peuvent réintégrer la vie active sans un accompagnement adapté et une formation presque personnalisée.

Une forme de mécénat

Déjà couronnée de succès, l'opération *pouvait* être *reprise et* amplifiée à Marseille. Grâce aux retrouvailles de MM. Klein et Spitz. Les deux compères ont, en effet, mis à profit leur connivence et leur savoir-faire. L'un est directeur commercial dans la filiale Darty qui gère, dans le Sud-Est, onze magasins avec un chiffre d'affaires de 620 millions de francs, en 1987, et emploie 600 personnes. L'autre, psychologue de formation, *lui-même fils de marchands* d'électro-ménager, dirigeait l'association ENVIE de Strasbourg et était tout disposé à rééditer l'expérience.

Si le secret de la réussite tient dans la capacité d'approvisionnement en réfrigérateurs, cuisinières, machines à laver et lave-vaisselle, leur collaboration est décisive sur ce point. « *Cette année, nous avons récupéré 15 000 appareils anciens auprès de nos clients qui, vendus à la casse au cours de la tôle mélangée, ont rapporté 80 000 francs* », souligne M. Patrick Klein. « *J'ai facilement convaincu ma direction...* ».

Par contrat, Darty fournit donc à ENVIE-Marseille l'intégralité du matériel ancien et considère que c'est là une forme de mécénat, sa participation à une action humanitaire dont la société n'entend pas faire un argument publicitaire.

De leur côté, les équipes de l'association s'engagent à prendre livraison des vieilles machines, exclusivement auprès de ce fournisseur, de les stocker puis de les réparer quand c'est possible. « *Il faut quatre appareils d'un même modèle pour en refaire un seul, que nous vendrons en moyenne 900 francs avec une garantie d'un an et en assurant le service après-vente* », précise M. Martin Spitz, qui constitue aussi des réserves de pièces détachées.

A l'ouvrage depuis le début de l'année dans un ancien entrepôt, situé au cœur du 15e arrondissement de Marseille, l'un des plus pauvres qui soit, ENVIE ouvrira ses portes au public le 9 avril prochain avec une gamme de 200 produits exposés dans une salle de vente « *aussi bien agencée que pour du neuf* ». « *Nous sommes des professionnels de l'occasion* », prétendent M. Spitz et M. Klein, devenu président de l'association-entreprise. « *Ce marché négatif fonctionne comme l'autre selon les mêmes critères de marketing.* »

Volontairement installé au cœur de sa « *zone de chalandise* », ENVIE vise en priorité la clientèle de ceux qui ne peuvent s'équiper en électro-ménager, trop coûteux, et compte bien réaliser, en 1988, un chiffre d'affaires de 1,3 million de francs pour 500 000 francs de subventions de fonctionnement. Aux huit jeunes actuellement embauchés (sept contrats de qualification, un contrat *de réinsertion en alternance*), payés au SMIC, on devrait passer à seize l'an prochain pour atteindre le rythme de croisière. Progressivement, la part des subventions devrait diminuer pour se fixer à 15 % des recettes commerciales car, notent les deux responsables, « *la nature sociale du dispositif empêche d'aller au-delà.* »

Motivation

Bien sûr, ENVIE-Marseille pourrait tendre vers l'équilibre et la rentabilité, mais elle perdrait alors sa *fonction* qui est de *permettre* le retour dans la vie active de jeunes, au début trop handicapés pour y parvenir sans aide. La facilité serait de sélectionner à l'entrée puis de garder ensuite les plus productifs à l'issue de leur période de stage. MM. Spitz et Klein refusent cette tentation, même si, ici ou là, on leur a reproché d'être « *une entreprise à but lucratif déguisée en social* ». Ils préfèrent poursuivre leur effort, sans rien renier de leur objectif, parce qu'ils ont constaté que les stagiaires font preuve d'une motivation presque excessive et sont décidés à saisir avec énergie ce qui représente, pour eux, la dernière chance. Comme cela *s'est produit* à *Strasbourg*, où un ancien drogué de vingt-quatre ans est finalement devenu directeur du service après-vente dans une véritable entreprise, ils espèrent bien que les marginaux d'aujourd'hui feront d'excellents professionnels.

« *Tous ne deviendront pas des techniciens* », reconnaît M. Spitz, « *mais ils pourront être des magasiniers, des vendeurs ou des livreurs puisqu'ils auront aussi appris à tout faire à ENVIE-Marseille.* » Ils pourront aussi essayer de se faire embaucher par Darty-Provence, la direction s'étant engagée à examiner leur candidature au même titre que celle des autres, « *à compétence égale* ». Dans les services après-vente, observe M. Klein, il est difficile de recruter des Marseillais qualifiés aux *prétentions* élevées et qui, « *la débrouillardise locale aidant* », trouvent plus avantageux de travailler à leur compte. Il y a donc un débouché possible.

A. Le.

(1) Les subventions d'investissement s'élèvent au total à 700 000 francs : venues du ministère de la justice (120 000 francs), du contrat de plan Etat-région (280 000 francs), du prix du Comité de liaison des bassins d'emploi (10 000 francs fournis par le ministère des affaires sociales, Elf-Aquitaine, Rhône-Poulenc et la société Lyonnaise de Banque) et de la Fondation de France. La Fondation a avancé 100 000 francs remboursables et les Communautés Emmaüs en ont fait autant pour 300 000 francs. Ce sont les subventions de fonctionnement qui font défaut.

Les travailleurs sociaux se convertissent à la gestion

(Suite de la page 39.)

Les obligations particulières de formation, soulignent-ils ne constituent pas une difficulté supplémentaire, même s'ils ne se gênent pas pour faire observer que le niveau de salaire versé – le SMIC la plupart du temps – dépasse ce que font les entreprises normales en pareil cas.

Malgré cela, ces entreprises peu ordinaires fonctionnent, pour quelques-unes d'entre elles, dans des conditions proches des activités traditionnelles. Ce que la Fondation de France retient comme un bon test de crédibilité. Dans ce mouvement à la recherche de son unité, M. Fages distingue par exemple « *les entreprises majors* » des autres. Il privilégie les associations que l'on soutient maintenant avec des prêts, des emprunts et des financements parfois bancaires pour la constitution de fonds propres ou de roulement et il considère d'un autre œil celles qu'il faut porter à bout de bras, tout comme M. Ginisty, au Promofaf, se méfie de ces entreprises d'insertion qui n'auraient d'autre vocation que de fournir de la formation et, par conséquent, « *de transformer en salariés leurs stagiaires en formation* ».

Soucieux de préserver l'originalité du dispositif, en lieu et place des pouvoirs publics, animateurs et financeurs sont préoccupés par l'effet, toujours plus sensible, des contraintes imposées par l'objectif.

Risques de déviation

De fait, si le mouvement des entreprises d'insertion a su jusqu'à présent conserver sa vocation, tout un chacun a désormais conscience des risques de déviation que l'absence de référence officielle implique. On pourrait tout aussi bien appliquer des règles de sélection à l'embauche, pour trier parmi les publics en difficulté. On pourrait également conserver les personnes formées, une fois les compétences acquises devenues rentables, et oublier la nécessaire rotation des effectifs.

De la même manière, les entreprises d'insertion pourraient être tentées de vivre en marge de la légalité et, pourquoi pas, s'adonner à des pratiques répréhensibles comme le prêt de main-d'œuvre (par le biais de l'intérim). C'est-à-dire de profiter de leur caractère exceptionnel pour en tirer un avantage commercial.

Lucides, les responsables voudraient bien clarifier leurs relations avec les pouvoirs publics, absents, et avec les administrations (justice, DDASS, affaires sociales). De la même manière, la Fondation de France et le Promofaf aimeraient pouvoir s'appuyer sur des règles claires. Les meilleures expériences en cours finiront, sinon, par se banaliser ou par gommer leurs différences. Tandis que d'autres cultiveront leur marginalité et s'enfonceront dans le quart-monde. Mais il faudrait alors que de nouvelles entreprises, à leur tour attirées, se décident à prendre le relais pour réinventer une fonction de l'entreprise devenue indispensable, socialement.

ALAIN LEBAUBE.

En région parisienne

Sortir de « la Cuve » en livrant des œufs

CINQ heures du matin. Il fait froid sur le quai de déchargement de la rue Ernest-Renan, dans la zone portuaire d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). On n'en voit pas le bout. Très « haut de plafond », des lampes pendent au bout de longs fils : une lumière crue... dans un matin blême. A l'aide de transpalettes, Bachir, Chérif, Mohamed, Azedin et Momo, le stagiaire, chargent les containers d'œufs dans les trois camions d'Ergal, petite entreprise intermédiaire de Choisy-le-Roi.

La répartition de la marchandise suppose qu'ait été établie chaque tournée de livraison en fonction des bordereaux du producteur, un GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun) des Côtes-du-Nord, Ville-Poissin, inventeur de la formule de l'œuf daté. Vite, un petit café, et c'est parti. Tous les clients doivent être servis avant midi. A chaque station, il faut tirer son diable avec adresse... pour préserver la précieuse marchandise : environ une dizaine de milliers d'œufs par camion.

Ergal ? Galère, en verlant. *« Une entreprise de transport dirigée par des éducateurs »*, disent spontanément les jeunes de Choisy. C'est en fait une association... créée en 1984 à l'initiative de l'équipe d'éducateurs spécialisés (éducateurs de rue) de l'ALCEJ (Association liaison Choisy enfance jeunesse), elle-même née en 1983. Son originalité ? Elle est en prise directe avec un quartier, un grand ensemble de 5 600 logements sur les communes de Choisy-le-Roi et d'Orly : la « cité des Navigateurs », en raison des noms des rues ; les jeunes l'appellent plutôt « la Cuve ». L'ALCEJ et Ergal sont respectivement présidés par le maire et un de ses adjoints, tous deux communistes (1).

« Nous organisons des loisirs pour les jeunes, mais cela leur apporte-t-il vraiment un plus une fois revenus dans la cité ? se disaient les éducateurs. *Ils sont toujours en situation d'assistés... Nous butions sur le problème du travail. »* Ergal est pour eux un outil de prévention de la délinquance par la remise en jeu professionnelle.

Cité, chômage, police, justice

Issus d'une cité où un jeune sur deux est chômeur, tous les salariés d'Ergal, ont à des degrés divers, connu des ennuis avec la police. La justice. Quelques séjours en prison. Vivant pour la plupart dans des familles nombreuses maghrébines (algériennes surtout), ces jeunes sont sans diplôme et sans expérience professionnelle.

« A Ergal, tout a commencé avec des sortants de taule – parfois grâce à l'aide de promesses d'embauche – à qui l'on confiait des tâches d'entretien d'espaces verts, de nettoyage de sqats, de distribution de prospectus », raconte Maurice Pourriot, quarante et un ans, éducateur et véritable « patron » d'Ergal. Petit à petit, les secteurs transports-livraisons et bâtiment ont démarré. En 1987, Ergal a réalisé plus de 1 million de francs de chiffre d'affaires (hors subventions) : 600 000 F en transport-livraisons (500 000 F pour les dix millions d'œufs) et 360 000 F de mises à disposition (six équivalents temps plein loués par Ergal, à prix coûtant, à des entreprises de la région, pour des travaux peu qualifiés).

Ergal est-elle financièrement rentable ? Non, naturellement. Pour 100 F de ressources propres, Ergal reçoit 30 F de subventions. De plus, les cinq éducateurs et la secrétaire, qui prêtent main forte à l'« entreprise », ne sont pas payés par Ergal mais par l'ALCEJ, financée par la DDASS. *« Une entreprise intermédiaire ne vise pas seulement le bénéfice comptable. Son résultat se mesure surtout en insertions de jeunes »*, souligne M. Pourriot.

Pour autant, le travail doit être bien fait. Le GAEC de la Ville-Poissin n'est pas philanthrope... même s'ils ont offert le premier camion et subventionné les débuts de l'activité. *« Le plus d'Ergal n'est pas dans le prix, nous sommes légèrement plus chers que les autres transporteurs, mais dans la qualité de la prestation,* explique Maurice Pourriot. *Vu notre taille, nous pouvons répercuter précisément nos relations avec les clients, ce que le producteur d'œufs apprécie. »*

Réinsertion par l'économique ? Elle est impossible si l'intéressé est allergique au travail, refuse ses contraintes : horaires stricts et faible rémunération. Ergal ne peut donc convenir à tous les jeunes chômeurs, et en tout cas pas aux plus marginalisés. Il leur faut une démarche volontaire vers l'entreprise. Alors seulement, grâce à ses effets de sécurisation matérielle et affective, de stabilisation, même passagère, de responsabilisation, elle peut conduire des jeunes défavorisés vers un itinéraire d'entrée dans la vie active.

Bachir, vingt-huit ans, est marié et a trois enfants : *« J'ai eu des galères, mais maintenant c'est fini. »* Il n'aime visiblement pas parler de son passé en marge de la légalité. Chauffeur à Ergal depuis août 1987, chaque matin Bachir a le sentiment de retrouver une *« bande de copains »*. *« Quand j'arrive à Ergal, je dis :* « Bonjour ma poule. Salut enfoiré. » *Alors qu'avec un « vrai » patron... Quand les copains perdent le moral, je leur explique la différence. »* Preuve de sa réussite, Bachir a été nommé responsable du secteur transport-livraison au début de l'année, avec une progression de 50 % de son salaire.

Depuis la création d'Ergal, soixante-treize jeunes y ont travaillé. *Sur soixante et une sorties,* trente-huit ont obtenu un emploi ou un stage de formation.

F. K.

(1) Dans le conseil d'administration d'Ergal se trouvent également des représentants du Centre national de prévention de la délinquance (CNPD), de la Banque française de crédit coopératif (BFCC), de la MACIF, de la Mission locale pour l'emploi, du GAEC de la Ville-Poissin, deux artisans, un entrepreneur...

Le conglomérat « entrepreneurial » de Chambéry

DE l'ancien éducateur, M. François Pornon a conservé l'allure. Aidé par un physique à la d'Artagnan, le visage anguleux et le regard vif, il cultive avec plaisir le style du bretteur, toujours prêt à en découdre pour une cause jugée perdue.

Mais les apparences peuvent être trompeuses. Quand il *s'exprime, le verbe cru et la phrase* directe, c'est un véritable chef d'entreprise qui parle continuellement à l'affût de la bonne affaire et *capable d'imaginer, sur le champ, le montage inventif qu'il fallait.* A la tête de l'ATFJ (Association pour le travail et la formation des jeunes), depuis 1981, il règne maintenant à Chambéry sur un vaste conglomérat « entrepreneurial ». Son association, qu'il anime avec son double, tout aussi extraverti que lui, M. Jean Baud, chef des ateliers au lycée technique Monge, a donné *naissance* à deux SARL et à sept ateliers. Au total, elle emploie quatre-vingt-deux personnes entre le siège social, l'encadrement et les techniciens *qualifiés. Dont* cinquante-deux jeunes ou moins jeunes, envoyés par divers organismes sociaux, qui sont la raison de vivre de l'ensemble.

Contesté, quelquefois, ou admiré, le plus souvent, François *Pornon s'est imposé comme* le porte-drapeau des défuntes entreprises intermédiaires. Il est le personnage emblématique d'un courant *d'action vivace où le social est* lié à l'économique, performant.

« En consolidé, proclame-t-il fièrement, *nous aurons réalisé un chiffre d'affaires de 6,5 millions de francs en 1987. Association sans but lucratif, nous aurons eu 200 000 francs de pertes, après des exercices bénéficiaires, et reçu 700 000 francs de subventions. Mais nous avons aussi payé 1,5 million de TVA... »*

A côté des activités déficitaires, mais indispensables pour l'insertion professionnelle des personnes *soutenues, pour l'essentiel payées* au SMIC après un court passage en stage d'initiation à la vie professionnelle (STVP), il s'attache à développer des « centres de profit », susceptibles de financer ce qui ressemble à un groupe.

Le dernier *exemple* en date est particulièrement spectaculaire. L'ATFJ a pu créer Alpes Composites, un atelier spécialisé dans les fibres de verre, le carbone et le kevlar. Elle y utilise vingt-deux salariés dont dix-huit jeunes, à coup sûr remis sur pied par l'acquisition *de compétences dans une* qualification qui fait singulièrement défaut dans la région Rhône-Alpes. Même les employeurs extérieurs lorgnent sur ce nouveau département et commencent à y envoyer des ouvriers en formation.

« Les entreprises normales n'osent pas prendre le risque que nous acceptons », explique François Pornon, qui a joué la carte de la sous-traitance, aléatoire. Mais il sait pouvoir reconvertir son personnel dans d'autres branches d'activité, si les commandes *venaient à baisser brutalement.* Grâce à ce pari, il fabrique depuis huit mois des pare-chocs pour camions et autobus, à raison d'une *cinquantaine par jour, pour le* compte de RVI, et ne désespère pas de trouver d'autres clients. Entre-temps, il a acquis des droits exclusifs sur un nouveau type de catamaran, le Virus 30, dessiné par deux architectes navals de Genève. Un prototype de l'engin de course, destiné aux compétitions lacustres ou *en* mer fermée, a été réalisé. Plusieurs commandes, pour un prix de vente de l'ordre de 300 000 francs, ont été passées. Associés au projet, les jeunes s'entraînent sur le lac et participeront aux futures régates, également conçues comme des opérations de promotion...

Emporté par son élan, François *Pornon envisage difficilement de se* séparer de ceux qu'il aura ainsi contribué à former pour un métier recherché. *« Pourquoi continuerait-on à les lâcher dans la nature ? »,* s'interroge-t-il. Si une association comme celle-là a su faire aussi bien, se dit-il, il n'y a aucune raison pour qu'elle n'en profite pas et ne se serve de cette main-d'œuvre pour son propre développement. *« Ce n'est pas parce qu'il existe des débouchés importants pour l'emploi que nous devons les laisser partir »,* répète-t-il, soucieux de conserver son avance et décidé à placer d'autres jeunes sur la même trajectoire.

Taille critique

La même logique industrielle se retrouve dans plusieurs créneaux occupés par l'ATFJ. L'atelier d'inoxydable, *« le seul sur la Savoie »,* fournit en meubles de cuisine sur mesure, la restauration, l'hôtellerie et les collectivités, localement. Dans la perspective des Jeux olympiques, il peut parier sur l'expansion alors que, déjà, *« nous refusons 100 000 francs de boulot par mois ». « C'est un secteur qui peut gagner de l'argent »,* prétend François Pornon. *« On ne trouve pas de techniciens »,* constate-t-il, fort des quatre dont il dispose et des deux jeunes en contrat de qualification qu'il y prépare.

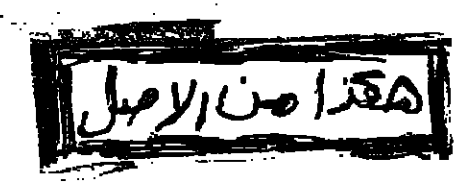
Souvent sinistrée, la confection peut aussi connaître de bons résultats. *« On manque de spécialistes pour réaliser la coupe »,* note-t-il, en présentant son propre atelier où quatorze personnes produisent *« notre ligne de vêtements, créée par un styliste ».* Etudiée pour les sports nautiques, en synergie avec le bateau d'Alpes Composites, celle-ci comprend également des modèles pour le « para-pente ».

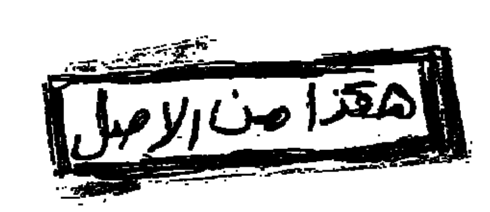
Ailleurs, encore, l'ATFJ fabrique aussi des cartes électroniques, construit une machine d'emballage *sous vide* ou étudie un petit instrument pédagogique, réclamé à 2 000 exemplaires par l'académie de Grenoble et capable de permettre *l'étude de la pression atmosphérique.* Elle attaque parallèlement le marché de la réparation des combinés téléphoniques, pour se préparer à celui, *« plus juteux »,* de la maintenance des minitels. Elle va aussi embaucher un ingénieur chimiste. Après des recherches, l'ATFJ pourrait en effet construire des manchons pour les lampes de camping à gaz, la radioactivité des modèles actuels ayant été démontrée. *« Cela représenterait 10 millions de chiffre d'affaires »,* rêve M. François Pornon, plus entreprenant que jamais.

Présent aussi dans d'autres domaines, tels que l'élagage des arbres et surtout le ramassage des *ordures, « qui sert de sas pour vérifier la motivation des jeunes »,* le responsable de l'ATFJ sait cependant qu'il a maintenant acquis une taille critique. Son poids économique et sa vitalité peuvent parfaitement se retourner contre lui, qui a pourtant su s'entourer du soutien de tous parce qu'il *« faisait dans le social »,* et qui a préféré donner des gages de sérieux au patronat local en s'inscrivant, *via* ses sociétés, à la chambre des métiers puis à la chambre de commerce.

Ses performances peuvent inquiéter ou exciter la jalousie. D'autant qu'il apporte la démonstration que, avec un public défavorisé, il est presque parvenu à faire *aussi bien que les entreprises normales. « Pour que l'insertion sociale des jeunes soit une réussite,* réplique-t-il, *il faut que notre type d'entreprise soit économiquement performante. Le succès de l'un entraîne celui de l'autre. »*

A. Le.





Dans le Nord

La Sauvegarde dope les jeunes à la vitamine T

DEPUIS huit ans l'ADNSEA (Association départementale du Nord pour la sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des jeunes adultes), dite La Sauvegarde, s'est investie dans la création d'entreprises intermédiaires. Conçues comme un « sas » vers la vie active pour des « jeunes en difficulté » dont l'espérance d'embauche est quasi nulle, elles semblent avoir atteint un bon niveau de performance économique.

Avec 13 millions de francs de chiffre d'affaires en 1987, un résultat équilibré avec 15 % seulement de subventions de la DDASS, les huit entreprises intermédiaires de La Sauvegarde sont chapeautées par une holding, une direction commune, dénommée « Vitamine T » (comme travail) : parmi elles, Réabat (bâtiment et solaire) à Marcq-en-Barœul, Réabat-Imprim à Douai, Janus-Intérim à Lille, Association régie technique (ART) à Roubaix, La Cuisinaie (restaurant) à Lambersart, Garage 417 à Lomme, Tremplin (forestage) à Eperlecques.

Quel bilan social pour un réseau comme Vitamine ? Que sont devenues les personnes qui y ont travaillé ? En 1987, 110 personnes ont pu trouver une solution : 47 sont en formation, le plus souvent rémunérée en entreprise, 39 ont un contrat de moins de trois mois et 25 un contrat de plus de trois mois ou à durée indéterminée. En 1987, les contrats de moins de trois mois sont beaucoup plus nombreux..., au détriment des formations.

Pour Pierre de Saintignon, trente-neuf ans, directeur général de La Sauvegarde, « *pas de programme de réinsertion envisageable dans des entreprises financièrement malsaines* ». L'aide de la société IBM a été précieuse : un cadre de trente-huit ans, Arnaud Dubar, a été détaché pour diriger Vitamine de septembre 1986 à juin 1988. Cette opération de mécénat, très bénéfique en crédibilité pour Vitamine, n'a été acceptée par IBM qu'après plus d'un an d'expertise.

Le social peut donc être économiquement performant ! Et même techniquement ! En 1983, Réabat a démarré des recherches sur un capteur solaire thermique. « *Nous sommes aujourd'hui titulaires, d'un brevet pour un capteur très performant, appelé Prométhée PU4* », raconte Pierre de Saintignon, qui se souvient avoir été encouragé par Michel Rolant, alors président de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie. Malheureusement, le marché des capteurs solaires s'est « dégonflé »..., d'où la mise en sommeil de la production de capteurs. La maîtrise technologique acquise n'est pas perdue, puisque Réabat devrait démarrer une activité de formation de « CAP énergie solaire », grâce à une subvention de la CEE.

« On répare la casse »

Quelques mois après avoir accepté ce « *challenge* », Arnaud Dubar remarquait : « *Les problèmes économiques de ces entreprises viennent de ce que leur personnel, en fait, n'est jamais qu'à demi opérationnel puisqu'il s'agit d'établissements de formation professionnelle. Dès qu'un jeune est formé, il faut qu'il trouve un emploi pour que nous puissions en prendre un autre.* » Résumant les facteurs de moindre productivité d'une entreprise intermédiaire, Pierre de Saintignon évoque l'absentéisme et l'instabilité de la main-d'œuvre, son manque de formation, sa fatigabilité, le gâchis de matières premières et les conflits entre jeunes pendant le travail. « *Lorsque deux jeunes aspergent de peinture une maison qu'ils viennent de finir..., cela coûte à l'entreprise !* »

« *Le personnel d'encadrement est choisi avant tout parmi les professionnels de la branche ; à Réabat, ce sont de vrais maçons..., pas des éducateurs transformés en maçons* », poursuit M. de Saintignon. Mais la journée d'un chef d'équipe commence souvent par réveiller un gars à 7 heures, parce qu'il a fait la fête toute la nuit avec des copains. « *Certains disparaissent sans donner de raison* », soupire Pascal Walgraef, conducteur de travaux à Réabat.

« *L. est venu deux jours depuis deux semaines*, explique Georges Burggraeve, quarante-neuf ans, chef d'équipe menuiserie. *Je ne sais même pas où le contacter puisqu'il a été viré de son foyer. Je téléphone à des éducateurs de rue pour avoir de ses nouvelles.* » La tâche d'un chef d'équipe est énorme. Le travail des jeunes doit être surveillé en permanence pour qu'il soit bien fait. – « *Vous sentiez-vous préparé à une telle mission sociale ?* – *Non*, répond M. Burggraeve. *Je n'ai jamais fait de travail social. Je ne connaissais pas de jeunes avec tant de difficultés. Aujourd'hui, je les aide avec plaisir... et j'espère pouvoir le faire jusqu'à ma retraite.* »

« *Dans chaque équipe, nous sommes obligés de respecter un certain équilibre*, explique Pierre de Saintignon. *On ne peut mettre ensemble trois jeunes en révolte permanente. De plus, si le nombre de jeunes ayant de très lourds handicaps est trop élevé, l'entreprise risque de connaître une période de difficultés.* A contrario, *il faut veiller à ce que nous ne choisissions pas des jeunes de plus en plus productifs... pour faciliter la rentabilité !* »

« *S'il n'y a pas de combat en amont, nous nous contentons de gérer un flux ; on répare la casse, mais on ne fait pas de prévention*, reconnaît Pierre de Saintignon. *L'insertion économique ne commence-t-elle pas par les parents des jeunes en difficulté ?* » Ce combat, Vitamine entend le mener avec ART, entreprise de quartier : tâches de nettoyage des espaces communs, halls, escaliers, et d'entretien et de réparation des appartements et des parties communes. « *Il faut s'intéresser au cadre de vie des familles, car il détermine socialement le devenir des enfants. ART embauche essentiellement des personnes de plus de quarante ans, sans formation, au chômage depuis de nombreuses années... et tellement déconnectées qu'elles ne s'inscrivent même plus à l'ANPE* », confie Jean-Claude Calvanus, directeur d'ART.

A Roubaix, ART est impliqué dans le célèbre quartier de l'Alma-Gare. Célèbre pour son architecture originale, enchevêtrement de halls et de coursives, merveilleux labyrinthe pour les très nombreux enfants, mais aussi célèbre pour les difficultés sociales de ses habitants. « *Plus de 95 % des habitants du quartier sont titulaires de l'APL (aide personnalisée au logement)*, observe M. de Saintignon, *et certains perçoivent même une APL supérieure au loyer.* » « *Sur les cinq cents logements HLM, pourtant réhabilités au début de la décennie, cent trente-sept sont vides* », observe M. Calvanus. Bien que l'entretien des espaces communs soit réalisé par des habitants, salariés de ART, les ordures sont souvent mises n'importe où et les détériorations fréquentes. Les HLM devraient prendre les mesures nécessaires pour attirer les couches moyennes à l'Alma-Gare, cité en perdition, pense Pierre de Saintignon. Une entreprise intermédiaire ne peut tout de même pas faire des miracles à elle seule.

FRANÇOIS KOCH.

Le maquis des formules

Les entreprises intermédiaires utilisent divers dispositifs : les SIVP (payés de 17 à 27 % du SMIC, sans cotisations sociales, une rémunération complémentaire étant versée par l'État) ; les contrats d'adaptation (rétribués en fonction du SMIC, exonérés de charges sociales) ; les contrats de qualification (totalement exonérés et le salaire au moins équivalent à 80 % du SMIC) ; les TIG (travaux d'intérêt général) qui dépendent du ministère de la justice ; les PIL (programme d'insertion locale), ou les CRA (contrats de réinsertion par alternance) pour les chômeurs de longue durée : une partie du salaire et des charges sociales étant supportée par l'État.

319 personnes = 70 emplois

D'OU viennent les jeunes ? *38 % d'établissements*, foyers et services sociaux (dont moins de 5 % de ceux de la Sauvegarde), 18 % de l'ANPE, des missions locales et des permanences d'accueil, d'information et d'orientation *(PAIO), et 44 % de candidatures* spontanées.

Deux tiers d'entre eux n'ont pas de CAP. Au total, 319 personnes ont travaillé en 1987 dans l'une des entreprises du réseau Vitamine (l'équivalent d'environ 70 temps pleins), dont 154 personnes à Janus (travail temporaire) ; les 165 autres, mis à part les 29 salariés de l'encadrement, se décomposent en 82 TUC, 27 SIVP, 5 TIG, 9 stagiaires, 4 SRA, 1 PIL, 6 contrats de qualification et 2 contrats *d'adaptation* (1), présents en moyenne huit mois dans l'année (de 5 jours à 12 mois).

TUC et SIVP sont conçus comme les premières marches dans un dispositif de croissance, explique Pierre de Saintignon. *« C'est un moyen pour le jeune de prendre ses points de repère en fonction de l'évolution de sa qualification et de sa productivité. »*

(1) TUC : travaux d'utilité collective ; SIVP : stages d'initiation à la vie professionnelle ; TIG : travaux d'intérêt général ; SRA : stages de réinsertion en alternance ; PIL : programmes d'initiatives locales.

SOMMAIRE

■ Les prélèvements obligatoires ont finalement augmenté en 1987, du fait de la contribution destinée à renflouer les caisses de la Sécurité sociale et du fait aussi d'une activité plus forte que prévu, qui élargit l'assiette de l'impôt (TVA, impôt sur les sociétés) *(lire ci-contre)*.

■ L'INSEE reconnaît, dans sa dernière note de conjoncture, la poursuite de l'expansion à un rythme seulement ralenti *(lire page 44)*.

■ Contrepartie à l'exceptionnelle croissance de la Grande-Bretagne : les déficits extérieurs se creusent et les risques inflationnistes réapparaissent à l'horizon *(lire ci-dessous)*.

■ Avec la dette du tiers monde et les conséquences du krach, les banques britanniques ont connu en 1987 une année noire, deux des quatre grandes ayant même annoncé des pertes importantes pour la première fois de leur histoire *(lire ci-dessous)*.

Les revers de l'exceptionnelle croissance britannique

Une double contrainte : le déficit extérieur et l'inflation

Quelques jours après avoir annoncé une croissance exceptionnelle de 4,8 % en 1987 – la plus forte depuis 1973, – le gouvernement britannique a dû présenter, le lundi 29 février, – l'une des contreparties de ce dynamisme : le déficit commercial de janvier a augmenté de 50 % pour s'inscrire à 1505 millions de livres (15 milliards de francs), portant le solde négatif de la balance des comptes courants à 905 millions contre 410 millions en décembre.

Avec les tensions inflationnistes, cette dégradation des comptes extérieurs de la Grande-Bretagne constitue l'une des contraintes avec lesquelles le gouvernement devra compter au cours des mois à venir.

Le contraste est frappant avec une conjoncture internationale pour le moins morose : 1987 aura été une année exceptionnelle en Grande-Bretagne. Une croissance inattendue de 4,8 % permettant un net recul du chômage, une reprise des investissements et un calme social inhabituel ont permis au gouvernement d'engranger des recettes fiscales inespérées et de présenter l'image d'un renouveau économique enviable. Les économistes, tant britanniques qu'internationaux, restent pourtant sur la réserve. Si Londres a remporté la palme de la croissance 1987 pour les pays industriels, dépassant d'une courte tête les résultats d'une Espagne en pleine effervescence, ses succès leur paraissent *« fragiles et de courte durée »*.

Deux phénomènes se sont en effet conjugués, l'an dernier, pour doper l'activité économique : une très forte consommation des ménages, en hausse de 5 %, et la vive remontée de 7 % des exportations due à l'avantage à retardement de la dépréciation de la livre en 1986. Ce dernier atout devrait disparaître au fil des mois. Les dirigeants britanniques ayant opté, l'an dernier, pour une monnaie forte, l'appréciation de la livre risque de jouer à l'encontre des exportateurs à un moment où le ralentissement de la croissance mondiale réduira leurs débouchés.

La demande interne ne donnant que de faibles signes d'apaisement en dépit du krach boursier d'octobre, les importations continueront sur leur lancée et la balance des paiements courants pourrait voir son déficit se creuser sérieusement. Jugées pessimistes à l'origine, les prévisions du chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, l'automne dernier, sont désormais reprises par nombre d'économistes qui tablent sur un solde négatif de 3,5 milliards de livres (35 milliards de francs) en 1988 contre 2,7 milliards en 1987.

Au-dessus de ses moyens

Les Britanniques pourraient en tirer argument pour faire valoir qu'ils jouent ainsi le jeu d'une redistribution des cartes de la croissance, comme le souhaitent les Etats-Unis. Ces derniers, pressés par leurs principaux partenaires industrialisés d'opter pour plus de rigueur, n'ont-ils pas demandé, en échange, un soutien sous forme d'expansion accrue, notamment en Europe ? Un argument jugé très ambigu par les experts des organisations internationales comme l'OCDE. Relancer la machine européenne, *oui, mais pas à n'importe quel prix*, répètent-ils. Or la Grande-Bretagne vit, comme les Etats-Unis, au-dessus de ses moyens : la demande interne a été supérieure à la croissance nationale de 0,4 % en moyenne annuelle depuis 1981, selon la Lloyds Bank. La stabilité des prix et les équilibres extérieurs en ont pâti. Une tendance accentuée par la disparition progressive de la manne pétrolière de la mer du Nord. En 1985 les recettes tirées du pétrole et du gaz contribuaient pour un demi-point à l'expansion. En 1988 comme en 1987, leur amenuisement constituera un facteur négatif évalué, lui aussi, à 0,5 % du produit intérieur brut.

Dégradation de la balance des comptes courants, poussée persistante d'une consommation alimentée par de fortes hausses de salaires – 8,25 % en rythme annuel – et un recours au crédit qui laisse le taux d'épargne à son plus bas niveau depuis 1959 : les économistes se refusent à parler de « miracle économique britannique » comme on a pu le faire, parfois avec quelque excès, dans le cas de la RFA *ou de l'Italie*.

Les atouts du gouvernement

Le rebond de l'activité en 1987 offre *toutefois de solides atouts* au gouvernement pour assurer cette année une croissance de 2,8 % – *supérieure à celle de ses principaux* partenaires – tout en jouant la double carte d'une monnaie ferme et de la *lutte conte l'inflation. L'équipe de* Mme Thatcher peut avant tout compter sur un renouveau de confiance des *industriels, qui s'est* traduit, l'an dernier, par une progression de 3,4 % des investissements. Cette tendance devrait se confirmer cette année, même si l'OCDE attribue à une reconstitution des stocks une bonne part de la croissance des premiers mois de 1988. Et si la période d'explosion des bénéfices semble terminée, les analystes y voient l'assurance d'un retour à une situation plus normale, *« plus saine »*, après le décalage excessif des dernières années entre les revenus du capital et du travail.

Dans ce contexte, le chancelier de l'Echiquier disposera d'une marge de manœuvre exceptionnelle lors de la présentation du budget, le 15 mars. Outre les revenus, certes sans lendemains, des privatisations – 5,1 milliards de livres depuis avril dernier, – la forte expansion de 1987 a gonflé les recettes fiscales de façon inattendue. L'excédent budgétaire, de 6,3 milliards de livres pour le seul mois de janvier, en est la plus récente illustration : à lui seul, l'impôt sur les sociétés a rapporté 1 milliard de plus qu'en janvier 1987 et le déficit de *1 milliard envisagé pour l'ensemble de* l'exercice se terminant le 31 mars prochain pourrait se transformer en un *excédent de l'ordre de 4 milliards.* M. Lawson en profitera-t-il pour annoncer une *« révolution fiscale »* comme l'espèrent nombre de Britanniques ? Tout dépend de ce que l'on entend par *« révolution »*.

La Banque d'Angleterre, préoccupée par l'inflation, prône la prudence. La hausse des prix, (4,2 % l'an dernier peut-être 5 % cette année, l'y engage. Après avoir montré l'exemple et provoqué un relèvement des taux d'intérêt, début février, pour limiter la boulimie des consommateurs, l'institut d'émission espère que le gouvernement résistera à la tentation d'allégements fiscaux trop généreux. Une situation délicate pour M. Lawson. La rigueur budgétaire, si elle s'impose dans le cadre d'une politique anti-inflationniste, risque d'être de plus en plus mal admise par l'opinion publique. Choqués par la dégradation des services publics, les Britanniques sont, en outre, mal *préparés à l'idée d'une remontée*, pourtant jugé probable, du chômage, qui frappe encore 9,4 % de la *population salariée.*

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

Une année noire pour les banques

Comme aux Etats-Unis, 1987 aura été une année noire pour les grandes banques commerciales britanniques. Les quatre principales d'entre elles ont annoncé, la semaine dernière, des résultats en forte baisse, la Midland et la Lloyds affichant même, pour la première fois de leur histoire, de lourdes pertes. Les problèmes liés à la dette du tiers-monde et le krach boursier du 19 octobre en sont les deux principales causes.

	Résultats nets avant impôt 1986	Résultats nets avant impôt 1987	Provisions sur risques souverains 1987	Montant des réserves sur total des prêts non performants fin 1987 (en %)	Fonds propres sur actifs fin 1987 (en %)
	(en millions de livres sterling)				
NatWest ...	1 011	704	610	33 (1)	5,7
Barclays	895	339	713	29 (2)	4,8
Midland	434	– 505	1 016	29 (3)	5,5
Lloyds	700	– 248	1 066	34	5,3

(1) Sur trente-trois pays.
(2) 35 % sur les pays du tiers-monde, 12 % sur les autres pays.
(3) Sur *quarante-quatre* pays.

« Nous espérons ne plus jamais connaître une année comme 1987. » Commentant devant la presse ses résultats annuels, John Quinton, le président de la Barclays Bank, exprimait-il un espoir ou affichait-il une prévision ? En tout cas, pour les banquiers anglais comme pour leurs confrères américains, l'année écoulée aura été un véritable cauchemar. On en trouve le reflet dans les chiffres que les quatre principaux groupes bancaires britanniques viennent de rendre publics *(voir tableau)*.

Les deux plus importantes banques anglaises, la National Westminster et la Barclays, ont en effet annoncé des résultats nets en forte contraction, la première affichant un bénéfice avant impôt de 704 millions de livres sterling (1) (contre plus de 1 milliard en 1986), la seconde un profit avant impôt de 339 millions (au lieu de 895 millions en 1986). Les deux autres grandes banques britanniques ont, pour leur part et pour la première fois dans leur histoire, annoncé des pertes, très importantes. La Lloyds Bank, qui avait dégagé un profit de 700 millions de livres en 1986, a enregistré une perte de 248 millions de livres en 1987, la Midland tombant plus bas encore, avec une perte affichée de 505 millions de livres (contre un bénéfice de 434 millions en 1986).

Pour expliquer cette brutale détérioration, les dirigeants des quatre grandes banques ont, les uns après les autres, invoqué deux facteurs : la crise de la dette du tiers-monde et le krach boursier. Premier élément donc : les créances sur les pays hyperendettés. *« Nous avons vécu, en 1987, neuf mois terribles »*, au cours desquels certains pays d'Amérique latine, le Brésil et l'Equateur, ont arrêté le service de leur dette, a expliqué Sir Jeremy Morse, le président de la Lloyds. Fortement engagés sur ces pays, les banques anglaises n'avaient jusqu'à présent que peu provisionné ces créances. A l'instar des banques américaines, et sous la ferme pression de la Banque d'Angleterre, elles se sont décidées, l'an dernier, à constituer d'importantes réserves sur ces *« prêts non performants »*.

Au total, les quatre grandes banques ont mis en réserve un matelas supplémentaire de provisions de *3,5 milliards de livres rien qu'en 1987.* Les deux groupes les plus exposés, la Midland et la Lloyds, ont réalisé l'an dernier un effort de provisions supérieur à 1 milliard de livres chacun. Cela explique que les deux établissements soient tombés dans le « rouge ». Chacune des banques affirme avoir respecté les normes (la « matrice ») fixée en cette matière par la Banque d'Angleterre. *Celle-ci avait* recommandé de ne pas provisionner à l'excès, afin de ne pas laisser penser aux pays endettés qu'ils n'étaient plus tenus de respecter leurs engagements, de rembourser leur dû.

Sanctions immédiates

Après cet effort douloureux, les quatre principales banques anglaises se retrouvent avec des taux de couverture de *leurs risques souverains* proches de ceux des banques américaines (entre 29 % et 34 % pour les établissements anglais, autour de 30 % pour les américains). Mais elles restent encore loin derrière les banques continentales, notamment allemandes et suisses, mais également françaises. A la fin de 1987, la BNP a provisionné à hauteur de 50 % ses *« risques souverains »*, la Société générale devrait approcher ce niveau et le Crédit lyonnais tourner autour de 43 %.

Le krach boursier de l'automne est la seconde raison des mauvais résultats affichés par les banques anglaises. Les activités de banque d'investissements et d'affaires en ont beaucoup souffert. La National Westminster a reconnu une perte dans ce domaine, en 1987, de 116 millions de livres. La sanction a été immédiate. Les deux responsables *ne s'est pas fait attendre. Les deux* principaux dirigeants des opérations de banque d'investissement du groupe ont été démis de leurs fonctions le 22 février. La Lloyds a enregistré, pour sa part, dans ce secteur une perte de 28 millions de livres et s'est retirée, depuis, de certaines activités de marché. Enfin, la Barclays, qui, par sa filiale *Barclays De Zoete* Wedd, avait beaucoup perdu le 19 octobre, a réussi à limiter à 11 millions de livres sa perte *dans ce domaine.*

Très affectées par cet effort de provisions sur risques souverains et par la *crise boursière*, les *grandes banques* britanniques ont néanmoins réussi à limiter les dégâts grâce à un fort développement de leur activité bancaire traditionnelle sur le marché domestique, notamment en direction des particuliers. Le crédit à la consommation a aussi connu une vive expansion outre-Manche. La forte croissance de l'économie britannique l'an dernier (4,8 %) a également été un facteur favorable. Les profits dégagés de cette activité se sont à nouveau fortement gonflés (+ 31 % à la Barclays, + 32 % à la Lloyds...).

L'année à venir risque néanmoins d'être plus difficile dans ce dernier secteur. Outre un ralentissement attendu de la croissance, les grandes banques commerciales auront à faire face à une concurrence accrue. Des grands distributeurs, comme Marks and Spencer, *s'apprêtent à jouer au* banquier. Le gouvernement a en outre indiqué, il y a quelques jours, son intention d'autoriser les *building societies* (les spécialistes du crédit immobilier) à accorder des prêts personnels aux particuliers. Pour les quatre grands groupes bancaires enfin, un autre problème va très rapidement se poser : celui de leurs fonds propres. L'année 1987 s'achève en effet sur des couvertures d'actifs par fonds propres de faible niveau. Pourront-ils procéder cette année aux augmentations de capital jugées nécessaires par de nombreux experts ? La Barclays et la Midland *l'envisagent. Il reste à savoir si les* investisseurs seront réellement persuadés que 1987 n'a été, pour les banques anglaises, qu'un accident.

ERIK IZRAELEWICZ.

(1) Une livre vaut environ 10,12 francs français.

Aux Etats-Unis aussi...

Les banques commerciales américaines ont dégagé en 1987 un profit total de 3,7 milliards de dollars, le niveau le plus faible depuis la grande crise de 1929, en nette contraction par rapport à 1986 (17,9 millards), selon les évaluations du Federal Deposit Insurance Corp. (FDIC). Plus de 36 % des banques des Etats du Sud-Ouest ont enregistré des pertes l'an dernier ; 8,5 % seulement dans l'est des Etats-Unis. Le président du FDIC, M. William Seidman, attribue cette détérioration de la situation des banques américaines aux mises en réserves constituées pour couvrir les prêts accordés au tiers-monde, à la concurrence accrue dans le secteur bancaire et à des difficultés économiques de nature locale dans les Etats du Sud-Ouest.

Selon l'INSEE

Les prélèvements obligatoires ont augmenté l'an dernier

Les baisses de taux de plusieurs impôts décidées par le gouvernement de M. Chirac depuis mars 1986 n'auront pas empêché les prélèvements obligatoires d'avoir augmenté l'année dernière. Selon l'INSEE, ceux-ci auraient, en 1987, atteint 44,7 % de la production nationale, après 44,4 % en 1986.

L'opposition aura beau jeu de souligner le ratage. Et il est vrai que la droite, du temps où elle était dans l'opposition, avait fait campagne sur le *thème des charges excessives pesant* sur l'économie. Tout récemment, M. Marcel Boiteux, ancien président d'EDF, apportait des arguments supplémentaires dans un rapport sur le marché unique européen que lui avait demandé M. Balladur. Les prélèvements obligatoires sont triplement inégaux en Europe : par leur importance, leur structure et leur évolution. Sous-entendu : difficile, dans ces conditions, de réaliser un marché unifié.

Peut-on pour autant reprocher à M. Balladur d'avoir raté le coche ? Le ministre de l'économie, conscient de la difficulté, avait, d'une certaine façon, annoncé la couleur. S'il n'avait pas *prévu de hausse en 1987, aucune* baisse n'était envisagée dans les documents officiels. Et pour 1988, le gouvernement avouait une augmentation des prélèvements (44,7 %, après 44,4 % du PIB en 1986 et 1987), ce qui était relativement courageux en année électorale.

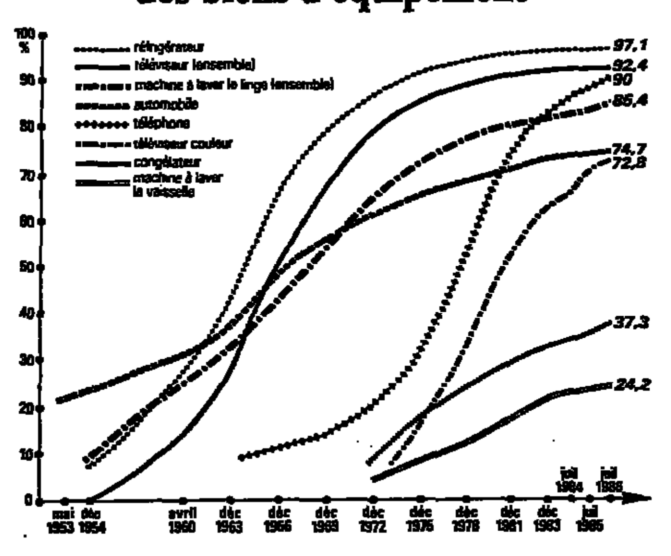
En fait, la surprise de 1987 a deux causes, dont l'une au moins était parfaitement prévisible. D'une part, l'alourdissement des cotisations, destiné à rétablir l'équilibre de la Sécurité sociale. M. Séguin avait décidé en juillet 1986, avec d'autres mesures, le rétablissement d'un prélèvement de 0,4 % sur les revenus, payable en 1987 et 1988. Celui-ci produit ses effets au niveau des prélèvements obligatoires. Difficile de vouloir combler des déficits sans augmenter – quels que soient les noms qu'on leur donne – les impôts ou les cotisations.

D'autre part, l'activité économique plus forte que prévu accroît tout naturellement le rendement de l'impôt : les taux ont beau baisser (impôt sur les sociétés, sur les revenus, TVA), l'« assiette », c'est-à-dire la matière imposable, s'élargit. Les sociétés font davantage de bénéfices, les particuliers achètent beaucoup dans les magasins et déclarent finalement au fisc des revenus plus élevés qu'il n'était attendu. L'Etat a ainsi engrangé depuis deux ans des dizaines de milliards de francs de recettes qu'il n'escomptait pas. D'où la réduction du déficit budgétaire, que le pouvoir met tant en avant, d'où les cadeaux fiscaux multipliés.

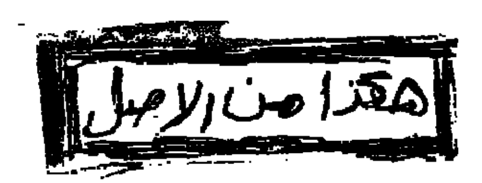
Tout a un prix, et la hausse des prélèvements obligatoires en est un.

AL. V.

Evolution de la consommation des biens d'équipement



Selon la dernière enquête de l'INSEE sur les biens d'équipement, plusieurs de ceux-ci atteignent leur niveau de saturation : réfrigérateurs, lave-linge, téléviseurs (sans distinction de type). Les taux les plus bas d'implantation s'observent chez les ménages jeunes ou à très faibles revenus. L'équipement du téléphone arrive également à saturation. Les moins équipés sont les personnes seules. Le lave-vaisselle ne progresse que lentement : moins d'un *quart des ménages disposent de cet appareil.*



هكذا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

G R O U P E

GENERALE DES EAUX

Le chiffre d'affaires provisoire du Groupe Générale des Eaux est de 51,9 milliards de francs, contre 48 milliards en 1986, soit une progression de 8 %. Déterminée sans les ventes du secteur de l'énergie thermique, en légère diminution par suite de la baisse du prix des produits pétroliers et du dollar, l'augmentation du chiffre d'affaires est de près de 10 %.

Par ailleurs, les estimations et informations les plus récentes indiquent que le résultat net consolidé du Groupe, pour l'ensemble de l'exercice 1987, sera de l'ordre d'un milliard de francs, contre 765,5 millions en 1986, 603,4 millions en 1985 et 495,7 millions en 1984.

précision mécanique labinal

Précision Mécanique Labinal et la société anglaise Lucas Cav Ltd sont convenus de l'acquisition par Précision mécanique Labinal de la Division filtres Crosland de Lucas.

La transaction envisagée porte sur les actifs de cette Division qui fabrique, dans deux usines situées en Grande-Bretgne, des filtres à huile, air et combustible pour l'industrie automobile et le poids lourd.

L'ensemble qui sera ainsi constitué par les Divisions « Filtres Purflux » de Labinal et « Crosland Filters », de Lucas, dont les synergies et complémentarités industrielles et commerciales sont importantes, produira une cinquantaine de millions de filtres par an et réalisera un chiffre d'affaires de l'ordre de 700 millions de francs.

Il se situera dans le peloton de tête des fabricants de filtres pour l'automobile en Europe.

ÉLYSÉES BAIL

Le conseil de la société Elysées Bail SA, réuni le *2 février 1988 sous* la présidence de M. Francis Picard, a arrêté les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 1987. Au cours de cet exercice, qui constituait le premier exercice social complet de *cette activité de* crédit bail immobilier non sicomi, plus de 139 MF d'engagements nouveaux ont été conclus, portant le total des engagements à plus de 206 MF.

L'ensemble des recettes HT a *atteint, en* 1987, 12 911 000 F contre 1 082 000 F en 1986, conduisant à un bénéfice net après impôts de 1 586 000 F.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale qui sera réunie *le 31 mai la distri*bution d'un dividende de 4 F aux 100 000 actions anciennes et d'un dividende de 2,17 F aux 200 000 actions nouvelles créées jouissance 15 juin 1987.

P.L.M.

Le conseil d'administration, réuni le 22 *février* 1988 sous la présidence de M. J.-B. Dupont, a arrêté les comptes du groupe à la date du 31 octobre 1987.

Le résultat de la société mère pour l'exercice allant du 1[er] novembre 1986 au 31 octobre 1987 s'élève à 9,5 millions de francs contre 2,6 millions de francs pour l'exercice précédent. Il comporte 4,4 millions de francs de résultats exceptionnels. Il sera proposé à l'assemblée générale, convoquée pour le 18 avril, le paiement d'un dividende unitaire de 3,51 francs aux actions anciennes et de 1,17 franc aux actions nouvelles, majorés d'un avoir fiscal de 50 %.

Les résultats consolidés du groupe, y compris les intérêts minoritaires et avant impôts, s'élèvent à 43,3 millions de francs contre 30,2 millions de francs pour l'exercice *précédent*. Les résultats exceptionnels représentent 22,5 millions de francs ; ils proviennent de plus-values réalisées sur des cessions d'actifs qui, à l'exception de la SEDEV (société exploitant les remontées mécaniques de Vars), sont sans incidence sur l'activité normale du groupe.

La quote-part revenant au groupe dans le résultat de l'exercice s'élève à 14,2 millions de francs contre 9,3 millions de francs l'année précédente et la quote-part de *situation nette (y compris* ce résultat) à 353,7 millions de francs, soit un actif net comptable de 145 F par action. Cette valeur ne tient pas compte des plus-values latentes sur les fonds de commerce créés, sur les hôtels dont le groupe est *propriétaire et sur les filiales* introduites en Bourse.

RATP

EMPRUNT Février 88
F. 2 milliards

400 000 OBLIGATIONS DE F 5 000 NOMINAL

Cet emprunt constitue la souche d'un gisement qui pourra faire l'objet d'assimilations ultérieures.

PRIX D'ÉMISSION
97,70 %, soit 4 885 F par titre.
Ce prix sera réglé en deux versements :
• 1 954 F lors de la souscription (date de règlement : 14 mars 1988),
• et le solde, soit 2 931 F au plus tard le 14 septembre 1988.

DATE DE JOUISSANCE
14 mars 1988.

DURÉE
10 ans.

AMORTISSEMENT NORMAL
Les obligations seront amorties en totalité le 14 mars 1998 par remboursement au pair.

TAUX NOMINAL : 8,80 %.
Intérêt annuel, payable le 14 mars de chaque année.

TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL BRUT : 9,19 %,
AU 14 MARS 1988.

Une note d'information (visa COB n° 88-59 du 23 février 1988), peut être obtenue sans frais auprès de la RATP : 53 ter, quai des Grands-Augustins - 75006 Paris et des Etablissements chargés du placement. Balo du 29 février 1988.

Crédinter La Sicav des cinq continents

Sicav internationale diversifiée
Comptes de l'exercice clos le 31.12.1987

Performance 1986 : + 22,31 % (coupon net réinvesti)
Performance 1987 : — 2,27 % (coupon net réinvesti)
Performance au 19 février 1988 : + 8,18 %
Dividende proposé : F 11,50 + F 0,85 d'avoir fiscal (mis en paiement *le 22 avril 1988)*

Consultation des cours quotidiennement sur Minitel : composer le 36.15 code ASSOCIC.

GROUPE CIC

M. Jean Varda, après avoir assuré pendant dix ans la présidence de la Sicav, a exprimé le souhait de mettre fin à ses fonctions. Il a proposé au Conseil de nommer M. Renaud Ségalen, Président de Crédinter.

Le Président Jean Varda a déclaré :

"Crédinter a fait preuve, lors des remous boursiers de fin 1987, d'une résistance remarquable. En effet, comparée aux indices des différentes places financières, sa performance est plus que satisfaisante et reflète la diversification sélective de son portefeuille, notamment au Japon. Je rappelle que Crédinter se maintient en tête du classement des Sicav internationales diversifiées depuis deux ans."

(Conseil d'Administration du 24.02.1988)

BRCU FINANCES

LETTRE AUX ACTIONNAIRES

MESSAGE DU PRESIDENT PIERRE SUARD AUX ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE GENERALE D'ELECTRICITE

Madame, Monsieur, cher Actionnaire,

Je souhaite vous informer personnellement des réalisations de la CGE et, à cette fin, ferai publier périodiquement un message.

En ce début de l'année 1988, je tiens particulièrement à souligner la bonne situation de la Compagnie et vous montrer qu'elle est digne de la confiance que vous lui avez manifestée et dont je vous remercie vivement.

Je comprends la déception que vous avez pu ressentir devant l'évolution du cours de l'action CGE ; celle-ci a toutefois été comparable à celle des titres de nos grands concurrents internationaux et cette évolution du cours ne reflète pas à l'évidence les réalités du Groupe.

Des succès commerciaux et techniques majeurs ont été obtenus, concernant notamment les centrales électriques, les transports ferroviaires, la construction navale, les centraux téléphoniques, les transmissions par câbles optiques, les télécommunications par satellite, la télématique, la communication d'entreprise...

1987 aura été une année de consolidation stratégique fondamentale et les forces du Groupe sont désormais clairement centrées sur les industries et les services en énergie et communication.

Dans le domaine de l'énergie, votre filiale Alsthom s'est renforcée dans des activités comme les turboalternateurs, les transports ferroviaires, les matériaux composites et les supraconducteurs. Framatome et CGEE Alsthom ont continué leur développement dans les services destinés aux grandes installations énergétiques et industrielles. Saft et Ceac ont consolidé leurs positions internationales *dans les accumulateurs.*

Dans le domaine de la communication, dès sa première année d'existence, votre filiale Alcatel NV a connu un plein succès. Les complémentarités entre ses composantes ont commencé à jouer. Celles des activités dont la situation était mauvaise en 1986 sont en voie de redressement ou ont été cédées. Dans tous les grands pays où des filiales d'Alcatel NV sont implantées, les administrations de télécommunications clientes ont confirmé leur choix des produits du Groupe. Les 180 millions de dollars supplémentaires investis par ITT, actionnaire minoritaire, dans Alcatel NV en septembre 1987, attestent la confiance de ce groupe en votre filiale.

La CGE a porté à 41 % sa participation totale dans la Générale Occidentale dont elle est ainsi le principal actionnaire. La Générale Occidentale se renforce dans l'édition et les médias, secteurs dans lesquels elle a conclu récemment des accords qui ont permis de constituer le deuxième groupe français d'édition. Ayant entrepris de céder ses actifs dans les autres domaines, elle pourra disposer d'importantes liquidités pour des développements futurs.

Dans le contexte actuel des nombreuses Offres Publiques d'Achat, la CGE, dans la mesure où elle intervient, conduit son action en portant la plus grande attention à la sauvegarde des entreprises et des communautés humaines concernées.

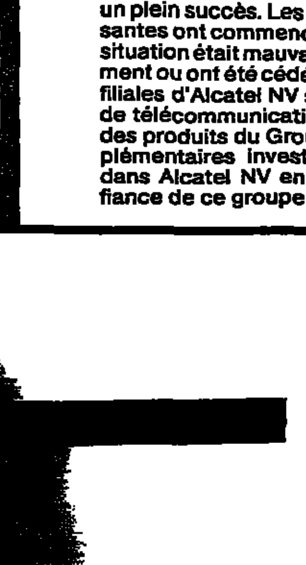
1987 aura aussi été une année d'amélioration de la rentabilité du Groupe. Bien qu'il soit trop tôt pour donner des indications précises sur le bénéfice de 1987 alors que les comptes ne sont pas arrêtés, il est certain que les objectifs formulés au moment de la privatisation seront atteints. Alors que le chiffre d'affaires de 1987 s'établit à 127,5 milliards de francs et progresse de 58 %, le bénéfice global devrait progresser plus rapidement. La CGE se situe ainsi, en termes de rentabilité, parmi les premiers grands groupes européens de la construction électrique et électronique.

Dans ces conditions et compte tenu des bonnes perspectives du Groupe, je compte demander au Conseil d'Administration de proposer à l'Assemblée Générale du 15 juin 1988 de verser aux actionnaires un dividende unitaire de 7,50 francs hors avoir fiscal (11,25 francs avoir fiscal compris), supérieur aux 6,67 francs hors avoir fiscal qui avaient été envisagés lors de la privatisation. Vous associant aux bonnes performances de votre Groupe, cette disposition récompenserait légitimement votre confiance.

Pierre SUARD

LA CGE EN DIRECT :
• ***MINITEL : 36.15 code CGE***
• *Téléphone actionnaires : (1) 42 561 561*





Économie

AFFAIRES

Une lettre de la COGEMA

A la suite de l'article consacré aux retombées de l'affaire COGEMA (le Monde *du 27 février), le président de la COGEMA, M. François De Wissocq, nous écrit :*

Je note qu'une des phrases [de l'article] : *« Pourquoi la COGEMA a-t-elle rompu la loi du silence, malgré les avertissements d'un enquêteur de la Commission des opérations de Bourse ? »*, pourrait être mal interprétée et laisser supposer que la COB aurait donné à la COGEMA le conseil de ne pas porter plainte pour l'escroquerie dont elle a été victime.

Il n'en est rien, bien entendu, et j'ai apprécié tout particulièrement le soin qu'elle a eu de venir prendre connaissance des éléments dont nous disposions, ainsi que les avis techniques qu'elle nous a alors donnés et qui nous furent précieux par la suite. Les commentaires que nous avons *pu recevoir* d'elle, à cette occasion, n'étaient pas une dissuasion d'agir mais montraient simplement qu'il n'avait pas été possible à d'autres, jusque-là, de « démontrer » la technique d'escroquerie ; nous en avions déduit — mais c'était une opinion de la COGEMA — que, en étant la première à porter plainte, notre société devait s'attendre à rencontrer quelques difficultés.

∴

De son côté, le président de la COB, M. Yves Le Portz, a indiqué que la Commission des opérations de Bourse « met en œuvre tous les moyens d'investigation dont elle dispose, en liaison avec les autres autorités boursières, pour faire toute la lumière sur cette affaire ».

● ***Asea Brown Boveri supprimera 2 500 emplois en Suisse.*** — Asea Brown Boveri supprimera 2 500 emplois en Suisse, en 1988 et 1989, ramenant ainsi ses effectifs à 15 000 salariés dans ce pays, contre 22 000 en 1980. Les nouvelles suppressions d'emplois, qui incluent les 400 annoncées à la fin janvier, seront ventilées entre les secteurs « centrales thermiques » (un *millier*), *« industriel » « haute tension »* et « condensateurs » (500 chacun). Asea Brown Boveri a annoncé, la semaine dernière, la suppression de 3 600 emplois (10 % de ses effectifs) dans sa filiale allemande de Mannheim.

● **Des clients du Point-Mulhouse occupent ses locaux.** — Plusieurs dizaines de clients de l'association de tourisme Le Point-Mulhouse ont occupé les locaux de l'association, avenue de l'Opéra, à Paris, le 29 février. Ils n'ont pu prendre l'avion du samedi 27 février pour la Guadeloupe alors qu'ils détenaient *des billets. En effet, la compagnie* Minerve n'a pas voulu honorer le contrat d'affrètment qui la liait au Point, celui-ci n'ayant pas payé d'avance le vol prévu. Au Point, on certifie avoir versé une avance de 1,2 million de francs pour le vol prévu.

Pour protester contre l'OPA de Schneider

Télémécanique en grève générale

Le personnel de la Télémécanique a décidé, le mardi 1[er] mars, de se *mettre en grève générale* pour protester contre l'offre publique d'achat (OPA) dont elle fait l'objet de la part de Schneider. En soixante-quatre ans d'existence, c'est la première *fois* que les salariés de cette *entreprise se croisent les bras.* Même en mai 1968, ils avaient continué le travail. Dès ce mardi matin, les usines de province ont déclenché leur mouvement. A Paris, il ne débutera qu'à 14 heures. Parallèlement, *les deux mille* salariés de l'Eure ont commencé à monter en voiture sur la capitale, où ils entendaient circuler avec des banderoles.

L'Intersyndicale (Confédération autonome du travail, Force ouvrière et CGC), qui mène *depuis* le 4 février — date de lancement de l'OPA de Schneider — une série d'actions « douces » pour soutenir la direction, a donc choisi de faire monter la tension alors qu'on attend la réponse du « chevalier blanc » Framatome à la dernière surenchère de Schneider. Le vendredi 26 février, le groupe présidé par M. Didier Pineau-Valencienne a décidé de surenchérir brusquement son offre en proposant de racheter chaque action Télémécanique 5 500 F, soit 1 200 F de plus que la dernière offre de Framatome. Depuis, le constructeur de chaudières nucléaires s'interroge car s'il veut rester dans la course, il doit offrir 5 % de plus que ce que propose Schneider, soit près de 4,1 milliards de francs ! Ce qui revient à payer très cher la Télémécanique. Malgré *son désir de voler au secours* de l'entreprise, Framatome s'interroge donc sur la marche à suivre.

L'action désespérée du personnel de la Télémécanique (actionnaire de 12 % à 15 % de son entreprise) illustre en tout cas les risques encourus en cas d'OPA hostile contre un groupe. Le ministre de l'économie, M. Edouard Balladur, le soulignait lui-même dans *le Monde* du 1[er] mars. *« Il faut bien se convaincre que le temps est passé où l'on pouvait, contre la volonté des salariés, procéder à des regroupements forcés. Le dialogue entre les actionnaires d'une entreprise, ses dirigeants et son personnel est d'une très grande importance. Cela est vrai à tout moment, mais cela s'applique aussi à ceux qui, de l'extérieur, aspirent à devenir actionnaires d'une entreprise »*, déclarait-il.

F. V.

La conjoncture française vue par l'INSEE

L'horizon s'éclaircit

L'activité économique en France est plus forte qu'il n'avait été prévu, reconnaît l'INSEE dans sa dernière note de conjoncture. Faute avouée...

Certes, l'institut de la statistique avait assez nettement écarté il y a deux mois la possibilité d'une récession consécutive au krach boursier d'octobre. Une menace pesait tout de même, un peu vague dans le temps : nos exportations seraient freinées un jour parce que la croissance mondiale se ralentirait. Mais dans l'immédiat, c'est-à-dire *grosso modo* jusqu'à l'été 1988, il n'y avait pas grand-chose à craindre pour l'économie française, sinon que la demande des ménages, après avoir beaucoup flambé (+ 3,4 % de consommation en volume en 1987 *puis encore + 2,4 % en 1987)*, allait ralentir. Bref, l'activité ayant atteint à l'automne 1987 un haut niveau, la croissance allait marquer le pas.

Les choses ne se sont pas passées ainsi. L'expansion s'est poursuivie fin 1987 — à un rythme moindre certes, mais s'est poursuivie tout de même — et le PIB français a augmenté de 2,1 % — en 1987 comme en 1986. Des taux qui, sans être mirobolants — ils sont insuffisants pour permettre que s'amorce une décrue véritable du chômage, — n'en sont pas moins presque réconfortants après les médiocres résultats des années 1983-1985.

Surtout, c'est l'activité industrielle qui tire la croissance et en profite. L'indice de l'INSEE, qui permet de suivre son évolution, a pour *la première fois fin 1987*-début 1988 nettement dépassé son niveau de 1980. Entre le quatrième trimestre 1986 et la même période de 1987, cette même production a fait un bond de presque 3 %. En janvier, la consommation des ménages a continué d'être forte.

L'emploi lui-même, qui a tant souffert pendant des années de l'austérité que la France a dû accepter pour rétablir ses équilibres et améliorer sa productivité, se stabilise. Dans ce domaine, stabilisation veut dire amélioration. Depuis deux ans, les effectifs salariés ne diminuent plus, grâce à des embauches, notamment, dans le bâtiment, où la situation est bonne, et dans le commerce. Les stages d'initiation à la vie professionnelle ont, eux aussi, joué leur rôle. Quant à l'emploi total (salarié et non salarié), il s'est également stabilisé.

Déséquilibres supplémentaires ?

Ces nouvelles, plutôt bonnes pour l'activité, risquent-elles de se payer en déséquilibres supplémentaires ? La question doit bien sûr être posée, puisque notre commerce extérieur, équilibré en 1986, est redevenu déficitaire l'année dernière (de 31,4 milliards de francs). Il en va de même de nos paiements courants, déséquilibrés de 25 milliards de francs après avoir été excédentaires de 20 milliards en 1986. Une évolution d'autant plus inquiétante qu'elle a pour origine la dégradation brutale de nos échanges de produits manufacturés traditionnellement excédentaires.

L'INSEE souligne les pertes de parts de marché enregistrées par la France *sur l'ensemble* de 1987, mais note que, pendant le second semestre, nos exportations ont progressé plus rapidement que la demande mondiale, qui s'est accélérée l'année dernière (+ 5,8 % pour les produits manufacturés après déjà + 3,3 % en 1986). Tout n'est donc pas perdu, et l'INSEE estime que nos ventes à l'étranger, *« qui avaient atteint un niveau élevé fin 1987, pourraient encore augmenter parallèlement à la demande mondiale »*. Le déficit commercial pourrait cette année être moins important que prévu.

La non-aggravation des déséquilibres extérieurs a pour origine la baisse des coûts salariaux par unité produite. Cela pour la première fois depuis dix ans grâce à la modération salariale et à une accélération des gains de productivité. Du coup, les progrès réalisés par la France dans le domaine de la désinflation vont se trouver consolidés. L'INSEE enregistre la baisse des prix pétroliers (le baril à 17 dollars au premier trimestre et à 16 au second) et parie sur une stabilisation du cours du dollar à 5,60 F. Résultat : l'institut ramène de 1,8 % à 1,5 % sa prévision de hausse des prix au premier semestre.

Les problèmes de fond demeurent, mais, à court terme, l'horizon s'est éclairci.

Al. V.

Le secteur des services a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires de 741 milliards de francs

Le secteur des services, en 1986, comptait 481 000 entreprises, employant près de 2,4 millions de personnes et qui avaient réalisé un chiffre d'affaires de 741 milliards de francs et 533 milliards de marge, indique l'INSEE (1).

Le secteur a investi 73 milliards de francs, dont près de la moitié (46 %) pour les vingt-six mille entreprises qui s'occupent d'immobilier. Les activités d'études, conseils et assistance représentent de leur côté 27 % des entreprises, 39 % des emplois et 44 % du chiffre d'affaires du secteur.

Même disparité dans les résultats de l'activité : la marge annuelle par personne occupée, de l'ordre de 100 000 F dans divers services rendus aux ménages, dépasse le million de francs dans la « location de matériel de bureau ». *« De même*, ajoute la note de l'INSEE, *le salaire horaire moyen, inférieur à 30 F dans les « salons de coiffure », excède 100 F dans la « production de films. »* Il est vrai que les premiers comptent 56 000 « patrons » et 90 000 salariés (dont 16 000 à temps partiel) quand la seconde est le fait de 1 344 « non salariés » pour 24 000 salariés (dont 20 000 à temps partiel)...

Résultats médiocres à l'exportation pour les services, en raison, dit l'INSEE, de la chute des prix dans la « récupération » et de la baisse des livraisons « clés en main » en ingénierie : les « cabinets d'études techniques » ne réalisent plus que 23 % de leur chiffre d'affaires à l'étranger contre 34 % en 1985.

(1) INSEE, « Premiers résultats », n° 116, *février* 1988.

Économie

REPÈRES

Consommateurs

Vingt-trois avis sur la sécurité en 1987

La Commission nationale de sécurité des consommateurs a adopté vingt-trois avis en 1987, selon son troisième rapport annuel d'activité. Deux cents dossiers ont ainsi été traités : poussettes coupant les doigts des enfants, portes basculantes de garages, qui en ont tué plusieurs, vitres de fours mal isolées, jouet gonflant pouvant étouffer des bébés, liquides de WC dangereux pour les yeux, etc. L'affaire la plus grave est, sans aucun doute, celle des portes de garages : des recommandations formelles ont été faites à tous les intéressés, et, de plus, la commission a fait des propositions de complément de la norme française.

Changes

Hausse des réserves de la France en janvier

Les avoirs officiels de change de la France ont augmenté, en janvier, de 10 milliards de francs, atteignant 387,42 milliards à la fin du mois, d'après les chiffres publiés lundi 29 février par le ministère de l'économie. Cette augmentation est due, pour l'essentiel, à une hausse des avoirs en devises (de 13,57 milliards de francs). Cette dernière variation est elle-même liée aux opérations du Fonds de stabilisation des changes (plus de 15,81 milliards).

Les avoirs en or sont demeurés inchangés (223,5 milliards), ceux en ECU ont diminué de 3,45 milliards. La position débitrice de la France auprès du FECOM n'a pas changé.

Production industrielle

+ 0,6 % au Japon en janvier

La production industrielle japonaise a augmenté de 0,6 % en janvier par rapport au mois précédent et de 9,3 % par rapport à janvier 1987, indique le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI). Il s'agit de la seconde hausse mensuelle consécutive, confirmant le dynamisme de la demande interne. Selon les experts du MITI, l'accroissement de la production industrielle devrait s'accélérer en février avant de se tasser en mars.

Inflation

0,3 % en RFA en février

Les prix à la consommation ont augmenté de 0,3 % en février en RFA, selon l'estimation de l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. Ce chiffre confirme la tendance à une légère reprise de l'inflation enregistrée en Allemagne fédérale ces derniers mois. Une telle hausse mensuelle n'avait pas été enregistrée depuis janvier 1987. En glissement annuel, l'inflation reste modeste, 0,9 % pour février contre 0,7 % en janvier. Mais le gouvernement fédéral voudrait maintenir l'augmentation des prix en 1988 à son niveau moyen de 1987, 1 %.

Croissance

Pas de récession aux Etats-Unis cette année

Les Etats-Unis devraient éviter une récession au cours de cette année électorale, mais les perspectives de l'économie américaine sont plus incertaines pour 1989, selon une enquête publiée lundi 29 février par l'Association américaine des économistes d'entreprises à Washington.

Un quart seulement des économistes interrogés prévoient aujourd'hui une récession en 1988, alors qu'ils étaient plus de la moitié à la croire inévitable dès cette année, lors de la précédente étude trimestrielle faite par cette association en novembre dernier, quelques semaines après le krach boursier du 19 octobre. En revanche, pour 1989, les prévisions des économistes d'entreprises sont nettement plus pessimistes : 60 % d'entre eux pensent en effet qu'une récession est probable. Ces économistes prévoient cette année une croissance de 2 %, inférieure de près de moitié à celle de 1987 qui était de 3,9 %. – (AFP.)

ÉTRANGER

INDE : le budget 1988-1989

Le gouvernement veut privilégier les couches les plus défavorisées

NEW-DELHI
de notre correspondant

Le 24 février, lorsque le gouvernement avait annoncé des hausses importantes sur les tarifs des chemins de fer, de la poste et des télécommunications, les politologues de la presse indienne en avaient conclu que des mesures si impopulaires ne pouvaient signifier qu'une chose : le premier ministre, M. Rajiv Gandhi, n'avait pas l'intention d'avancer la date des élections générales, prévues pour 1989.

Moins d'une semaine après, avec la présentation, lundi 29 février, d'un budget très nettement orienté en faveur des couches moyennes et populaires, et notamment des agriculteurs, les mêmes commentateurs sont tout aussi unanimes ; un tel catalogue de mesures « populistes » prouve que l'on se dirige vers des élections anticipées... Dans un cas comme dans l'autre, le jugement est peut-être hâtif, mais il est vrai que la longue liste d'abattements sur les impôts indirects annoncés lundi par le ministre des finances, M. Tiwari, vient à point pour tenter de désamorcer une agitation paysanne qui se prolonge depuis plusieurs semaines, notamment dans l'Uttar-Pradesh.

Le budget pour 1988-1989 fixe un déficit prévisionnel (1) de 74,8 milliards de roupies (2), chiffre supérieur à celui de l'exercice précédent (60,8 milliards) mais inférieur au déficit record de 1986-1987 (82,6 milliards). La plupart des économistes indiens ainsi que les représentants de l'opposition mettent l'accent sur le caractère fortement inflationniste de ce projet budgétaire, estimant, en outre, que son déficit, une fois consolidé, sera bien supérieur au montant annoncé.

Les paysans bénéficient de diverses réductions de taxes frappant les produits utilisables dans l'agriculture (machines agricoles, pompes pour l'irrigation, pesticides, semences, etc.), et différentes incitations sont prévues pour encourager l'emploi rural. En contrepartie, les taxes sur les téléviseurs couleur, les climatiseurs et les voitures de luxe sont augmentées.

La volonté gouvernementale de privilégier les couches les plus pauvres apparaît au travers de différentes mesures (notamment s'agissant de l'impôt sur le revenu), alors que, par des dispositions symboliques, les classes aisées sont plus lourdement frappées (taxe sur les transferts de richesse, reconduction de la taxe sur la sécheresse), les pouvoirs publics ayant pris soin, d'autre part, de ne pas procéder à une augmentation des droits sur le tabac et les alcools. Enfin, certaines dispositions favorisent les exportations et une partie de l'industrie (allégement des taxes sur le ciment et les engrais, etc.).

Les dépenses budgétaires consacrées à la défense augmentent de 10 milliards de roupies (+ 8,3 %), atteignant 130 milliards. Cette augmentation, plus faible que prévu – mais certaines dépenses ont été imputées sur d'autres chapitres budgétaires – est notamment liée au coût de la présence de l'armée indienne à Sri Lanka.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Cette notion de « déficit » est ambiguë dans la mesure où les recettes du budget indien sont déjà largement financées par l'emprunt et la création monétaire.

(2) Une roupie indienne vaut environ 0,47 FF.

● **Dévaluation de la couronne islandaise.** – Le premier ministre islandais, M. Thorstein Palsson, a annoncé, le lundi 29 février, devant le Parlement, une dévaluation de 6 % de la couronne dans le but d'améliorer la position internationale de l'industrie nationale de la pêche. Le dollar vaudra désormais environ 39 couronnes islandaises. Le gouvernement de Reykjavik a également arrêté un programme d'accompagnement qui prévoit notamment une fiscalité accrue sur les emprunts contractés à l'étranger, de manière à réduire l'endettement du pays.

PÊCHE

Paris accuse Ottawa de porter atteinte aux intérêts de Saint-Pierre-et-Miquelon

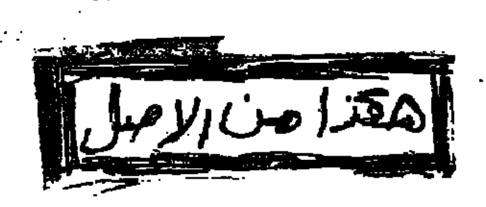
La France a regretté, lundi 29 février, que le Canada n'ait fait *« aucun pas vers une solution équilibrée »* du conflit franco-canadien sur la pêche et a réaffirmé la nécessité d'un règlement rapide de ce litige *« sans portée significative réelle sur les intérêts des pêcheurs canadiens »*, indique un communiqué du Quai d'Orsay.

Le communiqué répond à un texte publié le 25 février par trois ministres canadiens, MM. Joe Clark (secrétaire aux affaires extérieures), Johan Crosbie (transports) et Tom Siddon (pêches et océans), qui avaient accusé les chalutiers français de « surpêche » dans la zone contestée au sud de Saint-Pierre-et-Miquelon et affirmé que l'économie de l'archipel n'était pas en danger.

L'an dernier, le total des prises françaises n'a pas dépassé 5 % de la pêche canadienne *« dans l'ensemble des zones considérées »*, note le communiqué français, qui relève qu'*« il apparaît à l'évidence, dans ces conditions, que la pêche française ne constituera en rien une menace pour la pêche canadienne »*.

Le communiqué proteste également contre la décision d'Ottawa de n'accorder aucun quota cette année aux pêcheurs français dans les eaux canadiennes, estimant que cette situation *« porte atteinte aux intérêts »* de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Dans l'île, une importante manifestation a eu lieu, le 29 février, à l'appel du comité de soutien aux deux élus français qui font la grève de la faim depuis plus d'une semaine pour tenter d'obtenir une relance de la négociation entre Paris et Ottawa. Une messe a été dite à la cathédrale de Saint-Pierre.



Marchés financiers

En créant à parité une nouvelle société

Wagons-Lits et Volkswagen deviennent le premier loueur de voitures européen

Le groupe franco-belge Wagons-Lits et le constructeur ouest-allemand Volkswagen ont décidé de créer à parité une nouvelle société de location de voitures dont l'appellation n'a pas encore été déterminée. Cette société regroupera les activités d'Europcar et de Godfrey Davies (G.-B.) que Wagons-Lits rachète pour 850 millions de francs à Renault et celles d'Interrent, filiale de Volkswagen. Le nouvel ensemble occupera la première place sur le marché européen avec un parc de 34 000 véhicules et 4 000 salariés devant les filiales des américains Hertz et Avis.

Pour Wagons-Lits, ce rachat et cette association s'inscrivent dans le processus de rationalisation et de diversification mis en œuvre depuis plus de deux ans par M. Antoine Veil, son administrateur délégué. *« La location de voiture est évidemment en synergie avec nos activités hôtelières, ferroviaires et touristiques*, remarque celui-ci, *mais pour gagner correctement sa vie dans ce métier, il convient d'être le numéro 1 ou le numéro 2. Je crois aussi que la relation quasiment affective entre la voiture et son propriétaire s'est distendue et que, les phénomènes d'urbanisation aidant, il y aura un recours accru à un véhicule dont l'usager ne sera pas propriétaire. »*

Tous les éléments étaient réunis pour le lancement de ce qui représentera pour Wagons-Lits une cinquième branche d'activité, à côté de la restauration (42,2 % du chiffre d'affaires), du tourisme (20 %), de l'hôtellerie (17,7 %) et du ferroviaire (17,5 %).

Le siège de la nouvelle société sera installé à Paris et son directeur général, M. Jacques Wirz, viendra d'Europcar qu'il dirige déjà. Mais, pas question pour Wagons-Lits et Volkswagen de profiter de leurs liens avec le loueur qui doit être géré en centre de profit. *« Il n'y aura pas de complaisance*, précise M. Veil. *Nos hôtels se tourneront vers d'autres loueurs si notre filiale ne leur assure pas des conditions convenables. Il n'y aura de préférence en matière d'achats de véhicules ni pour Renault ni pour Volkswagen. »*

Comment le groupe Wagons-Lits financera-t-il cet achat ? *« Nous avons augmenté, en 1986, notre capital d'environ 500 millions de francs qui n'ont pas été entièrement utilisés pour le financement des hôtels Pullman et l'acquisition de deux loueurs de bateaux de plaisance*, répond M. Veil. *Nous sommes peu endettés. Volkswagen nous rembourse une partie du prix, car Europcar vaut un peu plus cher qu'Interrent. Enfin, nous ferons les arbitrages d'actifs en vendant les murs de certains de nos hôtels. »*

AL. F.

L'actionnaire principal d'Assubel refuse l'OPA des Assurances générales

La bataille autour d'Assubel-Vie, la troisième société belge d'assurances, se poursuit. Lundi 29 février, le conseil d'administration du principal actionnaire d'Assubel-Vie, la Caisse nationale d'assurances contre les accidents du travail (qui détient 30 % du capital d'Assubel-Vie), a décidé de ne pas répondre à l'offre publique d'achat lancée par le groupe des Assurances générales sur Assubel-Vie.

Les Assurances générales avaient, en effet, lancé une OPA au début de cette année sur Assubel-Vie pour contrer un projet de rapprochement de cette société avec le second groupe français de l'assurance, les AGF. Les Assurances générales avaient dû procéder à une surenchère, se proposant d'acquérir les titres d'Assubel-Vie à 7 200 francs belges. Cette seconde OPA, lancée le 16 février, est arrivée à échéance lundi 29 février. Les résultats devraient en être connus au courant de cette semaine.

NEW-YORK, 29 fév. ↑

Au plus haut

Une demi-heure avant la fin de la *séance du lundi 29 février*, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles s'est envolé, pour atteindre son plus haut niveau depuis le krach du 19 octobre. Il a clôturé à 2 071,62, soit une progression de 48,41 points, représentant 1,9 % de mieux par *rapport à la séance de vendredi*. Le marché s'est révélé très actif. Quelque 236 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de hausses a dépassé celui des baisses : 1 257 contre 355, et 358 titres n'ont pas changé de mains.

L'apathie générale et la soudaine croissance de l'indice s'expliquent par l'attente, mardi 1er mars, de la publication des principaux indices économiques de janvier. Les investisseurs craignent toutefois, pour le troisième mois consécutif, une diminution, qui serait le signe avant-coureur d'une récession économique. Les OPA ont cependant stimulé le marché. Ainsi Roper Corp., qui bénéficie d'une OPA par Wirlpool, a progressé de 10 3/4, à 36 7/8. Homestake, également l'objet d'une offre publique par Mesa Ltd., a gagné 3 1/2, à 18.

Parmi les dix valeurs les plus actives, on trouvait Public Service Electric, avec 20 millions d'échanges ; Ohio Edison, avec 16,3 millions ; Texas Utilities, avec 5,9 millions ; Philadelphia Electric, avec 4,2 millions.

VALEURS	Cours du 26 fév.	Cours du 29 févr.
Alcoa	45 1/2	46 3/4
Allegis (ex-UAL)	76	76
A.T.T.	29	29 3/8
Boeing	47 1/2	47 1/2
Chase Manhattan Bank	24 1/8	24 5/8
Du Pont de Nemours	84 1/2	86 3/4
Eastman Kodak	42 5/8	43 1/4
Exxon	41 1/4	42 5/8
Ford	44 1/4	45 1/8
General Electric	43 5/8	45 3/8
General Motors	69 1/8	72 1/4
Goodyear	58	59 1/8
I.B.M.	115 1/2	117 5/8
I.T.T.	46 7/8	48 3/8
Mobil Oil	42 5/8	44
Pfizer	53 1/4	54 1/4
Schlumberger	34 1/4	34 7/8
Texaco	42 7/8	43
Union Carbide	23 1/8	23 7/8
U.S.X.	32 1/2	33 1/8
Westinghouse	52 3/4	53 1/4
Xerox Corp.	56 7/8	56 3/4

PARIS, 29 février ↓

Sans conviction

Après un mois de hausse quasi ininterrompue, le mouvement a amorcé dès vendredi un ralentissement. En ce dernier jour du mois de février, l'indicateur de tendance après avoir ouvert sur un léger gain de + 0,18 % revenait en séance à – 0,34 %. *« C'est un marché sans conviction »*, entendait-on sous les lambris sans pour cela marquer de vives inquiétudes. *« Les prises de bénéfices sont facilement absorbées »*, commentait un gérant de portefeuilles pour qui le tassement de l'activité s'explique avant tout par l'érosion de l'effet OPA. La liste des valeurs pouvant être rachetées par des groupes commence à diminuer au fur et à mesure que les directions des firmes mettent au point des plans de défense. Après la Compagnie du Midi, c'est à présent à DMC de dévoiler sa stratégie. L'arrivée de banques pour conforter le noyau dur d'actionnaires et donc pour la rendre moins attaquable s'est répercutée sur l'action. Le cours figurait parmi les plus fortes baisses de la séance. Parmi les replis de la journée apparaissaient également Schneider et Suez. Schneider, malgré sa proposition alléchante pour prendre le contrôle de Télémécanique, ne reçoit pas le soutien de cette dernière. Quant à Suez, elle était affectée par le bras de fer qu'elle livre à Carlo De Benedetti pour prendre le contrôle de la Société générale de Belgique. Après la nouvelle proposition de l'industriel italien, les cotations de la SGB étaient à nouveau suspendues jusqu'au 2 mars. De plus pour tenter de mettre fin aux spéculations la Chambre *syndicale* exige une couverture en garantie à 100 % en espèces s'il s'agit d'ordres d'achat et le dépôt préalable des titres s'il s'agit d'ordres de vente.

Sur le second marché de Nancy, Usinor-Sacilor a indiqué posséder 5,02 % de l'immobilière *Bâtibail* et à Lille, la Banque Rivaud ne détient plus que 8,89 % de la Banque de Picardie.

A la Bourse de Nantes, les Etablissements Poujoulat ont fait leur entrée à un prix de 120 francs. Les ordres d'achat ont été servis à concurrence de 40 % environ.

Sur le MATIF, le contrat à échéance juin gagnait 0,68 % à 102,80.

LONDRES, 29 février ↑

Irrégulière

Les valeurs ont fait preuve d'irrégularité lundi. Toutefois, l'ouverture en hausse de Wall Street et la baisse du déficit de la balance commerciale britannique, en janvier, ont permis aux cours de se redresser par rapport aux plus bas du jour. L'indice FT a progressé de 0,4 %, pour clôturer à 1 429,5. Dans ce marché calme, on notait un repli des valeurs internationales (Glaxo, Saatchi), des assurances (Guardian Royal Exchange, Sun Alliance) et des industrielles (Rank Organisation). En revanche, les titres bancaires s'appréciaient après l'annonce d'un accord préliminaire entre le Brésil et ses créanciers, portant sur le refinancement de sa dette aux banques. La National Westminster Bank a acheté à la Banque royale du Canada la part de 50 % qu'elle ne détenait pas encore dans Roywest Holdings, une banque offshore. British and Commonwealth a assigné en justice la firme de courtage Quadrex. Le groupe demande des dommages et intérêts pour rupture de contrat, Quadrex ayant renoncé, comme elle s'y était engagée, à reprendre deux filiales de courtage de Mercantile House, rachetée par British and Commonwealth à la suite d'une OPA au cours de l'été 1987.

TOKYO, 1er mars ↑

Stimulée

La Bourse de Tokyo a clôturé en hausse de 0,7 % le mercredi 1er mars, suivant l'impulsion de Wall Street la veille. L'indice Nikkei a gagné 193,09 yens, pour atteindre 25 435,90 yens. La veille, après treize séances de hausse consécutive, le marché avait perdu 42,06 yens. Le volume d'affaires a porté sur un milliard de titres, contre 900 millions lundi. Les valeurs fortement capitalisées, telles les aciéries, les chantiers navals et les valeurs à l'exportation ont particulièrement progressé.

L'indice de la production industrielle japonaise s'est établi, au mois de janvier, à 109,3 (base 1985), soit une amélioration de 0,6 % par rapport au mois précédent. Le chiffre fait suite à la progression de décembre de 2 % par rapport à novembre. Dans le secteur de la construction, le nombre des mises en chantier, en janvier, affiche un gain de 19 % par rapport à janvier 1987.

VALEURS	Cours du 29 févr.	Cours du 1er mars
Akai	525	529
Bridgestone	1 390	1 400
Canon	1 140	1 160
Fuji Bank	3 460	3 460
Honda Motors	1 500	1 530
Matsushita Electric	2 310	2 340
Mitsubishi Heavy	838	842
Sony Corp.	4 890	4 940
Toyota Motors	2 190	2 240

FAITS ET RÉSULTATS

● **Leroux et Lotz reprend les chantiers navals de Dieppe et de Saint-Malo.** – Le groupe nantais Leroux et Lotz vient d'obtenir du tribunal de commerce de Rouen l'autorisation de reprendre les sites de Saint-Malo et de Dieppe des Ateliers et Chantiers navals de la Manche (ACM), en liquidation de biens. La société nantaise, spécialisée dans la chaudronnerie et la mécanique, reprendra dans ces deux sites la construction de quatre chantiers, qui avaient été commandés par la société marocaine Hala Fisheries. La reprise du chantier de Dieppe sera réalisée en association avec des industriels locaux, précise-t-on au ministère de l'industrie.

● **Mesa lance une OPA sur le premier producteur d'or américain.** – M. T Boone Pickens, célèbre raider américain, président de Mesa Limited Partnership, a lancé une OPA de 1,87 milliard de dollars (10,6 milliards de francs) sur Homestake Mining, principale compagnie minière américaine dans l'extraction du métal précieux. Mesa a précisé qu'elle détenait déjà 3,8 % de Homestake Mining, directement ou indirectement, et offre 20 dollars par action, à comparer au dernier cours en Bourse de 18 dollars. La direction de la compagnie convoitée a précisé qu'elle se prononcera en temps voulu sur cette offre non sollicitée.

● **Mariage entre GEC et Plessey dans les télécoms le 1er avril.** – Les actionnaires du groupe électronique britannique Plessey seront appelés, le 25 mars, à se prononcer sur le projet de rapprochement avec l'anglais GEC (General Electric Company) dans les télécommunications. La société, qui réunira les deux industriels, devrait donc être lancée le 1er avril prochain, a annoncé Plessey dans une lettre à ses actionnaires. La nouvelle société, issue du mariage (*le Monde* du 3 octobre 1987), sera dénommée GEC Plessey Telecom et pèsera environ 1,2 milliard de livres (12 milliards de francs) de chiffre d'affaires. Compte tenu du déséquilibre entre les activités apportées par les deux groupes, GEC paiera à Plessey 45 millions de livres (450 millions de francs).

● **Saint-Gobain prend une participation dans le deuxième producteur allemand de verre d'emballage.** – Saint-Gobain a conclu avec le groupe familial Wiegand, actionnaire majoritaire de Oberland Glas AG, un accord lui permettant d'acquérir 24,9 % du capital de celui-ci et, ultérieurement, 10,1 % supplémentaires. Oberland Glas AG est le deuxième producteur allemand de verre d'emballage avec un chiffre d'affaires de 1,1 milliard de francs. Saint-Gobain, qui réalise 7 milliards de francs de chiffre d'affaires dans cette branche, était quasiment absent en RFA. Saint-Gobain paiera cette acquisition par la création de nouvelles actions (qui devrait être approuvée lors d'une prochaine assemblée générale) et qui fera de la famille Wiegand un nouvel « actionnaire stable » (0,7 %) de la première entreprise publique privatisée.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.S.A.	202 30	221 10 d	Loca Investissement	274	283
Arnault & Associés	389	380	Locamic	168	154 80
Asystel	340 50	340	Marlin Immobilier	286	289
B.A.C.	425	438	Metallurg. Minière	106 50	110 70
B. Demachy & Assoc.	388	380	Micrologie Internat.	302	310
B.I.C.M.	623	620	Microservice	139 50	140
B.I.P.	480	481	M.M.D.M.	476	465
Bolloré Technologies	805	798	Molex	236	232
Buitoni	708	708	Navale-Delmas	552	530
Câbles de Lyon	914	921	Olivetti-Logabax	204	200
Calberson	635	638	Ora. Gest. Fin.	307	306
Canal Plus	416	402 50	Faubourg (C. In. & Fin.)	100 80	100 60
Cardif	1280	1325	Razel	702	700
C.A.T.C.	125	127	St-Gobain Emballage	1156	1108
C.D.M.E.	900	900	St-Honoré Matignon	136	145 60
C. Equip. Elect.	300	298	S.C.G.P.M.	98	128 80 d
C.E.G.I.D.	507	483	Segin	263	263
C.E.G.E.P.	149 80	150 50	[illegible]	505	525
C.E.P.-Communication	1230	1210	S.E.P.	1044	1086
C.G.I. Informatique	807	807	S.E.P.R.	1185	1200
Ciments d'Origny	462	465	Sligos	959	975
C.N.I.M.	288	299	S.M.T.Goupil	199	200
Concept	207	203	Sodiforg	700	700
Conforama	490	476	Supra	270	278
Dafsa	169 40	155	TF 1	186	188
Davanlay	1100	1120	Unilog	115	118
Deville	840	835	Union Financ. de Fr.	425	408
Drouot-Ch. convert.	....	....	Valeurs de France	318	309
Editions Belfond	137 80	128 70			
Elect. S. Dassault	400	401			
Elysées Investiss.	22	21 80			
Finacor	423	421			
Guintoli	608	620			
Guy Degrenne	682	720 d			
I.C.C.	220	220			
IDIA	164	162			
I.G.F.	113 80	120			
IM2	126 80	137			
Int. Metal Service	180	180			
La Commande Electr.	230	236			
Le gd livre du mois	279	276			

Marché des options négociables le 29 février 1988

Nombre de contrats : 6 830

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Elf-Aquitaine	240	23	32,10	2,50	10
Lafarge-Coppée	1 200	55	–	49	88
Michelin	160	27	40	1,90	8
Midi	1 100	340	360	–	5
Paribas	280	36	47	5	17,50
Peugeot	920	71	130	33	–
Saint-Gobain	400	40	53	–	21,50
Thomson-CSF	152	17	26,50	2,50	10

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 29 février 1988

Nombre de contrats : 40 501

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88
Dernier	103,90	102,80	102,35
Précédent	103,35	102,10	101,65

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 88	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS DE VENTE Mars 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88
102	2,15	2,67	1,38	2,26

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,72 F ↑

Le dollar a ouvert en hausse dans le sillage des marchés asiatiques. A Tokyo, il clôturait à 128,63 yens, contre 128,12 yens lundi. A Paris, le billet vert cotait 5,72 F contre 5,7130 F la veille à New-York et 5,7160 F au fixing de lundi à Paris.

FRANCFORT	29 fév.	1er mars
Dollar (en DM)	1,6880	1,6890

TOKYO	29 fév.	1er mars
Dollar (en yens)	128,12	128,63

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (1er mars) ...... 7 3/16-7 1/4 %
New-York (29 fév.) ... 6 9/16-6 5/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	26 fév.	29 fév.
Valeurs françaises	107,6	107,4
Valeurs étrangères	104,7	104,5

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	305,5	306,5

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	26 fév.	29 fév.
Industrielles	2 023,21	2 071,62

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	26 fév.	29 fév.
Industrielles	1 423,7	1 429,5
Mines d'or	244,9	234
Fonds d'Etat	90,03	90,26

TOKYO

	29 fév.	1er mars
Nikkei Dow Jones	25 242,81	25 435,90
Indice général	2 078,87	2 088,11

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,7060	5,7080	+ 22	+ 35	+ 45	+ 70	+ 240	+ 320
$ can.	4,5125	4,5176	– 65	– 40	– 108	– 62	– 219	– 103
Yen (100)	4,4519	4,4569	+ 104	+ 129	+ 224	+ 258	+ 763	+ 853
DM	3,3839	3,3865	+ 108	+ 126	+ 208	+ 236	+ 706	+ 782
Florin	3,0139	3,0161	+ 82	+ 95	+ 158	+ 178	+ 540	+ 592
FB (100)	16,1918	16,2044	+ 120	+ 203	+ 254	+ 395	+1 063	+1 477
FS	4,1145	4,1189	+ 213	+ 234	+ 392	+ 423	+1 149	+1 241
L (1 000)	4,5887	4,5930	– 148	– 101	– 257	– 201	– 697	– 582
£	10,1224	10,1317	– 178	– 138	– 337	– 270	– 892	– 695

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/8	6 5/8	6 5/8	6 3/4	6 11/16	6 13/16	6 3/4	6 7/8
DM	3 3/8	3 5/8	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 3/8	3 1/2
Florin	3 3/4	4	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16
F.B. (100)	6 1/4	6 3/4	6 1/8	6 1/2	6 1/8	6 1/2	6 1/8	6 1/2
F.S.	1	1 1/2	1 3/8	1 1/2	1 1/2	1 5/8	2 1/16	2 3/16
L (1 000)	9 1/2	10 1/2	10 1/8	10 1/2	10 1/4	10 5/8	10 1/2	10 3/4
£	8 3/9	9	9	9 1/8	9 1/8	9 1/4	9 7/16	9 9/16
F. franç.	7	7 1/2	7 1/4	7 3/8	7 1/2	7 5/8	8 1/8	8 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 29 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1601	4,5 % 1973	1588	1620	1615	+ 1 64
3908	C.N.E. 3%	3880	3880	3880	....
1085	B.N.P. T.P.	1118	1106	1104	− 1 25
997	C.C.F. T.P.	1020	1020	1020	....
1056	Créd. Lyon. T.P.	1067	1072	1072	+ 0 47
1254	Renault T.P.	1288	1292	1292	+ 0 31
1485	Rhone-Poul. T.P.	1530	1530	1530	....
1255	St-Gobain T.P.	1288	1288	1288	....
1190	Thomson T.P.	1218	1218	1218	....
390	Accor	379	377	377 50	− 0 40
520	Air Liquide	508	515	509	+ 0 20
1950	Alcatel	1880	1885	1880	....
1240	Als. Superm.	1300	1370	1370	+ 5 38
220	A.L.S.P.I.	267	268	264	− 1 12
250	Alsthom ★	248	250	245	− 1 21
1850	Arjom. Prioux	1964	1965	1965	+ 0 05
385	Aussedat-Rey	413	413 50	410	− 0 73
890	Aux. Entrepr. ★	882	890	889	+ 0 79
680	Av. Dassault ★	666	679	667	+ 0 15
330	BAFIP	351 50	350	350	− 0 43
280	Bail-Equipem. ★	310	310	313	+ 0 97
860	Bail Investiss.	882	885	890	+ 0 91
220	B.N.P. C.I.	256	255	250	− 2 34
405	Cie Bancaire ★	410	411 10	425	+ 3 66
280	Bazar H.-V.	310	317 90	304	− 1 94
350	Béghin-Say ★	393	393	390	− 0 76
670	Berger (Ma)	790	695	701	− 11 27
560	Bic ★	560	582	551	− 1 61
1000	B.I.S.	1010	1010	1005	− 0 50
2050	Bongrain S.A.	2055	2025	2020	− 1 70
900	Bouygues ★	896	902	903	+ 0 78
48	B.P. France ★	53	54 65	55 20	+ 4 15
4050	B.S.N. ★	4094	4100	4085	− 0 22
1610	Cap Gem. S. ★	1625	1630	1650	+ 1 54
1210	Carnaud	1230	1220	1220	− 0 81
2320	Carrefour ★	2385	2398	2395	+ 0 42
114	Casino	125	125	127 80	+ 2 24
98	Casino A.D.P.	103	102 50	102 80	− 0 19
970	C.C.M.C.	980	940	940	− 4 08
685	Cetelem	695	700	694	− 0 14
540	Cerus	515	515	515	....
1320	C.F.A.O. ★	1314	1310	1282	− 2 44
250	C.G.E.	235 90	236	238 40	+ 1 06
845	C.G.I.P. ★	879	870	869	− 1 14
790	Chargeurs S.A. ★	821	822	816	− 0 61
826	Ciments franç. ★	874	876	868	− 0 69
450	Club Méditer. ★	454 90	465	449 40	− 1 21
160	Codetel ★	163 90	164 70	160	− 2 38
300	Cofimeg	302	308	301	− 0 33
1830	Colas	1838	1850	1835	− 0 16
179	Compt. Entrepr.	185	186	185	....
545	Compt. Mod. ★	571	580	550	− 3 68
980	Créd. Foncier	925	930	930	+ 0 54
370	Crédit F. Imm. ★	415	407	410	− 1 20
104	C.C.F.	121 60	118 10	118 10	− 2 80
515	Créd. Lyon. (CI)	550	545	541	− 1 64
795	Crédit Nat. ★	848	854	845	− 0 35

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
182	Crouzet ★	190 10	190	190	− 0 05
1900	Damart S.A.	1850	1833	1835	− 0 81
305	Darty ★	344	342	333 10	− 3 17
260	Darty (DP)	260	259 50	258	− 0 77
1470	De Dietrich	1507	1585	1539	+ 2 12
192	Dév. R.d.C. (Li)	206	208	208	+ 0 97
520	D.M.C.	546	540	510	− 6 59
315	Drouot Assur.	327	320	320	− 2 14
1700	Docks France ★	1725	1725	1705	− 1 16
516	Dumez ★	570	570	565	− 0 88
1020	Eaux (Gén.)	1045	1060	1060	+ 1 44
1020	Ecco ★	990	1000	970	− 2 02
700	Electrofinanc. ★	710	701	703	− 0 99
255	Elf-Aquitaine	265 50	268	261 20	− 1 61
225	— (certific.)	239	239	239	....
600	Epeda-B-Faure	615	613	611	− 0 65
2500	Essilor	2290	2280	2281	− 0 39
1580	Essilor Int. (DP)	1500	1495	1501	+ 0 07
280	Esso S.A.F. ★	275 60	290	288	+ 4 50
1330	Eurafrance	1343	1325	1336	− 0 52
910	Eurocom ★	900	900	930	+ 3 33
2470	Euromarché	2600	2600	2580	− 0 77
445	Europe n° 1 ★	447	458	450	+ 0 67
27	Eurotunnel ★	28 85	28 96	28 95	+ 0 35
865	Exor ★	861	860	850	− 1 28
695	Facom	681	704	693	+ 1 76
860	Fichet-Bauche	980	995	995	+ 1 53
215	Finextel ★	215 60	215 40	215 50	....
100	Fives-Lille ★	102	103 60	103 40	+ 1 37
1070	Fromageries Bel	1020	1030	1015	− 0 49
785	Gal. Lafayette ★	942	940	940	− 0 21
250	Gascogne	276	278	275	....
1190	Gaz et Eaux	1289	1297	1245	− 3 41
325	Géophysique ★	377	380	370	− 1 86
505	Gerland	525	525	524	− 0 19
420	GTM-Entrepose	521	520	505	− 3 07
520	Guyenne-Gas. ★	529	520	515	− 2 65
1740	Hachette ★	1845	1850	1860	+ 0 81
545	Havas ★	538	528	530	− 1 49
440	Hénin (La)	471	476	476	+ 1 06
1110	Hutchinson ★	1145	1185	1180	+ 3 06
....	Imétal	149 10	150	150	+ 0 60
300	Imm. Plaine-M.	300 10	....	....	....
1100	Ingénico	1066	1050	1035	− 2 91
3300	Inst. Mérieux	3420	3430	3460	+ 1 17
540	Interbail ★	512	519	530	+ 3 52
800	Intertechnique	1005	1000	1000	− 0 50
705	J. Lefebvre	735	730	720	− 2 04
1000	Lab. Bellon	1208	1207	1162	− 3 81
1190	Lafarge-Coppée	1219	1215	1211	− 0 65
1340	Labon ★	1380	1356	1355	− 1 81
2850	Legrand ★	2400	2391	2380	− 0 83
1940	Legrand (DP) ★	1925	1930	1886	− 2 03
590	Leroy-Somer ★	619	620	606	− 2 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1930	Lesieur	1760	1729	1726	− 1 93
745	Locabail Immob.	744	745	743	− 0 13
375	Locafrance ★	450	459	455 10	+ 1 13
905	Locindus	915	915	909	− 0 66
290	Lucheire	349	359	340	− 2 58
1840	L.V.M.H. ★	1771	1780	1800	+ 1 64
1290	Lyonn. Eaux ★	1289	1288	1288	− 0 08
48	Mais. Phénix	57 20	58 30	58 20	+ 1 75
335	Majorette (Ly)	354	354	354	....
255	Mar. Wendel ★	274 50	271 70	276 50	+ 0 73
3450	Martell	3450	....	....	....
139	Matra	151 80	152	152	+ 0 13
1790	Merlin-Gerin ★	1810	1835	1750	− 3 31
181	Michelin	185 20	187	184	− 0 64
1478	Midi (Cie)	1439	1440	1435	− 0 27
185	Midland Bk SA ★	203 80	206 80	203 10	− 0 34
465	Min. Salsig. (Ma)	460	459	459	− 0 22
32	M.M. Penarroya	34 50	34 90	34 60	+ 0 29
56	Moulinex	58	57 80	57 40	− 1 03
895	Navig. Mixtes	879	880	877	− 0 23
101	Nord-Est ★	105	105	104	− 0 95
320	Nordon (Ny)	348	327	327	− 6 03
345	Nouvelles Gal.	394	378	377	− 4 31
705	Occid. (Gén.) ★	720	717	724	+ 0 56
990	Omn.F.Paris	960	966	968	+ 0 83
195	Olida-Caby	197	197	198	+ 0 51
....	Opfi-Paribas	297	289	298 10	+ 0 37
2740	Oréal (L')	2960	2985	2983	+ 0 78
290	Paribas	308	310	308 50	+ 0 16
365	Paris-Réesc. ★	384	384 80	383 50	− 0 13
895	Pechelbronn ★	924	920	900	− 2 60
270	Penhoet	321	340	320 50	− 0 16
....	Pernod-Ricard ★	790	795	775	− 1 90
920	Peugeot S.A.	957	961	954	− 0 30
425	Poliet	439	430	430 50	− 1 94
705	P.M. Labinal	682	677	677	− 0 73
2530	Presses Cité ★	2730	2730	2730	....
1130	Prétabail Sic.	1136	1140	1139	+ 0 26
580	Primagaz	612	625	600	− 1 96
405	Printemps ★	430	448	443	+ 3 02
1150	Promodès	1469	1460	1415	− 3 68
890	Radiotechn.	907	909	905	− 0 22
....	Raff. Dist. Total	88	87	87	− 1 14
2300	Redoute (La) ★	2249	2300	2215	− 1 51
270	Robur financière	321	322	326	+ 1 56
690	Roussel-Uclaf	839	880	862	+ 2 74
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3560	R. Impériale (Ly)	3550	3450	3450	− 2 82
150	Sade	169	169	169	....
1460	Sagem ★	1495	1500	1500	+ 0 33
425	Saint-Gobain	432	432	428	− 0 92
1050	St-Louis	1130	1130	1129	− 0 09
980	Salomon	1000	1000	1000	....
510	Salvepar	605	615	615	+ 1 65

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
500	Sanofi ★	579	570	575	− 0 69
470	S.A.T. ★	515	511	521	+ 1 17
36	Saulnes-Chât. (B)	36	36	35	− 2 78
950	Saupiquet (Na)	1049	1069	1069	+ 1 91
280	Schneider ★	294 80	300	277	− 6 04
39	S.C.O.A.	43 90	42 10	43 50	− 0 91
625	S.C.R.E.G.	585	585	580	− 0 88
585	Seb ★	650	650	650	....
410	Sefimeg ★	421	420	420	− 0 24
1340	S.F.I.M.	1570	1570	1560	− 0 64
29	S.G.E.	35 40	34 90	34 90	− 1 41
420	Signaux ★	526	520	507	− 3 61
750	Silic	760	760	770	+ 1 32
530	Simco-U.P.H. ★	532	542	530	− 0 38
315	Simnor (Li)	311	311	311	....
740	Skis Rossignol	785	800	800	+ 1 91
705	Siminco	713	710	720	+ 0 98
275	Société Générale	328	325	324 90	− 0 95
170	Sodecco	181	180	180	− 0 55
159	Sodero (Na)	179	180	180	+ 0 56
2000	Sodexho ★	2162	2165	2150	− 0 56
92	Sogenal (Ny)	112	113 10	113 10	+ 0 98
260	Sogerap	270	271 20	270	....
2130	Somm-Allib. ★	2136	2120	2045	− 4 26
620	Source Perrier	604	604	604	....
640	Sovac ★	717	725	722	+ 0 70
335	Spie-Batignol.	378	380	379	+ 0 26
410	Strafor ★	450	465	460	+ 2 22
260	Suez	271	265	256	− 5 53
345	Synthelabo ★	358	359	360	+ 0 56
610	Talcs Luzenac	675	690	690	+ 2 22
3735	Tél. Elect.	3735	....	....	....
198	Thomson-C.S.F.	168	170	167 30	− 0 41
330	Total (CFP) ★	353	356	348	− 1 42
71	— (certific.)	71 30	72 50	72	+ 0 98
1150	T.R.T. ★	1220	1145	1155	− 5 33
375	U.F.B.	407 20	414	420	+ 3 14
725	U.I.C. ★	822	811	835	+ 1 58
525	U.I.F. ★	578	560	578	....
850	U.I.S.	860	870	870	+ 1 16
180	U.C.B. ★	212 50	214 90	209	− 1 65
725	Unibail	725	730	726	+ 0 14
380	Valéo	390	383	380	− 2 56
45	Vallourec	55 50	59	59	+ 6 31
310	Via Banque	329	321	329	....
620	Elf-Gabon	642	640	640	− 0 31
103	Amax Inc.	99	99 20	103	+ 4 04
143	Amer. Express	144	144	144	....
170	Amer. Teleph.	168	165 10	166	− 1 19
94	Anglo Amer. C.	92 20	89 80	89 80	− 2 60
480	Amgold	483	479 50	479 50	− 0 72
800	BASF (Akt)	838	825	827	− 1 31
855	Bayer	886	890	890	+ 0 45
100	Buffelsfont.	98 60	97 20	97 60	− 1 01

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
133	Chase Manh.	138 50	139 50	139 50	+ 0 72
50	De Beers	51	50 10	50 10	− 1 76
1400	Deutsche Bank	1465	1475	1471	+ 0 41
790	Dresdner Bank	820	832	832	+ 1 46
69	Driefontein Ctd	62 50	60 10	60 10	− 3 84
490	Du Pont-Nem.	499	490	490	− 1 81
240	Eastman Kodak	240	243 30	244	+ 1 67
33	East Rand	30 25	30 10	30 10	− 0 50
210	Electrolux	214	217	216 50	+ 1 17
189	Ericsson	190	188	189	− 0 53
245	Exxon Corp.	239	241 30	241 30	+ 0 96
250	Ford Motors	258	258 10	259	+ 0 39
65	Freegold	61 20	59	60 10	− 1 80
89	Gencor	87	85	85	− 2 30
250	Gén. Electr.	248	252	252	+ 1 61
780	Gén. Belgique	1201	....	....	....
400	Gen. Motors	402	399	399	− 0 75
84	Goldfields	79 10	78	78	− 1 39
45	GdMetropolitain	47 90	46 50	46 50	− 2 92
52	Harmony	49 60	47 90	48 50	− 2 22
56	Hitachi	59 50	57	57 20	− 3 87
765	Hoechst Akt.	856	858	858	+ 0 23
107	Imp. Chemical	110	110	110	....
655	IBM	660	662	656	− 0 61
270	ITT	268 80	273 90	272 50	+ 1 38
189	Ito-Yokado	188 90	189	189 10	+ 0 11
102	Matsushita	102 50	102	103	+ 0 49
910	Merck	934	930	932	− 0 21
340	Minnesota M.	333	339	339	+ 1 80
260	Mobil Corp.	243 50	246	243	− 0 21
210	Morgan J.P.	208	211	211	+ 1 44
35020	Nestlé	35450	35450	35450	....
156	Norsk Hydro	158 10	156 70	156 70	− 0 89
164	Olsil	152 50	149 50	149 50	− 1 97
1780	Petrofina	1750	1730	1750	....
520	Philip Morris	523	526	529	+ 1 15
85	Philips	80 50	77 50	78	− 3 11
69	Placer Dome	65 05	64 20	64 10	− 1 46
345	Quilmès	359	360	359	....
465	Randfontein	445	432	445	....
655	Royal Dutch	650	646	652	+ 0 31
34	Rio Tinto Zinc	34 10	33 70	34	− 0 29
52	St Helena Co	50	48	48 20	− 3 60
200	Schlumberger	199	196	195 50	− 1 76
104	Shell transp.	102	101 30	101 30	− 0 69
1260	Siemens A.G.	1290	1305	1305	+ 1 16
215	Sony	214 30	215 20	215	+ 0 33
200	T.D.K.	200	197 20	197 20	− 1 40
34	Toshiba Corp.	34 70	34 55	34 55	− 0 43
335	Unilever	336 50	344	343 90	+ 2 20
220	Unit. Techn.	230	229 90	230	....
550	Vaal Reefs	521	490 30	491	− 5 76
295	Volvo	299	295	295	− 1 34
225	West Deep	209	200 60	200 60	− 4 02
325	Xerox Corp.	323	329	329	+ 1 86
1 35	Zambia Corp.	1 41	1 37	1 37	− 2 84

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127 80	6 804
9,80 % 78/93	101 85	6 239
10,80 % 79/94	103 80	5 292
13,25 % 80/90	104 70	9 847
13,80 % 81/99	105	1 734
16,20 % 82/90	113 25	2 125
16 % juin 82	115 30	11 628
14,60 % fév. 83	115 60	0 359
13,40 % déc. 83	118 95	2 599
12,20 % oct. 84	112 55	4 833
11 % fév. 85	112 70	0 270
10,25 % mars 86	105 85	8 962
ORT 12,75 % 83	1863 50	..
OAT 10 % 2000	105 54	7 823
OAT 9,90 % 1997	107 20	2 137
OAT 9,80 % 1996	103 99	0 830
Ch. France 3 %	153	....
CNB Bques janv. 82	102 30	1 653
CNB Paribas	102 35	1 653
CNB Suez	102 35	1 653
CNI janv. 82	102 30	1 653
PTT 11,20 % 85	109 15	2 671
CFF 10,30 % 86	....	..
CNE 11,50 % 85	109 30	7 692
CNT 9 % 86	98 40	7 281
CRH 10,90 % déc. 85	106 90	1 862
Météologie L 8% 8/7	75 20	7 525

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	1500	1500
A.G.F. (St Cent.)	800	814
Applic. Hydraul.	676	680
Arbel	353	339
Astorg	210	209
Avenir Publicité	529	510
Bain C. Monaco	175	180
Banque Hypoth. Eur.	369	....
Béghin-Say (C.I.)	320	315
B.G.L.	510	....
Blanzy-Ouest	592	595
B.N.P. Intercontin.	224	225
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	808	805
B.T.P.	133	132
Call	635	630
Cambodge	730	701
C.A.M.E.	104	145
Campenon Bern.	190	197
Carbone-Lorraine	500	489
C.E.G.Frig.	535	550
Centen. Blanzy	1572	1739
Centrest (Ny)	203	205
Cerabati	135	....
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	147 50	147 50
C.I.C. (Financ. de)	190	190
C.I. Machine	789	780
Citram (B)	523	544
Clause	393 70	....
Cofradel (Ly)	978	978
Cogifi	361	353
Comiphos	342	355 70
Cie Industrielle	2700	2650
Comp. Lyon-Alem.	242	252
Concorde (La)	831	801
C.M.P.	16 70	18 20 d
Créd. Gén. Ind.	580	580
Cr. Universel (Cie)	535	540
Créditel	137	138 80
Dauhley S.A.	410 80	427 20 d
Delalande S.A.	1070	1059
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1560	1563
Didot-Bottin	885	880
Eaux Bass. Vichy	882	888
Eaux Vittel	2060	2030
E.C.I.A.	607	632 d
Economats Centre	315	....
Electro-Banque	280	280
Elf-Antargaz	520	520
E.L.M. Leblanc	596	620
Enelli-Bretagne	232	235
Entrepôts Paris	480	....
Epargne (B)	2718	2700
Europ. Accumul.	40	40
Europe Soudure Indust.	80	83 20 d
Esamir	1570	1570
Finalens	186	185
FIPP	144 70	223 d
Fnac	390	426 40 d
Foncière (Cie)	446	445
Fonc. Lyonnaise	501	520
Foncina	430	433
Forinter	1056	1080
Fougerolle	252	....
France I.A.R.D.	272 60	295
France (La)	5030	5230
From. Paul Renard	485	502
GAN	800	825
Gaumont	338	338
Gévelot	467	505
Gr. Fin. Constr.	415	417
Gds Moul. Paris	285	285
Groupe Victoire	430	425
G. Transp. Ind.	438	450
Immindo S.A.	401 10	402
Immofrance	258	258
Immobail	400	398
Immobanque	711	717
Immob. Marseille	6900	7100
Immofice	454	458
Invest. (Sté Cent.)	797	....
Jaeger	101 30	101 30
Lafitte-Bail	439	436
Lambert Frères	180	180
Lille-Bonnières	641	603
Loca-Expansion	271	280
Locafinancière	341	348
Locatel	810	796
Louvre (Sté)	1240	1285
Lucia	920	883
Machines Bull	73	73 90
Magasins Uniprix	158	157 30
Magnant S.A.	124 50	125
Maritimes Part.	241	241
Métal Déployé	400	405
Mors	81 60	84
Navig. (Nat. de)	45 30	45 30
OPB Paribas	195 50	195 50
Optorg	211	210
Oréal (L') C.I.	1750	1740
Origny-Desvroise	946	946
Palais Nouveauté	425	470
Parfinance	164	167
Paribas-CIP	264 10	264
Paris France	181	185
Paris-Orléans	230 40	236
Partenher	292	280 30
Patern. Risq. Div.	1200	....
Pathé-Cinéma	378	350
Pechiney (cert. inv.)	251	250
Piles Wonder	829	763
Piper-Heidsieck	1056	923 o
P.L.M.	90 30	93 90
Poclain	14 45	....
Porcher	351 50	359
Promodès	957	895
Providence S.A.	1252	1201
Publicis	1990	1990
Rhône-Poul. (c. inv.)	303	304
Ricqlès-Zan	158	206 60 d
Rochefortaise S.A.	522	502
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	530	616
Roudière	205	....
Rougier et Fils	67	73 20 d
Sacer	500	485
SAFAA	285	280
Safic-Alcan	800	789
SAFT	1175	1205
Saga	190	190
St-Gobain C.I.	544	522
Salins du Midi	510	515
Santa-Fé	128	133
Saturn	76 10	76
Savoisienne (M)	190	....
SCAC	447	429
Semelle Maubeuge	324	337 d
S.E.P. (M)	150	150
Sefi	185	185 50
Sicotel	300	302
Siivia	250	260
Siph (Plant. Hévéas)	361	365 50
Sté Générale-CIP	244	254
Sofal financière	1869	1860
Sofical	855	855
Sofio	500	500
Soficomi	730	715
S.O.F.I.P. (M)	124	124
Sofragi	810	815
Soudure Autog.	324	328 30
Sovabail	830	825
S.P.I.	540	540
Suez (Fin. de)-CIP	164	180
Sterol	760	761
Taittinger	1538	1800
Testut-Aequitas	296	296
Tour Eiffel	350	351
Ufiner S.M.D.	535	535
U.A.P.	303	315
U.T.A.	989	975
Veuve Clicquot	2920	3037
Vicat	1240	1190
Viniprix	1102	1128
Virax	128 30	120
Waterman S.A.	650	665
Brass. du Maroc	144 10	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	720	....
Akzo	293	287
Alcan Alum.	150 10	....
Algemeine Bank	115	114
American Brands	268	252 50
Am. Petrofina	342	....
Arbed	180	....
Asturienne Mines	118	121
Banco de Santander	281	280
Bco Pop Espanol	400	401 10
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	....	....
B. Régl. Internat.	50000	47990
Br. Lambert	471	485
Canadian-Pacific	98	100
CIR	22 80	24
Commerzbank	750	....
Dart. and Kraft	325	315
De Beers (port.)	50 30	....
Dow Chemical	480	480
Gén. Belgique	1201	....
Gevaert	1031	....
Glaxo	103	105
Goodyear	330	331
Grace and Co	180	....
Gulf Canada Corp.	....	....
Honeywell Inc.	380	370
I. C. Industries	195	200
Johannesburg	730	730
Kubota	24 30	25 50
Laronia	....	....
Midland Bank Plc	41	41
Mineral-Ressourc.	68 50	62 50
Nixdorf	1898	1895
Noranda	101 10	104 20
Olivetti	24 80	24 80
Pakhoed Holding	211 10	215
Pfizer Inc.	301	308
Procter Gamble	468 70	489 90
Ricoh Cy Ltd	50	50
Rolinco	241 80	243 20
Robeco	263 50	263 70
Rodamco	449	449
Saipem	10 10	9 30
Shell fr. (port.)	101	....
S.K.F. Aktiebolag	206	215
Steel Cy of Can.	102	....
Squibb	373	373
Tenneco	220	240 d
Thorn EMI	56 20	55 80
Toray indust. inc	34 60	34 40
Vieille Montagne	965	....
Wagons-Lits	720	735
West Rand	13 40	13

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	212	228 d
Calciphos	182	170
C.E.M.	....	....
Cochery	172	....
Cogenbor	143	143
C. Occid. Forestière	185	....
Coparex	376	386
Dubois Inv. (Cosmo.)	620	620
Gachot	85	85
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	13	....
Nicolas	850	....
Révillon	330	....
Borento N.V.	168 50	168 50
Serv. Equip. Véh.	56 30	....
S.P.R.	330	....
Sté Lecteurs du Monde	707	708
Ufinex	380	....
Union Brasseries	125	....

SICAV (sélection) — 29/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	730 44	712 62
Actilion	192 68	187 52
Actions France	406 96	392 24
Action Invest.	339	322 87
Actions sélectionnées	519 39	500 62
Aedificandi	597 13	576 65
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1015 30	990 54
A.G.F. 5000	511 95	499 46
A.G.F. ECU	1091 55	1080 74
A.G.F. Interfonds	428 69	418 23
A.G.F. Invest	98 86	96 45
A.G.F. OBLIG.	1113 45	1107 91
A.G.F. Sécurité	10593 18	10593 18
Agfimo	575 15	581 12
Altefi	224 53	216 41
A.L.T.O.	195 29	188 23
Amel-Gan	4880	4858 71
America-Valor	671 45	641
Amplitude	489 57	475 31
Arbitrages court terme	5317 31	5306 69
Argonautes	344 20	333 37
Associc	1117 90	1117 90
Aurecic	1361 89	1322 22
Axa Europe	118 30	111 03
Axa Investissements	100 35	95 80
Bred Associations	2531 77	2524 20
Bred International	80 02	78 45
Capital Plus	1758 72	1758 72
CIP (voir AGF Actions)	......	....
Comptexpansion	104 82	101 77
Convertimmo	332 73	319 93
Cortal court terme	1299 60	1299 60
Cortal Intérêt sim.	1058 51	1038 28
Cortexa	854 50	815 76
Creditor	473 14	459 36
Drouot-France	559 98	534 59
Drouot-Investiss.	884 73	844 61
Drouot-Sécurité	248 58	237 31
Drouot-Sélection	139 35	133 03
Ecuric	1130 87	1114 16
Ecureuil Privatisations	322 16	312 78
Energia	226 24	215 98
Eparcic	2887 47	2884 59
Eparcourt Sicav	4247 97	4237 38
Epargne Associations	25431 90	25393 81
Epargne-Capital	7793 09	7715 93
Epargne-Croiss.	1370 47	1333 79
Epargne-Industr.	67 65	64 58
Epargne-Inter	583 27	587 66
Epargne J	52093 19	52093 19
Epargne Long-Terme	171 15	186 57
Epargne Première	12273 58	12273 58
Epargne-Oblig.	199 16	193 83
Epargne-Ouest	1086 73	1068 73
Epargne-Unie	1120 52	1069 71
Epargne-Valeur	401 40	390 66
Eparoblig	1253 21	1250 71 ◆
Epsilon	1046 74	1036 38
Eurinvest Croissance	1094 95	1045 30
Eurinvest Rendement	1098 02	1046 32
Eurocic	8698 31	8765 81
Euro-Croissance	520 72	505 55
Eurodyn	948 63	917 44
Euro-Gan	4061 95	3877 76
Extrême Orient Sicav	527 36	512
Fixord Placement	53420 20	53230 51
Fixord Valorisation	13783 78	13513 61
Fonsicav (div. par 10)	11179 69	11179 69
Foncival	240 66	229 75
France-Gan	5046 77	4819 83
France-Garantie	280 92	280 34
France-Investiss.	382 48	365 14
France-Net	127 68	126 42
France-Obligations	452 37	447 69
Francic	339 82	329 73
Francic Pierre	93 38	90 66
Francic Régions	934 50	907 28
Fructi-Associations	1382 39	1382 39
Fructi-Epargne	260 48	254 13
Fructicapi	315 17	310 51
Fructicourt	109189 21	109189 21
Fructidor	242 90	239 31
Fructifrance	679 44	662 87
Fructimmo	237 87	232 07
Fructivar	84988 11	84776 17
Fructi ECU	580 61	572 03
Fructi-Première	11546 47	11375 83
Futuroblig	1062 21	1061 15
Gestilion	59689 68	59740 33
Gestion Sécuricourt	10978 75	10870 05
Gestion Associations	143 27	140 12
Gestion Mobilière	595 59	588 58
Haussmann Associat.	1258 71	1258 71
Haussmann court terme	1239 45	1239 45
Haussmann Epargne	1452 54	1452 54
Haussmann Europe	1981 21	1909 60 ◆
Haussmann France	831 99	801 82
Haussmann Oblicroiss.	1348 47	1287 32
Haussmann Obligation	1482 63	1429 04
Horizon	1056 82	1025 84
Interoblig.	12078 43	11611 95
Interselect France	387 65	376 36
Intervaleurs Indust.	521 42	497 78
Invest. net	14441 46	14412 63 ◆
Invest. Obligataire	17848 27	17812 64 ◆
Japacic	173 61	168 46
Jeune épargne	236 58	233 08
Laffitte-Amérique	236 49	225 77
Laffitte Europe	230 27	219 83
Laffitte-Expansion	249 86	237 39
Laffitte-France	280 05	267 35
Laffitte-Immobilière	221 04	211 02
Laffitte-Japon	354 10	338 04
Laffitte-Oblig.	144 59	138 03
Laffitte-Rend.	212 15	202 53
Laffitte-Tokyo	350 42	334 53
Lion-Associations	11110 14	11110 14
Lion court terme	113395 12	113395 12
Lion-Institutionnels	22411 91	22356 02
Lionplus	751 62	744 18
Livret Bourse Investis.	403 08	391 32
Livret portefeuille	597 71	580 30
Médiacoopés	147 77	141 07
Minimax	26554 33	26554 33
Mondiale Investissem.	404 20	385 87
Monacic	5760 68	5760 66
Monedan	52986 38	52986 38
Moné.J.	53628 07	53628 07 ◆
Mutuelle Unie Sél.	137 88	131 63
Natio.-Assoc.	6482 99	6470 05
Natio.-Epargne	14126 23	13986 38
Natio.-Court terme	206881	206881
Natio.-Immobilier	921 13	898 48
Natio.-Inter.	1201 92	1169 75
Natio.-Obligations	529 28	515 11
Natio.-Patrimoine	1260 98	1227 23
Natio.-Placements	63271 87	63271 87
Natio.-Revenus	1046 84	1036 48
Natio.-Sécurité	11156 65	11156 65
Natio.-Valeurs	623 46	606 77
Nippon-Gan	5191 73	4958 31
Nord-Sud Développ.	1228 24	1225 79
Normat IF	12692 03	12443 17
Oblicic Régions	1080 95	1064 98
Obligations Convert.	390 61	372 80
Oblifon	1070 08	1059 49
Opéravalor	178 47	174 12
Orvalor	4895 37	4895 37
Paramérique	537 39	513 02
Parnerope	729 43	696 35
Paribas Croissance	549 85	527 43
Paribas Epargne	18182 62	18130 38 ◆
Paribas France	82 08	79 70
Paribas Opportunités	99 56	98 66
Paribas Patrimoine	486 64	476 39
Paribas Revenu	95 06	94 12
Parnasse-Valor	1061	1059 94
Patrimoine-Retraite	1688 25	1655 15
Parvalor	544 19	528 34
Phenix Placements	259 40	259 11
Pierre Investiss.	654 17	624 51
Placement A	831 50	831 50
Placement cn-terme	74259 14	74259 14
Placement J	57191 73	57191 73
Placement Premier	56103 03	56103 03
Placements Rendement	10902 25	10902 25
Placements Sécurité	108958 62	108958 62
Plénitude	105 37	102 55
Première Obligations	10900 77	10879 01
Prévoyance Ecureuil	104 58	101 78
Priv'Association	21678 35	21678 35
Province Investiss.	423 53	404 32
Quartz	108 76	106 08
Rentacic	161 30	158 92
Revenus Trimestriels	5540 52	5486 66
Revenu Vert	1159 21	1158 05
Rivoli Plus	1109 22	1058 92
St-Honoré Assoc.	13721 81	13653 54
St-Honoré Bio-aliment.	708 72	676 58
St-Honoré Pacifique	500 77	478 06
St-Honoré P.M.E.	413 32	394 58
St-Honoré Real	11727 18	11680 46
St-Honoré Rendement	11965 29	11905 76
St-Honoré Services	445 11	427 99
St-Honoré Technol.	691 59	660 23
St-Honoré Valor	12498 48	12399 27
Sécuricic	11339 75	11328 42
Sécuri Taux	10332 28	10332 28
Sélection Croissance	475 47	461 62
Sicasden (Caxten BP)	724 97	714 26
Sicav-Associations	1450 18	1448 01
S.F.I. fr. et étr.	579 02	562 16
Sicav 5000	315	308 57
S.I. Est	1204 82	1150 28 ◆
Silvafrance	480 15	457 30
Silvam	389 77	379 34
Silvarente	212 82	210 71
Silvinter	390 51	380 06
S.N.I.	1113 92	1081 48
Sogepargne	351 91	339 19
Sogevar	962 16	918 53
Sogiter	1244 53	1188 10
Soleil Investissement	465 66	444 54
Stratégie Actions	983 50	945 67
Stratégie Rendement	1095 16	1060 69
Technocic	1046 09	1015 62
Techno-Gan	5705 63	5446 90
Trifon	5342 81	5289 71
U.A.P. Investiss.	379 55	365 83
Uni-Associations	110 44	110 44 ◆
Unifrance	420 06	401 01
Unifoncier	1132 72	1081 36
Uni-Garantie	1295 51	1270 18
Unigestion	819 21	782 06
Uni-Régions	2434 75	2324 34
Unirente	2273 78	2199 01
Univer	179 60	179 60 ◆
Univers-Actions	981 30	949 03
Univers-Obligations	1529 67	1479 37
Valorem	469 05	457 61
Valorg	1538 54	1535
Valrex	82717 94	82576 60

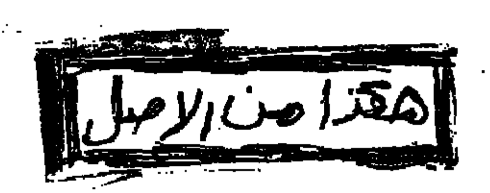
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/2	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 716	5 716	5 500	5 900
ECU	6 989	6 992	....	....
Allemagne (100 DM)	338 340	338 520	328	348
Belgique (100 F)	16 189	16 200	15 600	16 500
Pays-Bas (100 fl.)	301 400	301 540	290	310
Danemark (100 krd)	88 590	88 610	84	91
Norvège (100 k)	89 760	89 980	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 122	10 120	9 800	10 500
Grèce (100 drachmes)	4 222	4 228	3 700	4 600
Italie (1 000 lires)	4 592	4 594	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	411 180	411 020	399	419
Suède (100 krs)	95 480	95 460	91	97
Autriche (100 sch)	48 174	48 210	46 700	49 700
Espagne (100 pes.)	5 012	5 018	4 750	5 250
Portugal (100 esc.)	4 130	4 131	3 750	4 400
Canada ($ can 1)	4 522	4 521	4 350	4 750
Japon (100 yens)	4 461	4 458	4 310	4 510

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/2
Or fin (kilo en barre)	79700	77850
Or fin (en lingot)	79800	78300
Pièce française (20 fr)	523	521
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	552	544
Pièce latine (20 fr)	460	457
Souverain	588	579
Pièce de 20 dollars	3020	3020
Pièce de 10 dollars	1490	1480
Pièce de 5 dollars	875	.....
Pièce de 50 pesos	3130	3075
Pièce de 10 florins	484	475
Or Londres	432 65	423 75
Or Zurich	431	425 50
Or Hongkong	433 65	429 55
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché − o : offert − * : droit détaché − d : demandé − ◆ : prix précédent − ★ : marché continu



هكذا من الاصل

Le Monde

Un succès des adversaires de M. de Benedetti

L'augmentation de capital de la Générale de Belgique est déclarée licite

Le tribunal de commerce de Bruxelles, siégeant en appel le mardi 1er mars, a jugé valable l'augmentation de capital décidée à la hâte le 17 janvier par la direction de la Société générale de Belgique pour se défendre de l'OPA de M. Carlo de Benedetti. En première instance, le tribunal de commerce avait estimé illicite cette création de 12 millions de titres nouveaux qui s'ajoutaient aux 28,5 millions de titres existants.

Le tribunal aurait laissé à la Générale de Belgique la disposition de ces nouvelles parts. M. André Leysen — le PDG de Gevaert passé depuis lors du côté de De Benedetti — s'était engagé a en souscrire la plus grande partie (10 millions). Il affirmait à la veille de la décision du tribunal avoir un droit sur ces nouvelles actions.

Cette décision, si elle devait être suivie d'effet, diluerait la participation de M. De Benedetti (actuellement de 43 % a en croire le prospectus révisé de l'OPA) et ôterait tout espoir pour le dirigeant italien d'obtenir le pouvoir dans la SCB. Ce dernier conserverait la minorité de blocage (25 % en Belgique).

Le Point-Mulhouse dépose son bilan

Le Point-Mulhouse a déposé son bilan, le mardi 1er mars, à la chambre commerciale du tribunal de grande instance de Mulhouse. L'association de tourisme alsacienne était dans une situation périlleuse depuis le dépôt de bilan de sa filiale charter Point Air en décembre 1986.

Des décisions discordantes du ministre des transports et du tribunal de grande instance de Mulhouse avaient rendu impossible le sauvetage de la compagnie aérienne et la reprise d'une créance de 47 millions de francs du Point sur sa filiale. Le Point emploie 250 salariés.

PHILIPPINES

Deux émissaires de Mme Aquino ont rencontré l'ancien président Marcos

MANILLE
Correspondance

Le gouvernement de Mme Aquino a *confirmé, le lundi 29 février,* qu'elle avait envoyé deux émissaires *« de confiance »* auprès de M. Marcos dans son exil hawaïen. Selon le porte-parole de Mme Aquino, deux proches parents de la présidente — son oncle Francisco Sumulong, et son cousin Enriglio Tanjuatco jr, tous deux parlementaires — ont rencontré l'ancien chef d'Etat *« pour entendre ce qu'il avait à dire ».*

La rencontre a eu lieu *« à la demande expresse de M. Marcos ».* La teneur détaillée des discussions n'a pas été révélée. On indique néanmoins que les négociations ont porté sur le vœu du président déchu, que l'on croit en mauvaise santé, de rentrer *« finir ses jours aux Philippines ».*

A Manille, cependant, la présidence a exclu tout retour immédiat de M. Marcos. On précise toutefois qu'il pourrait éventuellement revenir, à deux conditions : qu'il prête serment de fidélité au gouvernement Aquino, et qu'il restitue le trésor — estimé à *15 milliards de dollars* — qu'il est accusé d'avoir pris dans les *coffres publics. Justifiant son geste,* la présidente Aquino fait dire par *son porte-parole : « Je parle avec tout le monde. Pourquoi pas avec lui ? »*

Cet étrange rapprochement survient quelques semaines seulement après une nouvelle tentative d'embarquement *clandestin* de l'ancienne « First Lady », Imelda Marcos, pour *Manille. Son nom,* découvert à la dernière minute sur la liste des passagers d'une compagnie aérienne, a provoqué un vif émoi dans les services d'immigration.

On voit mal cependant ce que l'administration Aquino *aurait* à gagner au retour de M. Marcos (si *ce n'est une restitution éventuelle* de son trésor). En revanche, il est peu *probable que le président déchu* puisse grand-chose pour déstabiliser *le régime. A défaut d'autre explica*tion, le retour éventuel de M. Marcos indiquerait que Mme Aquino se considère suffisamment solide.

K.G.B.

Sur le vif

Cancres (bis)

J'ai eu la main heureuse, *l'autre jour, quand je me suis* avisée de vous parler de nos cancres à propos d'une classe d'Aubervilliers où des grandes bringues de troisième traduisaient USA par Union soviétique des Amériques. Ça m'a valu plein de lettres vachement marrantes. C'est une prof d'italien. Elle enseigne depuis des années à Villalongue. Et elle me décrit avec beaucoup de drôlerie le fameux laxisme post-soixante-huitard encore de mise *aujourd'hui. Au nom de la* « divine imprégnation » qui interdit toujours le par-cœur et privilégie l'audio-oral !

La fameuse réforme Chevènement, l'éducation nationale s'est assise dessus, j'ai l'impression. Les gamins font dans leur culotte et se battent à la récré en tétant leur sucette de caoutchouc jusqu'à des six, sept ans, âge avant lequel on a pas le droit de leur apprendre à lire. Paraît que c'est mauvais pour la santé.

Là, c'est un médecin parisien. Lui, il a eu l'idée saugrenue d'aller mettre son nez dans les manuels scolaires. Il a étudié une « Biologie » de cinquième. Il me dit que c'est à tomber par terre. Ils se sont mis à quatre pour écrire un livre de sciences nat où, *sous le titre « Construis une fourmilière ! »,* on demande aux élèves *d'aller chercher des planches,* du sable, et d'installer des fourmis dans l'appart de leurs parents. Ou encore d'élever des moules ou des puces d'eau et d'étudier comment elles se reproduisent. Autre excellent exercice, destiné sans doute à développer le sens de l'observation : trouver une usine polluante qui rejette ses déchets dans une rivière et comparer, après l'avoir sortie de l'eau, la faune vivant en aval et en amont de la fabrique en question.

Mais non, c'est pas dur ! Ils sont aidés. Quand ils sèchent, ils ont le droit de chercher la bonne *réponse* « dans des documents ». On leur dit pas lesquels, *bien sûr. Là, ça serait vraiment* trop facile.

CLAUDE SARRAUTE.

EN BREF

● **M. Chirac et la grève d'Air Inter.** — M. Jacques Chirac a déclaré, le lundi 29 février, à Toulouse, que les grévistes d'Air Inter mènent *« un bien mauvais combat »* contre le pilotage à deux des Airbus A-320, et que leur action est *« préjudiciable à l'activité économique de beaucoup d'entreprises et de beaucoup de Français ».* Soulignant que les compagnies aériennes *« doivent être compétitives »,* le premier ministre a observé que *« les autres compagnies auront deux pilotes pour ce type d'appareil »,* et il a affirmé que, *« dans cette affaire, les syndicats du personnel navigant se battent sur un mauvais dossier ».*

● **Des élus RPR des Côtes-du-Nord boycotteront la visite de M. Mitterrand.** — MM. Bertrand Cousin, député RPR des Côtes-du-Nord, Jean Hélias, Louis Arcelin et Yves Nédelec, conseillers régionaux RPR, ont annoncé, le lundi 29 févier, qu'ils n'assisteront pas à la séance du conseil général des Côtes-du-Nord qui doit se tenir, le mardi 1er mars, en présence de M. François Mitterrand. Ces élus RPR refusent de *« cautionner la visite électoraliste d'un président candidat en campagne ».* M. Mitterrand doit se rendre dans ce département breton notamment pour mesurer les dégâts causés par l'ouragan du mois d'octobre dernier.

● **Rouen : un syndicaliste, membre d'un piquet de grève, renversé par une voiture.** — Un délégué syndical CFDT de la société SPS (Surveillance-protection-sécurité) a été renversé et blessé, le 27 février au soir, par un véhicule de service conduit par le directeur adjoint de l'agence de Rouen, qui tentait de forcer un barrage de salariés en grève. Le syndicaliste, M. Benjamin Gérard, a porté plainte pour non-assistance à personne en danger. Ce sont les infirmiers du SAMU et la police qui ont dégagé le blessé, *« encastré sous le véhicule ».* Il présentait diverses contusions, mais pas de fractures. La société SPS s'est refusée à tout commentaire.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 1er mars

+0,91 %

Stabilisation à la hausse de la Bourse de Paris, mardi matin 1er mars, avec un indicateur en progression de 0,91 %. Notons en hausse : Schneider (+6,1 %), Penhoet (+6,1 %), Primagaz (+5 %), Fromageries Bel (+4,4 %), Suez (+3,9 %), Guyenne-Gascogne (+3,9 %). Sont en recul : DMC (−2,9 %), Darty (−2,7 %), Fleminco (−1,4 %), Sagem (−1,3 %), Silic (−1,3 %), Moulinex (−1,2 %).

Le numéro du « Monde » daté 1er mars 1988 a été tiré à 541 629 exemplaires

A B C D E F G

La reprise de la « guerre des villes »

L'Irak affirme avoir tiré onze missiles sol-sol sur Téhéran

Deux nouveaux missiles sol-sol de fabrication irakienne ont été tirés sur Téhéran, le mardi matin 1er mars, portant à onze le nombre d'engins de ce type lancés en moins de quelques heures sur la capitale iranienne. Lundi soir, Bagdad avait annoncé le tir d'une première série de trois missiles sur Téhéran, soulignant que ces tirs se poursuivraient jusqu'à ce que *« Téhéran soit détruite et s'écroule sur la tête de ses dirigeants ».*

Deux autres communiqués devaient ensuite faire état de quatre tirs vers minuit et de deux autres tirs avant l'aube. Depuis lundi soir, les communiqués irakiens, précédés de musique militaire, se succèdent sur Radio-Bagdad pour annoncer que ces *« tirs triomphants, de missiles sol-sol de fabrication irakienne, atteignent avec précision leurs objectifs dans la capitale des imposteurs ».*

C'est la première fois depuis le début du conflit irako-iranien en septembre 1980 que Bagdad affirme avoir tiré des missiles sol-sol sur Téhéran, qui était jusque-là exclusivement la cible de raids aériens. La radio de Téhéran a confirmé les bombardements irakiens, mais en précisant qu'il s'agissait de raids aériens. Un premier bilan iranien faisait état lundi de seize tués et de dizaines de blessés. Un second bilan affirmait que cinq personnes avaient été tuées et cinquante autres blessées dans le bombardement d'un hôpital. Dans la soirée, l'agence iranienne IRNA indiquait que deux *« énormes explosions »* avaient été entendues dans la capitale.

Le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, se trouvait en visite à Téhéran au moment du bombardement. L'agence anatolienne de presse rapporte de Téhéran que son frère, le *ministre d'Etat Yousuf Ozal,* a échappé *« de peu aux bombes ».*

A Téhéran, le chef de l'Etat, le président Ali Khamenei, a réagi à ces bombardements en affirmant que *« l'Iran ne laissera pas impunis les crimes irakiens et le régime de Bagdad va bientôt goûter les amères conséquences de ses actes barbares ».* Dans la matinée de lundi, le ministre iranien des affaires étrangères avait adressé une lettre au secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, lui demandant d'intervenir *« rapidement »* pour empêcher la reprise et la généralisation de la « guerre des villes ».

Certains observateurs estiment que, au moment où les Nations unies étudient un embargo sur les fournitures d'armes à l'Iran, l'Irak qui a donné le signal de la reprise de la « guerre des villes » en bombardant les quartiers sud de Téhéran samedi, cherche à attirer à nouveau l'attention sur la guerre du Golfe, largement éclipsée dans la presse internationale par les événements de Cisjordanie. Ce changement de tactique pourrait aussi s'expliquer par le souci de Bagdad de frapper l'économie iranienne autrement que par la « guerre des pétroliers ». Celle-ci semble avoir pris fin le 12 février à la suite d'une mise en garde à l'Irak par les Etats-Unis, dont des navires, apparemment confondus par les pilotes irakiens avec des bâtiments iraniens, ont échappé de peu aux tirs irakiens. — *(AFP, Reuter.)*

GRECE

Un industriel assassiné à Athènes

Deux inconnus circulant à moto ont assassiné, le mardi 1er mars, à Athènes, le président d'une grande entreprise de minerais. L'attentat a été revendiqué par le groupe terroriste grec 17-Novembre.

M. Alexandros Athanassiadis, cinquante-neuf ans, président de la société Larco, a été atteint de plusieurs balles, notamment à la poitrine. Ses agresseurs ont réussi à prendre la fuite.

La police a trouvé sur les lieux de l'attentat, dans un quartier résidentiel du nord de la capitale, un tract de l'organisation clandestine grecque 17-Novembre, responsable de plusieurs attentats en Grèce depuis 1975, date à laquelle le chef d'antenne de la CIA en Grèce, Richard Welch, fut assassiné. Ce groupe tire son nom de la révolte étudiante de l'Ecole polytechnique, le 17 novembre 1973, qui porta un coup sévère à la « dictature des colonels ». Aucun de ses membres n'a jamais été arrêté. — *(AFP.)*

Mort de Gildo Caputo

Le marchand et l'ami des peintres de l'école de Paris Gildo Caputo est mort le 27 février à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans.

Né le 24 juin 1904, à Paris, issu d'une famille d'intellectuels italiens, Gildo Caputo avait fait des études littéraires en Sorbonne, et, puisqu'il fallait bien gagner sa vie, était devenu le secrétaire d'une société industrielle de la Marne. Tout en cultivant des rapports étroits avec les milieux littéraires et artistiques parisiens et italiens. Son métier, il ne le reprendra pas après la guerre (pendant laquelle il se fait naturaliser et combat dans la Résistance). En 1945, Gildo Caputo est en effet aux côtés de René Drouin, dont la fameuse galerie, place Vendôme, fait découvrir *les Otages* de Fautrier, ainsi que Dubuffet et Wols.

En 1946, il reprend la galerie Billiet, où il expose Manessier, Singier, Le Moal, Tal Coat, Prassinos, avant de fusionner en 1951 avec la Galerie de France, dont les orientations sont proches. De ce mariage naquit la galerie prestigieuse qui allait agrandir son écurie en accueillant Soulages, Hartung, Zao Wou Ki, Alechinsky et bien d'autres ; et organiser leur promotion dans le monde entier, contribuant à imposer l'image triomphante (notamment à la Biennale de Venise) d'une école de Paris à dominante abstraite et lyrique. Jusqu'à la saturation, jusqu'à ce que l'école américaine l'écrase sur le marché international à partir du milieu des années 60.

Gildo Caputo, outre ses galeries, avait animé le comité professionnel des galeries d'art, *qu'il avait créé* en 1947, afin de donner une éthique à la profession.

G. B.

Lors d'une session extraordinaire à l'ONU

Critiques unanimes contre la décision américaine de fermer le bureau de l'OLP

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

Il est rare de voir les Etats membres des Nations unies montrer une telle unanimité à propos d'un sujet aussi délicat : les vingt orateurs qui se sont exprimés, le lundi 29 février, lors de la première journée de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la décision du Congrès américain de fermer le bureau de l'OLP auprès de l'ONU à New-York, ont tous critiqué l'attitude des Etats-Unis, considérée comme illégale et politiquement injustifiable *(le Monde du* 13 février).

Convoquée à la demande du groupe arabe, après qu'il fut apparu que le *gouvernement américain ne* souhaitait pas recourir à des moyens exceptionnels afin de retarder ou d'empêcher l'exécution de la loi, la session *extraordinaire devrait faire* pression sur les instances américaines concernées, avant la mise en œuvre de la décision, prévue en principe pour le 21 mars.

S'exprimant au nom du groupe arabe, le représentant de Bahreïn a donné le ton : *« Il serait inadmissible de permettre au pays hôte de modifier à sa guise les règles choisies par une organisation internationale. (...) Les Nations unies ne seront pas soumises à la loi américaine. »*

L'observateur de l'OLP a, pour sa part, affirmé que les raisons invoquées par le Congrès pour justifier sa décision — l'OLP serait, selon les auteurs de l'amendement, une *« organisation terroriste »* — font partie d'une campagne de dénigrement et cachent mal des *« intentions malhonnêtes »* de l'administration.

Les législateurs américains n'ont trouvé strictement aucun appui parmi les orateurs de la session. Au nom de l'Europe des Douze, le représentant de la RFA a demandé à Washington d'appliquer la loi dans un sens qui ne mettrait pas en péril l'exercice normal des droits de l'OLP. Il s'est prononcé pour la solution prévue par l'« accord de siège », signé entre les Etats-Unis et l'ONU au moment de l'installation de l'OLP sur le territoire américain, à savoir celle de l'arbitrage. *« Pendant la procédure, la mission de l'OLP ne devrait pas être empêchée de fonctionner normalement »,* a-t-il ajouté.

La décision du Congrès, prise à la fin de novembre 1987 sous la forme d'un amendement au budget du département d'Etat, place d'ailleurs le gouvernement américain dans une position d'autant plus inconfortable que M. George Shultz s'est non seulement ouvertement prononcé contre la mesure, mais ne cache pas sa colère devant un geste qui *« affaiblit la position des Etats-Unis sur le plan international et met en danger leurs efforts de paix au Proche-Orient ».*

CHARLES LESCAUT.

La commission des droits de l'homme de l'ONU n'a toujours pas sanctionné la Roumanie

GENEVE
de notre correspondante

En dépit des protestations des délégations occidentales à la commission des droits de l'homme de l'ONU *(le Monde* du 1er mars), l'expert roumain Dumitru Mazilu n'a pas obtenu l'autorisation de sortir de Roumanie pour se rendre au Palais des Nations. Un autre candidat roumain au poste qu'il occupait à la sous-commission des droits de l'homme pour la protection des minorités et la lutte contre la discrimination, M. Ion Diaconu, a été élu par 25 voix sur 43 des représentants gouvernementaux composant la commission. Bien que ses homologues *soviétique et yougoslave* aient recueilli 42 voix, parler de vote de sanction *serait excessif puisque* la Roumanie, malgré les innombrables plaintes pour violation des droits de l'homme qui s'accumulent en secret dans les bureaux de l'ONU, n'a jamais été mise sur la sellette par la commission. Quoi qu'il advienne au professeur Mazilu dans son pays, son successeur sera admis sans problème puisqu'il aurait suffit de 21 voix pour qu'il soit élu.

M. Louis Joinet (France) a été réélu avec 38 voix. Grand magistrat et ancien conseiller juridique à Matignon auprès de MM. Mauroy et Fabius, M. Joinet avait été chargé notamment, sur une initiative de la France, d'élaborer le document préliminaire à un rapport sur l'internement administratif. Ses conclusions et recommandations ont été remises à la commission des droits de l'homme.

L. V.